LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

NOUVELLE SÉRIE

TOME CENT ONZIÈME. — CENT QUARANTE-SEPTIÈME DE LA COLLECTION

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1887

Pages.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1887

VICTORIAN ERA

1837-1887

I

Sous les voûtes de Westminster, — la vieille église d'Edouard le Confesseur, — les Anglais ont placé leur panthéon, unissant par un contraste heureux le culte grandiose des anciens Romains à la sévère religion du moyen âge. Quand, à l'aurore d'un règne nouveau, le prince qui va monter au trône reçoit en ce lieu l'onction sainte des rois chrétiens, tout le passé de son pays lui apparaît à la fois. Il voit en face de lui l'épée d'Édouard III et le casque d'Henri V; il est assis sur la pierre du couronnement conquise sur les Écossais et qu'on dit être celle où reposa la tête de Jacob pendant sa vision; sous le pavé de marbre sont ensevelis les souverains qui l'ont précédé, et autour d'eux, comme pour leur former un cortège dans le tombeau, tous ceux qui ont contribué à la gloire de la patrie anglaise.

C'est là que, le 28 juin 1838, Victoria-Alexandrine, nièce de Guillaume IV, auquel elle avait succédé l'année précédente, a été solennellement couronnée reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; et c'est là qu'elle va bientôt rentrer pour rendre grâce à Dieu de sa royauté d'un demi-siècle.

Les acclamations qui la saluèrent le jour où elle y parut pour la première fois ne s'adressaient pas seulement à sa beauté rehaussée par l'éclat du diadème, mais aussi à sa jeunesse; elle symbolisait un avenir plein d'espoir; en détachant par son avènement le Hanovre de l'Angleterre, elle rompait ce lien germanique qui avait si longtemps contrarié les instincts nationaux; on la sentait toute Anglaise, et c'est pourquoi un souffle d'allégresse qui manque souvent aux pompes royales passait sur la foule. Les Anglais ignoraient cependant, — si même ils en avaient un pressentiment vague, — qu'ils étaient au début d'une de ces grandes périodes qui

marquent dans l'histoire par la prodigieuse ampleur des événements et des transformations, et laissent dans les annales d'un peuple une trace profonde; ils ignoraient qu'une réforme totale, presque une révolution, s'accomplirait sans secousses et sans défaillance, et qu'un demi-siècle plus tard, embrassant d'un coup d'œil la route parcourue, ils auraient le droit de désigner cette période sous le nom glorieux que la postérité ratifiera :

Victorian Era,
L'ère de Victoria.

C'est un rare bonheur pour les souverains quand leur existence coïncide avec une de ces époques qui, descendues dans le passé, demeurent les points de repère de l'historien. Peu à peu leurs traits se confondent avec l'œuvre qu'ils ont vue s'accomplir, en sorte qu'il devient impossible de séparer l'un de l'autre. La reine Victoria a joui d'un semblable privilège, et une longue célébrité est désormais assurée à sa mémoire. Mais la confusion n'est pas inévitable encore entre elle et son règne; on peut en détailler les événements, les modifications, les tendances, en rendant à chacun ce qui lui est dû, comme du pied d'une cathédrale on examine séparément les statues qui en décorent la façade. C'est une tâche délicate, car, dans ces cinquante années de transition et d'enfantement, un travail en quelque sorte souterrain s'est poursuivi, les fondations mêmes de l'édifice britannique ont été lentement déplacées, son orientation changée, sans que le résultat final soit encore apparu dans son ensemble. Mais si la tâche est difficile, elle répond aussi à une noble préoccupation et non à l'indiscrète curiosité qui pousse le public à pénétrer dans les appartements de Buckingham et de Windsor. L'actualité du jubilé sera pour la presse une occasion nouvelle de mettre au jour le détail intime d'une vie que la calomnie reste impuissante à atteindre. Laissons de côté ces considérations mesquines qui, même élogieuses, détruisent le prestige royal. Ne quittons point le terrain de la vie publique pour faire une incursion injustifiée dans le domaine privé; mais, en comparant l'Angleterre de 1837 à celle de 1887, efforçons-nous d'apprécier l'intervalle qui sépare ces deux dates, — d'abord le plus impartialement possible au point de vue britannique, — et ensuite au point de vue des intérêts français.

II

A tout seigneur, tout honneur. Dans cette revue rétrospective, c'est à la couronne que revient la première place. Qu'est devenu

entre les mains de la souveraine le dépôt de la royauté qui y tomba il y a cinquante ans!

Si l'action de la reine Victoria n'a pas été à beaucoup près aussi prépondérante que celle d'autres princes qui ont occupé le trône moins longtemps, il faut se garder de croire néanmoins que la longueur de sa carrière soit son seul titre de gloire. Ici-bas, la renommée distribue fort inégalement ses faveurs, mais jamais elles ne sont absolument imméritées. Comprendre sa mission, s'y renfermer et la remplir fidèlement n'est chose ni facile ni ordinaire, et pour être moins éclatant, le mérite n'en est pas moins réel. La reine pouvait agir autrement qu'elle n'a fait, mais elle ne pouvait agir davantage. La monarchie anglaise avec son caractère contractuel se prête à une influence de chaque jour exercée dans les limites légales, non à une action directe. Cette influence a existé, mais au prix de quels ménagements, de quelles précautions, de quels détours! Jamais la maxime fameuse : « Le roi règne et ne gouverne pas » n'a été appliquée avec une plus stricte rigueur que dans les premiers temps du règne de Victoria. Rien n'égale la méfiance avec laquelle Buckingham-Palace était surveillé et les jalousies excitées par la moindre démarche que l'on pouvait interpréter comme une tentative d'ingérence, une tendance vers le gouvernement personnel. Ce fut bien pis quand on vit le prince-consort, qui se sentait, à regret, dans une impasse où son intelligence et son activité ne pouvaient prendre l'essor, se tailler à côté du pouvoir, dans un domaine de charité et de civilisation qui finit par lui être reconnu, des occupations conformes à ses goûts. Au reste, cette situation n'est pas nouvelle dans les annales du royaume. Avant même que Guillaume d'Orange se fût plaint d'être réduit au rôle de stathouder, s'était maintes fois manifestée à l'égard du pouvoir une indépendance qui touchait parfois à l'hostilité. Il appartenait à la reine Victoria, par une pratique constante et une franche acceptation des coutumes constitutionnelles, de vaincre peu à peu les préjugés. Aujourd'hui les Anglais ne craignent plus de voir la prérogative royale occuper une trop grande place dans la Constitution; au contraire, il en est qui la trouvent trop effacée et regrettent que son action ne se fasse pas sentir plus vivement. Si le prochain roi d'Angleterre, — et cette hypothèse est autorisée par certains indices, — est amené à prendre en main le gouvernail, il lui faudra beaucoup d'habileté, jointe à une minutieuse intelligence des besoins de son temps, pour ne pas soulever un conflit que le changement de ministère serait insuffisant à résoudre et dont le contre-coup pourrait être ressenti plus haut.

Quant au prestige, quelque peu atteint par les excentricités de

Georges III, comme par le procès de Caroline de Brunswick, il fit, sous le sceptre de Victoria, une conquête marquée; à la place d'un respect tout formaliste et souvent peu sincère, elle sut faire naître dans le cœur de ses sujets l'estime et l'affection; ils lui en ont donné des preuves quand le malheur s'est abattu sur elle, quand la mort a démembré une famille qui avait donné sur le trône le spectacle patriarcal de ces « vertus bourgeoises » qu'il est de bon ton de dénigrer chez nous... Son deuil a-t-il trop duré? Ne s'est-elle pas assez souvenu de ses devoirs d'apparat, et aussi les idées égalitaires n'ont-elles pas en se propageant rabaissé un peu l'éclat de sa couronne? Toujours est-il que ce respect devenu vite proverbial des Anglais pour leur reine a, dans ces derniers temps, subi une légère atteinte. La caricature ne l'épargne plus et je ne sais si le fameux contre-maître de M. Le Play, qui s'était fâché de le voir oublier à table le toast à la reine, existe encore. Elle n'en jouit pas moins cependant d'une popularité que ses prédécesseurs n'avaient su ni pu gagner.

La royauté a conservé, au milieu de ces fluctuations, son caractère contractuel : c'est une fonction qui reste entourée de toutes les apparences de grandeur et de richesse dont un peuple puissant peut revêtir ses représentants : la responsabilité y est bien plus réelle que dans telle de nos constitutions où elle a été inscrite en théorie. Ce que la plupart des Anglais blâment dans le meurtre de Louis XVI comme dans celui de Charles Ier, ce n'est pas le jugement du roi par la nation, c'est l'exécution d'un innocent. Si la monarchie cessait encore une fois de leur plaire, ils assureraient aux princes détrônés en les renvoyant une existence magnifique en reconnaissance des services rendus; mais il est peu probable qu'ils s'en désaffectionnent; ils ont vu sur le trône une série de rois incapables et inutiles et se sont gardés de les détrôner; ils y trouvent un gage de repos et une économie de temps et d'argent relativement à la transmission du pouvoir. « C'est si commode », me disait un insulaire comme il eût dit d'un hôtel : « Il est si confortable! » — Et puis sans doute ils pensent, comme Cavour, que la monarchie constitutionnelle est, de tous les gouvernements, celui qui peut supporter la plus forte dose de liberté.

III

Il est malaisé de diviser une période dont le dernier chapitre est à peine achevé; mais du cortège des nombreux personnages qui défilent dans ce passé encore si récent, je veux faire sortir quatre

figures en qui me semblent s'incarner les diverses phases de l'évolution accomplie : Palmerston, — Livingstone, — Cobden, — Gladstone. Les trois premiers ont déjà leurs monuments à Westminster, où le quatrième n'est pas pressé de les rejoindre parce qu'il veut mener à bien certaine œuvre de « réparation » entreprise sur la fin de ses jours. — En agitant ces quatre noms comme on secoue les morceaux de verre du kaléidoscope, toute l'époque que nous étudions se trouve reconstituée par les combinaisons, les rapprochements et les contrastes qu'ils forment.

Entre Palmerston et Gladstone se mesure la distance parcourue de 1837 à 1887. Le noble lord fut le dernier de ces jeunes ministres qui mirent au service de conceptions hardies et souvent téméraires une activité extrême. Le *grand Old man* est le chef de l'école moderne, plus effacée, mais peut-être plus solide, en tous cas beaucoup plus *pratique*, et ce mot exprime de mieux en mieux l'idéal britannique. L'un fut un diplomate entrant et indiscret; sa politique, noble dans son but, n'était rien moins que scrupuleuse dans ses moyens, et jamais la doctrine du « chacun pour soi et Dieu pour *moi* » ne fut pratiquée sur une plus vaste échelle et plus effrontément. L'autre est surtout un homme d'intérieur, une île, comme son pays; sectateur de la souveraineté populaire, l'opinion est son dieu; il la sert fidèlement, cherchant à prévenir ses moindres désirs et lui obéissant avec la franchise d'une girouette secouée par le vent. Palmerston résultait de Waterloo : on sentait en lui le ministre d'un peuple qui, après avoir coalisé l'Europe contre un ennemi trop puissant et avoir lutté sans repos ni trêve, l'avait abattu. Gladstone résulte d'un déplacement du niveau social; il personnifie la guerre et la diplomatie reléguées au second plan, les questions commerciales et économiques prenant le dessus, l'opinion toute-puissante et régnant sans conteste. Il y a loin de l'un à l'autre, loin de la guerre de l'opium au *Home rule bill*. C'est là qu'il convient de placer le chef de la ligue de Manchester. Richard Cobden n'atteindra pas à la notoriété d'un Palmerston ou d'un Gladstone : pourtant son œuvre a une ampleur et une unité que l'on chercherait en vain dans les carrières des deux ministres : elle a consisté dans la diffusion et le triomphe peut-être momentané, mais complet, d'une idée dont la portée fut immense. Cet incomparable essor du travail humain, ces richesses formidables, ces navires qui sillonnent les océans, ces railways qui ébranlent le sol britannique, tout cela est plus ou moins son œuvre, et cette œuvre est grandiose. Elle a débordé au dehors, et le principe né de la ligue de Manchester a dominé en Europe; rien ne nous autorise à reprendre ici l'interminable querelle des libres-échangistes et des protection-

nistes. Nous constatons un fait; voilà tout; ce fait montre Cobden servant de trait d'union entre la première et la dernière partie de l'ère actuelle, entre les deux hommes dont le parallèle est si plein de contrastes; il a accompli ou provoqué l'évolution, et indirectement il est le père de l'école à laquelle appartient Gladstone, l'école des classes laborieuses et des penchants humanitaires.

Pourquoi accoler le nom de David Livingstone à ceux de trois de ses concitoyens avec lesquels il présente si peu d'analogie? Sa vie ne s'est-elle pas écoulée loin de sa patrie? n'a-t-elle pas été perdue pour le monde?... Je l'ai placé là parce qu'il est le type le plus parfait et le plus héroïque de ces pionniers de la civilisation comme l'Angleterre en a tant produit; il représente l'expansion de cette race si féconde; il fut de ces *hardis* qui s'en vont à la conquête de l'univers comme nous nous rendons à nos affaires quotidiennes; la majorité de ceux-là, il est vrai, obéit à un instinct matériel, mercantile, tandis que lui et les citoyens d'élite qui ont suivi son exemple ont été mus par la passion religieuse ou scientifique : mais cette distinction m'amène à faire entrer dans le cadre de cette étude l'Église qui a le droit d'y paraître.

Et puis ces quatre hommes ne se complètent-ils pas l'un l'autre pour former un échantillon bien vivant et bien complet du caractère anglo-saxon? Chez Palmerston, il y a l'égoïsme national le plus intense, doublé parfois d'une pointe d'hypocrisie, de *cant;* Cobden a la ténacité dans l'idée, l'activité dans la réalisation; Livingstone, la fierté farouche de l'homme qui se suffit à lui-même, ne demande rien à personne, ne permet à aucun obstacle de l'arrêter; figure étrange et grandiose qui force le respect. Et Gladstone, c'est le patron du *pratique*, l'entrepreneur de confortable pour les peuples!

Transformation politique et religieuse, expansion extraordinaire de la race, progrès matériel immense et marche en avant de la démocratie, voilà ce qu'ils représentent, et c'est le bilan du règne.

IV

Dans le gouvernement anglais tel qu'il s'est dessiné depuis 1688, la monarchie n'était qu'en apparence et la démocratie en théorie; c'étaient les éléments aristocratiques qui dominaient. Méritait-il le nom de parlementaire? On l'a très justement désigné de la sorte en un temps où le seul fait d'avoir une tribune et des députés pour y parler constituait une singularité sous laquelle on groupait tout ce qui n'était pas pouvoir absolu. Mais le parlementarisme britannique présente des caractères très particuliers. Sous une royauté

plus ou moins privée de tous moyens d'ingérence se trouvait, se trouve encore un pouvoir très fort auquel tout converge et dont on ne craint rien parce qu'il n'est pas immuable et que sa chute peut être poursuivie légalement. Ce pouvoir est celui du Premier, c'est-à-dire de l'homme qui a mené son parti au combat comme un général ses milices, et se trouve, au jour de la victoire, désigné pour en recueillir les fruits, désigné au choix du souverain, de telle façon que celui-ci ne peut, en fait, s'adresser à un autre. Ce mot de Premier, sous lequel, par habitude, les Anglais désignent les chefs des cabinets européens, n'a de sens que chez eux : les autres peuples n'ont eu des Premiers que très accidentellement et, en France, Casimir Périer semble le seul pour la mémoire duquel on puisse revendiquer ce titre.

Encore Casimir Périer avait-il un conseil à consulter : le Premier anglais n'a pas toujours cette peine; son ministère est un ensemble d'environ cinquante personnes parmi lesquelles il ne réunit que celles qu'il lui plaît de réunir; tel a été jusqu'ici ce sous-chef d'État, tout-puissant, mais électif et mobile, sous un chef d'État sans action, mais héréditaire et immuable : les causes de cette grande puissance, il faut les chercher dans l'organisation du ministère et dans celle des partis.

La première est très complexe; ce doit être un casse-tête de distribuer les portefeuilles; leurs dimensions et leur importance varient sans cesse; il y en a d'honoraires et il y en a d'actifs; les uns sont en chagrin politique et les autres en veau administratif; tous sortent de la monumentale serviette du Premier; à lui de désigner des fonctionnaires de toutes sortes; le lord du sceau privé, le chancelier du duché de Lancastre, les sous-secrétaires d'État parlementaires, les grands dignitaires de la couronne, le grand écuyer, le lord chambellan, et même la Maîtresse du Palais; à lui de choisir ceux qui feront ou ne feront pas partie du *cabinet;* dans la formation de cette importante catégorie, il peut laisser de côté, comme cela s'est fait parfois, les titulaires du *Board of Trade* ou de l'instruction publique, pour y appeler ceux qui n'ont que des titres et pas de charges; par là il est libre de s'adjoindre un homme d'Etat éminent sans lui imposer la charge d'une lourde administration; libre aussi de s'assurer le concours de quelque excellent administrateur sans le forcer à s'occuper de politique; enfin il peut appeler à lui un homme d'un autre parti que le sien, ce qui ne pourrait se faire si l'on devait donner à cet adversaire une place au conseil.

Tel est le gouvernement dont l'Europe a admiré le fonctionnement si régulier, la marche sûre, les alternatives sans secousses; deux

grands partis étaient en présence, hiérarchiquement organisés et groupés derrière un programme nettement défini; l'opposition contrôlait, mais la menace perpétuelle du pouvoir et de ses responsabilités, la crainte d'hériter d'une situation par trop embarrassée, calmaient ses attaques et atténuaient, dans la lutte, ce qu'il aurait pu y avoir de violent et de passionné.

Aujourd'hui la situation a changé : il y a des *whigs* et des *tories;* il y en aura toujours, et nous pourrons bien les voir de nouveau se partager, sur une autre base et d'autres principes, la Chambre des Communes; mais, pour le moment, ils n'y sont pas seuls; les Irlandais non seulement ont introduit à Westminster un élément différent, mais ils sont parvenus à semer la division dans les rangs parlementaires, et la reine, se trouvant appelée à choisir entre deux chefs de groupes issus du même parti, a pu hésiter entre lord Hartington et M. Gladstone; cela ne s'était jamais vu.

De ce fait ne peut manquer de résulter une diminution dans le prestige et l'autorité dont a toujours joui le Premier; on le voit déjà dans l'attitude du Parlement vis-à-vis de lord Salisbury, qui n'a le maintien ni d'un Beaconsfield ou d'un Robert Peel, ni même de son prédécesseur. Cela fait prévoir, pour un avenir peu éloigné, des modifications dans l'organisation ministérielle; la disparition de ces éléments multiples et encombrants, la suppression de ce qui est purement honorifique ou théorique, et la formation d'un conseil régulier dont le Premier ne serait plus que le président : ce jour-là la Chambre des communes sortirait franchement (elle tend à le faire déjà) de son rôle de contrôleuse et pénétrerait plus avant dans le gouvernement.

Durant la seconde partie de ce règne, la Chambre des lords a décliné : elle s'est effacée graduellement, une certaine apathie somnolente s'est emparée d'elle; sa voix a, par instants, cessé de se faire entendre; en tous cas, elle n'est plus prépondérante. Divers plans de réforme ont été agités au sein de cette assemblée dont la base n'est plus en rapport avec les changements accomplis. Il est possible qu'elle disparaisse complètement pour se voir remplacer par une assemblée d'un tout autre caractère, mais qui, après tout, reprendrait et continuerait les nobles traditions de celle-ci; je veux parler d'un Sénat impérial où siégeraient les représentants de toutes les parties de l'empire britannique... Qui vivra, verra.

L'Angleterre n'a pas le suffrage universel; il est même douteux qu'elle l'ait jamais, au moins avec les conditions d'âge et de domicile singulièrement larges que nous avons en France; mais elle s'en est rapprochée. En 1867 et en 1885, deux importantes réformes

ont été accomplies et deux étapes franchies; on a d'abord augmenté le nombre des électeurs en abaissant le taux du cens, puis peu à peu on a substitué à la représentation des communautés la représentation des individus. Une transformation analogue et parallèle a eu lieu parmi les élus : Alors que la très fantaisiste et injuste répartition des sièges électoraux donnait à d'infimes bourgades le droit de nommer deux députés quand de grandes villes, d'origine plus récente, n'en nommaient pas du tout, les lords se servaient de ces bourgs pour y faire élire leurs fils et de jeunes protégés de talent qu'ils triaient aussi soigneusement que leurs chevaux de course. Sur les bancs de la Chambre des communes, il n'y avait alors que de la graine de lords. Les circonstances actuelles sont bien différentes; le commerce et l'industrie s'y sont fait, ainsi que le journalisme, une place considérable, en attendant que le premier représentant des masses ouvrières, ouvrier lui-même, vienne s'y asseoir à son tour.

Mais chez les électeurs comme chez les élus se maintient cet esprit politique si profond, et dont on ne peut sans admiration considérer les effets. Comme il n'y a pas trace d'altération sur ce point dans le caractère national, on peut croire que le sentiment qui les portait, hier encore, lors de la chute de Khartoum, à s'unir devant le péril commun, les gardera comme par le passé des solutions hâtées, des enthousiasmes irréfléchis et des remèdes violents.

Un penchant marqué, mais très lent, vers la centralisation, ne peut passer inaperçu; on l'a maintes fois signalé depuis qu'il a commencé à se manifester; il semble que ces mille toiles d'araignée qui figurent l'Angleterre prennent un aspect nouveau; on voit les fils qui les relient entre elles s'épaissir peu à peu, puis converger vers un centre général; l'*Etat*, quantité négligeable jusqu'ici, devient un personnage; beaucoup s'inquiètent de ces tendances; ils peuvent, pour se rassurer, considérer la lenteur extrême avec laquelle les nouveautés s'infiltrent dans ce terrain élastique et compacte. Et quand on marche si lentement, on ne risque pas de ne plus pouvoir s'arrêter.

Tel est, intérieurement, l'état des choses : à l'extérieur, il n'y a plus rien de ce que l'Europe était habituée à voir : beaucoup de décousu, un souci très visible des intérêts du pays, mais des intérêts immédiats; point de grands horizons, d'influences durables!... Les alliances, qui, pendant tout ce règne, furent très momentanées, très spéciales, paraissent ne plus même exister. L'Angleterre vit sur elle-même, non point retirée dans sa coquille, mais vaquant à travers le monde à une infinité d'occupations éparpillées à la surface du globe; elle est partout et nulle part. Sur les bords de la Méditerranée, comme au centre de l'Asie, elle se recueille. Diplomati-

quement, elle n'a pris contre sa redoutable rivale aucune précaution; on la dirait peu convaincue de la nécessité de se défendre, comme de l'utilité d'une politique de protection à l'égard du vieux bonhomme ottoman... Le *Foreign Office* pense peut-être qu'il n'y a pas besoin de fortifier Constantinople pour empêcher les Russes d'y entrer. C'est tout cela qu'il pèse dans sa balance et il met en pratique la maxime sage : « Dans le doute, abstiens-toi! » Mais cette situation anormale n'est que transitoire; il n'appartient à aucune des grandes puissances européennes de s'isoler de l'Europe, et si l'Angleterre le peut mieux que les autres, ce n'est encore qu'une éclipse momentanée, favorisée par le hasard.

V

« Il est incontestable, écrivait Montalembert en 1856, qu'une renaissance religieuse a eu lieu en Angleterre, chez les anglicans comme chez les catholiques, depuis les premières années de ce siècle. Ç'a été en même temps une renaissance de la foi et une renaissance des mœurs chrétiennes. La moralité générale de la société anglaise s'est incontestablement améliorée pendant cette période. Quiconque a connu les mœurs et les habitudes des classes supérieures vers la fin du règne de Georges III ne peut manquer d'être frappé de ce changement. »

Quelques conquêtes de la libre pensée, une ou deux déclarations d'athéisme faites en haut lieu ont été considérées comme marquant le terme de la renaissance indiquée par Montalembert; on a vu là des fissures dans le respect unanimement témoigné par les Anglais à tout ce qui est religion. La vie des peuples se passe à osciller entre deux extrêmes, et il se peut qu'un avenir moins favorable soit réservé au christianisme; mais nous n'y touchons pas : le changement qui s'est opéré est d'une toute autre nature.

Lorsque Henri VIII, sans verser en rien dans les doctrines protestantes, s'érigea en chef d'Église, il n'avait d'autre pensée que de faire une union étroite entre « le trône et l'autel », afin de fortifier l'un par l'autre. C'est cette œuvre-là qui périclite aujourd'hui; le trône et l'autel vont divorcer. De là à une diminution dans la foi ou dans le nombre des fidèles des diverses confessions, il y a loin. C'est au contraire parce que le nombre des dissidents augmente sans cesse qu'on réclame la suppression de la religion d'État; de même qu'il a paru choquant de faire payer aux Irlandais catholiques les frais du culte protestant, de même il semble injuste d'imposer, à

tant de dissidents qui ont une part dans le gouvernement du pays ou occupent de grandes fonctions, un rite officiel qui n'est pas le leur : ce sont là les délicatesses de l'esprit de tolérance qui a fait tant de progrès pendant le règne de Victoria. Le réforme de 1860 ne compte-t-elle pas parmi les actes les plus importants et les plus honorables de ce règne?

Le terme de *séparation* qui répond à un état de choses qu'en France, on se représente aisément, n'a évidemment pas la même portée en Angleterre. La religion que professe la cour, dont le souverain est le chef, et qui reste, en définitive, celle de la grande majorité des sujets, ne peut, dans un pays que le scepticisme n'a pas envahi, perdre tout caractère officiel. C'est une question d'impôts ; on modifiera le système des taxes afin que les charges de l'entretien du culte soient également et justement réparties entre les fidèles; on supprimera les cérémonies publiques ou plutôt l'on suivra l'exemple des États-Unis, où le président, à l'ouverture des Chambres, demande la « prière de toutes les églises » — cette prière que repoussait Victor Hugo mourant.

Ce sont sans doute les catholiques qui gagneront le plus au change; d'ailleurs, le magnifique éclat qui environne le Saint-Siège a déjà attiré l'attention du gouvernement anglais, et un nonce pourrait bien s'installer prochainement à Londres; cela favorisera leur essor. Des conversions marquantes viennent sans cesse ajouter à leur nombre; ils étaient 143 000 en 1836, ils sont plus de 2 millions maintenant; ce qui les distingue, c'est l'énergie et l'ampleur de leur foi, un zèle que rien n'arrête, les plus hautes vertus modestement pratiquées et rien de l'étroitesse que les néophytes affichent trop souvent dans les pays où la rivalité n'exerce pas sur les âmes une salutaire influence. Reconnaissants de la bienveillance qui leur est témoignée et des honneurs qu'on rend à leurs évêques, ils sont d'excellents patriotes; et en maints endroits, on peut constater la concorde établie entre les deux clergés sur la base d'une estime et d'une tolérance réciproques.

L'Église d'Angleterre, elle, ne peut que perdre à la séparation; ce sera une atteinte à son prestige; mais il n'y a rien en elle qui sente la décrépitude et la décadence; elle a réalisé d'importants progrès, sa propagande ne s'est pas ralentie, les congrès ecclésiastiques et diocésains ont été multipliés; des écoles de théologie et des confréries de diaconesses ont été fondées; deux grandes sociétés recueillent annuellement pour les missions 100 000 et 200 000 livres, alors qu'elles n'en recevaient pas le tiers en 1837. On remarque seulement qu'un esprit méthodique et un peu exclusif a inspiré ce qu'on nomme le « ritualisme », qui emprunte aux catholiques beau-

coup des caractères de leur dévotion et accorde surtout une grande importance à la confession et aux sacrements [1].

En résumé, si l'opinion tolère aujourd'hui que la libre pensée s'affiche au dehors et si l'athéisme n'inspire plus tout à fait autant de dégoût qu'il y a vingt ans, c'est, je le répète, par suite des progrès, des exagérations même, de l'esprit de tolérance et de liberté ; mais tout ce qui touche à Dieu, et aux différents cultes par lesquels on l'honore, demeure digne de tout respect, et à la faculté d'être indifférent ou incroyant n'est pas jointe celle d'être irrespectueux : cela viendra-t-il? C'est là une hypothèse dont rien n'autorise encore à prévoir la réalisation.

VI

Pour que le centre de gravité social du Royaume-Uni se déplaçât, aucun cataclysme n'a été nécessaire. A première vue, on s'imagine parfois que ce cataclysme est encore à venir et n'en sera que plus terrible pour s'être fait longtemps attendre. C'est une erreur. A quoi bon un effort violent quand la révolution s'opère d'elle-même avec une pacifique lenteur; il n'y aura pas de lutte contre les classes privilégiées par la raison qu'il n'y a point de classes privilégiées. L'aristocratie, qui a joué dans le gouvernement de ce pays un rôle si capital et si peu discuté jusqu'ici, a eu deux caractères très spéciaux qui expliquent l'absence de haine et d'antagonisme entre elle et les classes inférieures. Ceux qui la composent sont peu nombreux : ils jouissent de fonctions héréditaires à l'aide desquelles ils ont exercé une influence considérable ; il n'y a pas là de classe, mais un noyau d'individus investis d'une charge politique et ayant mérité, par les services qu'ils ont rendus et la conduite qu'ils ont tenue, le respect de leurs concitoyens. Leur noblesse est attachée à leur charge si complètement, qu'il paraît difficile de concevoir l'une sans l'autre et subsistant après que l'autre aurait disparu. En second lieu, c'est un fait que jamais en Angleterre les privilèges des seigneurs ne se sont traduits par une exemption d'impôts; en fait, ils n'ont que des prérogatives politiques et honorifiques.

A côté de la noblesse (*nobility*), il y a cette *gentry* qui est bien aussi une aristocratie; elle comprend les propriétaires fonciers, au

[1] M. Le Play a cité, dans sa *Constitution de l'Angleterre*, un acte du 10 juillet 1873, qui a pour objet d'établir plus d'uniformité dans les prières et cérémonies de l'Eglise.

type déjà légendaire, entre les mains desquels a reposé toute la direction locale du comté. Mais ceux-là non plus ne sont pas en butte aux haines jalouses de leurs inférieurs; c'est d'abord qu'ils n'ont cessé de remplir en conscience leur rôle « d'autorités sociales », et puis qu'ils ne constituent pas une catégorie fermée; ce n'est pas le nom qui y donne accès, c'est l'éducation, c'est cette *gentlemanly conduct* dont l'équivalent est difficile à silhouetter en France avec une pareille netteté. Quand on a dit d'un homme qu'il est un « gentleman » et que cela est admis, fût-il parti des derniers rangs de la société, il est considéré. Qu'on me permette une anecdote que je crois inédite autant qu'authentique : Le fils d'un restaurateur fameux de Londres s'est élevé par son mérite au commandement d'un régiment, et le prince de Galles ne dédaigne pas de lui témoigner sa sympathie. Un jour, dans un des grands clubs, un personnage, pour l'honneur duquel j'invoquerai les circonstances atténuantes de libations trop généreuses, l'interpella en lui demandant pourquoi son père étant « dans la cuisine », il n'y était pas lui-même? Le colonel riposta flegmatiquement : « Votre père était un gentleman, n'est-ce pas? Eh bien! pourquoi n'en êtes-vous pas un? »

Dans l'organisation d'une société où une haute classe accessible aux hommes de talent et de travail entoure une noblesse peu nombreuse et non privilégiée, on conçoit que rien ne fasse naître des envies haineuses et des instincts mauvais; pas d'antagonisme de ce côté. L'antagonisme existe pourtant, mais c'est contre l'argent qu'il s'exerce. L'éternelle querelle de ceux qui ont et de ceux qui n'ont pas est aussi vieille que le monde; elle paraît s'apaiser par instants, mais renaît périodiquement et dans un temps où les fortunes sont immenses, où les richesses s'accumulent, il n'est pas surprenant que les déshérités, les misérables, fassent une guerre plus acharnée, plus vive, plus serrée; le but poursuivi, c'est l'utopie terrible sur laquelle la lumière changeante de ce monde jette parfois un reflet de justice : c'est le socialisme.

On a dit que rien n'égalait l'horreur de la misère, en Angleterre, parce qu'elle y était dégradante et vicieuse. L'ivrognerie dévore l'ouvrier anglais, et son action s'exerce sur lui d'une manière particulièrement nuisible et destructive; elle le rapproche de la bête et le plonge dans un abîme dont il s'échappe bien rarement. Son absence de prévoyance l'expose d'ailleurs à subir plus complètement l'esclavage; le vice le guette, s'empare de lui et, après lui avoir procuré l'oubli, l'étourdissement qu'il recherche, le tue en l'épuisant peu à peu.

L'action des innombrables sociétés de tempérance qui prônent

un remède énergique, — s'abstenir de *toute espèce* de liqueurs, — n'a pas été inutile; mais l'effet s'est produit principalement dans les rangs de la petite bourgeoisie, car le fléau n'atteignait pas seulement les ouvriers; sur ceux-ci, en revanche, on n'a pas eu de prise.

Nul pays, — cela est vrai, — où la misère soit plus profonde; mais aussi nul pays où les remèdes aient été plus énergiquement préparés et appliqués; les institutions charitables couvrent le pays; des sommes énormes sont annuellement dépensées pour les pauvres; mais parfois le mal augmente dans une plus grande proportion ou trop rapidement. Il y a 20 853 logements salubres à Londres contenant plus de 100 000 âmes; qu'est-ce cela dans une ville qui s'accroît de 70 000 habitants par année?

On conçoit que les embarras d'une pareille situation préoccupent les hommes d'État; c'est sur de tels problèmes que se concentre l'attention publique détournée de ces événements extérieurs qui la captivaient naguère. Les progrès matériels accomplis ont eu ce résultat de donner aux ouvriers une prépondérance numérique colossale; leur position est, nous venons de le dire, exceptionnellement mauvaise; adviennent la guerre ou la famine, que se passera-t-il?... car il faut bien qu'ils vivent! On le voit, la difficulté avec laquelle tous les peuples européens se trouvent aux prises a atteint ici une intensité terrible et a déterminé un grand courant démocratique qui s'infléchit, de plus en plus, vers les classes laborieuses; ce n'est pas l'antagonisme social qui l'a fait naître; ce n'est pas cette passion égalitaire si répandue en France qui a surexcité les esprits; non, c'est l'obligation absolue de régler la question ouvrière. Tel est le démocratisme anglais.

Pour être complet, il faut au moins signaler ici l'œuvre financière la plus démocratique du siècle, l'*income tax*, cet impôt à cinq branches qui frappe sur les sources de produit. Il contient un impôt foncier, un impôt sur les fermages, c'est-à-dire sur les revenus issus d'un bail, un impôt sur la rente, puis deux impôts sur les revenus provenant de l'exercice de professions ou de traitements fournis par l'État. Quand les revenus furent exemptés de l'*income tax*, ce ne fut pas pour obéir à une préoccupation démocratique, mais bien pour rendre plus aisée la tâche des percepteurs. Aujourd'hui que la démocratie a gagné du terrain, on se demande s'il ne convient pas, en réformant l'*income tax*, de le faire servir à corriger la répartition des richesses, à soulager les uns pour surimposer les autres? C'est la question que se posent partout les démocrates dont l'égalité a été le but tant qu'ils ont été opprimés, mais qui, victorieux maintenant, prétendent opprimer à leur tour et faire de l'inégalité par en dessous.

Est-ce par là que le socialisme entrera en scène? Quelles que soient les forces dont il dispose et les craintes qu'il inspire, ce nouveau Catilina n'est pas encore aux portes de Londres; pour réaliser le socialisme par l'impôt, il faut un État très centralisé, puissant et pénétrant. L'Angleterre, malgré la tendance signalée plus haut, est bien loin de remplir ces conditions; il faudrait d'abord tuer le *self-government*, paralyser cette initiative merveilleuse, ce ressort admirable, qui font des services d'État de vrais objets de luxe, tellement les citoyens sont aptes à se diriger eux-mêmes avec sagesse et prudence. Voilà pourquoi le socialisme n'est pas près de triompher; dans ses rangs, on remarque pourtant des hommes intelligents, une belle discipline, une habile modération, au moins quant aux formes; ce qui caractérise le parti, c'est qu'il ne vise qu'au pratique et ne compte pas de doctrinaires; les théories allemandes n'y trouvent pas d'écho.

La démocratie est un objet d'exportation; et dans les colonies, où aucune tradition aristocratique, aucun lien monarchique, ne lui peuvent servir de digue, elle s'étale et se développe en toute liberté; les Européens ont peine à se faire aux idées étrangement avancées de certains gouvernements australiens et de tous ces jeunes Etats qu'un lien plus étroit va peut-être bientôt rattacher à la mère patrie, et qui, en ce cas, réagiront sur elle et lui feront partager les principes nouveaux sur lesquels s'est fondée leur prospérité.

VII

Il nous faut maintenant atteindre le sommet de l'édifice pour embrasser un horizon plus étendu et contempler d'ensemble tous les points du globe sur lesquels les Anglais ont planté leur drapeau : Empire immense dont ils ont le droit d'être fiers! Il compte soixante-cinq îles et territoires dont la superficie totale dépasse celle de « toutes les Russies », quelque vaste que soit le patrimoine des tzars.

L'ère Victorienne marque un pas gigantesque dans la prospérité des colonies : de 1837 à 1887, le chiffre de leur population a juste doublé, passant de 126 millions à 252 millions d'habitants; et malgré que l'Angleterre ait sans cesse fourni des colons, sans cesse fait expatrier ses fils, le nombre de ses habitants a aussi augmenté de 11 millions.

Voici la liste, — avec la superficie en chiffres ronds, — des prin-

cipales possessions dont la date d'annexion est comprise entre 1837 et 1887 :

Aden (mer Rouge).	65
Territoire des Bassoutos (Afrique australe).	10 000
Chypre.	4 000
Iles Falkland (détroit de Magellan). . .	5 000
Iles Fidji (Polynésie).	8 000
Gambie.	20
Hong-Kong.	32
Burmah (annexé à l'Inde) ensemble. . .	1 452 375
Labouan (près Bornéo).	30
Territoire de Lagos (Afrique équatoriale).	73
Nouvelle-Guinée.	100 000
Nouvelle-Zélande.	105 000
Nord-Bornéo.	26 000
Périm (mer Rouge).	7
Queensland.	668 000
Victoria.	88 000
West-Australia.	1 059 000

Dans l'espace de ces cinquante années, le commerce des colonies est devenu huit fois plus fort (de 54 à 434 millions de livres) ; celui de l'Angleterre a quadruplé et celui de tout l'empire, considéré dans son ensemble, a quintuplé : le chiffre total qui le représente est de 26 977 683 325 francs.

Les revenus publics des colonies ont quintuplé et ceux de l'Angleterre ont doublé. Quant aux chemins de fer, il en avait en 1837, 1500 milles en exploitation en Angleterre, et les colonies n'en possédaient pas. Il y en a aujourd'hui 19 millions en Angleterre et 32 millions dans les colonies. Tel est cet empire qui produit, dans les meilleures conditions climatériques, tout ce qui est nécessaire à la vie, tout ce dont le monde a besoin, tout ce qui répond aux exigences de la civilisation ; il ne représente pas les efforts d'un État conquérant, mais d'une race puissante : c'est l'initiative individuelle qui l'a formé. Sur toute son étendue règne la prospérité matérielle : l'Irlande seule fait tache dans le tableau ; c'est le seul pays dont la population décroît sans cesse, dont les ressources vont toujours s'affaiblissant et qui se sépare de plus en plus d'un corps si vivant et si plein de sève.

Instruits par l'expérience de la fin du siècle dernier, les Anglais se prêteront-ils, bénévolement cette fois, à une émancipation qui est dans l'ordre naturel des choses? Desserreront-ils eux-mêmes les liens qui retiennent les colonies à la métropole, liens bien frêles en

apparence, puisqu'ils se réduisent parfois à la seule présence d'un gouverneur, qui ne cherche même pas à lutter contre la prépondérance des parlements locaux? Il s'est fait à cet égard un tel changement dans l'état des esprits, qu'à l'étranger on n'a pu encore s'en rendre compte et que l'on vit sur d'anciennes impressions. Pendant une grande partie du règne de Victoria, ç'a été l'opinion courante que les colonies étaient des États indépendants voués à l'émancipation fatale; non seulement on s'y résignait, mais on s'en félicitait, le maintien de l'union devant, disait-on, grever la mère patrie de charges trop lourdes. Puis la réaction est venue; un rapprochement mystérieux s'est fait à travers les océans, et, chose curieuse, ce sont les colonies qui ont témoigné le désir de s'unir plus intimement à la mère patrie. Une ligue s'est fondée (novembre 1884) : elle a à sa tête un homme éminent, grand seigneur et profond politique, lord Roseberry; ses progrès sont gigantesques : elle a des affiliés partout où flotte le drapeau anglais. A Québec, à Melbourne, au Cap, ses comités sont au complet, et les noms des personnages les plus considérables, ministres, évêques, grands propriétaires, figurent sur les listes. Sous son influence, un grand courant fédéraliste se dessine; et en ce moment même, une conférence, composée des représentants de toutes les contrées impériales, se réunit à Londres pour préparer l'examen approfondi de la question. Au point de vue militaire, l'avantage serait pour les colonies, pour l'Australie notamment où les gouvernements sont laissés à leurs propres ressources en ce qui concerne la défense de leurs côtes. Au point de vue économique, ce serait un vrai bouleversement; et au point de vue politique, un spectacle étrange. La vieille métropole perdrait sa suprématie; elle descendrait au niveau de ses associées, et plus que jamais l'Océan serait anglais.

Hausser les épaules, en prononçant le mot d'utopie, est un procédé permis quand on se trouve en présence d'une idée non réalisée, mais quand un projet a déjà reçu un commencement d'exécution, il faut au moins le discuter. Or c'est bien un commencement d'exécution, c'est même un succès inespéré que le mouvement, chaque jour croissant, auquel l'*Imperial Federation league* a donné naissance : pour moi, si j'étais Anglais, je verrais dans la réalisation de ce vaste plan le salut de mon pays et je m'en féliciterais. Ce qui résulte en effet de la rapide promenade que nous venons de faire, c'est que l'horizon est chargé, non pas de ces nuées à l'aspect terrible qui roulent en masses les unes sur les autres et renferment l'orage dans leurs flancs, mais d'une longue bande grisâtre qui s'élève régulièrement et ne présente ni une interruption ni une fissure : c'est la représention de ces graves problèmes de l'ordre

économique et social qu'on ne peut éluder, qu'il faut absolument résoudre d'une manière ou d'une autre. A cela le fédéralisme peut apporter non seulement une puissante diversion, mais un salutaire remède. Entre les diverses parties de l'empire s'établira un niveau qui pourra assurer pour de longues années la stabilité à l'Angleterre. Des colonies ne sont, après tout, que des champs où se livre le *struggle for life* et où les hardis trouvent la fortune ; il n'y a là rien de stable, de définitif, de patriotique; tandis que des États confédérés, placés sur un même rang, s'influencent et se soutiennent les uns les autres.

Et puis est-ce que la loi du mouvement n'existe pas aussi pour les nations? On dit que les événements tournent toujours dans le même cercle ; cela est vrai parce que les hommes sont toujours des hommes, mais avec cela les peuples, comme de grands enfants, se fatiguent vite de ce qu'ils ont; il faut sans cesse les occuper avec un jouet nouveau. On doit craindre de les laisser s'observer, s'interroger, se tâter : le désœuvrement et le *statu quo* leur sont mauvais conseillers. Heureux donc les hommes d'État qui peuvent leur ouvrir une piste nouvelle qui n'est pas une impasse et ne mène pas à l'abîme! C'est, à mon avis, le cas de lord Roseberry qui, juste à l'instant psychologique où le besoin s'en faisait sentir, a montré aux Anglais une route séduisante et nouvelle.

VIII

Nous avons rempli notre tâche de spectateurs impartiaux; il nous sera bien permis à présent de donner un coup d'œil à nos intérêts et de voir comment ils ont été servis par nos voisins pendant ces cinquante années. L'examen n'aura rien de satisfaisant; c'est avec regret, mais avec une conviction profonde, que je le constate. Nous avons fait à l'alliance anglaise beaucoup de sacrifices en pure perte; elle n'a jamais existé pour nous! Il y eut bien certaine « entente cordiale » au temps de Louis-Philippe, et, sous le second empire, deux expéditions, l'une en Crimée, l'autre en Chine, faites de compagnie; c'est même là-dessus que l'on s'appuie pour crier à l'ingratitude des Anglais qui nous lâchèrent en 1870 comme en 1840. A leur point de vue, ils eurent parfaitement raison; pour les nations, c'est encore bien plus vrai que pour les individus, « charité bien ordonnée commence par soi-même ».

L'alliance anglo-française ne comporte que certains actes pour l'accomplissement desquels l'union se trouve nécessaire. C'est ce qui arriva, au lendemain de 1830, pour l'affaire de Belgique; nos principes d'alors nous commandaient de faire une Belgique libre,

comme ils nous commandaient de soutenir, en Espagne et en Portugal, la cause constitutionnelle contre l'absolutisme : ainsi pensait-on à Londres ; dès lors l'accord pouvait se faire. En 1854, à tort ou à raison, nous entrions momentanément dans la voie suivie traditionnellement par l'Angleterre vis-à-vis de l'empire ottoman et de la Russie. Quoi de plus naturel que de joindre nos forces pour frapper plus fort? Et en Chine enfin, nous avions tous deux à venger une insulte faite à nos couleurs : l'entente était indiquée. Mais cette alliance intime et durable, fondée sur des intérêts communs, sur des vues lointaines, sur une politique de tradition, — elle ne peut exister entre eux et nous, parce que nos intérêts et les leurs sont et resteront opposés. L'Allemagne est aujourd'hui un peuple à sève puissante ; elle commence à envoyer ses fils sur tous les rivages du globe terrestre ; mais ce n'est encore là qu'un début, et la marine est en enfance. De quelle nation l'Angleterre peut-elle être jalouse, si ce n'est de la France, qui a un bel empire colonial qu'elle tend à accroître sans cesse ; en Égypte, à Madagascar, aux Nouvelles-Hébrides, partout nous nous heurtons. Les Français ne savent pas coloniser ces régions ; leurs colonies sont un luxe pour l'entretien duquel ils payent ; mais ils les possèdent néanmoins, et c'est déjà trop au gré de rivaux qui se sentent de force à peupler le monde entier.

Souhaitons donc, avec l'auteur du *Journal d'un interprète en Chine*, « que désormais cette alliance soit l'union de deux égoïsmes nationaux et non d'un égoïsme calculateur et d'un désintéressement imprudent. Souhaitons que la France, si jamais les événements la condamnent à tirer encore les marrons du feu pour l'Angleterre, s'habitue à en manger la moitié et ne reste pas éternellement vouée au régime des épluchures et des coquilles ».

C'est parler sagement, car l'inimitié de la France et de l'Angleterre, si tenace dans le passé, subsiste encore sous forme d'une rivalité jalouse ; et jamais nous n'arriverons à former avec les fils d'Albion une de ces ententes comme le syndicat des trois empereurs, durable, sincère et fidèle. Mais la conscience de cette rivalité ne doit pas nous empêcher de rendre justice aux mérites de nos voisins et de prendre modèle sur eux ; et nous ne devons pas être aveugles au point de méconnaître la majesté du spectacle auquel en ce moment ils nous font assister ; ce jubilé est en vérité une représentation saisissante et grandiose.

1887 est une année féconde en pompes royales ; et qui contient deux anniversaires mémorables ; à Berlin et à Londres, l'Europe monarchique salue deux souverains arrivés au soir d'une longue carrière. Tous deux, ils ont vu s'accomplir de grandes choses ; les trônes sur lesquels ils s'étaient assis ont été surlevés ; leurs sceptres ont grandi

et leurs couronnes ont brillé d'un plus vif éclat, car tous deux ont revêtu la pourpre impériale. Ils ont donné l'exemple des hautes vertus domestiques et ils sont les chefs de deux puissants empires, en même temps qu'une nombreuse et belle postérité entoure leur vieillesse. Un mariage a mêlé leur sang; le fils de Guillaume et la fille de Victoria régneront ensemble sur l'Allemagne unifiée.

Mais, par ailleurs, que de contrastes! Peut-on vraiment les comparer? L'un, dans les armures de ses ancêtres, ferait noble figure; il est le fils d'un autre âge; son pouvoir lui vient de Dieu; l'épée n'a cessé de briller dans sa main. Elle, la Reine, elle tient sa couronne du libre suffrage d'un grand peuple; les armes ne lui forment pas un rempart; isolée et sans défense, son trône ne s'appuie que sur la raison de ses sujets. Il y a du Louis XIV chez Guillaume; Victoria n'a rien de Catherine la Grande ni de Marie-Thérèse. D'un côté c'est la force physique, et de l'autre, la force morale; à droite, l'autorité; à gauche, la liberté!... Lequel préférez-vous de l'empereur d'Allemagne ou de l'impératrice des Indes?

Pour moi, je ne le cache pas, c'est vers Londres que je regarde avec le plus de complaisance; le jubilé de la reine, n'est-ce pas la glorification de cette monarchie constitutionnelle tant décriée, qui a pourtant rendu tant et de si nobles services et reste le dernier mot de la civilisation politique, la plus haute conception du mélange de liberté et de prestige qui convient à une grande nation émancipée?

Elle a prouvé de quoi elle était capable; en cette crise d'effacement, nos souvenirs s'envolent vers les jours de gloire et de prospérité qu'elle nous a donnés; c'est elle qui, après des troubles sans nom, préside au relèvement de l'Espagne et de l'Italie; elle encore qui abrite le berceau des États nouveau-nés et rajeunit les vieilles monarchies. C'est elle qu'on a couronnée à Westminster le 28 juin 1838 : c'est elle qu'on va fêter de nouveau après cinquante années : elle, et son programme qui tient tout entier dans les trois mots d'une belle devise :

Dieu, — Patrie, — Liberté.

Pierre de Coubertin.

HONNÊTES GENS

ET LIVRES DÉSHONNÊTES

Les esprits chagrins, — et j'en connais qui n'ont pas eu besoin de lire Schopenhauer pour être pessimistes, — attribuent aux fautes des conservateurs une partie de nos misères et de nos humiliations présentes. Je crois bien, en effet, que, même sur ce point, nos amis ne sont pas à l'abri de tout reproche. Mais n'auraient-ils pas le droit de répondre que l'absurde maintien du suffrage universel, de plus en plus envenimé par la propagande démagogique et la politique jacobine, les a condamnés à une sorte d'impuissance? Car enfin, dans les conditions actuelles de gouvernement ou d'anarchie, les majorités règnent, tyrannisent, oppriment; et nous, devant le scrutin, tel qu'on l'accommode au despotisme des foules, nous sommes la minorité.

En est-il de même en littérature, dans le roman surtout dont les produits se multiplient d'une façon si effrayante, que l'on est tenté de se demander comment les *chefs-d'œuvre* du genre peuvent avoir tant d'éditions, alors que le chiffre des livres et des auteurs égale, ou peu s'en faut, celui des lecteurs et des acheteurs? Non, cent fois non! sur ce terrain, les conservateurs, s'ils voulaient s'entendre, auraient encore la majorité. On rencontre, par centaines, des prolétaires sans aveu, des vagabonds sans sou ni maille, de pauvres diables vivant aux dépens de la charité publique, dont le vote, les jours d'élection, a la même valeur que celui du duc de Broglie ou de M. Édouard Bocher. En revanche, j'ose affirmer que pas un paysan radical, pas un ouvrier socialiste, ne dépense 3 fr. 50 pour acheter le dernier roman de M. Zola ou de M. de Goncourt. Or je ne suppose pas que M. Charpentier et ses confrères imitent, en l'honneur de leurs romanciers favoris, l'abnégation généreuse de Mme d'Arlincourt, qui, dit-on, achetait en masse les éditions du *Solitaire* et d'*Ipsiboë*, retrouvées, vingt ans plus tard, dans un grenier. Il n'y a donc pas à se le dissimuler : les conservateurs, ou du moins, — ce qui n'est pas tout à fait la même chose, — ceux qui ont intérêt

à conserver, sont pour beaucoup dans le scandaleux succès de vente de ces ouvrages immondes dont la France à venir rougira pour nous, si toutefois la France actuelle mérite d'avoir un avenir.

Comment expliquer ce suicide moral des classes dirigeantes, qui finiront par ne plus savoir se diriger elle-mêmes? Si je faisais un sermon, je diviserais mes explications en quatre points, et je dirais : la Curiosité, le Vice, la Vanité, la Lâcheté, ou, si le mot vous semble trop gros, la Camaraderie.

C'est notre époque essentiellement byzantine qui a inauguré le règne de la Curiosité. Pour donner une si large place à cette fille adultérine de l'art, il a fallu que la société se désintéressât peu à peu de tout ce qui s'adresse aux nobles et actives facultés de l'homme. La curiosité est le désistement de l'intelligence, l'abdication de l'âme, la démission de la volonté. Elle suppose, chez ceux qui subissent son joug, l'ennui de penser, d'imaginer, d'agir, je ne sais quel vide que l'on remplit à l'aide de bric-à-brac et de chinoiseries. Si du moins ces ravages intérieurs s'arrêtaient aux bibelots! Mais, dans le monde des sentiments et des idées, c'est bien pire. Le beau, le vrai, le bien, ne sont pas curieux; ils triomphent au grand jour, en pleine lumière. Le clandestin leur répugne, comme une déchéance. Jamais on ne songera à traiter de curieux un chef-d'œuvre de Sophocle ou de Phidias, de Raphaël ou de Michel-Ange, de Racine ou de Molière, de Corneille ou de Bossuet. Cette épithète équivoque ressemblerait à une injure. Une génération blasée, en quête de sensations nouvelles que le voisin n'ait pas encore éprouvées, que l'on recherche et que l'on accepte, fallût-il les acheter au prix de tous les scrupules de la conscience, de toutes les délicatesses du goût, de toutes les habitudes de la bonne compagnie, voilà le public de la Curiosité. Les hommes du dix-septième siècle disaient de *Polyeucte* et de *Britannicus :* « Que c'est beau! » Les contemporains de Voltaire disaient de *Zadig* et du *Pauvre Diable :* « Comme c'est spirituel! — Les concitoyens de M. Zola disent de *Nana* et de *Pot-Bouille :* « Comme c'est curieux! »

Naturellement, les femmes (marquez-moi un bon point, je n'ai pas dit les filles d'Eve), forment l'état-major de la Curiosité. Leur éducation les y prépare. Elles sont généralement élevées au couvent et maintenues dans une ignorance, qui n'est pas toujours l'exact synonyme de l'innocence. Puis, par une brusque transition, elles passent du couvent dans le monde, du Sacré-Cœur dans les salons, des salons à la mode dans la chambre nuptiale. Surprise, éblouissement, étourdissement, vertige. Lisez au hasard les fantaisies gauloises de la *Vie parisienne.* Elles vous apprendront que le programme des jeunes mariées, immédiatement après le *lunch* et le

voyage de noces, est de faire avec leur mari le tour des petits théâtres. Vous comprenez que, lorsqu'une femme de vingt ans a été mise, pendant quinze jours, au régime des gaudrioles du Palais-Royal, des chansons à triple entente de Mmes Judic et Théo, et du répertoire ultra-décolleté des *Bouffes-Parisiens*, des *Nouveautés* ou des *Folies-Dramatiques*, son éducation est faite, refaite ou défaite. Si vous lui offriez, pour ses lectures, les romans dont se contentaient nos grand'mères, ces romans lui paraîtraient aussi fades qu'une tasse de camomille après un bol de punch à l'eau-de-vie. A présent les voies sont préparées ; il faut faire une étape de plus *dans le train;* il faut compléter cette instruction supplémentaire, que le théâtre laisse inachevée. C'est le roman naturaliste qui se charge de ce soin.

Est-ce à dire que cette femme, grisée de mauvaises lectures, cesse d'être une honnête femme et n'attende qu'une ocsasion pour faillir à ses devoirs? Non. C'est là encore un des contrastes que cette étrange société offre à l'observateur, au moraliste. En province surtout, et dans le Midi, nous assistons parfois à de singulières inconséquences. On m'a cité une grande dame, pieuse, presque dévote, qui suit les retraites, fréquente les sacrements, donne son avis sur les prédicateurs du carême, et qui, non contente d'acheter *Germinal*, *l'Œuvre*, *La Faustin*, *Chérie*, *Sapho*, *Bel-Ami*, etc., les fait relier à ses armes. Si ces armes remontent aux Croisades, il faut avouer qu'elles en descendent.

Non, elles ne manquent pas à leurs devoirs, ces patriciennes fourvoyées, à ceux du moins qui sauvegardent tant bien que mal leur dignité d'épouses et de mères. Mais combien d'autres devoirs dont elles n'ont plus l'air de se douter! Quand elles ont promené leur imagination à travers les cloaques, les bouges, les égouts, les foyers d'infection où se complaisent leurs romanciers favoris, que devient cette fraîcheur d'impression sans laquelle les tendresses conjugales, les joies maternelles, les affections de famille tombent en pourriture et en poussière? C'est dans l'eau pure et non dans l'eau croupie que l'on trempe les lis et les lilas, pour qu'ils ne se fanent pas trop vite. Songent-elles jamais, ces élégantes, ces privilégiées de la naissance et de la fortune, qu'il existe pour elles un autre devoir; encourager les rares écrivains qui résistent à la tentation du succès, à la contagion de l'exemple ; prélever sur leur superflu au profit des bons livres ; sacrifier, s'il le faut, un cheval de leur écurie ou une perle de leur collier pour qu'il ne soit pas dit que le romancier honnête meurt de faim, tandis que les orduriers et les pornographes font bâtir des hôtels, achètent des châteaux et roulent carrosse ; une fois leur curiosité satisfaite, se condamner, en

guise de pénitence, à un peu d'ennui pour lire les récits qu'elles peuvent poursuivre jusqu'au bout sans rougeur au front et nausées au cœur.

Mais que dis-je? un peu d'ennui? Sont-ils donc si amusants, ces romans où la grossièreté des détails, l'obscénité des peintures, la trivialité du langage, remplacent l'intérêt du sujet, l'analyse des caractères, l'esprit du dialogue, le tissu de l'intrigue, tous les dons de l'imagination et de l'invention? La lecture nous en est horriblement pénible, à nous qui, en bien et en mal, avons le sens émoussé par l'habitude et le métier, et qui, bon gré malgré, sommes forcés de nous renseigner sur les monstruosités de la littérature à la mode et les aberrations du goût public. Que doit-elle être, que devrait-elle être pour cette femme bien née et bien élevée, qui peut, hélas! par crânerie, bravade ou passion de *modernité*, émailler sa conversation de propos de corps de garde, de club ou de café-concert, mais qui ne peut pas rompre d'emblée avec tous ses instincts d'élégance, de culture morale et de propreté? Elle gronderait sa camériste si la moindre odeur suspecte se mêlait, dans son cabinet de toilette, aux produits les plus raffinés de la parfumerie la plus savante; et la voilà, trois heures durant, livrée à toutes les variétés de puanteur, aspirant une atmosphère asphyxiante! Elle se récrierait si un de ses habitués amenait à ses réceptions de *five-o'clock* quelque affreux bohême déguenillé, crotté, alcoolique, parlant l'argot des boulevards extérieurs; et la voilà qui, de gaîté de cœur, déroge, se déclasse, s'encanaille, fait connaissance intime avec un monde interlope, qui n'est pas même le demi-monde, et dont tous les personnages seraient sévèrement consignés à sa porte s'ils osaient s'y présenter. Est-ce tout? Pas encore. Si, dans ses rêveries de jeune fille ou ses déceptions de jeune femme, son imagination a parfois évoqué le Prince charmant, l'amant chevaleresque, héroïque, idéal, paré de toutes les séductions, doué de toutes les délicatesses qui pourraient, sinon excuser, au moins expliquer une faute, j'aime à croire, pour son honneur, qu'elle va être un peu dépaysée en présence de ces héros, de ces héroïnes que n'avaient prévus ni Richardson, ni Marivaux, ni Mme de la Fayette, ni lord Byron, ni Walter Scott, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni George Sand, ni Charles Nodier, ni Mérimée, ni Jules Sandeau. Dorante jure comme un charretier; Lovelace est pris de vin; don Juan porte une casquette à trois ponts. Sténio est *gâteux*. Silvio couche dans les carrières d'Amérique. Herman est sous le coup d'une combustion spontanée; Cœlio est mouchard; Octave tire le cordon. Nemours se débat dans un *collage* avec une hideuse mégère de cinquante ans; Clarisse est écaillère; Marianne est blanchisseuse; Araminte est marchande à la toilette; Rosalinde

se querelle à coups de poing avec Bernerette. Doña Julia lave les assiettes. Lélia est poissarde. Tous ces princes et princesses de la dynastie des Rougon et des Macquart figurent dans un cadre particulier où les objets matériels s'accordent avec les sentiments et le langage des acteurs. Les cloisons sentent le moisi. Les paillassons suintent sous les pieds humides. Le pavé est gras; les souliers de satin éculés pataugent dans la boue; les gants se salissent à la rampe des escaliers. Les laquais content fleurette aux servantes. Les bonnes passent leur temps à accoucher. De tous les *détritus* de la pudeur féminine et de la dignité humaine l'auteur fait un gros tas et il nous met le nez dessus.

Et quels tableaux! quels échantillons de la passion et de l'amour! Quels types de beauté d'après la formule naturaliste! — « Mathilde avait trente ans, la figure plate, ravagée de maigreur, avec des yeux de passion, aux paupières violâtres et meurtries. On racontait que les prêtres l'avaient mariée au petit Jabouille, un veuf dont l'herboristerie prospérait alors, grâce à la clientèle pieuse du quartier. La vérité était qu'on apercevait parfois des vagues ombres de soutane traversant le mystère de la boutique, embaumée par les aromates d'une odeur d'encens. Il y règnait une discrétion de cloître, une onction de sacristie, dans la vente des canules; et les dévotes qui entraient chuchotaient comme au confessionnal, glissaient des injecteurs au fond de leur sac, puis s'en allaient, les yeux baissés... Bien que Mathilde eût de la religion, la clientèle pieuse l'abandonnait peu à peu... Une senteur forte s'était répandue, la senteur des simples dont sa robe était imprégnée et qu'elle apportait dans sa chevelure grasse, défrisée; toujours le sucre fade des mauves, l'âpreté du sureau, l'amertume de la rhubarbe, mais surtout la flamme de la menthe poivrée, qui était comme son haleine propre (?), l'haleine chaude qu'elle soufflait au nez des hommes... Mathilde riait d'un rire aigu d'impudeur. Son rire avait montré les trous noirs de sa bouche, où manquaient plusieurs dents; et elle était ainsi laide à inquiéter, dévastée déjà, la peau cuite collée sur les os. » — J'ajoute, pour mémoire, que cette horrible Mathilde, qui sera plus tard mariée, dévote et dame de paroisse, vit, pour le moment, à l'état, non pas de concubinage, mais de promiscuité bestiale, avec une douzaine de boulevardiers et de rapins.

Ouvrez au hasard *l'Œuvre*, *Germinal*, *la Faustin*, *la Fille Elisa*, *la Joie de vivre*, *Pot-Bouille*, *Sapho*, *l'Assommoir*, etc., etc., sans compter les ouvrages illisibles des naturalistes à la suite; vous y rencontrerez, à chaque page, des peintures de ce genre, où l'auteur fait presque toujours coup double: les deux tiers en saletés de haut ragoût; l'autre tiers en impiétés de bas étage. On dirait que

les fécalités où il se démène ne lui paraîtraient pas suffisamment odorantes, s'il ne frottait ses grosses bottes contre les murs de l'église. Et maintenant, je reprends à partie la grande dame égarée en cette compagnie. Si un homme de son monde se permettait contre la religion, le clergé, les cérémonies de la semaine sainte, une allusion malicieuse, une légère épigramme, avec quelle vivacité elle le rappellerait aux convenances! Ici, elle se trouve en présence d'un voltairien de cabaret, qu'elle ne peut réduire au silence. Il la fait entrer dans une sacristie où le héros se querelle avec un vieux prêtre *sale comme un peigne* et *voleur comme une fruitière*. Il étale à ses yeux *les cadavéreuses nudités du catholicisme*. Il lui apprend que c'est fini, *qu'il n'en faut plus*, que *les enfants eux-mêmes se moquent désormais du paradis et de l'enfer du catéchisme*. De cette ignoble drôlesse, traînée par le chignon à travers toutes les brasseries de la rue des Martyrs, il fait une communiante (*sic*), qui a sa chaise à Notre-Dame de Lorette et donne le pain bénit. Que peut l'imprudente lectrice contre cette grêle de blasphèmes au rabais? Tout au plus, jeter le livre au feu. Qu'importe à l'auteur? C'est un exemplaire de plus, sorti de la librairie aux cent éditions.

A défaut de scrupules de conscience, notre patricienne a ou doit avoir des scrupules de coquetterie. Elle se révolterait contre son médecin s'il la soumettait à une hygiène capable de lui épaissir la taille, de lui échauffer le teint, de la menacer de couperose. Eh bien, qu'elle ne se fasse pas illusion. Il existe une couperose morale, d'autant plus dangereuse qu'elle est invisible. Quand notre duchesse ou notre marquise se sera acclimatée à cette collection de turpitudes et de laideurs, il lui en restera fatalement quelque chose; elle aura perdu ce qui faisait son charme et sa grâce, ce qui assurait son autorité dans son entourage, ce qui, dans notre société égalitaire et démocratique, est plus précieux encore qu'autrefois; car le signe de race est le seul privilège qui survive aux privilèges abolis. C'est quand tous les hommes sont égaux, qu'il sied d'être supérieur. C'est quand la parole est aux multitudes, que l'on aime à écouter l'élite.

Au surplus, le mal date de loin, et le règne du roman naturaliste n'a pas manqué de préludes. La Curiosité recrutait d'avance sa clientèle. N'était-ce pas un symptôme précurseur, cette manie des honnêtes femmes de s'informer des faits et gestes de nos courtisanes célèbres, de recueillir à leur sujet toutes sortes de documents, de connaître par leurs noms leurs couturiers et leurs amants, leurs modistes et leurs fournisseurs, parfois même de copier leur luxe criard, leurs élégances outrées, leurs toilettes tapageuses, leurs

allures cavalières; si bien que les mauvais plaisants les accusaient d'avoir la nostalgie de la boue et de n'être pas fâchées si, dans certaines occasions, Pénélope était prise pour Phryné et traitée comme telle? N'avons-nous pas vu, lorsqu'une de ces demoiselles tarifées à la Bourse des viveurs et des *gommeux* annonce bruyamment une vente, les déléguées du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré accourir en foule, évaluer les nippes, le mobilier et les bijoux, faire office de commissaires priseurs, s'initier aux secrets du boudoir et de l'alcôve, remonter aux sources de ces magnificences, et sourire, si, parmi les distributeurs de ces richesses mal acquises, on chuchotait à leur oreille le nom d'un de leurs parents ou de leurs amis? Pendant quelques heures, la vertu se familiarisait avec ses contraires. En pareil cas, c'est tout profit pour ses contraires, et tout maléfice pour elle. La Curiosité servait de trait d'union.

Ainsi s'effaçait de plus en plus la ligne de démarcation, sauvegarde de la famille, de l'honneur domestique, de toutes les pudeurs de la femme; curieuse avant d'être compromise, compromise souvent sans être coupable, incapable de faire le bien par cela même qu'elle côtoyait le mal; se donnant, sans tomber, la sensation de la chute. Cette situation fâcheuse a été encore aggravée par les rapports de la société polie avec le journalisme moderne, par la création ou l'invasion du *reportage*, par l'avènement de ces *courriéristes* en jupons, qui, ayant besoin de tout le monde, ne médisent de personne, mais dont les compliments sont pires que des calomnies, puisqu'elles placent sur la même ligne l'épouse irréprochable et la pécheresse, signalée aux rumeurs publiques par de scandaleuses aventures. Bizarres servitudes de la Curiosité! Des femmes riches à millions, portant les plus beaux noms de France, accueillent dans leurs salons des gens que leurs aïeules n'auraient pas reçus dans leurs antichambres; elles leurs permettent de monter leurs chevaux et de tutoyer leurs enfants; pourquoi? pour le triste plaisir de *se voir*, dans leur journal, sur la liste des célébrités féminines qui ont contribué à l'éclat d'une fête, assisté à une grande *première* de Dumas ou de Sardou, patronné une bonne œuvre ou quêté pour les inondés. Elles ne s'aperçoivent pas, ces affamées de publicité, que la publicité diminue celles qui n'en ont pas besoin pour grandir, que, pour les femmes de leur rang, l'excès de notoriété est un commencement de déchéance, et que le règne du papier fait tort à leurs parchemins. Elles refusent de remarquer que, si *leur* journaliste leur fait l'aumône d'une phrase, il prodigue une demi-colonne à la *cocotte* adoptée par le Jockey-Club ou à la comédienne aussi fameuse par ses équipées que par ses rôles.

Aussi, qu'arrive-t-il? Dans cette confusion des langues, dans cette ronde du sabbat menée par le démon de la Curiosité, essayez donc d'obtenir une audience pour la littérature chère aux aristocraties, pour le roman tel qu'on l'entendait jadis, qui n'était pas toujours sans danger, mais qui n'égarait et ne troublait les imaginations qu'en leur créant un idéal supérieur aux réalités de la vie! Notez que la démocratie ne lâche pas prise, qu'elle profite de tout, que tout ce pêle-mêle opère sous ses yeux comme les bandits de la Commune sous le regard des Prussiens, et qu'elle ne pouvait choisir un meilleur moment pour s'installer dans la littérature comme dans la politique. Le chevalier de Boufflers, relégué dans une ville de garnison, écrivait à sa mère : « Je suis fort bien ici; la bonne compagnie y est comme partout, mais la mauvaise est excellente. » Hélas! la bonne compagnie n'est plus comme partout, par la raison qu'elle ne sera bientôt plus nulle part. Complice de ses défaites, comparable à une muraille lézardée par un tremblement de terre et laissant pénétrer par ses fissures tout ce qui achève de la faire tomber en ruines, elle s'est abandonnée au roman naturaliste, parce que, aspirant à descendre dans ses mœurs, dans ses goûts, dans son langage, envahie par cette grossièreté que Sainte-Beuve redoutait dès le mois de mars 1848, inhabile à reconnaître les siens au milieu de cette cohue d'étrangers, d'intrus et d'ennemis, elle ne pouvait pas ne pas capituler dans le domaine littéraire, et se voyait forcée de préférer le piment au sel et le gros vin bleu au chambertin. Le chef de cette école, très avisé quand il s'agit de jouer de la réclame et d'achalander sa marchandise, savait bien ce qu'il faisait, lorsqu'il formulait ainsi son programme : « La république sera naturaliste, ou elle ne sera pas. » La république et le naturalisme! un couple admirablement assorti, un ménage modèle, tellement inséparable, que les deux conjoints, faits l'un pour l'autre, nécessaires l'un à l'autre, ne tarderont pas, je l'espère bien, à s'en aller ensemble.

II

Le Vice! Ici j'éprouve quelque embarras. *Incedo per ignes suppositos cineri doloso.* Je sais que, dans cette dernière station du carême, quelques prédicateurs éloquents, effrayés de la marée montante, ont énergiquement flétri la connivence entre les progrès du Vice et les mauvaises lectures. Mais la chaire chrétienne a seule le droit de toucher à ces plaies purulentes. Elle ressemble aux Sœurs de charité, dans les hôpitaux, qui restent pures, chastes et saintes en effleurant de leurs mains virginales le pansement d'un

affreux libertin, malade des suites d'une honteuse débauche. Désespérant de purifier ce qu'elle sanctifie, je me bornerai à indiquer ce qu'elle précise. — « Où cela s'arrêtera-t-il? » disait le R. P. de Ravignan, il y a près d'un demi-siècle. Lorsque l'illustre orateur de Notre-Dame prononçait ces paroles prophétiques, le Vice ne s'étalait pas encore au grand jour; la part du diable n'était pas encore la part du lion. A défaut de la vertu, on avait la décence. Les fredaines du roman, quoique bien émancipé déjà, n'allaient pas au-delà des inventions sataniques de Frédéric Soulié, des prouesses de d'Artagnan, des féeries de *Monte-Cristo*, des scélératesses de Vautrin, des roueries de Mme Marneffe, des intrigues d'Ursule Sécherin, des séductions sensuelles ds Cécily, de la lanterne magique des *Mystères de Paris* ou des *Mystères de Londres*, et de l'étonnante confession du Chartreux, dans les *Impressions de voyage*. C'était trop déjà, beaucoup trop. De temps à autre, la magistrature fronçait le sourcil et menaçait de poursuites. Les grands parents et les maîtres eussent mieux aimé voir leurs fils ou leurs élèves lire Rogron, Legendre ou Ducauroy. Parfois aussi, un scandale de haut parage sillonnait Paris comme une traînée de feu. On apprenait avec stupeur qu'un grand artiste, enlevant une grande dame, l'emmenait dans la contrée où les citronniers fleurissent, ou bien qu'une princesse sans préjugés s'était éprise d'un charmant poète. A Dieu ne plaise que j'invoque les circonstances atténuantes! Mais enfin, on peut rappeler quelques différences. C'était la passion, ce n'était pas le Vice; écrit, rêvé ou pratiqué, le roman demeurait sur les hauteurs. C'était le mirage, ce n'était pas le bourbier; on s'égarait, on s'affolait, on se perdait; on ne se dégradait pas.

Aujourd'hui les âmes rebelles au devoir n'ont plus même de quoi faire de leur révolte une passion. Le Vice domine et absorbe tout. Il détermine les préférences et les admirations de l'école nouvelle. Pourquoi, dans le groupe des philosophes et des écrivains du dix-huitième siècle, qui lui offrait un beau choix de libertinages et d'impiétés, a-t-elle choisi Diderot, en a-t-elle fait son idole, lui dresse-t-elle des statues? C'est que Diderot est le plus obscène, le plus impie, le plus vicieux de tous. C'est qu'il se baigne avec délices dans l'ordure. Moins passionné que Jean-Jacques Rousseau, plus indépendant que Voltaire, moins soucieux de l'opinion des honnêtes gens, jouant l'exaltation sans jamais être exalté, singeant les attitudes du génie sans en posséder une étincelle, battant monnaie de blasphèmes dans ses obscénités, mécontent de lui-même s'il n'outrageait du même trait de plume la religion et la pudeur, ce grossier charlatan devait être acclamé et honoré comme un

ancêtre par la génération abâtardie dont les enthousiasmes littéraires n'éclatent que sous le patronage du Vice. Voyez sa liste. Elle prétend n'admirer dans Balzac, dans Stendhal, dans Gustave Flaubert, que le talent ; erreur ou mensonge ! Elle les a élus, elle leur revient sans cesse, parce qu'elle y trouve cette saveur du vice, cet arrière-goût de faisandé et de pourriture, nécessaire désormais au roman pour mettre en appétit ses lecteurs et ses lectrices. Même remarque pour les romans d'hier, d'aujourd'hui et de demain. M. Émile Zola et ses amis se font une étrange illusion, s'ils se figurent que la majorité du public — de leur public — cherche dans leurs récits l'application d'un système, le produit d'un document, la clause d'un traité d'alliance avec le progrès scientifique. Non, ce public sait que, à telle ou telle page, il trouvera des truffes, que ce musée des laideurs humaines a une salle spéciale de musée secret, que la donnée, les personnages, les épisodes, les tableaux, la scène à ne pas faire, seront autant d'invitations au Vice et de sacrifices à son culte. A côté du roman, regardez la poésie. Trois noms me suffiront à marquer les gradations et à compléter mes preuves. Lamartine, le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*, fut salué avec transports par les contemporains de mes jeunes années. Ils s'y reconnaissaient, avec leurs vagues aspirations vers un idéal où se confondaient la religion et l'amour, où l'amour empruntait aux anges leurs ailes pour s'envoler bien haut et bien loin de l'érotique Cythère de Parny. Puis les jeunes gens et les jeunes femmes demandèrent à la poésie des tons plus chauds, une inspiration moins éthérée, où la passion et la douleur auraient des accents plus humains, où les sens alterneraient avec l'âme, sans l'absorber ni l'étouffer, Ce fut l'ère d'Alfred de Musset, rachetant *Rolla* par l'*Espoir en Dieu*. On devait s'y attendre ; mais ce que nous avions moins prévu, c'est que Musset ne suffirait bientôt plus à la consommation du Vice, qu'il exigerait une friandise plus appétissante, et que, pour son bon plaisir, on ressusciterait Baudelaire. Oui, Baudelaire. L'auteur des *Fleurs du mal* est aujourd'hui le poète des *avancés*, et, en effet, il est difficile d'être plus *avancé* que sa poésie. Un gibier, même à moitié de cet avancement, ne serait pas mangeable. Lorsqu'il mourut, après avoir parcouru tous les degrés de la folie, — y compris ses vers, — nous crûmes que c'était fini, que l'on n'en parlerait plus, ou que, si on en parlait encore, ce serait à titre de renseignement médical, pathologique, comme on parle du suicide de Gérard de Nerval. Nous nous étions trompés. Le calendrier du Vice réclamait ce nouveau saint. Il eut manqué quelque chose à la satisfaction des moralistes du *Gil-Blas* et des vestales de la *Vie parisienne*, si la *Charogne*, la *Géante*,

les *Femmes damnées*, n'avaient été remises au répertoire et ne formaient l'anthologie des admirateurs de *Pot-Bouille* et de *Nana*. On a ainsi cette pointe de *sadisme* que Sainte-Beuve signalait déjà dans *Salammbô*, et que l'on retrouve désormais dans tous les chefs-d'œuvre de l'école du Vice. Dans je ne sais quelle drôlerie de M. Eugène Labiche, membre de l'Académie française, un des personnages est propriétaire d'une villa d'où il prétend que l'on a vue sur un lac; ce lac est un dépotoir. Le *lac*, le dépotoir, c'est bien cela. Trois noms, trois étapes : l'Horeb; Paphos; Sodome ou Lesbos, à votre choix.

Que serait-ce si je rassemblais ici tous les symptômes de cette épidémie du Vice, que des complaisants appelleraient peut-être hypnotisme ou grande névrose pour la justifier ou l'ennoblir? Vous vous souvenez des débuts de Thérésa. On aurait dit que la trompette du jugement dernier allait retentir sur nos têtes, parce que cette chanteuse populaire — ou populacière — attirait à ses chansons la bonne compagnie. Mais du moins Thérésa était, dans son genre, une artiste, prise au sérieux par des compositeurs éminents et de graves critiques. Elle était à Mme Malibran ce que Gambetta était à Berryer. Avec elle, l'art dérogeait; il ne se salissait pas. A présent, le café-concert étend partout, à Paris et en province, la propagande du Vice. Ce n'est plus par le raffinement, c'est par l'abrutissement qu'il procède. Quel ignominieux spectacle, cette masse de consommateurs, la langue épaisse, frappant sur une table humide de bière ou d'absinthe, et répétant en chœur des refrains où la stupidité le dispute à la luxure! Et quel état-major! quels alliés! quels auxiliaires! La pornographie se charge d'*illustrer* cette poésie de mauvais lieu. Elle a ses agences, ses transparents, son budget, ses colporteurs. Concurremment avec la prostitution à ciel ouvert, elle a fait de certains quartiers de Paris de véritables *lupanars*. Elle ne daigne plus se cacher dans l'ombre, faire au public l'honneur de rester clandestine. Peu s'en faut qu'elle ne prenne les passants au collet... — Mais, me direz-vous, tout cela, c'est le fond de cale révolutionnaire. C'est le résidu abject du gouvernement par en bas, de cette république démocratique et jacobine dont les adeptes nous disaient, il y a trente ans, chaque fois que nous étions attristés par un épisode immoral ou scandaleux : « Quand nous serons les maîtres, nous nettoierons les écuries de l'Augias monarchique et nous moraliserons la France. » En quoi les conservateurs sont-ils responsables de ces infamies? Ils en rougissent sans doute et en gémissent comme nous; mais ont-ils accepté le rôle qu'elles leur indiquaient? Qu'ont-ils fait pour leur opposer des correctifs, pour nous consoler par des contrastes? Puisque, cette

fois, la corruption partait d'en bas, puisque le vice démuselé nous apparaissait dans toute sa bestialité démocratique, l'occasion était belle pour se placer à l'extrémité contraire, pour renoncer, sinon à tous les plaisirs, du moins à ceux qui compromettent aux yeux du peuple les oisifs et les heureux de ce monde, pour s'abstenir de tout ce qui pouvait autoriser les *nouvelles couches* à dire : « Les marquis et les duchesses s'amusent à leur façon; pourquoi nous empêcherait-on de nous amuser à notre manière? » Au lieu de cela, nous voyons la frivolité aristocratique et mondaine redoubler à mesure que grossit et fermente le Vice dans les classes inférieures. Qu'est-ce que l'encouragement et le succès d'argent prodigués par la société d'élite aux saletés du roman naturaliste, sinon un pacte entre ceux qui achètent le volume à 3 francs et ceux qui lisent le journal radical à un sou? Qu'est-ce que cette fureur de se divertir à tout prix, sous tous les prétextes, dans tous les milieux, sur tous les théâtres, sinon un mauvais exemple qui descend, tandis que montent les dépravations de la foule, jusqu'à ce que le Vice en toilette de bal et le Vice en blouse ou en haillons se rejoignent pour notre perte et notre honte?

Je nommais Thérésa tout à l'heure. Elle disait à ses admiratrices à couronne princière et ducale : « J'irai chez vous, madame la princesse, et je vous chanterai toute la partie de mon répertoire que *je n'ose pas* chanter en public. » Depuis lors, d'épouvantables catastrophes sont venues nous avertir; elles nous conseillaient la sagesse; avons-nous profité de leurs conseils? Il n'y paraît guères, si nous en croyons les bruits qui courent, les beaux noms que la chronique éclabousse, les mystérieuses et vilaines histoires qu'on se raconte sous l'éventail. De tout temps, je le répète, il y a eu des scandales; mais ils étaient l'exception. Aujourd'hui, l'exception tend à devenir la règle; cette règle est le dérèglement, et le divorce est là pour légaliser ce qu'il ne saurait ni légitimer ni blanchir, pour jeter sur les épaules des pécheresses et de leurs complices un voile comparable aux maillots de danseuses, plus indécents que le nu.

Au milieu de ces insolents triomphes du Vice, n'avons-nous pas une consolation, une indemnité? oui, et elle nous vient justement du théâtre, qui a tant à se faire pardonner. Les spectateurs rassemblés ont plus de vergogne, sous le feu du lustre et de la rampe, que le lecteur isolé dans son cabinet ou la lectrice dans son boudoir. Ils sont plus réfractaires aux crudités, aux déjections naturalistes, plus disposés à se dire que l'ordure ne sent pas bon. C'est la différence entre le procès public et le procès à huis clos. Réunissez dans une salle de spectacle quinze cents sceptiques, viveurs, demi-mondaines et libertins. Ils n'auront pas toujours de l'esprit comme

quatre; mais ils auront de la pudeur autant qu'une honnête femme et un homme vertueux. M. Zola, qui devait régénérer le théâtre comme il a renouvelé le roman, M. Zola, qui se vantait de créer des rivales de Mlle Mars et de Mlle Rachel en leur insufflant son génie, M. Zola, l'auteur sifflé, archi-sifflé, de *Thérèse Raquin*, des *Héritiers Rabourdin* et de *Bouton de rose*, vient d'en faire avec son infecte *Rénée* une quatrième et douloureuse expérience[1].

III

On se demandera peut-être comment la Vanité a pu contribuer au succès du roman naturaliste? C'est bien simple. La vanité opère souvent à contresens. Elle croit se parer de ce qui l'enlaidit. Rappelons-nous nos débuts dans le monde, notre sortie du collège, nos rencontres avec des camarades plus libres et moins timorés que nous. S'il y avait, dans ce moment-là, une pièce scabreuse, un mauvais livre, un bal mal famé, nous en parlions avec aplomb, en connaisseurs. Nous nous faisions un point d'honneur d'avoir vu, lu, fréquenté, ce que nous nous étions bien gardés de voir, de fréquenter et de lire. La *Dame blanche* et le *Pré aux clercs*, allons donc! Parlez-nous de *Dix ans de la vie d'une femme* et de l'*Incendiaire!* Les *Puritains d'Ecosse* et le *dernier des Mohicans*, fadeurs! *Fragoletta* et l'*Ane mort et la femme guillotinée*, voilà le plat du jour! Ainsi de suite.

Dans une société quelconque, si *selected* qu'elle puisse être, il y a toujours, non pas une pêche à quinze sous, mais une pêche mûrie en plein vent; elle n'en est probablement que plus savoureuse, plus parfumée; seulement elle a perdu son duvet. Au lieu d'une pêche, supposez une femme, ou pour plus de correction, un jeune ménage fort bien posé, mais tout à fait *dans le mouvement*. — « Oh! mes chères amies, Gontran a voulu me faire lire *Nana*, sous prétexte que tout le monde en parle et que le livre en est à sa cinquantième édition. Quelle horreur! » — Vous pouvez être sûr que, s'il y a là douze femmes, *Nana*, le lendemain, aura douze lectrices de plus. Encore une fois, affaire de crânerie et de bravade.

Ici, je ne puis me défendre d'un rapprochement. Quelles que soient nos préventions ou nos rancunes nationales, je croirais faire injure à Richard Wagner en le comparant aux romanciers naturalistes et au Maître (avec majuscule). Cette littérature porcine et cette musique ultra-chevaleresque représentent, dans l'art, les deux

[1] Cette page était écrite, lorsque M. Zola, ne se trouvant pas assez tombé, a publié dans le *Figaro* un article gonflé d'orgueil et de rage, qui a égayé tout Paris à ses dépens.

extrêmes. Wagner cherche ses sujets et place ses héros dans les nuages du ciel germanique ou scandinave, au-dessus de notre faible humanité. Le roman naturaliste, comme si l'humanité était encore trop haute et trop pure, fouille dans ses dessous tout ce qui peut dégoûter de la créature humaine. Pourtant, ces deux extrêmes se ressemblent sur un point : la vanité est pour beaucoup dans l'enthousiasme de leurs admirateurs. Vanter les romans consacrés par le suffrage des gens de goût, des femmes habituées à n'entendre qu'un langage correct, exprimant des sentiments délicats, c'est le vieux jeu ; c'est trop commun pour quiconque veut faire acte d'originalité, d'initiative et d'audace. Avouer que l'on prend plaisir à la musique de Rossini et même à la musiquette d'Auber, c'est bon pour vous et pour moi ; ce n'est pas se distinguer de son voisin et de sa voisine. Mais proclamer les beautés de *Parsival* et de la *Tétralogie*, c'est d'abord nous forcer de croire qu'on les comprend ; c'est ensuite traduire en allemand l'*Odi profanum vulgus et arceo* d'Horace ; c'est enfin prouver que l'on fait partie d'une petite église. Or, par un effet d'acoustique assez naturel, les panégyriques, les réclames, les saxophones d'admiration mutuelle, font plus de bruit dans les petites églises que dans les grandes. Porter aux nues le roman naturaliste, c'est se poser en homme fort. Homme fort ! mot caractéristique du vocabulaire moderne. Il n'est ni nécessaire ni prouvé que l'on soit honnête, généreux, spirituel, poli, bien élevé, délicat et scrupuleux en affaires : A quoi bon? On est un homme fort, cela répond à tout et dispense de beaucoup de choses. Cela dispose admirablement aux *batailles pour la vie*, aux agiotages de la Bourse et de la politique, à l'art de pratiquer le proverbe : « Ote-toi de là que je m'y mette ! » et de s'enrichir sans s'inquiéter de savoir si l'on édifie sa fortune sur les ruines de son pays et sur le corps de ses victimes. Lamartine n'était qu'un grand poète, il est mort sur la paille. Émile de Girardin était un homme fort ; parti de moins que rien, de plus bas que zéro, il a laissé des millions. Être un homme fort, ou comme on dit dans cet argot, *avoir de l'estomac ;* excellente condition pour jouer au baccarat, faire sauter la banque, éblouir M. Gogo, duper ses électeurs et lire sans nausées les romans de M. Zola !

Que dire de nos faiblesses en matière de littérature, des complaisances de la camaraderie, même chez nos amis? Le champ est trop vaste pour qu'il me soit possible de le parcourir : il me suffira d'indiquer quelques points, et de signaler le défaut absolu d'équilibre entre le mal qui recrute à son service les cent bouches de la renommée et le bien qui ne peut plus guères compter que sur des omissions préméditées ou des mentions brèves et glaciales. Il est bien

entendu que je ne touche pas aux journaux radicaux, intransigeants et anarchistes. Accoutumés à insulter tout ce que nous respectons, il est tout simple qu'ils encensent ce que nous nous obstinons à flétrir. Un catholique, un royaliste, publiant une œuvre remarquable, ne trouverait chez eux que ricanement, ironie ou porte close. Soit! Mais cette disgrâce voulue, prévue, consentie, devrait avoir quelque part une contrepartie, un envers. Il devrait exister une presse inflexible ou silencieuse à l'égard des ouvrages qui froissent nos croyances, qui font rougir nos fronts, qui ressemblent à de perpétuels défis contre la morale, la décence, l'odorat et le goût. Certes, rien de plus honorable que de peindre en beau nos archevêques et nos évêques, de nous donner fidèlement des nouvelles de nos princes exilés, de soutenir les candidatures royalistes, de railler spirituellement les mangeurs de prêtres, de *blaguer* le conseil municipal de la *Ville-Lumière*, de prendre parti pour les Sœurs hospitalières et les Frères des écoles chrétiennes, de dénoncer à l'indignation publique les scandales républicains et laïques, de rendre des hommages bien sentis à d'admirables serviteurs de la royauté, tels que les comtes de Blacas et Maxence de Damas. Tout cela est excellent, mais serait plus excellent encore, si, à côté de ces pages édifiantes, nous ne lisions l'éloge non moins bien senti d'ouvrages qui ne peuvent vivre, prospérer et réussir que si nous rayons d'un trait de plume tout ce qui exprime une idée généreuse, un sentiment élevé, une pensée de dévouement, une croyance religieuse, l'horreur de l'obscénité et de l'impiété. N'insistons pas; cette tolérance des conservateurs s'étend au-delà du journalisme et jusque sur les cimes de la société polie.

On ne siffle pas à l'Académie française; c'est dommage! L'Académie a offert récemment un spectacle, un contraste que le grand cardinal n'avait pas prévu : dans l'auditoire, la fleur des pois parisiens, les plus élégantes et, j'aime à le croire, les plus pieuses paroissiennes de Sainte-Clotilde et de Saint-Thomas d'Aquin, les déléguées les plus authentiques du faubourg Saint-Germain et des Croisades, les habitués les plus assidus des conférences du P. Monsabré et du P. Forbes, les fils et petits-fils des gentilshommes groupés, en 1814, autour de la famille royale — et sur le fauteuil d'honneur (il n'y a pas de fauteuil, mais n'importe!) devant le pupitre, non loin des statues de Bossuet et de Fénelon, un poète monstrueux,

Monstrum horrendum, immane, ingens, cui lumen ademptum.

(*Lumen* est pris ici pour lumière), l'Apollon des éléphants, des jungles et des jongleries à rimes riches, le grand prêtre de Bouddha,

de Vaïçali, de Radjagripa et de Brahma, bramant un discours aussi monstrueux que lui-même. On vous a dit que, pour réussir à faire partie de ce magnifique auditoire, pour avoir un de ces billets du Centre sans lesquels il n'est pas de jouissance complète sous la coupole du palais Mazarin, les belles patriciennes avaient remué ciel et terre, lassé la galanterie de M. Pingard, changé toutes leurs habitudes, devancé l'aurore, et même fait queue dans la cour de l'Institut, comme les étudiants de 1830 à la porte de l'ancien théâtre italien. Eh bien, voici ce qu'elles auraient entendu, si le nouvel académicien avait su se faire entendre :

..... Après les *noires* années du moyen âge, années *d'abominable barbarie* qui avaient amené l'anéantissement presque total des richesses intellectuelles héritées de l'antiquité, *avilissant* les esprits *par la recrudescence des plus ineptes superstitions*, par *l'atrocité dés mœurs* et la *tyrannie sanglante du fanatisme religieux*...

Et plus loin :

..... « Alfred de Vigny ne fit point de Moïse le vrai personnage légendaire qui nous apparaît aujourd'hui, le chef théocratique de six cent mille *nomades idolâtres et féroces*, errant affamés dans le désert, le prophète inexorable qui *fit égorger en un jour vingt-quatre mille hommes* par la tribu de Lévi. » (Pends-toi, brave Drumont, tu n'as rien trouvé de pareil!)

Alias :

L'évocateur de la République universelle *couvait* déjà (sans être écrasé dans son œuf) dans l'enfant qui chantait la race royale *revenue derrière l'étranger victorieux*, etc., etc.

Tout le discours est de ce ton; la Bible, l'Évangile et l'Histoire, déchirés du même coup de dent, devant un auditoire chrétien, par un monomane d'athéisme. On ne l'a pas entendu, d'accord; mais on a pu le lire, et, parmi les assistants, quelques-uns le connaissaient d'avance. Je me souviens que, sous l'Empire, à une séance de réception où l'excellent M. de Salvandy prodiguait et soulignait des allusions épigrammatiques contre le despotisme impérial, la princesse Mathilde et son groupe se levèrent brusquement et sortirent en fermant les portes avec plus de bruit qu'il n'était nécessaire. Nous n'en demandions pas tant. Mais comment la commission académique avait-elle pu laisser arriver jusqu'à la séance publique ce tissu d'extravagances et de blasphèmes? Nos immortels doivent bien quelques égards à la société polie; c'est elle qui a soutenu et soutient l'illustre compagnie, souvent prise entre deux feux, les rancunes du pouvoir et les quolibets de la bohême littéraire. Comment n'y a-t-il pas eu une protestation collective des billets du Centre, déclarant que, s'ils avaient pu prévoir ce guet-apens, ils ne

s'y seraient pas attrapés? J'ai vainement cherché, le lendemain, un article énergique, vengeur. Non! quelques timides réserves, rien de plus; partout des capitulations. C'est pourtant un mot que, pour bien des raisons, nous devrions effacer de notre dictionnaire.

Voici qui est plus fort : il y a cinq ou six ans, un poète distingué, romancier de la *Revue des Deux-Mondes*, auteur applaudi au théâtre, publia un volume de vers, sous ce titre : *Les Dieux qu'on brise*. Le livre était dédié à Victor de Laprade, qui n'avait pas été ingrat, et qui, déjà bien malade, écrivait au jeune poète :

Le combat vous attire, il vous est familier;
Vous avez droit de prendre une fière devise.
Vous les avez servis en brave chevalier,
Les Dieux qu'on brise!

Dans ce recueil de poésies essentiellement chevaleresques, spiritualistes et chrétiennes, j'avais eu la joie de lire et le plaisir de citer les vers suivants :

A M. ÉMILE ZOLA

Je ne vous connais pas, Monsieur. Tant mieux pour moi!
Vous êtes parmi ceux qui s'imposent la loi
D'insulter chaque jour tout ce que l'on respecte.
Celui qui veut trouver une pensée abjecte
Prend un livre de vous et le lit... au hasard.
Je tiens à fustiger vertement, pour ma part,
Tous ceux qui, comme vous, se font pourrisseurs d'âmes;
Et cela, par pudeur pour les honnêtes femmes.
Aujourd'hui, c'est à vous que je viens m'adresser;
Vous êtes parvenu, Monsieur, à dépasser
Ce qu'on avait écrit de plus épouvantable, etc., etc. »

Or, à cette date, — 1881, — M. Émile Zola en était encore à l'*Assommoir*. Il n'avait publié ni *Nana*, ni *Pot-Bouille*, ni l'*OEuvre*, ni aucune de ses productions les plus infectes.

Eh bien! ô stupeur! le même homme, le même poète, l'auteur de ces vers dignes de Juvénal ou d'Archiloque, s'est fait, pendant la semaine qui a précédé la première représentation de *Renée*, l'introducteur, le héraut d'armes, le thuriféraire, le cornac de M. Zola et de sa pièce. Il aurait préparé les voies à un grand succès, si le succès avait été possible. Dans un journal monarchique et catholique, qui, à ses risques et périls, illumina sa façade après les décevantes élections du 4 octobre 1885, il a publié des pages, où je cueille les phrases suivantes : « C'est une pièce solidement construite, très remarquable, *écrite dans une langue éclatante*... »

Éclatante, c'est possible. Néanmoins, deux critiques qui font autorité nous ont dit, le lendemain de la déroute :

« — Je parle de la composition, non du style, qui se joue des règles les plus élémentaires de la langue française. (Auguste Vitu.)

« — Les personnages ne finissent pas de s'analyser, et dans quelle langue! une langue d'un romantisme échevelé, mêlé à des vulgarités extraordinaires... c'est une lourde chute. » (Francisque Sarcey.)

Poursuivons : « Ce qui intéresse les lettrés, c'est de savoir comment le *puissant* auteur de *Germinal* comprend le théâtre... Ce que je n'admets point, c'est que M. Porel (le directeur de l'Odéon) ait reculé devant un péril sans doute imaginaire. Comment! voilà un directeur de l'Odéon qui peut *avoir l'honneur* de jouer l'œuvre d'un *grand* romancier, et il hésite, et il s'épouvante, et il manque à ce point au *devoir* qui lui incombe! M. Porel oublie qu'il *doit une grande déférence* à un homme tel que M. Zola, et qu'il n'a pas le droit de repousser un drame que l'auteur des *Rougon-Macquart* (pourrisseur d'âmes en 1881) *daigne* lui apporter. »

Continuons : « M. Zola est un poète, un *grand poète*, *de même que Chateaubriand* (ô Velléda! Amélie! Atala! Bianca! Cymodocée!)... Il est permis de considérer dans son ensemble l'œuvre *souvent géniale* de l'auteur de *Renée*... *Renée* sera une œuvre, à coup sûr, originale et vigoureuse... Le talent (pourquoi pas le génie?) s'y affirmera une fois de plus. On applaudira à une *pièce nerveuse*, écrite *en un beau style*, *sonore et puissant*... Une œuvre de M. Zola, en pleine possession de sa renommée, doit s'imposer à la foule et conquérir *l'admiration des plus difficiles*... Le succès du drame de M. Zola *sera décisif pour l'avenir de la scène française*, etc., etc. »

Un autre rédacteur de ce même journal, voué à la défense de toutes les saintes causes, mais peut-être plus illuminé qu'éclairé, n'a pas voulu être en reste de panégyriques et de *boniments*. Il nous a donné d'avance les *illustrations* des principales scènes, avec commentaires enthousiastes. Il concluait ainsi : « Quel est, selon vous, l'accueil que va faire le public, demain soir, à cette œuvre nouvelle? — *Elle est de premier ordre*. J'espère toutefois que, malgré ses hardiesses, *nous aurons* un véritable succès. » Vous entendez! Le journal conservateur, royaliste et catholique, identifié avec M. Zola!

Enfin, le lendemain, pour couvrir la débâcle : « Le *grand et admirable talent* de M. Zola aurait dû arrêter ces effusions irrévérentes et *glacer d'un respect* (le respect à la glace!) ces rires imbéciles. M. Zola n'est point né pour faire du théâtre (*de minimis*

non curat prætor!); sa main puissante, qui remue les foules dans un magnifique *grouillement* de vie (avec beaucoup de borborygmes), est trop rude pour manœuvrer les légers et délicats instruments des passions intimes. D'ailleurs, qui donc, parmi les sincères artistes, est né pour le théâtre? Le théâtre, qui s'adresse exclusivement à la foule, comme un divertissement de quelques heures, n'est point un art. C'est un *métier*, inférieur, ainsi que tous les métiers qui servent à l'amusement des passants. »

D'où il suit que le génie d'Émile Augier et d'Alexandre Dumas, voire de Corneille et de Molière, est d'un ordre inférieur au génie de M. Zola.

Hâtons-nous de rappeler que le poète des *Dieux qu'on brise* est un des hommes les plus honorables que l'on puisse rencontrer; plein de talent, d'une bravoure chevaleresque, qui, à plusieurs reprises, a mis sa vie en péril. S'il vient de nous offrir le spectacle de cette volte-face extraordinaire en l'honneur de M. Zola, soyez sûr que ce n'est pas uniquement sa faute; c'est la faute, non pas de Voltaire et de Rousseau, mais de cette société incorrigible qui, après avoir appris à ses dépens ce qu'il lui en coûtait pour s'être grisée des sophismes de Rousseau et des sarcasmes de Voltaire, n'a pas aujourd'hui le courage de réagir contre les pestilences du roman naturaliste. N'allons pas plus loin : un volume ne suffirait pas à énumérer les concessions et les faiblesses des conservateurs en matière littéraire. Elles nous remettent en mémoire ce que l'on a dit du Sénat conservateur, « ainsi nommé parce qu'il n'a rien conservé ». Cette étude d'ailleurs peut se résumer en quelques lignes.

Bien des fois, depuis Chapelain et Brébeuf, La Calprenède et M[lle] de Scudéry, on a vu péricliter le goût et l'esprit français. Puis arrivait un maître, — Molière ou Boileau par exemple, — qui remettait notre littérature dans le droit chemin. Du moins, qu'il s'agisse de la *Pharsale* ou du *Grand Cyrus*, des périphrases de l'abbé Delille ou des inversions du vicomte d'Arlincourt, on pouvait dire que ces caprices de la mode, ces engouements d'une saison, égaraient un moment le goût public, mais ne l'avilissaient pas. Aujourd'hui la question est plus grave. Voilà près de trois siècles que, à travers bien des vicissitudes qui nous ont faits tour à tour conquérants ou vaincus, riches ou misérables, superbes ou humbles, sujets de Louis XIV ou de M. Goblet, la littérature comptait parmi nos plus belles gloires. C'est à nous de voir s'il nous plaît qu'elle devienne notre opprobre.

Armand DE PONTMARTIN.

LE CARDINAL DONNET

ET LA QUESTION MONARCHIQUE A BORDEAUX

EN 1870-71

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DU CARDINAL

Sous forme de lettres dont la variété est infinie et où les révélations abondent, le cardinal Donnet, que Bordeaux a perdu, il y a trois ans, et qui était une des grandes personnalités de notre époque, a laissé de véritables mémoires sur son épiscopat d'un demi-siècle, sur un demi-siècle de notre histoire. Il se mêlait à tout, chacun le sait; il aimait à entendre, il aimait à voir; il était sans cesse en mouvement et en campagne, pour se montrer à ses diocésains, pour les approcher, les connaître et leur parler. Il était curieux avec bienveillance, et perspicace avec bonhomie. Jamais il ne se désintéressait des événements de son temps; il acceptait les pouvoirs établis, et les tournait à ses vues toujours grandes et honorables. Depuis sa naissance en 1795, à la fin de la Convention, et sept ans avant Victor Hugo, il avait traversé bien des révolutions, et il s'était convaincu plus d'une fois de l'inanité des résistances. Il aimait mieux se servir des hommes que de les heurter, indulgent d'ailleurs et bon pour ses semblables, alors même qu'il en souffrait. Il ne les fuyait pas, ne les croyant pas si mauvais; il allait à eux et les attirait à lui, avec ce fin abandon d'une expérience consommée. C'était un esprit large et tolérant, quoique évêque toujours; il avait de la grandeur et de l'élan, une chaleur d'imagination qui venait un peu de celle du sang; ami des lettres, et un peu gaulois de plaisanterie et de langage, mais classique, nourri des poètes latins qu'il savait par cœur, et variant son tour selon les interlocuteurs et les scènes, d'une souplesse extrême d'allure et de moyens qui visaient avec tact un noble but. Le cardinal était un homme du monde et un homme d'Église, un politique et un prélat, un Français doublé d'un prêtre romain.

Il avait un mot charmant pour ses visiteurs ou ses convives; il n'en oubliait aucun, d'une présence d'esprit admirable, d'une mémoire de roi, comme celle que Saint-Simon prête à Louis XIV; ne se déplaisant pas avec les grands, et aimant les petits, les hameaux plus que les villes, et la jeunesse, les enfants, plus que les hommes, qu'il ne connaissait peut-être que trop. Il connaissait tout le monde, et pas une grande figure, depuis quarante ans, qui ne fût passée sous ses yeux. Plus il avançait en âge, et plus on le voyait. Le besoin de se répandre se développait avec les années, avec la jalousie croissante du pouvoir, qui fut aussi un trait de son caractère, et le désir de la popularité.

I

L'Europe entière put contempler sa bonne face vermeille et ses beaux cheveux blancs en 1870, quand nos malheurs avaient refoulé tous nos ministres à Bordeaux, et que l'antique cité occitanienne, sans ambitionner cette triste joie, était la capitale de la France, le refuge de l'État, l'asile animé des ambassadeurs et des hommes de distinction de tout pays. Je veux prendre ses lettres à ce moment, ses lettres et non ses mandements, et le mettre lui-même, comme évêque et comme citoyen, au milieu d'abord de la France envahie, ensuite devant l'Assemblée nationale qui siégeait au grand théâtre de Bordeaux. Un lieu d'émotions lyriques et de plaisirs délicats retentissait du bruit des discours et des votes. Nos Phocéens et nos Démosthènes étaient à la place des acteurs, acteurs eux-mêmes dans divers sens, les uns conseillant la paix, les autres prêchant la guerre, et tous interrompus souvent par l'écho plaintif de nos défaites. La France se couvrait de martyrs, martyrs de la résistance, martyrs de la patrie en danger, dans le chaos d'une guerre atroce, et des invasions germaniques, recommençant comme aux temps anciens. Le cardinal Donnet avait une âme très française, et, quand il nous vit dans cet état, en revenant du concile, le 1er août 1870, ses premiers mots dans la cathédrale de Saint-André furent pour la France et pour nos malheurs. « Le pèlerin, dit-il, ne revient pas de Rome avec un patriotisme diminué. » On s'en aperçut à l'abandon qu'il fit de ses chevaux pour l'armée, n'en gardant qu'un pour son service; aux ambulances qu'il créa, dans ses séminaires et établissements diocésains; aux comités de secours qu'il organisa; aux lettres qu'il écrivit à Mme Dobler de Bâle, à la municipalité de Lemberg, à M. l'abbé Muller, aumônier des prisonniers lorrains, à M. Larrieu, alors préfet de la Gironde, à

tous ceux qui s'occupaient de nos braves, au dedans, au dehors, pour secourir, remercier, encourager. Il semblait mettre la patrie avant tout, et il n'était jamais plus éloquent que lorsqu'il parlait d'elle. A un haut fonctionnaire, qui voulait donner sa démission, après la chute de Napoléon III, il adressait les lignes suivantes : « Les révolutions parcourent le monde; les trônes croulent, les institutions changent; mais la patrie demeure et nous lui devons jusqu'au dernier souffle de notre vie. » Devant le général d'Aurelles de Paladine, quand on ne voyait de tous côtés que le sac, le pillage, l'incendie, de tous côtés les fourgons de l'étranger, emportant l'or et l'argent, les objets d'art, les bijoux, les otages aussi de la France : « Oh ! s'écriait-il, la guerre à la façon prussienne sera la barbarie du dix-neuvième siècle, et Joseph de Maistre a raison d'appeler la Prusse *le péché de l'Europe!* »

Je peins d'abord le cardinal et son patriotisme devenu presque farouche; l'autre question y gagnera. « Périrons-nous? ajoutait-il. Eh bien, non! Je répéterai le mot de Chateaubriand en 1814, pendant le premier siège de Paris, alors que j'avais vingt ans : *Je ne croirai jamais que j'écrive sur le tombeau de la France.* »

C'est dans un discours public sur les victimes de la guerre qu'il exprimait cette confiance, et il ne se trompait pas. Mais, on le sentait, il y avait dans ce cœur d'évêque et de Français plus de douleur que d'espérance. Nous étions si malheureux! Dans ses lettres, dans ses épanchements privés, l'accablement reparaît, invincible, sombre, navrant. Il avait soixante-quinze ans à cette époque, et Dieu sait comme il les portait, quelle vie et quelle force resplendissaient sur son front! Mais, triste et découragé, il ne veut pas survivre à la France; il lui donne ses derniers conseils, tirés de la philosophie chrétienne; il la pare de ses malheurs, il l'embellit avec tendresse, avant le dernier adieu. « La France, écrit-il à son digne ami, le président Arbod, de Valence-sur-Rhône, la France, après tant d'ignominies, est maintenant en possession de *ce quelque chose d'achevé que donne le malheur*, selon la parole de Bossuet. Heureux qui, de cette fange, saura gravir, d'un degré seulement, l'échelle de l'*expiation volontaire!* Si la France doit ressusciter, heureux qui avancera d'un jour sa résurrection! Si elle doit périr, heureux qui quittera ce monde avant d'avoir vu ce cadavre! »

C'est de l'éloquence cela, et une pure et belle langue. C'est aussi le même patriotisme dans un désespoir plus grand. « O Jérusalem du Ciel, poursuit-il sous l'impression du même deuil... » — et il faut bien pardonner à un prélat ces mystiques invocations, ces formes de prosopopée chrétienne, où tant d'amour de la France éclate — « ô Jérusalem, patrie de notre avenir, ouvre tes portes et

laisse tomber sur la patrie du temps, sur notre France bien-aimée, un peu de la sécurité et de la gloire qui sont ton éternel partage! » Le cardinal nous rappelait le prêtre Salvien de Marseille; il nous rappelait Augustin, au milieu des flots de barbares déchaînés sur l'empire romain, depuis Metz jusqu'à Carthage, de la Baltique, qui baigne la Prusse, à la Méditerranée. Mgr Donnet parlait de ces grands hommes; il ordonnait des prières, il envoyait des secours, il bénissait des légions. Mais rien n'y faisait. Quant il invoquait sa céleste Jérusalem, au même moment, 14 septembre 1870, Metz tombait, Paris était assiégé, Paris allait tomber aussi sous les coups des Germains, *avec l'honneur et la liberté de la patrie, réfugiés sur ce promontoire.* Le mot est de lui et peint bien le suprême asile du grand naufrage.

Il n'y a pas jusqu'à sa plaidoierie à Gambetta pour les cloches de ses églises qui ne montre avec adresse son ardent patriotisme. « C'est un mauvais métal pour les canons, écrivit-il à la délégation de Bordeaux. Camille Jordan le déclara autrefois. Vous voulez refaire 93. Les parodies ne sauvent rien. Les cloches de ce temps irritaient les Prussiens en Alsace, et dans ma chère Lorraine où j'ai été comme coadjuteur. De loin, elles appelaient aux armes; elles voyaient et elles avertissaient; elles empêchaient les surprises. Les cloches ont servi la patrie. » Et cette jolie défense des cloches comme tocsin national eut son effet : les cloches de Bordeaux furent sauvées.

Dussé-je être long sur ce patriotisme du cardinal Donnet et faire trop attendre autre chose; je veux mentionner, dans les mêmes cruelles années, ses lettres sur les victimes de la guerre, les Adrien Peloux, les Lambilly, les Sordé, les Morvan, les Sémur, les d'Espoysse, les Wagner, les Belzunce, les Sigoyer, les Saint-Laurent, les la Blanche, les Bourbilly, les Troussure, les Gastebois, les Sazilly, les Tourangin, les Favière, les Verthamon, les de Vesins, auxquels il faut joindre les pauvres blessés, Samuel Debrais, héroïque sergent de Patay, dont le cardinal me parlait à moi-même, et les Sabran, les Lamothe, les Pontac, nobles ou roturiers, peu lui importait; il ne voyait que la patrie et leur courage. Il ne voulait pas que la politique fît un triage des défenseurs du pays. Ces lettres, innombrables comme ses relations, sont de petites oraisons funèbres, où l'on sent un vrai parfum de la primitive Eglise au temps des persécutions, et chacune est un modèle de bonté, de grâce, de consolations supérieures.

Il disait à la marquise de Sigoyer, sa parente, mère du brave Sigoyer, défenseur de Thionville et massacré à Paris en arrêtant l'incendie du Louvre : « Heureuse mère, vous avez donné à la terre

un de ses meilleurs soldats, et au ciel un martyr! » A la jeune veuve de Henri de Werthamon, tué à Loigny en serrant son drapeau, et dont il avait béni le mariage, il répétait ce qu'avait dit saint Ambroise en face d'un cercueil : « Tous verseront des larmes, même ceux qui ne le connaissaient pas. »

A Mme de Gastebois, qui avait à pleurer son fils : « *Rome et la France*, lui dit-il, c'était le drapeau de votre enfant. Neuf ans il avait combattu pour l'une, il est venu mourir pour l'autre. Mentana, Patay, Orléans, glorieuses pages d'un soldat chrétien et français! Le courage et la foi enfantent les vrais héros. Il avait communié le matin... La religion et la patrie ont uni leurs mains, pour creuser sa tombe. Baisons avec respect ce glorieux cercueil. »

Sur le jeune de Belzunce : « Vingt mille hommes, dit le cardinal Donnet, vingt mille hommes comme Belzunce auraient délivré la patrie. » Et il cite la belle lettre de Belzunce à un de ses amis de Bordeaux : « Mon bon Charles, tu penseras à celui qui fort probablement ne reviendra pas, et tu prieras pour lui... Mais ne vois pas dans ce mot une marque de faiblesse ni même de tristesse. Je prie beaucoup, sans songer à pleurer. » La foi exaltait son courage. Son patriotisme avait quelque chose de sacré : *Pour Dieu et la patrie*, disait-il, *pro aris et focis :* pour la patrie, qui demande le dévouement; pour Dieu, qui donne la constance!

Il faudrait citer toutes les lettres du cardinal, tous ces petits chefs-d'œuvre d'affection paternelle, d'accent sympathique et de goût. Il n'y en a pas une qui ne renferme quelques passages éloquents, pleins de mouvement, de poésie, de mélancolie chrétienne. « La France, dit-il encore, est le chevalier du droit et de toutes les idées généreuses. Elle et l'Église ont une commune destinée. Chaque fois qu'elle a mal compris sa mission, elle est tombée dans l'abîme; et c'est le cas de répéter cette parole de saint Augustin à un prêtre, quand les Vandales, venus aussi de la Baltique, ravageaient l'Italie infidèle : *plangenda hæc, non miranda*, et de puiser notre force dans cette chrétienne désolation.

Mais rien de plus touchant, de plus affectueux que la lettre adressée à Mlle Thérèse de Vesins, sur la mort de son jeune frère à l'armée du Rhin, le 10 août 1870, lorsque ce frère valeureux promettait un héros comme le maréchal Oudinot son aïeul, et comme d'autres de ses ancêtres. Ces enfants étaient chers au cardinal. Ils étaient les petits-fils d'un évêque, sacré par lui, M. de Vesins, évêque d'Agen. « Dès le matin, écrit-il, notre jeune major était arrivé où l'on n'arrive qu'au milieu du jour. Il semblait se hâter, il doublait les étapes, comme s'il eût pressenti que sa journée serait courte et qu'il ne verrait pas le soir. Il croyait lui

aussi pouvoir venger l'honneur compromis de la France, et c'est alors qu'il tomba foudroyé... » Puis il s'adresse au défunt aimé, en l'appelant par son nom, car il annonce la fatale nouvelle, et l'émotion est à son comble : « Ta famille, cher Antoine, et la patrie, qui l'une et l'autre attendaient plus de toi que tu n'as eu le temps de leur donner, te regrettent comme une de leurs espérances, trop vite brisée; ta destinée sitôt interrompue sera toujours un sujet d'attendrissement. Quoi! ce jeune homme, devant qui s'ouvrait un long avenir, cet esprit cultivé, cette parole facile et sensée qui se faisait si bien apprécier de ses jeunes frères d'armes, cet aimable adolescent, l'orgueil de toute une famille, il est donc vrai qu'il n'est plus!...

« Vous sentez, ma chère enfant, dit-il alors à la sœur éplorée, que je détruis brusquement votre dernière espérance de le voir sortir entier ou légèrement blessé de quelqu'une de nos ambulances... J'ai pu, à Rome, vous empêcher de mourir en juin dernier, et vous savez si j'en suis heureux! Mais, pour le cher Antoine, nous ne le reverrons que dans un monde meilleur. »

Paule et saint Jérôme... Grégoire de Nazianze avait ce ton aussi, en faisant l'éloge funèbre de son frère Césaire devant son père et sa mère qui l'écoutaient. Vue dans son ensemble, l'Église catholique se ressemble à toutes les époques de son histoire. « C'était là, disait M. Guizot, le miracle de cette grande société religieuse pour l'observateur philosophe. »

Je donne vite, mais je ne mets pas de côté, la très jolie lettre du cardinal Donnet à M[lle] Thérèse-Alphonse Karr, un nom populaire, au sujet du *Conseiller des familles* qu'elle avait fondé. Elle est aussi de l'année 70-71, et se rapporte au même objet, le patriotisme du cardinal, la régénération de la patrie. « Ma chère enfant, lui écrit-il, il y a quelques années, approuvant un de vos livres, je vous exhortais à faire un saint usage des talents que la Providence vous avait départis, et à suivre la voie qu'elle vous avait visiblement tracée, dans le *Messager de la Semaine*, *dans la Revue d'économie chrétienne*. Cette direction, donnée à vos travaux, n'a pas tardé à porter ses fruits. *Le Conseiller des Familles* ne s'ouvrira qu'à ce qui est vrai, utile, beau. Chaque mois, avec le plus grand soin, choisissez vos assises; qu'elles soient blanches comme l'innocence, solides comme le granit, travaillées avec cet art délicat que vous savez mettre en toute chose! Attachez-vous à Dieu, et ne le perdez pas de vue dans la poursuite de votre œuvre. Vous savez avec quelle sollicitude je vous ai suivie depuis vos premières années; ma main vous encourage et vous bénit toujours. »

C'était au sortir de la guerre prusso-allemande que le cardinal

écrivait ainsi à la noble fille d'un grand romancier, du spirituel auteur des *Guêpes*, et nous révélait cette direction ancienne et discrète d'une femme lettrée.

Le cardinal connaissait la Prusse, d'où nous venaient les coups; il connaissait l'Allemagne, et les princes, et les princesses, et l'impératrice Augusta avec laquelle il avait dîné dans un couvent. En 1856, quatorze ans avant la guerre, il avait étudié sur place ces deux contrées, où déjà l'on se remuait pour des agrandissements prussiens et pour l'unité allemande. Il y fit un voyage, et le récit en est curieux, avec deux hommes des plus éminents du clergé de France, l'abbé Dufêtre, orateur distingué, et l'abbé Bautain, que tout Paris connaissait. Dans deux lettres de 1870, il parle de ce voyage; il en parle à l'abbé Muller, il en parle au député belge, M. Albéric de Montblanc. Il fit part aussi de ses prévisions à l'évêque de Pérouse, le cardinal Pecci. Le fait est que jamais la Prusse n'avait été observée par un œil plus pénétrant, et que Mgr Donnet dut apprendre bien des choses parmi les catholiques, parmi les évêques, tous inquiets de la formation imminente d'un empire protestant dans le saint-empire romain. Le chanoine Dœllinger commençait à prêcher en Bavière, et l'ébranlement des petits États catholiques devait aider les rêves prussiens. Le voyage fut ecclésiastique et catholique. Je veux lui laisser sa couleur propre, toute sa physionomie.

Dans la lettre à M. l'abbé Muller, Mgr Donnet énumère les cités qu'il visita, Nuremberg, Augsbourg, Magdebourg, Munich, Vienne, Berlin; il nomme également les personnages qu'il eut occasion de voir et qui existaient encore en 1870, époque de la guerre. Il vit le prince et la princesse de Hohenzollern, dont le fils fut présenté pour le trône d'Espagne en 1869 et auxquels, après Sedan, il recommanda nos prisonniers; il vit le clergé de Munich; il vit le chanoine Dœllinger, et la reine de Prusse enfin, aujourd'hui l'impératrice Augusta. Il arriva à Munich par Augsbourg, par la ville de l'empereur Auguste, où le riche propriétaire de l'hôtel des *Trois-Maures* vint lui offrir, ainsi qu'à ses compagnons, sa magnifique chapelle. Mgr Schwarzenberg, archevêque de Prague, Mgr Reisach, primat de Bavière, y avaient dit la messe. Le cardinal Donnet et ses deux amis l'y célébrèrent aussi, devant l'élite de la société urbaine, et, au repas qui leur fut donné, le propriétaire du splendide hôtel et sa femme les servirent à table : usage poli envers les hôtes de distinction, et auquel nos respectueux Bavarois ne voulurent point déroger.

Le repas ne fut pas long. Le cardinal avait hâte de voir l'homme du jour, la célébrité du moment en Bavière et en Allemagne, celui

sur qui toute la chrétienté avait les yeux, le fameux chanoine Dœllinger. Il le vit deux fois : la première, chez Mgr Chigi, alors nonce du pape en Bavière; la seconde, chez M. de Méneval, ministre de France, qui, trois ans après, se fit prêtre. L'abbé Dœllinger avait un génie vif, une parole ardente et acerbe; on le recherchait; plusieurs pressentaient qu'il pourrait être le Luther de la Bavière. On disait : « La Saxe a eu son réformateur dans Luther; la Bavière aura le sien dans ce chanoine. » Et tous les instincts d'émulation jalouse entre ces multiples nationalités allemandes se réveillaient. On était pour Dœllinger dans bien des cercles de Munich, mais on restait bavarois; on l'aimait, surtout parce qu'il n'était pas prussien, pas encore prussien! c'est ce qui frappa le cardinal Donnet, ainsi que les abbés Dufêtre et Bautain. « Non, non, disait Dœllinger, je ne suis pas de ceux qui crient déjà : *Vive la Prusse*, *vivent les Prussiens*, *vive l'unité prusso-allemande*. Mais il n'était pas très catholique au fond du cœur, ni très porté à admettre tout ce que l'Église proclamerait. Sa rébellion future se trahissait dans sa conversation. L'infaillibilité papale, dont il était question, et dont le cardinal Donnet fut, en 1870, un des défenseurs, ce dogme, auquel on préparait le clergé et les évêques, le faisait bondir. Il fut combattu par MM. Dufêtre et Bautain, rudes jouteurs, ayant la science et l'éloquence. Il ne fut pas convaincu; il montra de l'irritation et de la colère; il traita de *néo-catholiques* les partisans de l'infaillibilité, et déclara qu'il serait dans les *vieux*, qu'il ne ferait jamais du Souverain Pontife un Dieu sur terre, une sorte de divinité humaine. « Vous ne serez plus catholique, lui dit alors le cardinal Donnet. Les régimes amphibies, ces régimes qui prétendent faire la part du bien, comme celle du mal, ne satisfont personne. L'éclectisme n'a jamais sauvé ni la raison ni les États. Vous serez catholique avec le pape, ou vous ne serez rien. »

Le cardinal Donnet se retira, enchanté d'avoir vu, mais peiné de n'avoir pu convaincre. Des années s'écoulèrent, de 1856 à 1870 : le chanoine Dœllinger fit de plus en plus parler de lui; il fonda la secte des vieux-catholiques, et trois jours après la lettre au député belge, Albéric de Montblanc, il adressait sa brochure contre l'infaillibilité pontificale au cardinal Donnet, le seul survivant alors des interlocuteurs de Munich. Il fit plus — et c'était prévu — il devint *prussien*, prussophile et antifrançais. Il soutenait *que le dogme nouveau pourrait entraver l'avenir de la Prusse*. « Quoi! dit Mgr Donnet, dans une nouvelle lettre à M. de Montblanc, cet homme qui prévoyait l'empire allemand, empire prussien et protestant, et qui, en sa qualité de Bavarois, n'avait pas assez de malédictions pour la Prusse, veut me prouver maintenant que

l'infaillibilité du pape est une menace pour cet édifice nouveau? Cette infaillibilité ne fera pas que le pape se mêle de la police des États. Le voleur pourra toujours voler, la révolte toujours éclater; les rois pourront s'entourer de ministres sectaires. Le pape continuera tout simplement à stigmatiser le mal et à préconiser le bien ; il condamnera avec la même fermeté *les intolérants, les fanatiques, les persécuteurs des peuples et des rois*, sous quelque nom qu'ils se présentent. »

Les fanatiques et les intolérants de tous les partis, voilà ce que détestait le plus le cardinal Donnet, ceux qui ne tiennent compte de rien et répètent avec démence : Périsse le monde plutôt qu'un principe! les massacreurs de la Saint-Barthélemy et les jacobins de 93. Voilà pourquoi, arrivé à Berlin dans cette même année 1856, il admira beaucoup la princesse Augusta, alors simple reine de Prusse, qui favorisait la liberté religieuse, c'est-à-dire la liberté catholique, et qui plus tard eut pitié de nos prisonniers. Les reines de Prusse ont presque toujours été des femmes distinguées. Le cardinal Donnet la vit au couvent des Filles de Saint-François de Sales. Elle assistait à la profession de foi des novices et brodait des chasubles pour les prêtres catholiques, sans distinction de nationalité. Le cardinal Donnet dit tout cela à l'abbé Muller, quand celui-ci, à son tour, se trouva à Berlin, avec les prisonniers de Sedan et de Metz. « Cette chasuble dont vous vous êtes servi, lui écrit-il, est celle que la reine Augusta broda de ses mains pour les Filles de Saint-François. Nous dîmes la messe dans ce couvent, à Berlin. Nous y célébrâmes la fête de la Visitation, pendant laquelle je reçus la profession de trois novices des meilleures familles de Donawerth. La reine Augusta assista à la cérémonie et elle déjeuna avec nous. Alors comme aujourd'hui, elle aimait le libre exercice de notre ministère. »

Quels détails intéressants, et quelle aimable simplicité dans cette reine! Si ces lignes tombent sous ses yeux, elle se rappellera ce repas de couvent auquel familièrement elle prit part, et la gracieuse sympathie d'un illustre évêque de France. Le cardinal ne se borne pas à l'expression d'une reconnaissante estime. Il met le conseil à côté de la louange, espérant que l'abbé Muller le portera à son adresse. Il prévoyait nos malheurs; il prévoit aussi que la Prusse aura les siens, *dira Nereus fata!* Il avait trop étudié et observé en Allemagne. « La Prusse, dit-il au patriotique aumônier, a lâché sur ses voisins l'*Internationale*, qui, tout dernièrement, a fait la Commune. Elle a agrandi la puissance des *sociétés secrètes*, *qui patronnent le roi et qui l'ont fait empereur*. Ces sociétés s'infiltrent partout, et, un beau matin, l'anarchie mettant le feu aux poudres,

ou plutôt au pétrole, *on verra clair à Berlin*, comme naguère dans Paris. » — « Je me souviens, dit le cardinal dans une autre lettre, écrite à M. de Mortemart, député du Rhône, 25 mai 1871, je me souviens de toutes les causeries de salon sur Paris, sur les embellissements, sur les démolitions de toute sorte, pour refaire Paris *et le rendre digne de ses maîtres*. C'était dans les salons de M. de Montalembert, quelques années avant sa mort. Un personnage haut placé, que je ne veux pas nommer, récita les *Imprécations de Camille contre Rome*, et puis il s'écria : « Eh bien, vous verrez « un jour que le nouveau Paris sera détruit par ce même peuple « pour qui l'on bâtit des cités ouvrières à côté des monuments « d'orgueil, et qu'on élève sans Dieu. » Sans Dieu, en 1868? on était bien difficile. Mgr Donnet ajoutait que ce reproche était universel. Paris était la nouvelle Sodome, et on lui prédisait le même sort. Le bon cardinal, dans son langage de prêtre, l'affirmait comme les autres, « au nom de la raison, dit-il, d'accord avec la foi... Mais qui voulait le croire? Personne. C'est arrivé pourtant. Paris a vu les Érostrate de la Commune, et l'œuvre infernale a été à la hauteur des héros. »

II

Mgr Donnet voyait-il un remède, un remède préventif, et contre la Commune et contre les démembrements? Avait-il une politique, comme il avait une religion? Ses idées n'étaient à dédaigner sur rien. Sa prudence était grande, son coup d'œil rapide et profond, sa tête d'une structure solide. Il n'aimait ni les exaltés ni les sectaires, il nous l'a dit. Il était tolérant en religion, accommodant en politique, *omnia suaviter;* très philantrope, plus philantrope que philosophe : mais il ne faut pas s'y tromper, il était quelqu'un; son clergé le savait; et, s'il eût vécu au temps où l'on prenait des évêques pour ministres, il eût fait un premier ministre, conciliant et délié comme d'Amboise, intraitable peut-être comme Ximénès, *ad fidem fortiter*, avec son grand front et une forêt de cheveux pour couronne; petit, mais un des plus beaux enfants des hommes. On a dit qu'il n'était d'aucun gouvernement; et il est certain qu'il a traversé bien des régimes, sans se brouiller avec aucun, conduisant admirablement sa barque et appliquant bien sa devise latine : orléaniste, ce semble, avec Louis-Philippe, qui l'avait nommé évêque et archevêque; bonapartiste, sous Louis-Napoléon, qui, en 1850, le fit cardinal, puis sénateur, et acceptant très bien les dîners de la république. Je peux dire que le gouvernement dont il aimait le plus à parler était celui de Louis-Philippe. Il ne

tarissait point d'anecdotes sur cette cour, sur Marie-Amélie, sur la princesse Adélaïde, sur les enfants si nombreux, sur la duchesse d'Orléans spécialement, princesse protestante qui, vers six heures, le retenait parfois un vendredi, et faisait servir pour tous un dîner maigre. Cette attention touchait un évêque, et, la première fois, ce fut une surprise.

Quel remède voyait-il donc à nos maux, quand l'Assemblée nationale était à Bordeaux, et que, avec son habitude de ne jamais s'isoler, il causait avec M. Thiers, avec M. Jules Simon, avec M. Keller, avec MM. de Mortemart et la Bouillerie, avec Mgr Chigi, l'ancien nonce de Bavière, devenu nonce du Saint-Siège en France? Nous touchons ici aux révélations du cardinal Donnet sur lui-même, sur M. Thiers, sur 1814 comparé à 1871; et je le citerai plus que jamais, n'étant qu'historien, moins que cela chroniqueur, et complétant, à l'aide d'un charmant conteur et annotateur, le tableau d'une époque déjà bien loin de nous, mais qui peut revenir.

Dans sa lettre à M. Anatole de la Bastie, le cardinal Donnet nous reporte d'abord à la mémorable date du 1er mars 1871, à cette séance de l'Assemblée nationale où M. Thiers, en présence du nonce, des ambassadeurs, du cardinal même, annonça avec larmes le fatal traité de Francfort, et ou le député d'Alsace, M. Keller, s'élançant à la tribune, poussa le cri déchirant : « C'en est donc fait! nous ne sommes plus Français! » Le cardinal, qui connaissait l'Alsace et aimait tant la Lorraine, se fait l'écho de ce regret. « *Veteres migrate coloni*, dit-il avec Virgile; *hæc mea sunt*, partez, hôtes anciens de ces demeures; elles sont à d'autres que vous. » Il dit la même chose à quelqu'un que ce démembrement touchait de plus près, à Mgr Delalle, évêque de Rodez, qui était de Toul, et auquel il écrit, le 22 mars. Il fait entendre sa plainte partout, et il n'oublie pas l'intrépide M. Dupont des Loges, alors évêque de Metz, qui, moins heureux que son collègue M. Delalle, devenait sujet prussien. « Toutes les classes, lui dit-il, ont ressenti la même douleur au mot de *séparation;* mais j'affirme l'honneur des vaincus, en dépit du succès des vainqueurs. Nous perdons des citadelles, des villes, des milliards; mais l'honneur est intact. » Voici comment il raisonne : « Dans cette lutte de sept mois, lutte des plus acharnées, l'ennemi n'a pas enlevé une seule place d'assaut; il n'a gagné aucune bataille à nombre égal. Est-ce par une brèche glorieuse qu'il est entré à Strasbourg, qu'il est entré à Metz, qu'il est entré à Paris, où il promène fièrement son triomphe? » L'exaltation patriotique du cardinal l'égare. Les Russes ne vainquirent jamais Charles XII à nombre égal; ils étaient toujours plus nom-

breux. Dira-t-on qu'ils n'eurent ni honneur ni gloire? L'empire entreprit cette guerre étourdiment, guerre d'artillerie et de science, et il se perdit en nous perdant nous-même. »

Le cardinal était peut-être pour l'Empire; peut-être regrettait-il l'Empire! Assurément non. L'évêque en lui primait le sénateur. Il appelait Napoléon III le *persécuteur* du Saint-Siège; il le lui avait dit à la tribune du Sénat, dans un discours célèbre; il s'était récrié fortement, le 19 décembre 1870, dans une lettre à Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, lorsque Garibaldi avait appelé Napoléon III le *protecteur du Pape*, et avait loué la Prusse d'avoir fait tomber ce soutien, disait-il de l'*imposteur de Rome*. « Napoléon III *protecteur du Pape!* ajoute notre cardinal; je n'ai jamais vu cela au Sénat depuis dix-huit ans. Victor-Emmanuel prenait aussi ce titre. Ah! il faut répéter ce que disait M. Guizot : « Le « danger pour Rome n'est pas dans ses ennemis, *mais dans ses* « *protecteurs*. » Plus loin, dans une lettre à Mgr Pecci que nous avons nommé : « L'attitude de l'Empire, dit-il, en Italie, a été marquée par une série d'actes sous lesquels on s'efforçait en vain *de voiler la spoliation*. »

Ce n'est pas là le langage d'un ami de l'Empire, non; il accuse même l'Empire de s'être mis sous le patronage du patriarche de Ferney. « La cause de nos malheurs, *écrit-il à Mgr Foulon, évêque de Nancy, au milieu de ses chers Lorrains*, la cause de nos malheurs en renferme aussi le remède. Il faut abjurer nos hideuses maximes, et quitter Voltaire, pour redevenir les *vrais fils des croisés*. Mettre Dieu dans nos intérêts, c'est gagner la partie. Ce n'est pas la révolte armée dans Paris qui est le danger, c'est la révolte philosophique. »

On voit poindre ici le remède, peut être le double remède auquel pense le cardinal Donnet, quoiqu'il n'ait jamais passé pour vendéen ni légitimiste. C'était un homme à impressions fortes, comme tous les tempéraments sanguins, et ses impressions souvent le gouvernaient, à en juger du moins par ses lettres. Ce qui ne changeait pas et avait même une énergie, une ténacité plus grande que ses airs de bon enfant ne le faisaient supposer, c'étaient ses idées d'évêque, auxquelles évidemment il subordonnait tout. C'est l'évêque aussi qui parle dans sa curieuse lettre à Mgr Chigi, mai 1871, sur les généraux Lecomte et Clément Thomas, dont l'un avait été élevé sous ses yeux, dans les écoles ecclésiastiques de son diocèse, tous les deux, victimes de la Commune. « Je connaissais le général Lecomte, dit-il, sous les rapports les plus honorables. Il était père d'une nombreuse famille. Clément Thomas était né à Libourne, dans mon diocèse, et avait fait ses études

dans mon petit séminaire. Quand il fut nommé commissaire de la Gironde en 1848, — je vous parle de loin, — je n'eus qu'à me louer de ses procédés. Je pus faire une procession générale de la Fête-Dieu, *le 24 juin*, date terrible, et donner la bénédiction du Saint-Sacrement, sur une de nos plus vastes places, à cent mille Bordelais, *à l'heure même où le plomb meurtrier atteignait dans Paris Mgr Affre;* le lendemain, c'était le tour du général Bréa. »

Je voudrais citer deux autres lettres sur Lamartine et sur Villemain, où le cardinal apprécie ces deux grands écrivains et nous donne aussi, dans le meilleur style, des détails intimes et inédits. L'âme tendre de Lamartine, sa mélancolie rêveuse et poétique, quelque chose d'Augustin et de Monime, uni au meilleur esprit de Dante, plaisait au cardinal Donnet. Il admire Victor Hugo, mais il semble avoir une prédilection pour Lamartine, qui eut plus de déceptions, plus de misère, une vieillesse pénible et gênée. La gêne, après tant de gloire, n'est-ce pas le plus grand malheur? Le cardinal Donnet écrit au neveu de Lamartine, à M. Foulques de Belleroche : « J'étais là le 13 juin 1869, lui dit-il, auprès de votre oncle malade; j'y étais avec vous, avec Mme de Belleroche, avec la comtesse Valentine, sa digne sœur, dans la villa du bois de Boulogne ». Et songeant aussitôt à l'abandon où la France avait laissé son grand poète : « Au moins là, dit-il avec un accent ému, le député de trente-deux départements, le vainqueur du drapeau rouge a pu mourir, en pensant *que sa cendre ne serait pas insolvable.* » Mgr Donnet nous peint alors tout Lamartine, sa vie, sa mort, son œuvre poétique, son éloquence à l'Hôtel de Ville; il nous peint l'abbé Deguerry, qui l'assista dans ses derniers moments et auquel il répétait : *O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe.* Il nous montre ensuite, en traversant Paris, son pauvre cercueil se heurtant au pompeux convoi d'un riche parvenu. « N'importe, s'écrie noblement le généreux prélat! jamais la France, depuis Chateaubriand, n'a mené un plus grand deuil. L'histoire triomphera d'une foule de légendes ridicules et envenimées; cette œuvre se fera peu à peu. Elle aura un souvenir pour les jours où la poésie, voyageant sur des mers inconnues, les yeux sur son étoile, tendait vers des rivages où nul de ses contemporains n'avait su la guider. Nouveau Colomb à la poursuite d'un monde inconnu, Lamartine avait découvert l'âme. Ses émules en poésie chantaient la matière ou le néant; lui, il avait rétabli dans la poésie française le nom du Christ, le sentiment de la Providence, la contemplation de l'infini. » L'enthousiasme, fût-il excessif, ne me déplaît pas; et voilà certes bien apprécié le romantisme de Lamartine. Le cardinal Donnet était un littérateur et un très délicat

idéaliste. Même mérite d'élévation et de goût sur Villemain, qui mourut un an après Lamartine, en mai 1870, la veille d'une guerre funeste, et les détails de biographie intime sont plus nouveaux. Le cardinal l'avait connu, au sortir de l'école des Hautes-Études de Lyon, qu'avait fondé le cardinal Fesch, c'est-à-dire à l'âge de vingt-six, vingt-sept ans; il l'avait entendu à la Sorbonne en 1822, 1823, 1824, lorsque la littérature, l'histoire, la philosophie, étaient enseignées avec tant d'éclat et un accent si libéral; il l'avait entendu en compagnie de l'abbé Dufètre, plus tard son compagnon en Allemagne, prédicateur très goûté, et qui, devint évêque de Nevers. Puis, sous Louis-Philippe, il le connut ministre; il le vit souvent, il se lia avec lui; il étudia cet esprit ingénieux et fin, cet admirateur passionné des Pères de l'Église, mais qui mettait beaucoup de philosophie dans le christianisme, et beaucoup de christianisme dans la philosophie, un mélange de rationalisme et de foi, où la balance semblait pencher du côté du philosophe plus que vers le chrétien. « Vous ne savez pas? écrivit au cardinal le baron Charles Dupin, son collègue au Sénat. M. Villemain, qu'on croyait philosophe, est mort en chrétien, se confessant, communiant, et tout le reste. » Le baron Dupin comptait faire au cardinal une belle surprise. C'est lui qui l'eut, quand le cardinal lui eut répondu le 1er juin : « Vous m'annoncez que M. Villemain est mort chrétiennement. Le contraire m'aurait étonné. *C'est de moi que M. Villemain reçut un confesseur, à une époque déjà ancienne.* Peu de personnes avaient été mises dans cette confidence, non par un sentiment de pusillanimité, mais par un esprit de réserve qui était dans ses habitudes. »

Mais ce qu'il y a de plus beau, dans la lettre à M. le baron Ch. Dupin, c'est une page d'appréciation esthétique sur Villemain, qui ne déparerait pas le meilleur cours de littérature contemporaine. « Fondateur, dit le cardinal, d'une école nouvelle de critique littéraire, M. Villemain en est resté le chef jusqu'au dernier jour. Avant lui, l'appréciation des chefs-d'œuvre de l'esprit, dans notre pays, tenait surtout de la rhétorique. La Harpe, le Batteux, Marmontel, Voltaire même, n'avaient guère vu dans la critique littéraire que l'étude des procédés de la langue et du style. M. Villemain comprit que l'histoire des littératures est l'histoire même des idées, des sentiments d'une époque et d'une nation. Il comprit qu'il faut toujours chercher l'homme sous l'écrivain, et faire ainsi, de l'examen des œuvres littéraires, comme une étude approfondie de philosophie d'histoire. C'est peut-être à M. de Chateaubriand qu'il faut attribuer la première pensée de ce dessein, si admirablement rempli par M. Villemain. Il eut le bon esprit de le suivre, et

d'y précéder toute une école de disciples qui ont pu profiter de ses leçons. Il a été pour nous ce que les Gœthe, les Lessing, les Schlegel réunis ont été pour l'Allemagne. »

Je m'attarde en chemin, pour la question politique dont la France entière, représentée à Bordeaux en 1870-1871, s'occupa si fiévreusement. Le cardinal m'arrête à chaque instant, comme patriote, comme évêque, comme littérateur. Je vais vite le montrer sous un jour qui étonnera bien du monde, et que, sans ses lettres, je n'aurais moi-même jamais soupçonné. Lui, si réservé en politique, si délié, si impénétrable même au milieu des causeries les plus entraînantes, il va se découvrir et laisser voir peut-être le fond réel de son cœur et de sa pensée. J'ouvre la lettre du 1er mars 1871 à M. Anatole de la Bastie. Le cardinal écrit à un parent ; c'est un épanchement, au moment où notre démembrement était inévitable, et bien des choses lui échappent. Il fait un retour sur 1815 ; il rappelle 1815 à son ami, et il le raconte tel que l'exposa devant eux un témoin oculaire, député de leur arrondissement, à Bourg-Argental, quand lui, Mgr Donnet, n'avait que vingt ans. 1815 comparé à 1871, c'est curieux ! et le cardinal était un vivant témoin de l'un et de l'autre. « Vous étiez jeune encore, dit-il à M. de la Bastie, et moi aussi, quand nous entendions traiter, dans mon canton de Bourg-Argental, les grandes questions qui agitaient le monde. Le salon de votre grand-père voyait accourir les hommes les plus graves de nos environs. C'était après l'Empire, et c'est M. Dugas des Varennes, alors député de notre arrondissement de Saint-Étienne, qui nous tint chez vous sous le charme de sa parole jusqu'à minuit et demi, en nous racontant la journée du 23 novembre 1815, quand M. le duc de Richelieu communiqua aux Chambres un traité, renfermant des conditions cruelles, mais qui l'étaient bien moins que celles dont M. Thiers, ces jours-ci, a entretenu l'Assemblée nationale... » Aussitôt le cardinal Donnet, consultant le long journal de sa vie, ce *Diario* que le précepteur de la Bastie lui avait, dit-il, conseillé d'écrire et qu'il rédigeait tous les soirs, mentionne les exigences premières des puissances, qui réclamaient l'Alsace, la Basse-Lorraine, le Hainaut, la Flandre, une partie du Bugey, de la Franche-Comté, de la Champagne, en un mot toutes les conquêtes de Louis XIV, objectif des étrangers depuis la mort du grand roi et que nos révolutions leur permettent d'atteindre. Puis il cite toutes les réductions obtenues par Richelieu, réductions de territoire, d'argent, d'occupation : quatre villes seulement, perdues au nord-est ; indemnité de guerre, réduite à 700 millions, et l'occupation à cinq ans, avec faculté de se libérer au bout des trois premières années. La perte de la Lorraine et de

l'Alsace, de Strasbourg et de Metz était conjurée, et nous gardions en Espagne, en Italie, cette situation prépondérante qui nous donnait l'hégémonie des races latines. « Malgré cela, dit toujours le cardinal, le duc de Richelieu écrivit aussitôt à M. de Chateaubriand : « Tout est consommé. J'ai apposé mon nom, hier, à ce fatal traité. « J'avais juré de ne pas le faire; mais le roi m'a conjuré avec « larmes de ne pas l'abandonner. Je n'ai pas hésité. »

La comparaison avec 1871 se fait d'elle-même, et ce qui me frappe, c'est la réflexion dernière du cardinal. « On veut aujourd'hui, dit-il, nous arracher ce qu'on ne put avoir en 1815, *et le roi n'est pas là.* » J'ignore ce que la Prusse, seule aux prises avec nous et n'ayant à compter avec personne, aurait pu accorder au roi. Mais ce que je vois, c'est que le cardinal prononce le nom de roi, et semble regretter qu'en 1871 un roi de France ne se soit pas trouvé subitement en face des Prussiens. Était-ce donc vrai que le cardinal Donnet souhaitait un roi, un salutaire retour au passé, après s'être assimilé toutes les formes des temps présents? En dépit de ses discours au Sénat, on le croyait partisan de l'Empire. Les armes de Napoléon III brillaient au fronton de son nouveau palais archiépiscopal, et lui-même les y avait fait sculpter. Avait-il une autre pensée, après la chute de l'Empire et la triste expérience qu'on avait faite? Les révolutions changent nos idées ; les calamités publiques font plus encore que les révolutions... Je me demande autre chose. Un homme illustre et puissant, historien, orateur, homme d'État, esprit fin et délié comme le cardinal, quoique plus personnel, un homme qui ne put servir la France aussi bien que l'avait servie le duc de Richelieu, mais qui la servit pourtant avec gloire et, à soixante-quinze ans, avait visité l'Autriche, la Russie, presque toute l'Europe, pour nous trouver un appui, M. Thiers, se prêtait-il à ces vues monarchiques? On a dit oui, on a dit non ; il y a eu des défis et des duels sur ces questions obscures, qui ne sont aujourd'hui qu'un point d'histoire. M. Thiers était l'oracle de l'Assemblée nationale. Il était le pouvoir, avant que nous eussions un gouvernement. La vérité va sortir des lettres du cardinal, de ces lettres perdues dans des mandements et des prônes, où moi-même je n'aurais pas été la chercher, sans l'attrait particulier des années 70-71. Ce qui est vrai, dès à présent, c'est que le cardinal Donnet était tout changé en 1871 et méconnaissable. Il ne se bornait pas à constater les opinions des autres ; il exprimait les siennes, il parlait, il agissait; il se mettait bien avec M. Thiers, pour mieux agir et pour réussir. Il faut l'entendre. C'est curieux de l'étudier et d'étudier avec lui les autres hommes. Sa réserve séculaire envers les pouvoirs nouveaux, il l'oubliait. A la vue de sa Lorraine perdue,

de notre Alsace passée à la Prusse, il s'emportait, il ne se possédait plus, il maudissait les hommes et les révolutions; il n'épargnait rien, ni l'Empire à qui étaient dus nos malheurs, ni la République qui ne les avaient point empêchés. A cet enfant de la Lorraine, qui était évêque de Rodez, il écrivait, le 22 mars 1871 : « Ces hommes qui parlaient avec tant d'acrimonie des *institutions anciennes*, qu'ont-ils fait de notre beau pays? Ils raillaient *le passé de la France*, et leurs mains se sont trouvées trop faibles pour en soutenir la grandeur. Ah! les croyants de la vieille France valaient mieux que les rationalistes de la France nouvelle! » Absolument ce qu'il dit plus tard, en novembre 1871, à M. Jules Simon, devenu ministre : « Si vous repoussez l'enseignement religieux, lui écrivait-il avec une gravité austère, au profit d'un monopole exclusivement laïque et quelquefois antichrétien; si vous accordez aux instituteurs communaux ce que vous refusez aux Frères, la France, gangrenée jusqu'à la moelle des os, et vous le savez, *n'aura plus qu'à se retirer de la scène du monde.* »

Le cardinal Donnet entretint M. Thiers de son idée nouvelle, de ses moyens de salut, du remède *in extremis* auquel jusque-là il n'avait pas songé. On l'eût dit agent d'un parti. Lui qui eût préféré le rôle de Montaigne, s'enveloppant dans une neutralité expectante, *ayant l'oreille aux moindres vents qui viennent tâter et bruire à sa porte*, *avant-coureurs de la tempête*, il n'a ni scepticisme ni éclectisme; il est fixé en politique et décidé. « *Nous* promettons à M. Thiers, dit-il au général d'Hugues, 12 février 1871, nous lui promettons une grande gloire pour ses derniers jours et la justice de l'histoire, *s'il aide son pays à mettre un terme aux expériences politiques*, *à se réconcilier avec les principes qui ont présidé à ses meilleures destinées.* »

On n'y croirait pas, si le cardinal ne parlait lui-même et si ces lettres n'étaient authentiques, autographes, imprimées. Parvint-il à convaincre un homme comme M. Thiers, si expérimenté, si savant, et fort peu attaché à la branche aînée des Bourbons, au fils exilé de la captive de Blaye? Le cardinal se flattait de l'avoir persuadé. Il le dit formellement à M. Devienne, chanoine de Lyon, le 12 mars suivant. Il est la cheville ouvrière de la machine; il ne s'en cache pas, et tout le mouvement de restauration est dans cette lettre : « *J'ai* établi de bons rapports, lui écrit-il, avec M. Thiers *et je crois être fondé à vous dire*, avec le même abandon que dans les jours de notre jeunesse sacerdotale, qu'il paraît comprendre que, *sans les anciens principes*, on ne peut rien élever de solide et de durable. En tout cas, celui qui, étant investi de la confiance publique, *comprendra ces choses* sera un grand homme, et peut-

être le possédons-nous au sein de l'Assemblée de Bordeaux. » Il y a pourtant une certaine défiance dans cette lettre. M. Thiers était plutôt ébranlé qu'entraîné. Le cardinal, tout insinuant qu'il était, n'avait pas complètement réussi. Il espérait, plus qu'il n'affirmait. « Quelques-uns, ajoute-t-il dans la même lettre, craignent que, dans M. Thiers, *le vieil homme ne soit pas tout à fait mort.* Il est si difficile de renoncer à soi-même, *aux préjugés et aux erreurs de toute une vie!...* Moi j'attends tout de son dévouement à la chose publique. »

L'affaire était en suspens. Seulement le cardinal se fortifiait dans son idée, dans son espérance. Il écrivait à un prélat que nous avons eu pour coadjuteur à Bordeaux et qui était la distinction même, avec une dignité affable et une ingénieuse éloquence, à M. de la Bouillerie, alors évêque de Carcassonne : « M. Thiers a exalté devant nous l'efficacité du principe monarchique *comme le seul capable de régénérer notre pays.* »

C'était fort bien... Mais M. Thiers ne se prononçait pas autrement. Il exaltait, il admirait, il était du même avis; mais il ne faisait aucune promesse; il ne s'engageait pas, et, un beau jour, le cardinal, M. de Mortemart, M. de la Bouillerie député, M. de Carayon-Latour sans doute, qui aimait à en parler, et plusieurs autres, fatigués d'attendre, l'entourèrent, le pressèrent, l'interrogèrent, et voulurent une réponse catégorique. Le cardinal rapporte toute la conversation; il la communique à Mgr de Carcassonne, et c'est un point peu connu, désormais acquis à l'histoire. Le nœud gordien était tranché. « J'ai assisté, disait le cardinal, à une « conversation à laquelle prenaient part monsieur votre cousin et « M. de Mortemart, entr'autres. Quelques-uns disaient à M. Thiers : « Vous étiez, hier, l'irréconciliable ennemi de l'Empire; mais « n'êtes-vous pas en même temps l'ennemi de la légitimité?... « Pouvons-nous vous croire, quand nous vous voyons exalter le « principe monarchique comme le seul capable de régénérer la « France? Si nous devons vous croire, faites passer dès lors, « franchement et ouvertement, l'intérêt de la France *avant celui « d'un parti, avant celui de votre dictature.* » C'était raide; c'était presque une attaque personnelle. Le vieux Protée, investi, serré dans ses derniers retranchements, ne pouvait échapper; il fallait répondre, et il répondit. « *Pansons d'abord, dit-il, les plaies de « la France. Ensuite la France décidera* ».

C'était fini; M. Thiers s'était prononcé. Depuis, on ne le questionna plus. Et voilà comment les lettres du cardinal Donnet ont une grande importance historique et sont de vrais mémoires. Il en fut désespéré. « *Rien à attendre de M. Thiers*, écrivit-il à Mgr de

« la Bouillerie, *rien pour Rome et le pape; rien non plus, pour* « *la monarchie!* Les chefs du gouvernement quittent Bordeaux, « *et ils ont l'intention de fonder en France la République.* »

Le cardinal Donnet travaillait pour Rome, on le voit, aussi bien que pour la monarchie. Ces deux intérêts étaient connexes, et le pape lui tenait au cœur autant que le roi. Il avait échoué pour tout, malgré sa dextérité et son savoir-faire; M. Thiers s'était dérobé, au moment où on croyait le tenir; sans se déjuger, il s'était rejeté sur la France, sur le suffrage universel, substitué en apparence à son opinion personnelle, et il avait tourné le dos à ses interlocuteurs, les laissant courroucés, ébahis, stupéfaits. Ce fut une leçon pour le cardinal Donnet, la première peut-être qu'il recevait dans sa longue carrière. Il ne se mêla plus de politique. Il s'était brûlé les doigts au feu de la rampe; il n'en approcha plus. Esprit pratique avant tout, il abandonna à d'autres ce théâtre de déceptions. Il revint, lui, à sa prudence passée, à sa circonspection d'homme d'Église, consistant à bien vivre avec les ministres, avec les gouvernants, et à supporter ce qu'il ne pouvait corriger. Ses lettres de 1870-71 n'en sont pas moins attachantes; c'est une belle page inédite de l'histoire du temps, et si, depuis 1815 jusqu'à nos jours, on faisait un choix intelligent dans le *Diario* dont il parle, comme on l'a fait pour les lettres de Mérimée, de Doudan, de Sainte-Beuve, nous aurions là certainement un chroniqueur non à dédaigner et un écrivain que tout le monde voudrait lire.

F. Combes,
De la Faculté des lettres de Bordeaux.

UN PAPE PRISONNIER

ROME — SAVONE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

SAVONE (1810)

IV

L'institution canonique des évêques désignés par l'autorité impériale demeurait la principale des difficultés qui avaient mis aux prises le pouvoir civil et le pouvoir religieux. La menace et la persécution n'avaient pu faire plier Pie VII ; la résistance n'avait excité chez Napoléon qu'un sentiment de colère. Et lorsque, par deux fois, les champions en présence, le pape d'abord, l'empereur ensuite, voulurent chercher une solution qui aurait pu permettre d'établir un règlement provisoire, ces tentatives de conciliation se produisirent précisément dans des circonstances où leur échec était inévitable. Les violations du Concordat italien avaient déterminé le Saint-Père, en 1806, à refuser au souverain l'exercice du droit de nomination, pour les sièges vacants en Italie ; mais l'année suivante, il se décidait à nommer lui-même *motu proprio* les évêques que l'empereur avait choisis. Cette concession fut inutile ; elle avait le tort de coïncider avec la paix de Tilsitt. Le succès livrait le victorieux à toutes les intempérances de l'orgueil. Napoléon convoitait les États romains, et déjà se déclarait prêt à « faire ses affaires sans pape[2] ». Quand l'occupation de Rome amena la chancellerie pontificale à modifier les formules d'usage dans les bulles d'institution, ce fut l'empereur qui, en repoussant ces bulles,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 25 décembre 1884 ; 10 janvier, 25 février et 10 avril 1885 ; 10 et 25 mars, 10 et 25 avril 1887.

[2] Lettre de l'empereur au prince Eugène, Dresde, juillet 1807.

provoqua, au sein de l'Église de France, la crise commencée de l'autre côté des Alpes. Plus tard, il est vrai, une transaction lui parut possible. On se rappelle que, sur un ordre parti de Schœnbrunn, au mois de juillet 1809, les cardinaux Fesch, Caprara, Caselli, Maury et plusieurs évêques écrivirent au Saint-Père pour le presser d'accorder des bulles où Napoléon consentait à n'être pas nommé. Mais Pie VII était alors à Savone, et, répondant au cardinal Caprara dans un bref que nous avons fait connaître, il représentait noblement les devoirs imposés à sa conscience. N'y avait-il donc aucun moyen de remédier à un état de choses si dommageable aux intérêts spirituels? L'Allemagne souffrait du même mal que l'Italie et que la France. La détention du Souverain Pontife, en lui ôtant la liberté de son ministère, menaçait d'un égal péril toutes les Églises de la chrétienté, et le nombre croissant des diocèses français qui n'avaient plus de pasteurs ne laissait pas d'inquiéter le maître de l'Europe. Tous les documents relatifs à la dispute de Louis XIV avec Innocent XI et Alexandre VIII furent tirés des Archives; on interrogea le comité ecclésiastique; on réunit une commission de jurisconsultes, et ceux-ci soutinrent l'opinion que « l'institution canonique » pouvait être conférée « par le métropolitain », attendu que tel avait été « l'avis des théologiens et des canonistes » consultés par le Régent, lorsque « Clément XI, à raison de la bulle *Unigenitus* », s'était opposé à « l'institution de plusieurs évêques [1] ». Le cardinal Maury cita l'exemple du grand roi donnant l'administration épiscopale aux prélats que Rome n'avait point agréés, et M. Bigot de Préameneu, invité à rédiger un rapport sur cette question, s'il objecta la répugnance extrême des évêques nommés à se rendre dans leurs diocèses avant la réception de leurs bulles, assura néanmoins que leur obéissance ne serait point défaillante. Aucune résolution ne fut prise. Mais aussitôt après son mariage avec Marie-Louise, l'impérial desposte eut la volonté de préparer un dénouement, et le mémoire remis à M. de Lebzeltern en fut la préface.

Ce mémoire tendait à prouver que « l'empereur pourrait réunir un concile » qui terminerait le différend, mais que, sans doute, « il ne se donnerait pas cette espèce d'embarras », les chapitres devant confier à des vicaires, dont « la nomination lui était soumise », l'administration des diocèses. Vers la même époque, Napoléon disait au clergé de la Dyle : « Je ne veux pas que les évêques administrent sans leur institution du pape, mais le chapitre peut faire usage de son ministère, et tout est en ordre. » L'affirma-

[1] Rapport de la commission chargée d'examiner les réponses du comité ecclésiastique, janvier 1810. (*Correspondance de Napoléon Ier*.)

tion était présomptueuse; elle ne portait pas du moins une atteinte directe à l'autorité romaine. De son côté, Pie VII écrivait à M. de Metternich : « Il faut qu'il soit pourvu au gouvernement des diocèses vacants par des vicaires capitulaires, ainsi que le prescrivent les saints canons. » Les deux adversaires semblaient donc d'accord sur l'expédient à employer pour parer aux dangers les plus pressants que faisaient naître la viduité prolongée des Églises. Mais la bonne foi de l'empereur touchant le rôle réservé aux chapitres et à leurs vicaires ressemblait à son prétendu respect pour les biens du clergé d'Italie. Dernièrement, il avait opéré quelques modifications dans les articles organiques, et cet acte, dont ses complaisants vantaient l'inspiration libérale, allait lui fournir le moyen si longtemps cherché de mettre la main sur la juridiction épiscopale, « comme s'il n'y avait point de pape ».

Aux termes de ces articles frauduleusement ajoutés au Concordat, les vicaires généraux de l'évêque défunt devaient continuer leurs fonctions, pendant la vacance du siège ; un décret du 28 février 1810 prescrivit que le chapitre nommerait désormais, après la mort de l'évêque, les vicaires chargés de gouverner le diocèse. C'était revenir aux règles posées par le concile de Trente; et cette disposition, disait le préambule du décret, avait pour but de « ne rien laisser dans les lois organiques qui pût être contraire au bien du clergé »; digne d'éloge, en apparence, elle était pourtant destinée à saper le fondement de la hiérarchie catholique. L'empereur se ménageait l'occasion de peser sur les chapitres pour faire donner les pouvoirs de vicaires capitulaires aux évêques nommés, qui, sans avoir l'institution canonique, pourraient exercer ainsi l'administration diocésaine. Il lui importait peu de savoir si, en paraissant obéir au concile de Trente, il ne bravait pas les enseignements du deuxième concile œcuménique de Lyon, dont le quatrième canon « défend aux élus de s'ingérer dans l'administration de la dignité épiscopale, sous quelque couleur que ce puisse être, soit à titre d'économat ou autre, avant que leur élection soit confirmée ». C'était là un point de doctrine qu'il négligeait, et sa science théologique n'en avait cure.

Toutefois il essayera encore d'arracher à Pie VII un consentement plus ou moins explicite à l'exécution de ses volontés. Si la mission de M. de Lebzeltern n'a point abouti, peut-être la présence de quelques membres du sacré collège suffirait-elle à persuader le Saint-Père que sa solitude va prendre fin ; peut-être le déciderait-elle à engager des pourparlers et à ne plus s'enfermer dans un système de résistance passive, qui avait déjoué les plus habiles calculs.

Pour séduire sa victime et lui faire accepter les conditions d'une paix qui, à ses yeux, ne devait être qu'une capitulation, l'empereur choisit les cardinaux Spina et Caselli. Le premier était archevêque de Gênes; le second, évêque de Parme et sénateur; tous deux avaient donné des gages de dévouement, et le gouvernement impérial pouvait être assuré de leurs bons offices.

Mais au moment même où Napoléon députait deux cardinaux à Savone, la publication de ses ordres répandait la consternation dans les anciens États de l'Église. Les incidents qui s'y produisaient n'étaient point tous pour lui déplaire; il jugeait les événements d'Italie avec le coup d'œil du conquérant et du politique, sachant bien qu'il est parfois utile à un régime nouveau d'avoir l'occasion de réprimer et de sévir. Ne voulait-il pas réduire à treize d'abord, à cinq ensuite, le nombre des évêchés romains? Or dix-neuf évêques, ayant refusé le serment, devenaient des « prélats superflus », bons à « obérer le pays »; la suppression de leurs sièges était tout indiqué, et le plus gros de la besogne rendu facile. L'absence de plusieurs permit de restreindre les mesures violentes, et neuf seulement durent être déportés[1]. Quant aux curés, un sursis leur avait été accordé. Le temps n'altéra point leur fidélité, mais servit à spécifier les chefs d'accusation relevés contre eux. Ne parlaient-ils pas « de miracles, d'images qui ouvraient les yeux? » N'imposaient-ils pas certaines conditions pour obtenir « l'absolution? » N'invitaient-ils pas « les dévots » à s'abstenir « d'entendre la messe » des ecclésiastiques assermentés? Autant de graves délits que les lois de l'État devaient punir[2]. Non moins indociles, les chanoines subirent de rigoureux traitements; un grand nombre d'entre eux furent « dirigés sur Pignerol ». Les chemins de l'Italie étaient couverts de moines chassés, d'ecclésiastiques proscrits; de longues files de prêtres condamnés traversèrent la Spezzia et Toulon, où les attendait un ordre d'embarquement pour la Corse[3]. Les évêques insoumis, envoyés à Alexandrie et à Terni, furent rapidement transférés dans l'intérieur de l'empire, à Bourg, Trévoux ou Nantua. Le programme de leur itinéraire portait recommandation expresse d'éviter la ville de Lyon. Un gendarme les escortait; sa mission était de « surveiller leur conduite pendant

[1] Note de l'empereur pour le ministre des cultes, Saint-Cloud, 13 juin 1810; lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Saint-Cloud, 16 juin 1810; dépêche de M. Ortoli, 17 juin 1810.

[2] Dépêche de M. Ortoli, 25 juillet 1810. Note de l'empereur, 13 juin 1810.

[3] Note de l'empereur (non insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*), 26 juin 1810; diverses lettres de l'empereur (non insérées dans la *Correspondance de Napoléon Ier*); ces lettres, du commencement de l'année 1811, sont citées par M. d'Haussonville.

le voyage », d'empêcher qu'ils ne revêtissent « les décorations distinctives de l'épiscopat », conformément aux lois qui réglaient le costume des « évêques étrangers voyageant en France », d'observer envers eux « les égards dus à leur caractère », de prendre enfin « toutes les mesures pouvant assurer leur arrivée à la destination prescrite et à la date indiquée par le marché ». Ce dernier mot semblera peut-être singulier; mais l'administration avait cherché à simplifier les charges et les responsabilités que faisaient peser sur elle ces convois épiscopaux. Pour le transport, comme pour l'entretien des exilés, elle sollicitait le secours de l'industrie privée, traitait avec un entrepreneur et passait un marché en bonne forme, dont la gendarmerie avait à garantir la stricte exécution jusqu'au point d'arrivée, où, à jour fixe et sur récépissé, les évêques étaient remis au préfet du lieu [1].

La désolation régnait dans la société religieuse. Mais faut-il s'étonner que le deuil de l'Église ne soulevât que de sourdes protestations, des gémissements étouffés? La persécution demeurait enveloppée dans un brillant décor; des moines chassés, des prêtres bannis, des évêques déportés ne pouvaient obscurcir l'astre brillant que saluaient encore les peuples prosternés. Sur les ruines du Saint-Siège s'élevait la gloire de César. Le Sénat de Rome, pour célébrer la Saint-Napoléon, préparait « un grand bal au mausolée d'Auguste », et la foule prompte au plaisir, sans déserter la cause du pape, cédait à l'entraînement. « Les Romains de nos jours, disait-on alors, crient, à l'exemple de leurs ancêtres : *Panem et circenses* »; et Ortoli ajoutait cette réflexion : « Les hommes justes admirent la douceur et la générosité de Sa Majesté, ils reconnaissent combien elle est au-dessus des autres empereurs qui ont gouverné le monde, et qui, dans de pareils cas, ont inondé la terre de sang [2]. » Le martyre, en effet, est une forme vieillie de la persécution, qu'il faut laisser aux nations arriérées; quand le sang ne coule pas, le vulgaire se fait presque toujours la dupe et le complice du tyran.

Tels étaient les événements qui servirent de cadre à la mission des cardinaux Spina et Caselli. La prochaine arrivée de ces deux Éminences fut officiellement annoncée à M. de Chabrol le 23 juin, et le Saint-Père en accueillit la nouvelle « sans émotion ».

Les prélats attendus avaient eux-mêmes affirmé qu'ils n'allaient

[1] Lettres du ministre des cultes au préfet de Marengo, 8 juin 1810; du directeur de la police d'Auzers au préfet du Pô, 9 juin 1810; du préfet du Pô au colonel de la gendarmerie de la vingt-septième division militaire, 15 juin 1810. Diverses lettres au préfet du Pô. (Archives royales de Turin.)
[2] Dépêches de M. Ortoli, 25 juillet et 16 août 1810.

remplir qu'un devoir de respectueuse déférence envers Sa Sainteté, et, dans une lettre écrite à l'évêque de Savone, le cardinal Spina venait de confirmer cette déclaration. Que signifiait ce mystère? Pouvait-on croire que l'empereur n'avait eu aucun but politique en levant la consigne qui tenait le pontife isolé? Ou bien devait-on supposer que deux princes de l'Église avaient accepté d'être les agents secrets de Napoléon? La mort du cardinal Caprara reportait alors la pensée du chef de l'Église au souvenir des défaillances dont ne préservait pas la pourpre. Le pape se méfiait. Mais ses soupçons comme ses tristesses cédaient encore au charme de quelques phrases adroitement amenées sur le Concordat; son gardien le savait, et continuait d'user, avec le même succès, du même procédé. Autour du prisonnier régnait un profond silence; les cérémonies habituelles n'attiraient plus le peuple et, à la fête de saint Pierre, la bénédiction pontificale ne put être donnée, si rares étaient les promeneurs qui traversaient la place où la foule avait coutume de venir s'agenouiller. Ce fut au milieu de cette indifférence générale, que, le 5 juillet, les cardinaux arrivèrent à Savone. Oppressé par les angoisses de l'abandon, Pie VII « sentait la nécessité d'un accommodement, peut-être, disait le préfet, sans se rendre bien compte de ce qu'il faudrait pour y arriver [1] ». Le vague de sa pensée ne contrariait point les projets de l'empereur, et tout semblait faciliter une négociation que nous allons suivre dans les bulletins de M. de Chabrol :

Les cardinaux sont arrivés ce matin d'assez bonne heure; ils n'ont pas voulu profiter pour le moment des logements qui leur avaient été préparés à la préfecture et chez l'évêque. Ils ont désiré être réunis et vivre dans une maison qui a été mise à leur disposition. Je les ai vus et leur ai parlé assez longtemps. Ils se donnent comme n'étant chargés d'aucune mission officielle et conséquemment n'ayant rien à traiter; ils laissent cependant entrevoir qu'ils ne sont pas étrangers à la connaissance de quelques intentions manifestées par le gouvernement et qu'ils ont eu une conférence à cet égard, avant leur départ de Paris. Ils parlent isolément de la même manière; ils n'ont pas présenté leurs devoirs au pape, dans la journée; ils ont fait demander la permission de le voir demain matin; elle leur a été accordée pour les neuf heures.

Sa Sainteté était un peu plus gaie dans cette journée; il est possible que l'arrivée des cardinaux en soit la cause. Cependant elle a dit que les lettres écrites par eux à l'évêque et la manière dont ils s'annon-

[1] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 24 et 26 juin, 1er, 2 et 3 juillet 1810.

çaient ne pronostiquaient rien de bien important; qu'elle s'en tenait à son idée que les choses étaient loin de s'adoucir, et qu'alors même qu'on désirât de part et d'autre de les terminer, l'entreprise devenait chaque jour plus difficile.

Les gens de la suite du Saint-Père ont montré plus de contentement que de coutume; M. Doria, entre autres, s'est fait remarquer par une gaieté qui n'est pas dans sa manière d'être habituelle. Je n'ai pu précisément en interpréter la raison, il serait possible qu'elle dépendît des nouvelles qu'il aura reçues de ses oncles [1]...

L'attitude des deux Éminences indiquait assez clairement qu'elles avaient pour instruction de s'interdire toute démarche précipitée, de ne laisser paraître aucun empressement, dont le captif eût pu tirer quelque avantage. Mais cette retenue même devait éveiller les soupçons du Saint-Père, qui, prêt à recevoir des ouvertures, ne parut point disposé à solliciter des confidences. Sa discrétion étudiée ne facilitait pas la tâche des envoyés de l'empereur, et M. de Chabrol se serait trouvé fort empêché de donner un tour agréable à ses observations, s'il n'eût pu déclarer que les cardinaux, suivant le désir de Sa Majesté, « n'avaient fait aucune sensation dans la ville ». Leur présence, disait-il, ne provoque aucun commentaire; « personne ne recherche quel est le but » de leur démarche et « quels sont leurs pouvoirs [2] ».

La première audience n'encouragea point les négociateurs. Par sa prudence craintive, le Souverain Pontife leur infligeait une déconvenue, et le préfet de Montenotte n'avait d'autre consolation que d'insister sur la tranquillité de ses administrés, dont la compassion pour les moines exilés réclamait seule quelque surveillance :

Le pape a reçu ce matin les cardinaux vers neuf heures. La conférence a duré jusqu'à dix, et Leurs Eminences s'en sont retournées immédiatement à leur habitation.

J'ai présenté mes devoirs à Sa Sainteté après midi; je l'ai trouvée sans émotion...; Elle était assez gaie, mais de sa gaieté habituelle, et sans qu'aucune cause extraordinaire parût y avoir contribué. J'ai évité de parler au Saint-Père de l'entrevue du matin; il ne m'en a pas parlé lui-même. Seulement il m'a dit que, jusqu'ici du moins, il ne savait rien de nouveau. Il est probable, d'après ce mot, que Leurs Éminences n'ont encore parlé que de choses générales, et que, dans tous les cas, elles se sont bornées à étudier les dispositions du pape. Il a ajouté que les cardinaux resteraient probablement quelques jours,

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 5 juillet 1810.
[2] *Ibid.*

mais que, s'ils retournaient immédiatement dans leurs diocèses, il pourrait facilement les appeler, puisqu'ils sont voisins et qu'ils ont la permission de venir auprès de lui à Savone.

Le pape a ensuite parlé de sa santé, qui se fortifiait de plus en plus; il ne me dissimulait pas que le voyage lui avait fait du mal et qu'il lui avait fallu du temps pour le rendre capable de quelque attention, parce qu'il était devenu sujet à des éblouissements.... Il en est ensuite venu à son séjour à Paris, et il s'est entretenu longtemps des bontés que Sa Majesté avaient eues pour lui et des grâces qu'il en avait obtenues en faveur de plusieurs malheureuses familles; il paraît toujours mettre beaucoup d'intérêt à des souvenirs qui lui rappellent un temps d'union et d'accord avec la puissance impériale.

Les cardinaux ont trouvé le pape beaucoup mieux qu'à Rome et qu'à Paris; il leur a paru engraissé. Ils ont remarqué le calme de son esprit; quant aux dispositions de Sa Sainteté, ils ne se sont pas expliqués; mais ils n'ont rien laissé transpirer qui pût sembler favorable. Ils ont sollicité de se rendre à la conversation du soir... De cette manière, ils verront beaucoup le pape...

Les moines venus de Rome passent journellement pour se rendre à leur destination; ils sont en général prudents; la plupart sont des gens qui bornent leurs souhaits, comme dans la classe d'où ils sortent, à obtenir de quoi vivre. Ils espèrent une pension, et il est bien à désirer qu'on la leur accorde promptement; la commisération publique, en attirant l'attention sur eux, leur donnerait une importance qu'ils n'ont pas dans ce moment [1].... »

Le pape avait compris que les cardinaux étaient envoyés « pour sonder ses dispositions et les faire connaître »; pendant deux jours, il ne voulut pas les recevoir, et se contenta de les rencontrer, après leur dîner, chez le gouverneur du palais [2]. C'était, à n'en pouvoir douter, l'indice d'une méfiance que M. de Chabrol signalait avec preuves à l'appui :

Il est certain que les cardinaux n'ont pas été satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu. Sa Sainteté n'est entrée dans aucun détail avec eux, et ne leur a fait aucune question, elle s'est même à ce qu'on assure vivement plainte des affaires de Rome, et s'en est montrée plus chagrine qu'elle ne le fait habituellement devant moi. Elle a fini par leur dire qu'elle espérait que, dans tous les cas, ils ne lui apportaient rien que d'agréable; autrement elle pensait qu'ils ne se seraient pas chargés de la commission. En un mot, Leurs Eminences paraissaient

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 6 juillet 1810.
[2] Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 7 juillet 1810.

assez peu contentes de cette conversation ; elles ont même dû attendre l'audience, pendant quelque temps, parce qu'elles sont arrivées un peu avant le moment qui leur était assigné. Il y a probablement de l'humeur dans la conduite du pape; elle provient de ce que les deux cardinaux ne sont pas entièrement suivant son choix. Il verrait plus volontiers, dit-on, le cardinal Spina ; mais il a quelques griefs contre le cardinal Caselli, auquel il reproche, entre autres choses, d'avoir accepté la place de sénateur sans lui avoir demandé son agrément.

D'après le peu d'espoir que les cardinaux ont pu concevoir touchant les dispositions de Sa Sainteté à les employer, ils paraissent enclins à ne rester que très peu de temps à Savone. Ils ont cependant fait demander par l'évêque l'autorisation de se présenter à la *conversation ;* mais le pape a fait répondre qu'il n'avait pas de conversation le soir, que seulement il assemblait les gens de sa maison et ne recevait pas. J'étais présent chez les cardinaux, quand l'évêque leur a porté cette réponse qui semble avoir ajouté au peu de satisfaction qu'ils avaient trouvé dans la première entrevue. M. Doria a demandé à Sa Sainteté la permission d'aller rendre ses devoirs aux cardinaux ; le pape la lui a refusée et lui a dit : « Vous pourrez y aller plus tard, ce n'est pas encore le moment... »

Malgré cette froide réception et l'humeur qu'elle paraît indiquer, le pape s'est montré aux personnes qui l'approchent aussi calme que de coutume ; il a eu même quelques instants de gaieté et n'a rien changé à ses occupations journalières [1]...

Néanmoins le cardinal archevêque de Gênes, dans une audience à laquelle n'assistait pas son collègue, parvint à rompre la glace. « Il croit, écrivait M. de Chabrol, qu'il ne serait pas très difficile d'amener Sa Sainteté à s'occuper des affaires ecclésiastiques et de la nomination des évêques, qui est la plus urgente. Cependant le pape n'ose pas le faire, par crainte de s'écarter des maximes consacrées ». Il « désire un conseil », et demande non seulement « des personnes propres à expédier les affaires, mais bien des personnes qui auraient sa confiance ». Le cardinal Spina « paraît persuadé que le pape n'emploierait pas le cardinal Caselli et lui-même conjointement »; mais on pourrait mander à Savone « d'autres cardinaux qui auraient plus d'accès et qui ne seraient pas suspects au gouvernement. Il cite entre autres Mgr Antonelli, cardinal habitant à Sinigaglia, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui n'a pas été appelé à Paris à cause de son grand âge, et pour lequel le pape avait beaucoup de respect. Il est convaincu que ce cardinal, qui

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 7 juillet 1810.

termina par son influence l'affaire du Concordat, serait très utile et se rendrait avec plaisir près de Sa Sainteté. Alors le pape pourrait les consulter l'un et l'autre et s'occuper d'affaires; mais il n'usera pas de Mgr Caselli ni de lui seul, qu'il regarde comme trop jeune parmi les cardinaux ». La conférence dura « environ une heure et demie », et le préfet ajoutait : « Il faut qu'il ait été également question d'un changement de résidence, car on a su que le pape s'était prononcé contre l'idée d'aller à Avignon et surtout à Paris; qu'il avait annoncé qu'étant contraint de s'y rendre, il ne sortirait pas; qu'il ne dirait la messe dans aucune église; qu'enfin il se considérerait comme prisonnier beaucoup plus resserré qu'à Savone. Si on ne voulait pas le renvoyer à Rome, il ne désirait point de changement [1]. » Au sujet de ses relations avec le gouverneur et le préfet, il assurait « que ceux-ci lui parlaient très franchement dans leur sens, et qu'il répondait aussi sans rien déguiser dans le sien ». Fort de ce témoignage, M. de Chabrol donnait cours à ses observations personnelles :

J'ai vu moi-même le pape, peu après que Mgr Spina l'avait quitté; je l'ai trouvé calme, ayant assez de liberté d'esprit, mais il éloignait tout ce qui pouvait faire tomber la conversation sur les cardinaux. Il s'est plaint, quoique sans beaucoup d'humeur; voici ses expressions : « Il est nécessaire et il faut que le peuple obéisse et soit soumis; en conséquence, s'il fait quelque mouvement, il doit être châtié sévèrement, j'en demeure d'accord; mais le renvoi des ecclésiastiques, des évêques, la suppression des couvents, et généralement ce qui se passe à Rome tourmente le peuple, et peut le porter par la suite à l'exaspération, sans que tout ceci puisse influer sur la décision des affaires de l'Église. » Je lui ai dit alors : faut-il que l'Europe entière et toute la chrétienté cessent d'espérer un arrangement? Ne doivent-elles pas l'attendre des soins de Sa Sainteté et de sa piété? Il m'a répondu que la Providence y mettrait ordre indubitablement tôt ou tard..., qu'elle pouvait changer les dispositions et les sentiments de Sa Majesté impériale.

Cette réponse me confirme plus que jamais dans l'idée que le pape est éloigné d'entamer une négociation sur les bases qui sont communément employées, celles d'un intérêt réciproque, et qu'il veut s'abandonner à l'avenir sans faire aucun calcul sur sa position. Dans cet état de choses, il est difficile d'atteindre d'autre but que celui de le

[1] Cette première partie du *Bulletin* de M. de Chabrol, en date du 9 juillet 1810, est reproduite dans une lettre adressée, à la même date, par M. de Chabrol, au ministre des cultes, lettre que M. d'Haussonville a insérée dans son ouvrage, *l'Eglise romaine et le premier empire.*

disposer et le mettre à même de suivre la marche des affaires ecclésiastiques. Il n'a été question, hier au soir, entre Sa Sainteté et les deux cardinaux, que d'affaires indifférentes [1].

La négociation n'avançait pas. Après la conférence accordée à Mgr Spina, une journée s'écoula tout entière, pendant laquelle le pape ne reçut pas les cardinaux, qui se décidèrent à demander leur audience de congé. Le pontife, comme il l'avait déjà fait en d'autres circonstances, « cherchait à ne point laisser deviner sur sa figure ce qu'il sentait intérieurement » ; mais les propos tenus par ses familiers suppléèrent à son silence. « Ils ont fait connaître, remarquait le préfet, que le cardinal Caselli n'avait pas été accueilli favorablement ; Sa Sainteté le croit très politique. Le cardinal Spina a paru convenir davantage ; le pape même a dit qu'il n'était pas fâché de le voir ; il croyait qu'il lui parlait franchement. En racontant ces détails, ils ont ajouté que le Saint-Père ne consentirait pas à traiter d'affaires de cette manière, que son intention serait d'avoir deux cardinaux parfaitement de son choix, que Sa Majesté envoyât également deux personnes de confiance, et qu'alors on entamât des négociations par des écrits auxquels il répondrait. Le pape, à ce sujet, ne s'est pas expliqué avec moi, non plus qu'avec M. le gouverneur [2]... »

Les cardinaux étaient à Savone depuis six jours ; ils n'avaient eu, ensemble ou séparément, que trois entretiens avec le Souverain Pontife, et Mgr Spina seul avait pu aborder discrètement les questions qui formaient l'objet de leur mission. Mais, dans leur audience de congé, l'un et l'autre entendirent un langage qui exprimait assez nettement les pensées de Pie VII :

Leurs Éminences ont conféré, ce matin, pendant près de deux heures, avec Sa Sainteté. Il paraît qu'elle a été un peu plus ouverte que les jours passés. Les cardinaux ont dû parler d'un changement de résidence et des affaires ecclésiastiques, notamment de celles relatives à la nomination des évêques. Sur le premier article, le pape a témoigné beaucoup de répugnance ; il a annoncé qu'il ne voulait quitter Savone que pour se rendre à Rome ; que s'il devait être conduit à Paris, il en serait très affligé ; il saurait toujours empêcher cependant qu'il arrivât rien de fâcheux parmi le peuple à son sujet ; il ne voulait compromettre personne ni altérer la soumission due au gouvernement ; il n'y aurait que le seul cas où l'on voudrait le contraindre à faire une cérémonie publique, peut-être alors ne pourrait-il pas répondre

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 9 juillet 1810.
[2] *Ibid.*, 10 juillet 1810.

assez de son émotion et de sa tête pour éviter un grand éclat.

Les cardinaux assurent que, relativement à la nomination des évêques, ils ont trouvé le pape bien disposé. Ils croient que cette affaire pourrait réussir; mais ce qui arrête Sa Sainteté, c'est la crainte et la défiance qu'elle a d'elle-même. Le pape ne veut pas agir sans consulter des personnes expérimentées et sur lesquelles il pourrait se reposer avec sécurité. Le cardinal Spina pense toujours que la présence de S. Em. Antonelli serait très utile... Les cardinaux ont été plus satisfaits de cette entrevue que des précédentes; ils partent ce soir de Savone et arriveront demain de bonne heure à Gênes. Le Saint-Père a conservé dans la journée son maintien habituel, il a paru n'avoir éprouvé aucune émotion des ouvertures qu'ont pu lui faire les cardinaux[1]...

Le départ des deux Éminences n'émut pas davantage le Saint-Père, et il fut seulement constaté que Pie VII n'inclinait ni à « employer leurs services » ni à « leur parler confidentiellement », bien qu'il ne repoussât pas l'idée de revoir le cardinal Spina[2]. Cette préférence donnée à l'archevêque de Gênes avait-elle un fondement bien solide? Le doute serait permis, si l'on en jugeait par une lettre interceptée, où un évêque du nom de Baccolo écrivait au prélat Doria : « Il ne m'a pas réussi de pénétrer dans le chemin impénétrable... La trahison que m'a faite à Gênes cette *épine*, qui a tant blessé le Saint-Père, est horrible. » Le chemin impénétrable était celui de Savone; l'*épine* désignait en français le nom italien du cardinal Spina; et quant à la trahison, elle avait eu pour effet de livrer Mgr Baccolo aux mauvais traitements de la police[3].

Quoi qu'il en fût, le pape affectait de n'attacher aucune importance à la visite des cardinaux. Soigneusement dissimulées, ses préoccupations intimes défiaient à ce moment le plus rigoureux espionnage. M. de Chabrol commençait à croire que le Saint-Père s'habituait à la réclusion et qu'il avait chassé de son esprit toute réflexion pénible sur les rigueurs de sa destinée. Tant de persévérance à « suivre les mêmes errements », une réserve si obstinée et le silence de l'entourage, lui firent craindre, un instant, de n'avoir

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 11 juillet 1810.

[2] *Ibid.*, 12 juillet 1810.

[3] Lettre interceptée, datée de Voltaggio, 28 août, et jointe au *Bulletin* de M. de Chabrol, du 30 août 1810. Aux archives de Gênes, *Governo generale*, on trouve le récit de l'arrestation d'un évêque de Famagosta, nommé *Dacciolo;* c'est certainement le même personnage que le correspondant du prélat Doria, mais dans *Botta*, comme dans la lettre transcrite par M. de Chabrol, son nom est *Baccolo*.

plus matière à rédiger un rapport. Son prisonnier demeurait insensible aux coups de la fortune; mais cette « insensibilité » n'était-elle pas une feinte? Pareille question aiguillonnait la curiosité du préfet, qui hésitait encore à répondre. Le spectacle qu'il avait sous les yeux confondait sa raison, et, pressé de fixer son jugement, il s'ingéniait pour décider l'infortuné pontife à se prononcer. Son insuccès l'irritait. Cédant au dépit, il ne cachait point que la réussite d'une négociation devenait, sinon impossible, du moins « très problématique », avec un homme dont la patience pouvait aller jusqu'à « l'attente d'un miracle ». Pie VII n'exprimait plus ni regrets ni désirs, et semblait « avoir oublié tout ce qui avait précédé son séjour à Savone [1] ».

Plusieurs semaines s'écoulèrent, pendant lesquelles le pape sut presque toujours ne point répandre devant ses geôliers le trop-plein de son âme. Ses propres blessures pouvaient saigner, sans lui arracher un cri; mais celles de l'Église lui causaient une souffrance qui le forçait à gémir. Il conservait le précieux privilège d'être atteint, dans ses fibres les plus délicates, partout où la doctrine du Christ recevait une offense.

Au milieu des bouleversements qui transformaient le monde, les occasions ne manquaient pas à Pie VII de déplorer le déclin des croyances. En cette année 1810, la Suède traversait une crise dont le dénouement vint accroître le fardeau des douleurs accumulées sur le vieux pontife. Le roi Gustave IV, chassé de ses États par une révolution militaire, errait, depuis un an, à travers l'Europe; son oncle, le duc de Sudermanie occupait le trône des Wasa sous le nom de Charles XIII; mais, privé de postérité, il devait choisir un héritier, sous peine de livrer sa succession à des rivalités multiples. Les Suédois et leur souverain avaient tourné leurs regards vers la France, et, sans se laisser décourager par les faux-fuyants de Napoléon, ils cherchèrent, à défaut d'un prince de la maison impériale, quelque compagnon du héros, environné du prestige qui accompagnait les aigles victorieuses. Jadis les grenadiers du Royal-Marine [2] avaient connu un jeune et beau sergent, qui, depuis, s'était illustré dans les guerres de la république et avait rapidement passé par tous les degrés de la hiérarchie militaire. Comblé de titres et d'honneurs, encore qu'il n'eût point les bonnes grâces du maître, maréchal et prince, beau-frère du nouveau roi d'Espagne, l'ancien sergent Bernadotte était appelé, au mois d'août 1810, à

[1] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 19, 28, 31 juillet, 1er, 2 août, 7 septembre 1810.

[2] *Chroniques dauphinoises,* par M. A. Champollion-Figeac.

s'asseoir sur les marches d'un trône. L'héritier de Charles XIII devait donner à son éclatante fortune la consécration d'une double trahison. Avant de porter les armes contre sa patrie, il avait à renier sa foi; « l'acte de présentation », qui lui ouvrait le chemin de la royauté, l'obligeait d'embrasser le culte luthérien. Cet outrage à la religion catholique fut pour le Saint-Père une de ces blessures qu'il ne savait point supporter en silence, et un regard jeté sur le passé lui faisait trouver le présent plus sombre. Vingt ans auparavant, son prédécesseur avait pu croire que le moment n'était pas éloigné où l'intolérance suédoise cesserait d'affliger l'Église, et lui-même avait lu les lettres du roi Gustave III, qui annonçait la volonté généreuse d'être le protecteur de ses sujets catholiques. Les temps sont bien changés; le pistolet d'Ankarstrœm a mis fin aux espérances de Pie VI, et maintenant l'élection de Bernadotte ajoute aux funestes effets d'un régime persécuteur le scandale de l'apostasie. Quel respect, pensait le pape, inspirera désormais une couronne acquise au prix de cette honte? Quel sera le jugement du peuple de France, toujours attaché, quoi qu'on prétende, « à la religion de ses pères? » Hélas! sous le diadème, la honte fut vite effacée, et le peuple muet ne se souciait pas plus du trafic des trônes que de ses libertés ravies. Mais, sous le coup des événements dont la Suède est le théâtre, sentant l'humiliation de son impuissance qui condamne la chrétienté à n'avoir plus un vengeur, Pie VII oublie qu'il a résolu de tout souffrir et de se taire : « On ne songe pas, dit-il d'un air pénétré, à arranger les affaires de l'Église: c'est une chose pénible pour moi et pour tout le monde. » Si vague que fût ce propos, si faible que fût ce soupir, M. de Chabrol, qui, depuis deux mois, s'irritait de ne pouvoir saisir un mot, un signe, favorables à la reprise d'une négociation, se hâtait d'écrire : « J'ai été surpris de voir Sa Sainteté entamer ce sujet, sans qu'elle fût mise sur la voie; cela m'a surtout frappé, après le long silence qu'elle a gardé. » Le soupir échappé au Souverain Pontife n'exprimait que l'accablement du pasteur qui, pour défendre l'honneur et la foi de son troupeau, n'avait plus la liberté de la parole apostolique [1].

Tandis qu'on se réjouit à Stockholm d'un acte dynastique où l'on voit le gage d'une étroite alliance avec l'empire, Napoléon enjoint au duc de Cadore de protester auprès des cabinets étrangers qu'il n'a pris aucune part à l'élection du prince de Ponte-Corvo [2]. Son attention ne se fixe sur la Suède que pour y réclamer l'observance

[1] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 19 et 22 septembre 1810.

[2] Lettres de l'empereur au duc de Cadore, Saint-Cloud, 7 septembre, une heure du matin, et 9 septembre 1810. (*Correspondance de Napoléon Ier*.)

des lois du blocus. S'il peut déjà prévoir l'ingratitude de Bernadotte, il n'a garde de lui reprocher sa défection hérétique, et la lutte contre l'Angleterre ne le détourne point lui-même de diriger les opérations de la campagne prescrite contre les milices de l'Église. Heureux de constater que, sur le territoire français, les couvents sont déserts, il se félicite de n'avoir plus rien à envier aux « musulmans », aux « Anglais », aux « États protestants », qui « n'ont pas de moines et n'en sentent pas le besoin ». Lui parle-t-on d'offrir « un refuge » aux « hommes dégoûtés du monde » et portés à « finir leurs jours dans la vie contemplative », il soutient avec une gravité risible que « la Thébaïde » fut seule à connaître les véritables pratiques de cette vie austère, et qu' « on n'a pas encore vu un homme de cinquante ans prendre la fantaisie de se faire moine ». A son avis, « des maisons de retraites pour les vieillards », comme « celles de Sainte-Périne et de Chaillot », répondent à tous « les besoins réels ». Mais, en supposant que l'on veuille tenter « un essai », il consentirait peut-être à rétablir « la Trappe »: en tout cas, disposer un semblable asile, pour « recevoir deux cents personnes », serait atteindre « au maximum de ce que peuvent exiger les quarante millions » d'individus « qui composent la population de l'empire [1] ».

En Italie, les spoliations continuent. Les propriétés des églises et des confréries sont confisquées; « une partie des biens ecclésiastiques est affectée au payement de la dette romaine ». Ici, l'on supprime des paroisses; là, le traitement des curés et des chanoines est réduit ou totalement enlevé aux titulaires, « qui, âgés de plus de soixante ans, sont retournés chez eux ». Dans les départements de Rome et du Trasimène, Napoléon désigne, en un jour, « cinq cents curés » bons à « réformer ». De l'autre côté des Alpes, la libéralité impériale a conservé pourtant quatre monastères, et elle accorde des pensions aux « moines défroqués », à condition qu'ils « prêtent serment ». La proscription a des étapes marquées; mais peu à peu la solitude se fait dans tous les cloîtres [2].

A la fin de septembre, le décret relatif à la suppression des couvents était communiqué au préfet de Savone; « l'esprit public » obligeait d'avoir certains ménagements, et M. de Chabrol faisait observer avec raison qu'il importait d' « opérer sans éclat, pour ne pas former une opposition ». Ce prudent conseil, toutefois,

[1] Note dictée au duc de Bassano, Fontainebleau, 19 octobre 1810. (*Correspondance de Napoléon Ier*.)

[2] *Bulletin des lois*, 5 août 1810; *Bulletin* de M. de Chabrol, 29 septembre 1810; lettres de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, Trianon, 7 août, Saint-Cloud, 28 août et 15 septembre 1810. (*Correspondance de Napoléon Ier*.)

ne fut point suivi à Gênes, et, par une mesure générale, les maisons religieuses y furent brusquement fermées, à l'exception de quelques asiles où les femmes eurent la liberté de se retirer. A la nouvelle des violences accomplies, presque aux portes de sa prison, le Saint-Père ne comprima point son chagrin. « Sans doute, s'écriait-il, les ordres réguliers sont trop nombreux ; on aurait pu les réduire et les réformer ; mais de là à les détruire, il y a loin », et il prédisait que, pour donner un frein moral à la société troublée, l'on sentirait, tôt ou tard, « la nécessité de rétablir des couvents ». — « Aux cérémonies du matin », il était « distrait, impatient, fort agité »; des religieux mêlés à l'assistance avaient attiré ses regards, et la vue de ces bannis contristait son cœur. Il demandait qu'on lui épargnât cet affligeant spectacle, surtout qu'on n'amenât point à sa messe des moines « en habits séculiers », car leur présence, sous ce costume, lui était encore plus pénible. Sa parole était vive, une animation soudaine colorait son visage, et, dans ses entretiens du soir avec l'évêque de Savone, il retrouvait une énergie qu'on pouvait croire épuisée. Le pontife résigné devenait irritable ; il souffrait de tous les maux produits dans l'univers catholique par la durée d'une contrainte qui l'empêchait de « remplir les devoirs les plus indispensables et les plus habituels du chef de l'Église ». Il pleurait le veuvage de Rome, voyant partout l'opprimé sans appui et l'oppresseur sans juge[1].

V

Au point où nous sommes arrivés, le lecteur se demande peut-être avec étonnement par quelle bizarrerie l'empereur ne donnait aucune suite à la députation des cardinaux Spina et Caselli. Leurs rapports et les bulletins de M. de Chabrol avaient indiqué que Pie VII ne se refuserait pas à traiter de l'institution des évêques ; comment Napoléon négligeait-il de hâter un dénouement qu'il avait été précédemment si désireux d'obtenir ? C'est que, suivant son expression, « le pape n'était pas mûr »; privé du pouvoir temporel, il ne consentait pas à descendre au rang d'un patriarche ni à subordonner les lois de la religion aux règlements des sénatus-consultes.

La hiérarchie ecclésiastique était profondément ébranlée ; vingt-sept sièges épiscopaux demeuraient vacants, et les prélats désignés par la puissance civile attendaient toujours les bulles d'institution.

[1] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 25, 29 septembre, 8 octobre 1810.

En leur faisant conférer par les chapitres les pouvoirs de vicaires capitulaires, le chef de l'empire usait d'un expédient: *ses* évêques avaient ainsi le moyen d'administrer les diocèses, et l'irrégularité du procédé ne lui causait aucune gêne. Mais, si soumis que fût le clergé, quelques consciences inquiètes répugnaient à une manœuvre ouvertement dirigée contre l'autorité pontificale. Pour triompher de leur timide opposition, une circulaire du ministre des cultes prescrivit à plusieurs évêques nommés d'aller sans retard occuper leurs résidences. La crainte imposait ce que le devoir défendait, et les subtilités vinrent en aide aux plus timorés. Le cardinal Fesch, qui avait été appelé au siège de Paris, après la mort du cardinal de Belloy, s'était borné à diriger les affaires du diocèse, tout en restant archevêque de Lyon. Mis en demeure de prendre possession de sa nouvelle dignité, il eût souhaité de ne point renoncer à un cumul qui lui plaisait [1], mais il n'ignorait pas que l'institution canonique est une prérogative essentielle de la papauté, qu'elle forme un lien nécessaire et sacré entre l'épiscopat et son chef. Afin d'apaiser ses scrupules, sans sacrifier ses intérêts, il proposa d'exercer les fonctions qui lui étaient dévolues, avec le « titre de *nommé à l'archevêché de Paris* [2] ». Par ce biais ingénieux, le droit du Saint-Père était réservé, sinon en fait, au moins dans la forme. Napoléon repoussa la transaction; si son oncle hésitait, il n'avait qu'à céder la place, et un décret fut publié qui tranchait en apparence la difficulté. Le 1er novembre 1810, pour obéir à ce décret, le cardinal Maury, évêque de Montefiascone, dont l'Église avait admiré le courage et l'éloquence pendant les débats de l'Assemblée constituante, déchirait les pages d'un glorieux passé. Devenu courtisan, il ne rougissait plus d'être rebelle au pape, et on le vit s'asseoir dans la chaire métropolitaine de Paris, comme un transfuge qui passe à l'ennemi.

Peu de temps après, l'empereur signifiait aux prélats et aux chapitres qu'il ne saurait tolérer des artifices et des détours propres à diminuer le respect de la discipline. « Mon intention, écrivait-il à M. Bigot de Préameneu, est que les archevêques et évêques que j'ai nommés aux différents sièges de mon empire, et qui m'ont prêté serment, prennent le titre de leur siège dans tous leurs actes, titre pour lequel ils m'ont prêté serment. Je n'entends point qu'ils y mettent aucune modification. Je ne m'oppose point à ce qu'ils se pourvoient auprès de qui de droit, mais j'entends qu'ils n'aient point la faiblesse d'adhérer aux prétentions des

[1] Lettre du cardinal Fesch à M. Bigot de Préameneu, 30 août 1810.
[2] *Ibid.*, 4 septembre 1810.

chapitres, ni qu'ils prennent d'autres titres, comme je l'ai dit ci-dessus [1]. » Déjà les évêques d'Orléans, de Poitiers, d'Asti, de Liège, de Saint-Flour avaient observé la consigne d'aller s'établir dans leurs diocèses. Satisfait de ce bon exemple, persuadé que l'attitude du cardinal Maury exercerait la plus favorable influence, l'empereur crut qu'il pouvait tout oser, et de même qu'il avait fait un archevêque de Paris, il voulut faire un archevêque de Florence. Son choix s'était arrêté sur l'évêque de Nancy. Cédant à un ordre impérieux, et trompé par une mensongère promesse, qui lui annonçait la prochaine expédition des bulles d'institution, Mgr d'Osmond partit à regret pour la Toscane. En arrivant à Plaisance, il put constater que les prêtres italiens n'étaient pas encore accoutumés au joug. Une députation du chapitre de Florence lui apprit que, conformément aux instructions du Saint-Père, ce chapitre reconnaissait comme seule légitime l'autorité du vicaire capitulaire Averardo Corboli [2]. Cette déclaration révélait un fait d'une gravité manifeste : le pape avait parlé. Pendant que Napoléon travaillait à forcer les portes du sanctuaire, la voix du Pontife romain franchissait les portes de la prison où l'on prétendait l'étouffer.

De Savone, en effet, des brefs étaient venus, qui rappelaient les censures portées contre les évêques assez téméraires pour gouverner les Églises, sans avoir été canoniquement institués. Malgré de prudentes précautions, ces brefs furent bientôt divulgués, et l'arrestation, l'emprisonnement de prêtres résolus à demeurer fidèles, excitèrent les esprits. Dans la ville d'Asti, en Piémont, l'intrus rencontrait, comme à Florence, une inflexible opposition ; Mgr Dejean n'y fut même pas admis en qualité d'administrateur provisoire [3]. A Paris, la défection d'un cardinal, sur le vaste théâtre de la première des cités impériales, ajoutait à l'éclat de la révolte. La capitale de l'empire avait donné l'exemple de toutes les adulations, elle sut aussi faire entendre la protestation des âmes libres et fières. Le conflit religieux entrait dans une phase aiguë qui laissait prévoir de sérieuses complications.

Lorsqu'il eut examiné la lettre où le cardinal Maury, en exprimant une joie déplacée, l'informait de sa nomination à l'archevêché de Paris, Pie VII ranima son courage devant cet injurieux défi. Ayant pris son parti, affranchi de toute crainte, parce qu'il connaissait son devoir, il fut comme un homme « délivré d'un fardeau ».

[1] Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, Paris, 16 novembre 1810.
[2] Vie de Mgr d'Osmond, par l'abbé Guillaume. — *L'Église romaine et le premier empire*, par le comte d'Haussonville, ch. XLII et XLIII.
[3] *Histoire de l'empire*, par Thiers, livre XXIII.

L'indécision ne le torturait plus; sa physionomie redevint souriante. Ce changement d'humeur était agréable à M. de Chabrol, et le général César Berthier voulut en profiter pour prier le Saint-Père de bénir le mariage d'une de ses filles avec le général Bruyère. La demande était audacieuse. A la fin de l'année 1809, une autre cérémonie nuptiale, qui consacra l'union de la fille aînée du gouverneur avec M. Rœderer, préfet du Trasimène, avait eu lieu dans le palais habité par le comte Salmatoris, mais en présence des seuls évêques de Savone et d'Albenga. Toutefois les dispositions de Sa Sainteté étaient si bienveillantes, que Berthier se crut autorisé à présenter sa requête. Le pape lui fit le plus gracieux accueil, il permit volontiers que le mariage fût célébré dans sa chapelle par Mgr Maggiolo, et que les époux vinssent ensuite recevoir sa bénédiction. S'il ne pouvait accorder davantage, la faute, disait-il avec une fine bonhomie, en était à saint Pierre, qui « avait baptisé dans sa prison, mais n'y avait point marié ». Cette douceur enjouée, ce calme et cette aisance, en un moment critique, étaient dignes de remarque. Néanmoins le préfet, si perspicace qu'il fût, en face d'un vieillard qui dissertait tranquillement sur l'origine des sectes ou sur les tendances « démocratiques » de l'hérésie calviniste, ne devina point que ces mêmes lèvres d'où sortaient de paisibles paroles, mêlées à d'aimables propos, venaient de laisser échapper un cri de douleur et d'indignation [1].

Le 8 novembre, le Souverain Pontife avait chargé M. de Chabrol d'envoyer sa réponse au cardinal Maury. En remettant au préfet le bref qui allait soulever de redoutables orages, il était « très gai »; ses traits reflétaient le contentement intérieur que procure le devoir accompli. « Poussé à bout », il acceptait froidement la lutte, « n'attendait plus rien de sa patience », et « voyait venir le schisme ». Ce bref fameux [2] fut « immédiatement » confié à « l'estafette » qui devait le porter au ministre des cultes [3]. Pourquoi le Saint-Père se servit-il en cette circonstance de la voie officielle, dont il connaissait les dangers? Était-ce « par une étrange négligence », comme l'a supposé M. Thiers [4], qu'il se risquait à faire passer une pièce de cette importance dans les mains de M. Bigot de Préameneu? Pour se soustraire à l'inquisition des agents de l'empire, les moyens cependant ne lui faisaient pas défaut. En France et en Italie, de vaillants chrétiens avaient compris qu'ils

[1] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 8, 9, 11 et 17 novembre 1810.

[2] Le *Bref* adressé au cardinal Maury a été si souvent publié que nous croyons inutile de le reproduire.

[3] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 8, 9 et 11 novembre 1810.

[4] *Histoire de l'empire*, par Thiers, livre XXIII.

pouvaient, en associant leurs efforts, braver la puissance du gouvernement. Cette conception de l'unique système de défense capable de protéger les faibles, si naturelle, si simple qu'elle soit, mérite d'être louée; car ce que les vaincus savent le moins pratiquer, — l'expérience le prouve, — c'est l'association intelligente, qui discipline les volontés en les dirigeant vers un but précis, et d'où naît une force morale qui peut briser toutes les armes de la force matérielle. Afin de venir en aide au pontife accablé par l'adversité, quelques âmes courageuses lui apportèrent l'appui d'un intrépide dévouement. Au sein de la société impériale, humblement courbée dans le silence de la servitude, une élite s'était formée, faible en nombre, mais active et résolue, qui réussit à établir des communications sûres entre Savone et le monde catholique. De grands seigneurs et de grandes dames, d'humbles commerçants, des hommes et des femmes du peuple, de modestes prêtres et de hardis jeunes gens se liguèrent contre les suppôts de Napoléon. Par leurs soins, le pape recevait, avec des secours pécuniaires, les livres de théologie, dont la privation lui était surtout sensible, les informations canoniques, les textes des conciles, qui devaient éclairer ses décisions, et les enseignements de sa parole pouvaient arriver aux Églises. A Paris, le généreux Mathieu de Montmorency, les princesses de Foix et de Chimay, la duchesse de Duras, la marquise de Cordoue, Mmes de Saint-Fargeau, de Gros-Bois et de Croisie, les abbés Duval et Perreau, s'étaient tout d'abord proposé d'adoucir l'exil des cardinaux *noirs*, détenus prisonniers dans différentes villes de l'empire. Une association plus étendue ne tarda pas à avoir des comités fortement constitués et habilement conduits; ceux de Lyon et de Toulouse, en particulier, furent des modèles à imiter. Des confréries du « saint dévouement » s'organisèrent sous la direction de M. Alexis de Noailles; le cardinal di Pietro, Mgr Gregori, le P. Fontana, transmettaient les instructions pontificales, et, en dépit de la police, l'Église de France ne fut pas entièrement séparée du suprême pasteur. A Nice, à Gênes, à Savone, d'intègres négociants favorisaient cette correspondance, et de fidèles messagers se tenaient toujours prêts à remplir le périlleux emploi de courriers. En Piémont, un digne prêtre, Bruno Lanteri [1], recueillait de l'argent qu'un pauvre portier savait faire parvenir au Saint-Père, sans craindre de s'exposer aux soupçons par ses nombreux voyages. Cet abbé Lanteri avait d'ardents auxiliaires qui rivalisaient de bravoure et d'industrie;

[1] Né à Cuneo, le 17 mai 1759, fondateur de la congrégation des Oblats missionnaires de Pignerol, mort dans cette ville, le 5 août 1830.

l'un d'eux, René d'Agliano, s'étant fait admettre au baisement du pied, put envelopper dans la soutane de Pie VII une copie de tous les actes des papes touchant l'institution des évêques; un autre, le chevalier Cordero di Vonzo, ancien sous-lieutenant au régiment de Saluces, remplit avec succès les plus délicates missions, et, sur la liste des champions de la cause romaine, figurait même le nom d'un page d'honneur du prince Borghèse [1].

Ce rapide exposé nous autorise à croire que le Souverain Pontife n'avait point agi inconsidérément ni sous la pression de la nécessité quand il envoya sa réponse au cardinal Maury par l'intermédiaire de M. de Chabrol. C'était volontairement qu'il livrait le bref du 5 novembre à la curiosité du ministre des cultes. Les périls de la société catholique, la dignité du Saint-Siège, l'obligeaient à revendiquer ses droits; il ne lui convenait pas de protester à la dérobée, et fièrement il avertissait l'ennemi du coup qu'il lui portait.

Napoléon ne pouvait se contenter de la solution arbitraire qu'il venait de donner à la question des évêchés vacants; il lui restait à régler l'établissement temporel du chef de l'Église, dont la détention ne cessait d'opposer un moyen d'appel à toutes les usurpations du pouvoir civil. A peine avait-il installé le cardinal Maury dans la chaire métropolitaine de Notre-Dame, qu'il voulut placer, à côté de l'intrus triomphant, le pontife outragé.

Les papes devaient dès lors habiter tour à tour Paris et Rome; l'archevêché de la capitale était affecté à leur usage, et, vers la fin de novembre, le décret qui délivrait à la papauté des lettres de naturalisation parisienne fut publié dans le département de Montenotte [2]. Il y avait longtemps que l'empereur préparait cette mesure; le Saint-Père ne s'en montra point surpris. A l'époque du sacre, sollicité par un personnage de la cour de transformer l'archevêché de Paris en palais apostolique, il avait fait cette vive et noble réponse : « On a répandu le bruit qu'on pourrait nous retenir en France; eh bien, qu'on nous enlève la liberté; tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous avons signé une abdication régulière, valable, si nous sommes jetés en prison; le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme. Et, quand on aura signifié

[1] Ce page d'honneur du prince Borghèse se nommait Galeani d'Agliano. Les détails qui précèdent sont empruntés à des notes que nous avons recueillies en Italie, à *l'Histoire d'Italie* de Botta, à un rapport du duc de Rovigo, ministre de la police (février 1811). M. d'Haussonville a publié d'intéressants renseignements sur le même sujet.

[2] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 24 novembre 1810.

le projet qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti[1]. » L'épreuve était venue, la captivité l'avait suivie, et le moine Chiaramonti se nommait toujours Pie VII; mais sa fermeté ne s'était pas démentie. « Aujourd'hui, disait-il, on veut rendre les papes voyageurs, peut-être en faire les aumôniers des empereurs; leur résidence constante ne peut être qu'à Rome, où saint Pierre l'a fixée »; et il soutenait avec énergie que, si on le conduisait à Paris, il y serait prisonnier, comme il l'était à Savone. La vigueur de son langage ne l'empêchait pas de garder le masque d'une apparente placidité. Cependant son gardien s'alarmait; il croyait voir les progrès d'une pensée tenace qui « lentement mûrissait » quelque secrète résolution[2].

M. de Chabrol était d'autant plus soucieux que, sous l'action de diverses causes locales, un certain malaise régnait dans son département. Une nouvelle fixation de la valeur des monnaies génoises entravait les transactions; les classes pauvres surtout en souffraient. Les récoltes avaient été mauvaises, et le prix du pain augmentait chaque jour. Afin de diminuer les effets de cette crise, le préfet déployait toute son activité; il réunissait les négociants, publiait des tarifs, organisait des commissions, faisait distribuer des « soupes économiques », demandait des licences pour les commerçants de Gênes, en vue de faciliter l'introduction des blés venant « de Sardaigne et des États barbaresques ». Aucune précaution n'était superflue, car « si le peuple, lisons-nous dans ses dépêches, avait eu à souffrir de la disette, le séjour de Sa Sainteté serait devenu plus inquiétant ». La police de la maison pontificale lui donnait aussi des craintes; elle ne relevait pas directement de son autorité, et la moindre distraction pouvait rendre vaines les mesures prises pour intercepter toute correspondance[3]. Enfin, les sourdes menées de l'envie ne l'épargnaient point et lui causaient un profond dégoût. Mais, bien loin que son crédit diminuât, le cercle de ses attributions fut élargi.

Un décret du 26 novembre nomma M. de Chabrol « commissaire impérial près Sa Sainteté », et, quand Napoléon lui accordait cette faveur, Pie VII, avec le pressentiment d'une tempête prochaine, confirmait au cardinal di Pietro, exilé à Saumur, les droits de délégué apostolique, « afin que, dans les besoins extrêmes, il n'eût aucun scrupule à procurer, par lui-même et par ses collègues, le

[1] *Histoire universelle de l'Église catholique,* par Rohrbacher.
[2] *Bulletins journaliers* de M. de Chabrol, 24 et 29 novembre 1810.
[3] *Ibid.*, 29 novembre, 4 et 8 décembre 1810.

salut spirituel des fidèles[1]. » Le ciel, déjà sombre, se couvrait de nuages plus épais.

A Rome, les défenseurs de la cause catholique étaient abattus, et, au lieu d'agir, cédant à une tentation des partis vaincus, rêvaient de catastrophes. Ils annonçaient un débarquement des Anglais sur les côtes napolitaines; la déroute de Murat leur semblait inévitable, et tout leur effort se bornait à un souhait de bouleversements ou de calamités, comme l'indique ce passage d'une missive interceptée : « Vous attendez peut-être toujours l'accomplissement de ce que je vous ai mandé... Cela n'a pas encore vraiment eu lieu, mais vous l'entendrez sous peu de jours... J'ai vu et lu moi-même une lettre d'un de mes collègues, à présent domicilié à Parthénope, dans laquelle il s'explique en ces termes : « Ne vous étonnez pas si vous voyez passer à Rome de la troupe, « de la cavalerie, des officiers, et même l'état-major de l'armée; « nous avons ici la peste. » Qu'elle vienne donc jusqu'à Rome, cette peste tant désirée! Les affaires marchent ici lentement, et les patriotes sont avilis[2]. » Tout autre était l'attitude du pape. A la veille de sentir ses liens plus étroitement serrés, il priait encore la Vierge du Val Saint-Bernard, implorant non la justice qui châtie, mais la miséricorde qui pardonne.

Le titre de « commissaire impérial » révélait une mission de rigueur, et M. de Chabrol ne put dissimuler les ordres dont l'exécution lui était confiée. Sa parole devenait plus âpre et sa main plus rude; la confiance de l'empereur et la responsabilité qui en était la conséquence le condamnaient à déployer une inflexible sévérité. Nous écouterons du reste son propre récit sur le début de ses fonctions :

Sa Majesté Impériale et Royale, par son décret du 26 du mois passé, me charge de remplir les fonctions de commissaire impérial près le Saint-Père pour la correspondance des affaires ecclésiastiques. Dès que j'ai eu connaissance de ce nouveau devoir, je me suis hâté d'établir des bureaux pour la chancellerie; je me suis concerté avec M. le général Pouget, afin qu'aucune demande, de quelque nature qu'elle soit, ne puisse parvenir sous les yeux du pape avant que les formalités prescrites par les instructions n'aient été remplies. Enfin je me suis transporté chez M. l'évêque de Savone, afin qu'il me remît, suivant les instructions que j'ai reçues, tous les registres et les papiers rela-

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 4 décembre 1810; Bref du pape au cardinal di Pietro, Savone, 30 novembre 1810.

[2] Lettre interceptée du sieur Jacques Moni au sieur Moiraghi, Rome 7 novembre 1810.

tifs à l'expédition des affaires ecclésiastiques. Après avoir pris toutes les précautions nécessaires, je me suis présenté chez Sa Sainteté, pour qu'elle ne fût pas prévenue par un autre que moi des fonctions que j'avais à remplir, d'après les ordres de mon souverain. Quelque mesure que j'aie mise dans l'annonce de cette nouvelle, j'ai pu remarquer qu'elle excitait quelque humeur. Le pape m'a demandé si je ne lui apportais pas une réponse à la lettre qu'il avait écrite à l'archevêque de Paris. Je lui ai dit que je n'avais rien appris à cet égard; alors, il a répliqué : « Je pense que ce sont des précautions que l'on veut prendre, parce qu'on voit bien que cela ne peut durer plus longtemps dans cet état, et que je suis comme forcé malgré moi de me déclarer. » Au fait des considérations qui agissent le plus puissamment sur l'esprit de Sa Sainteté, je les ai immédiatement employées, et je suis parvenu à la rendre calme; mais elle m'a dit : « Il ne s'agit plus ici de discussion sur le temporel; la prise de possession des évêchés vacants, par la nomination de Sa Majesté, suffit pour décider la question, car cet acte est contraire à tous les canons. » Après ce discours, Sa Sainteté m'a congédié, sans être totalement remise de son trouble. Je crois qu'il est important d'organiser tous les moyens de surveillance possibles, pour empêcher que le pape ne puisse parvenir à faire paraître de nouveaux écrits. Je redouble de précautions, je fais surveiller tout ce qui entre et sort du palais, mais cette mesure est-elle suffisante? Et, d'un autre côté, une mesure rigoureuse qui tiendrait en quelque sorte séquestrée toute la suite du Saint-Père ne provoquerait-elle pas ce qu'on veut éviter? Je désirerais vivement obtenir des instructions à ce sujet. On ne doit pas oublier que le pape a dit plusieurs fois qu'il avait pris, à son départ de Rome, toutes les précautions et y avait laissé des écrits, dont l'un entre autres avait paru après son voyage. Il lui suffit, pour ainsi dire, d'une parole et d'un coup d'œil pour faire connaître ses intentions. D'après cela, vous pouvez juger de la position embarrassante où je me trouve. En tout cas, je m'attache à faire tout ce qui est humainement possible pour remplir mes devoirs dans toute leur étendue et justifier la confiance que Sa Majesté Impériale a daigné m'accorder [1]...

Pour mériter cette confiance, M. de Chabrol eût voulu persuader au Saint-Père que plus le régime de Savone lui était dur, plus il avait intérêt à entreprendre le voyage de Paris et à y rétablir la paix dans « une conférence avec l'empereur ». Dès le commencement de l'année 1810, sa tâche avait été d'accoutumer le pontife à méditer ce projet de voyage, et nous avons vu avec quelle cons-

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 5 décembre 1810.

tance ses ouvertures, aussi bien que celles des cardinaux Spina et Caselli, furent toujours écartées. Mais aux arguments courtois et respectueux du préfet, le commissaire impérial pouvait en ajouter d'autres que Napoléon croyait plus efficaces.

J'ai trouvé Sa Sainteté, écrivait-il, extrêmement agitée... Les personnes de sa suite ont dit, dans la journée, que l'on avait appris qu'à Gênes la confession avait été interdite à tous les prêtres qui ne tiennent pas aux paroisses, sans que je sache si cela est vrai ou non. Quoi qu'il en soit, le pape a commencé immédiatement à dire que cela ne pouvait plus durer; que, depuis trois ans, il était prisonnier; que ce n'était pas ainsi qu'on devait traiter le chef de l'Église; qu'il était indigné, qu'il finirait par une protestation, et qu'il excuserait le silence gardé jusqu'ici, dans l'espérance d'un accommodement, par la contrainte où on l'avait tenu. Il a repris : « Je ne sais plus exactement ce qui se passe; je ne puis juger des choses qu'au hasard; et ne puis jamais prendre un parti en pleine connaissance de cause. Ajoutez que je suis sans conseil, sans personne avec moi pour les choses les plus nécessaires à mes devoirs. Dieu y mettra la main. Je n'ai plus qu'à prendre le parti que me commande le traitement dont on use à mon égard. » Il a dit tout ceci avec beaucoup d'agitation et de volubilité. J'ai cherché à le calmer par les moyens que je sais agir le plus sur lui; j'ai ramené quelque espérance, en lui parlant d'une conférence qu'il pourrait avoir avec Sa Majesté... L'idée de cette conférence paraît celle qui est, dans ce moment, le mieux accueillie; cependant le pape l'éloigne encore, en disant qu'il ne doit pas y fonder beaucoup d'espoir. La Providence lui a fait connaître, il y a déjà longtemps, bien des choses que l'on croit qu'il ignore, et, quand il se conduit comme il le fait, on doit penser que ce n'est ni folie (*impazzare*) ni irréflexion de sa part, mais que sa conduite est calculée. Il ne demandera donc pas à faire le voyage de Paris; on peut l'y mener, si on le veut, mais il ne s'y rendra pas de son plein gré, parce que, depuis plusieurs années, il est privé du libre exercice de sa volonté, et qu'il doit agir en conséquence.

Je lui ai trouvé beaucoup plus d'humeur que de coutume, et cependant la même opinion se remarque toujours au milieu de son chagrin : il veut nécessairement un changement d'état, la position dans laquelle il est ne lui paraissant plus pouvoir être conservée avec honneur aux yeux de son parti. Il semble prêt à se déclarer, mais je reste convaincu qu'il désirerait auparavant voir les ressources que lui laisserait une conférence secrète avec Sa Majesté [1].....

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 7 décembre 1810.

Toute note concernant les affaires ecclésiastiques devait alors avoir l'approbation de M. de Chabrol, pour être adressée à la partie requérante. Pie VII avait manifesté la volonté de n'expédier aucune des pièces qui lui seraient « présentées par le commissaire impérial[1] »; mais son irritation fut passagère, et bientôt l'esprit de résignation l'emporta sur la sensibilité nerveuse de cette nature meurtrie. La menace d'une déclaration se mêlait sur ses lèvres à l'humble aveu de sa faiblesse; il acceptait l'ordre de la Providence, et de nouveau souhaitait « un accommodement ». Ses angoisses ne s'exhalaient qu'en propos discrets, ses soupirs étaient contenus, sa tristesse n'avait rien de farouche. La religion souffrait; c'était là son tourment. « Il ne recevait plus de lettres » ni « des missions étrangères » ni d'aucun pays de la chrétienté, et il donnait à entendre que, s'il n'était libre de correspondre, « toutes les nations seraient mécontentes ou jalouses »; « elles diront, continuait-il, que le pape est dépendant de l'empereur, et cependant ma conduite prouve que je ne le suis point. Ce n'est pas que je ne désire beaucoup faire tout ce qui est possible pour contenter les souverains et particulièrement celui de la France. Si je suis bien connu, on sait que je n'entreprendrai rien qui puisse attaquer la puissance temporelle de l'empire; c'est Dieu qui l'a établie, et ce serait aller contre mes devoirs que de m'y opposer. Mais il me faut une position qui me permette de dire, pour le spirituel seulement : ceci se peut et cela ne se peut pas. Les choses restant dans l'état où elles sont, je serais forcé de me déclarer prisonnier, et, comme tel, de ne rien faire et de ne rien expédier. » Ces paroles étaient assurément conciliantes, et le préfet les accompagnait de ce court commentaire : « J'ai reconnu que le pape ne consentirait pas à demander de lui-même à faire le voyage de Paris, bien que je persiste à croire que l'idée d'une entrevue avec Sa Majesté lui plaise toujours. Je dois dire que jamais Sa Sainteté ne m'avait encore parlé si positivement, et d'une manière en apparence si réfléchie, du désir d'un accommodement[2]. »

Le Saint-Père, essayait de se rattacher aux illusions. Dans ses conversations avec l'évêque de Savone, qui les rapportait au préfet, sa naïve candeur se montrait sans détours. Il s'étonnait d'être « regardé comme suspect »; car, d'une part, ses intentions était pures et devaient désarmer les défiances, puisqu'il ne voulait ni « altérer les sentiments de soumission et de fidélité » envers le

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 8 décembre 1810.

[2] *Ibid.*, 12 décembre 1810. Les passages que nous avons extraits de ce bulletin avaient été soulignés à l'encre rouge dans les bureaux du ministère de la police.

souverain, ni « s'ingérer dans les affaires temporelles ». D'autre part, « les protestations » qu'il avait déjà faites mettaient sa conscience en repos et le dispensaient d'insister. Pourquoi donc était-il environné d'espions? Les craintes de ses gardiens demeuraient superflues, et la police de Savone brûlait d'un zèle inutile; en partant de Rome, il avait tout réglé pour n'être pas pris au dépourvu. « Sait-on même, ajoutait-il, si, au moment où je me suis vu prisonnier, je n'ai pas délégué quelqu'un qui doit parler en mon nom, lorsque la nécessité le commandera? Toutefois il se taira, tant qu'on n'attaquera pas directement le spirituel[1]. » Pie VII est troublé; il a condamné l'intrusion des évêques qui n'ont point reçu l'institution canonique, il a dénoncé l'attentat commis contre l'Église, et maintenant il hésite. On dirait que l'attaque ne lui semble plus assez directe; c'est qu'il se flatte de l'avoir repoussée et d'en arrêter les conséquences par son bref au cardinal Maury, par les instructions données aux chapitres. Mais sa modération sera tenue pour une défaillance, et Napoléon, après avoir jugé que son adversaire peut reculer, ne lui pardonnera plus un retour de vigueur.

Au ministère de la police, Savary, duc de Rovigo, avait remplacé Fouché. La signification de ce changement fut bientôt connue. Le nouvel interprète des volontés impériales était un rigide exécuteur. Il entendait assurer l'isolement du Saint-Père par tous les moyens de contrainte; mais le préfet eut la satisfaction de lui répondre qu'il n'avait besoin de rien innover, et la lettre suivante justifiait cette opinion de M. de Chabrol :

J'ai l'honneur de transmettre à Son Excellence la liste de toutes les personnes qui composent la suite de Sa Sainteté. J'y ai joint des notes précises sur leur caractère, leurs occupations et leurs relations journalières; il n'est aucune d'elles qui ne soit soumise à la surveillance la plus sévère, tant dans l'intérieur qu'au dehors du palais.

Les mesures que vous me prescrivez relativement à la correspondance du sieur Moiraghi avec le nommé Moni, à Rome, ont été prises depuis les premiers moments. J'ai obtenu à cet égard les autorisations nécessaires de M. le directeur général des postes. Cette correspondance a été, je le présume, totalement interceptée. J'en ai gardé les originaux, et j'en ai envoyé fort exactement la traduction à M. le maîtres des requêtes, chargé du troisième arrondissement de la police générale; il pourra la mettre sous vos yeux, si vous le désirez. Chaque jour, j'examine attivement *moi-même* toutes les lettres qui arrivent de Rome et de tous les points d'où peuvent parvenir les cor-

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 19 décembre 1810.

respondances secrètes. Ce travail, quelque long qu'il puisse être, se fait exactement tous les matins. Outre ces précautions, j'ai donné le détail de celles que j'ai cru devoir prendre encore. J'ai prévenu Votre Excellence que j'avais fait arrêter avec prudence le commissionnaire qui est chargé quelquefois de paquets pour Sa Sainteté. Je suis parvenu à le gagner par des menaces et par quelque argent; il promet de me servir très fidèlement et de garder le plus grand secret. Le paquet qui lui avait été remis, mercredi soir, n'était qu'une simple commission; il renfermait des mules neuves pour Sa Sainteté; on les a scrutées avec le plus grand soin, et on s'est convaincu qu'elles ne contenaient rien de caché.

Je crois avoir pris toutes les mesures que peuvent commander la prudence et le zèle; je dois ajouter que, d'après les renseignements qui me parviennent par des agents, et d'après les aveux des gens de la maison, il paraît que le pape désapprouve toute correspondance secrète et signifiante, et qu'il a défendu aux gens de sa suite d'en entretenir aucune de ce genre. Il est donc probable qu'ils ne reçoivent que quelques lettres suspectes qu'on leur envoie de Rome par des voies détournées, et celles-là doivent tomber entre mes mains.

Les demandes ecclésiastiques, que je fais scrupuleusement examiner, ne renferment, du moins jusqu'à ce moment, aucun signe qui puisse faire naître le soupçon. Cependant je veille attentivement, et je fais en sorte qu'aucun agent ne puisse arriver à Savone et se mêler avec les gens du pape. On exerce sur tous les étrangers la surveillance la plus active; elle sera continuée sans relâche. Je désire connaître si ces mesures remplissent dans leur entier les intentions qu'a daigné me transmettre Votre Excellence [1]...

Le duc de Rovigo était bien servi; néanmoins les « notes confidentielles » sur l'entourage de Sa Sainteté ne faisaient que reproduire les observations précédemment communiquées au duc d'Otrante, et, si l'on avait espéré découvrir à Savone les indices d'une conspiration, cette attente était déçue. Nous avons dit quelles voies restaient ouvertes à la correspondance du Souverain Pontife, et comment ses lettres pouvaient échapper à toutes les recherches. Le ministre des cultes, il est vrai, avait intercepté le bref au cardinal Maury, mais cette prise ne donnait aucun relief à l'habileté du gouvernement; le pape lui-même l'avait rendue facile, en confiant la pièce à M. de Chabrol, et l'on devait bientôt apprendre que des copies, remises en mains sûres, étaient arrivées

[1] Lettre de M. de Chabrol à S. E. Mgr le ministre de la police générale, duc de Rovigo, avec la liste des personnes qui composent la maison de Sa Sainteté et les notes confidentielles sur chacune d'elles, 13 décembre 1810.

à leur destination. L'une de ces copies parvint à l'abbé d'Astros, qui remplissait, à Paris, les fonctions de vicaire capitulaire et combattait respectueusement, en toute rencontre, les prétentions de l'archevêque intrus. M. Bigot de Préameneu n'était plus maître du secret; la nouvelle se répandit promptement que le chef de l'Église venait d'adresser au cardinal Maury d'énergiques remontrances, et le dépit de Napoléon présagea sa colère.

Peu de temps après, malgré son envie d'excuser les fautes de l'empereur, malgré son penchant à puiser, dans un excès d'indulgence, un prétexte d'abandonner la lutte, le pape, pressé par les devoirs de sa charge, interrompit ses rêves pacifiques pour envoyer directement au courageux abbé d'Astros un bref explicite et formel, qui « ôtait à l'archevêque nommé tout pouvoir et toute juridiction [1] ». Cette fois, la police réussit à saisir le document; son succès était tardif; mais du moins elle apportait une preuve et nommait un coupable. Convaincu d'entretenir des intelligences avec l'ennemi, le jeune vicaire capitulaire fut menacé d'être fusillé; par une faveur insigne, on daigna l'enfermer à Vincennes. Quant au Saint-Père, il avait beau subir les règlements du « commissaire impérial » qui veillait à ses côtés, le châtiment de ses perfidies ne devait plus être ajourné. On l'avait cru près d'abdiquer ses droits, et il relevait soudain la tête; n'était-ce pas une sorte de félonie? Son unique occupation consistait à traiter d'affaires ecclésiastiques, et il disait avec raison « qu'il n'avait pas d'autres correspondances secrètes »; c'était déjà trop. Lorsqu'il demandait d'un ton « sévère » à M. de Chabrol, qui, sur ce point, n'avait rien à se reprocher, si « ses rescrits » n'étaient pas détournés, son orgueil dépassait la mesure; ne fallait-il pas le punir et le traiter en sujet révolté? Ses impatiences, à la vérité, devenaient fréquentes, mais elles duraient peu. Dans les moments où son irritation était le plus vive, il accusait Napoléon d'exécuter « le plan des philosophes modernes », et, encore qu'il en vînt à regretter « d'avoir fait le Concordat », son humeur ne tardait pas à « s'adoucir ». A la fin de l'année 1810, le préfet pouvait répéter ces mots, que sa plume avait si souvent reproduits : « Après quelques jours d'émotion, Sa Sainteté a repris sa sérénité accoutumée [2] », et l'empereur, en même temps, signifiait à M. Bigot de Préameneu, dans ces termes d'une dureté réfléchie, l'arrêt de son ressentiment :

..... Écrivez au préfet de Montenotte pour lui faire connaître la

[1] Bref à l'abbé d'Astros, 18 décembre 1810.

[2] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 22 décembre 1810; lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 27 décembre 1810.

lettre que le pape a écrite au grand vicaire de Paris, afin d'éclairer ce fonctionnaire sur la mauvaise foi du pape, qui, sous des apparences de conciliation et de charité, excite en secret la discorde et la rébellion. Donnez-lui l'ordre d'empêcher qu'aucun courrier ne soit reçu ni expédié avec des lettres pour le pape ou sa suite, et pour que la poste ne fasse porter ni ne lui remette aucune lettre. Il faudra pour cela qu'il soit sûr du directeur des postes. Vous lui ferez connaître que je fais venir l'évêque de Savone à Paris, afin d'ôter au pape un canal de communication. Vous donnerez effectivement l'ordre au prélat de venir à Paris, où je désire le voir. Vous écrirez au sieur Chabrol d'avoir dans ses conversations un ton plus ferme, de représenter au pape qu'il fait du tort à la religion, qu'il cherche à semer le trouble et la division, qu'il néglige la douceur et les bonnes manières qui auraient pu réussir auprès de moi; qu'il n'obtiendra rien par les moyens qu'il emploie et que l'Église finira par perdre le reste de son temporel, que ceux qui seront assez fols et assez ignorants de leurs devoirs pour l'écouter perdront leur place et que ce sera par sa faute. Il faut que cela soit dit avec vigueur. Il doit voir également ceux qui entourent le pape et les éclairer sur les fâcheuses conséquences que cela aura pour eux.

Il est inutile que le pape écrive. Moins il fera de besogne et mieux cela vaudra. Il est nécessaire : 1° que le préfet envoie un état des individus qui sont auprès du pape; qu'il désigne les plus grands travailleurs, afin que je les renvoie, pour ôter au pape le moyen d'écrire et de répandre le poison; 2° que vous donniez ordre au préfet de ne plus expédier les lettres du pape pour le royaume d'Italie, le royaume de Naples, la Toscane, le Piémont, la France et de ne lui remettre aucune lettre et de les envoyer toutes ici. Vous en ferez le triage, et l'on ne donnera cours qu'aux lettres dont l'émission sera sans inconvénient...

Vous ferez connaître au préfet et au prince Borghèse que mon intention est que l'extérieur du pape se ressente du mécontentement que j'ai de sa conduite, et que l'état de sa maison soit réglé de manière à ne pas dépenser plus de 12 à 1500 francs par mois. Les voitures qui avaient été mises à sa disposition, à Savone, pour lui et sa maison, seront renvoyées à Turin.

Recommandez au sieur Chabrol de ne plus rien dire dans ses discours qui tende à faire croire au pape que je désire un accommodement. Mais son langage doit être qu'après son excommunication et sa conduite à Rome, qu'il continue à Savone, je dois m'attendre à tout de lui, que je m'embarrasse fort peu de ce qu'il peut faire; que nous sommes trop éclairés aujourd'hui pour ne pas distinguer la doctrine de Jésus-Christ de celle de Grégoire VII [1]...

[1] Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu (non insérée dans la

La politique impériale, « éclairée » par la lumière de la philosophie moderne, se portait à tous les excès de la tyrannie, et le pontife considérait dans le passé l'œuvre des philosophes, qui, sous son prédécesseur, avaient tourné contre l'Église romaine la puissance du saint-empire. Il se rappelait que Pie VI, lui aussi, s'était décidé à visiter un empereur, que son voyage à Vienne était resté sans résultats, et que, plus tard, Joseph II, en venant à Rome, avait, par cette démarche, apaisé le conflit. Ces souvenirs renfermaient une allusion; M. de Chabrol y vit la preuve que Pie VII « accorderait davantage », si l'on prenait franchement l'initiative d'une négociation qu'il répugnait à proposer. Ce fut, en cette seconde année de la captivité du pape, l'une des dernières remarques de son gardien [1].

Un instant, Napoléon feignit d'être étonné : « Le préfet de Savone, disait-il au ministre des cultes, écrit que le pape est disposé à s'arranger et à faire le pape où l'on voudra. C'est la première fois que j'entends ce langage... S'il désire un accommodement sur les affaires spirituelles, je le désire autant que lui, mais je ne veux faire aucune concession temporelle... Si telle était sa pensée, il faudrait qu'il écrivît une lettre à l'empereur pour lui faire connaître les maux de l'Église et lui exprimer le vœu, en mettant de côté toute prétention et tout intérêt autre que celui de la religion, d'entrer en arrangement pour concilier tous les intérêts. Cette lettre devrait être écrite sans fiel, mais avec la charité de l'Évangile, ne faire aucune allusion et ne respirer que le pur désir du bien. Vous ajouterez qu'il n'est aucun doute que l'empereur ne réponde à cette lettre d'une manière très favorable; mais qu'il faut que le préfet explique bien qu'il ne doit être question du temporel en aucune manière, que les statuts de la France sont formels et irrévocables là-dessus [2]... »

Il y avait longtemps que le pape tenait inutilement un langage résigné; Napoléon écoutait, mais ne voulait pas entendre, et les deux antagonistes agitaient toujours ce point de discussion : Qui fera les premiers pas? L'interrogation n'était pas sans portée, et l'on aurait tort de la juger avec dédain. Depuis la mission de M. de Lebzeltern et la médiation offerte par l'Autriche; depuis les entretiens où M. de Metternich avait démasqué les ruses impériales; depuis enfin la venue à Savone des cardinaux Spina et Caselli,

Correspondance), 31 décembre 1810; M. d'Haussonville l'a publiée dans les pièces justificatives de son ouvrage.

[1] *Bulletin journalier* de M. de Chabrol, 22 décembre 1810.

[2] Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, Paris, 23 décembre 1810. (*Corrrespondance de Napoléon Ier*.)

cette question allait au-delà d'une préoccupation d'amour-propre : elle attestait les visées de la mauvaise foi et permettait de craindre les calculs de la crédulité; sous une apparence d'étiquette, elle touchait au fond même du débat. Pour y répondre, Napoléon lança ses foudres, tandis que le Saint-Père, tout en refusant d'aller à Paris, ne pouvait cacher le désir intime de conférer avec son persécuteur, et, n'aspirant qu'au libre exercice du ministère spirituel, consentait à ne point parler de ses droits temporels. Mais l'empereur avait détrôné le souverain de Rome afin d'assujettir le chef de l'Église; la déchéance de l'un n'était complète qu'à la condition d'entraîner après elle la servitude de l'autre, et il tenta, par la terreur, de faire taire les voix discordantes qui défendaient encore les prérogatives du Saint-Siège. D'un geste, il « supprime cinq canonicats du chapitre d'Asti », coupable de résister à l'évêque intrus, et « réunit au domaine les biens » qui en dépendent; les chanoines de Florence, « à la moindre faute, perdront leur temporel pour toujours »; à Metz, à Aix, et dans d'autres villes épiscopales, la même intimidation pèse sur les consciences, et pareil sort attend tous les évêchés, où les prêtres se montreraient indociles [1]. La suppression et la confiscation sont les armes suspendues sur la tête du clergé; partout domine la peur, et les genoux fléchissent. Mais, au milieu de cet abaissement universel, il est encore des hommes qui méritent l'honneur de la prison, dernier refuge de la liberté morale, et, à mesure que tout s'incline devant le monarque en furie, l'histoire, attentive aux humiliations de l'âme humaine, voit grandir, pour les réparer, la victime de Savone.

H. de Mayol de Lupé.

La fin prochainement.

[1] Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, citée plus haut, 31 décembre 1810; autre lettre au même, de pareille date. (*Correspondance de Napoléon Ier*). *Histoire de l'empire,* par Thiers.

LE TESTAMENT DE BERTHE[1]

XLIII

Parmi les commerces lucratifs et d'installation récente dont le siège social fonctionne à Paris, avec quelques représentants en province, il en est un pour lequel la langue française n'avait pas encore inventé de qualificatifs. Imprévoyante des besoins d'une société à peine assise sur ses bases démocratiques et des bienfaits inédits que révélerait l'ère de la fraternité, elle a dû, depuis peu de temps, créer le mot *chantage*, afin de désigner les produits d'une industrie toute moderne, — fruit d'or des civilisations avancées, venu aux rameaux verts des arbres de la liberté.

Jamais, dit-on, grâce au bienheureux régime dont nous jouissons, il n'y a eu dans les administrations de l'État, plus d'oppressions, de jalousies, d'espionnages et de délations que depuis le jour où une conciliante devise s'est inscrite en creux sur tous les monuments publics; et jamais, dans la vie privée, l'on a constaté autant d'exploitations tentées ou réalisées par la haine, la calomnie et les contagions démagogiques que depuis l'inauguration des pacifiants programmes qui convient à l'harmonie universelle et à l'amoureuse fusion des couches sociales.

Riveira n'était pas homme à négliger le filon caché aux galeries souterraines du mensonge et de la perfidie. Rentré à Paris en même temps que M. de Cabriac, mais contraint à changer une fois de plus son acte de naissance, afin d'égarer les recherches lancées sur sa piste, il ne réclama pas de suite au comte le paiement de sa dette. Sa fuite précipitée, sur l'annonce, par un domestique, de la présence des agents, l'avait laissé démuni de tout titre. Il n'entendait pas faire le sacrifice de ses dernières ressources, et parviendrait tôt ou tard à leur recouvrement. Dans ce but, il se munirait de tous les renseignements utiles, soit sur la solvabilité et les précédents de son débiteur, soit sur la fortune et les dispositions de Mme de

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mars, 10 et 25 avril 1887.

Cabriac. En attendant, il dépêcha Mme d'Orbrise qui, tout en ayant à se plaindre de son ingratitude, ne savait rien lui refuser depuis certain marché conclu entre eux. Il logeait provisoirement chez elle, lui confiant la garde de son incognito, et, pendant une semaine de séquestration volontaire, il laissa repousser ses favoris.

Mme d'Orbrise se présenta avec l'humilité obséquieuse et paterne qui convenait à son genre de négociation.

— Je viens vous trouver, monsieur le comte, dans votre unique intérêt et n'ayant qu'un mobile : la solution d'une affaire pénible, à laquelle je n'ai prêté mon entremise que pour éviter de terribles conséquences. M. le chevalier Riveira vous a avancé 10 000 francs à Monte-Carlo; vous lui en devriez 15 par suite des conditions ordinaires de ses traités; à la veille de partir pour l'Espagne où l'appelle une magnifique affaire, il avait eu l'intention de vous mettre directement en demeure. Je connais son caractère ombrageux, irritable, emporté. Une discussion entre vous aurait été sans doute d'une telle violence qu'un malheur en serait résulté. Il est prudent de ne pas mettre à l'épreuve la colère du chevalier. Je lui ai promis de le représenter auprès de vous, afin de ne pas exposer un homme de votre caste à des scènes qui se dénoueraient dans une effusion de sang. Les femmes en ces occurrences, ont une main plus légère, une mesure plus discrète, un tact plus accommodant. J'ai dans mon carnet une quittance en blanc; je transigerai à 12 000 francs. Je vous supplie, monsieur le comte, de me verser cette somme.

— Où voulez-vous que je la prenne, madame? Riveira sait aussi bien que moi que j'ai laissé ma dernière pièce d'or sur les tapis de Monte-Carlo... S'il ne m'avait pas exploité, sous le fallacieux prétexte d'une fortune à recouvrer, par l'appât d'un système prétendu infaillible, et dont vous, madame, m'aviez pronostiqué le succès, je n'en aurais pas été réduit à recevoir de l'administration des jeux un secours humiliant... Tout compte fait, il n'aurait rien à réclamer. Nous aurions partagé les bénéfices; il serait juste de supporter ensemble les pertes...

— Vous ne niez pas qu'il ait sorti 10 000 francs de sa poche?...

— Nous les avons exposés d'un commun accord...

— Soit, mais...

— En résumé, je suis sans argent... avec la perspective de mourir de faim, si Mme de Cabriac, au courant de mes infortunes, ne m'avait annoncé une rente viagère qui m'assure l'existence...

— Déléguez cette rente jusqu'à concurrence de l'extinction de votre dette...

— Je ne le puis...

— Quand donc désintéresserez-vous M. Riveira?... Réfléchissez, monsieur le comte, je vous le demande en grâce... Réfléchissez... évitez le coup qui vous menace. Si Riveira n'est pas payé en argent, il se paiera d'une autre monnaie. Réduit aux dernières extrémités, n'ayant même plus à compter avec l'instinct de la conservation, cet homme serait capable de tout...

— Je vous le répète, madame; il m'est impossible, matériellement impossible de faire actuellement honneur à ce que vous appelez une dette... nous verrons plus tard...

— A quelle époque?

— Je la prévois, sans pouvoir la déterminer... j'ai en Touraine un vieil oncle dont j'hériterai incontestablement... je suis fils d'un frère qu'il a beaucoup aimé... il n'a pas d'autre neveu. Peut-être aussi deviendrai-je le tuteur de ma fille... alors, j'aurais le maniement de capitaux considérables... Mme de Cabriac est plus jeune que moi, et, certes je ne désire pas sa mort... mais elle est d'une santé délicate, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'avais la douleur de la perdre, aucun de mes créanciers ne seraient frustrés d'un centime...

... C'est un homme à ménager, pensa Mme d'Orbrise...

— Ainsi, monsieur le comte, vous m'affirmez être hors d'état de satisfaire à la demande du chevalier?

— Je vous l'affirme.

— Prenons un moyen terme, dans les conditions dont vous venez de me parler...

— Soit...

— Reconnaissez d'abord votre dette par un engagement positif... libellez ensuite une promesse de libération, dès que certaines éventualités se réaliseraient... j'ai apporté à tout hasard du papier timbré...

— Comment formuler l'engagement?

— Écrivez... « Bon pour 15 000 francs, avec intérêts, dus à M. le chevalier Riveira, pour cause de prêt, exigibles le jour où une succession m'adviendrait, soit par testament, soit de toute autre manière, après le décès de mon oncle, propriétaire en Touraine, ou, si je survivais à Mme de Cabriac, après le décès de cette dernière... »

Le comte écrivit et signa. Mme d'Orbrise tira une révérence sentimentale, attendrie, et, levant les bras au ciel :

— Je vous jure, monsieur le comte, que vous me devez un fameux cierge, et que, sans moi, vous auriez été conduit dans une terrible impasse...

— Entre quelles mains suis-je tombé! pensa le comte, et, pour

la première fois de sa vie, peut-être, un remords poignant lui traversa le cœur.

. . . .

— Mon cher, raconta la d'Orbrise à Riveira, je n'ai pu obtenir des espèces sonnantes... Cabriac n'a pas un centime vaillant... il m'a parlé d'une rente que venait de lui constituer la comtesse... il y aura plus tard quelque chose à faire de ce côté... en attendant, voici une reconnaissance sur timbre. « Bon pour 15 000 francs » payables le jour où il entrera en possession d'une succession quelconque; soit de son oncle, — quatre-vingt-deux ans — propriétés en Touraine — soit au décès de sa femme — toujours malade. — Tu n'aurais pas obtenu davantage, je te l'assure. — J'ai joliment mené ça.

— S'il n'a pas d'argent, répondit Riveira, je lui indiquerai le moyen de s'en procurer. Je m'absente pour quelque temps; tu me reverras dans un mois... sois sans inquiétude...

Riveira sortit... Mme d'Orbrise ne devait plus le revoir.

XLIV

Le comte fut mandé à la préfecture de police ; un commissaire central était chargé de l'interroger minutieusement sur la nature de ses rapports avec le chevalier Riveira, l'endroit où ils s'étaient rencontrés, la manière dont ils avaient lié connaissance..., etc..., etc. Cabriac raconta fort exactement la triste odyssée de cette relation. Il avait été mis en communication avec cet individu dans une maison de jeu; il l'avait supposé honnête homme sur la foi de ses manières empreintes d'urbanité, de son langage choisi, et, ajouta-t-il naïvement, de ses nombreuses décorations. Il s'était associé à lui pour essayer d'un système à Monte-Carlo. Il fit le récit des aventures que le lecteur connaît, et même, ne voulant rien cacher, celui de la scène avec Mme d'Orbrise.

Le commissaire appela un agent :

— Rendez-vous immédiatement avec deux de vos collègues chez une nommée d'Orbrise, telle rue, tel numéro; procédez à une perquisition, vous devez trouver Riveira; munissez-vous d'armes...

Puis, s'adressant au comte :

— Ainsi, monsieur, vous ignoriez et vous n'avez pas cherché à connaître quel était ce personnage au nom duquel vous avez accolé le vôtre ?

— Je vous l'atteste, monsieur le commissaire; j'ai révélé tout ce que je sais...

— Il est déplorable, pour ne pas dire plus, monsieur le comte,

de voir se réunir sous l'empire de la même passion, deux hommes dont l'un appartient à une famille honorable, dont l'autre est acquis à la catégorie des plus dangereux malfaiteurs. Eh bien! si vous ne soupçonnez pas ce qu'est le prétendu chevalier Riveira, je vais vous l'apprendre. C'est un récidiviste forcené, s'étant soustrait jusqu'ici aux condamnations encourues, grâce à des changements de nom et de résidence... en réalité, il s'appelle *Hubert;* et c'est sous son vrai nom que, déserteur d'une compagnie disciplinaire d'Afrique, il s'est réfugié à Naples, où il a commis des faux et tué à bout portant un gendarme chargé de l'exécution d'un arrêt du conseil de guerre prononçant la peine de dix ans de réclusion... Évadé sur un bateau de contrebandiers, il débarque en Sicile, s'associe à une bande de condottieri, détrousseurs de défilés montagneux, sous le pseudonyme de *Braccini.* Plus tard, on le retrouve escroc à Gênes, et transfuge à Londres avec les papiers d'un nommé *Elting*... Enfin, vous, monsieur de Cabriac, vous l'avez connu et fréquenté sous le nom de *chevalier Riveira*... Je vous adjure, encore une fois, de ne rien céler à justice, en ménageant ce criminel vous laisseriez soupçonner quelque connivence.

Cabriac était abreuvé de honte.

— Je n'ai rien à ajouter à ma déclaration; j'ai rencontré cet homme par hasard. Je suis allé le trouver une fois dans un hôtel garni de la rue des Feuillantines, puis est survenue l'histoire de Monaco... c'est tout.

— La moralité des faits est facile à tirer. Dans le monde où vous avez recruté un compagnon, presqu'un complice, voyez à quel danger l'on s'expose. Celui qui se respecte, monsieur le comte, ne court pas à pareille mésaventure; il n'admet dans une intimité même passagère que ses pairs par le rang, l'éducation, ceux qui ont des origines ou des attaches connues, et que l'on peut ouvertement saluer dans la rue. Le comte Lionel de Cabriac, époux de Mlle de Saint-Luc, s'est affiché publiquement dans les salons de Monte-Carlo, dans les fêtes d'un grand hôtel, avec un forçat en rupture de ban. Je souhaite, monsieur, que la leçon vous serve, et si jamais vous retrouviez cet individu, la seule manière de réparer l'énormité de vos imprudences, serait de l'appréhender au corps, d'appeler main forte, et de le livrer à la vindicte publique.

— Je m'y engage, monsieur le commissaire. Quelque coupable que je paraisse, quelque oublieux que j'aie été de ma dignité personnelle, je saisirais avidement l'occasion de prouver qu'aucune solidarité ne me lie à un passé tel que le sien...

Les agents s'étaient présentés trop tard chez la d'Orbrise... elle ne put ou ne voulut donner aucune indication... la trace de Riveira était encore perdue..., l'enquête démontra seulement l'existence du tripot clandestin et Mme la comtesse d'aventure alla échouer sur les bancs de la police correctionnelle.

XLV

Pendant que Cabriac était interrogé rue de Jérusalem, le docteur Maurice Arlon décachetait une lettre anonyme à son adresse :

« Monsieur, vous vous êtes réuni au comte de Cabriac pour une opération qui a échoué à Monte-Carlo. Vous avez fourni la mise de fonds nécessaire à cette opération dont vous auriez partagé les bénéfices; vous êtes responsable de toutes les conséquences qui se sont produites, et des propres engagements de votre associé. Si vous ne le mettez pas à même de me restituer 15 000 francs qu'il m'a volés, vous aurez de mes nouvelles par *le Révélateur*, journal précieux dont je suis collaborateur, et dont j'espère vous voir l'abonné, afin d'y lire d'intéressants morceaux, dans le genre de celui-ci :

« *On s'étonne dans le monde médical et aristocratique de l'absence prolongée d'un jeune docteur fort à la mode et dont la spécialité consiste à traiter les maladies d'enfants. Ce ne serait plus en qualité de médecin qu'il aurait été appelé et retenu au château de Saint-L... Nous serons bientôt en mesure de donner des éclaircissements sur cette petite pérégrination... C'est l'éternelle histoire : la femme, le mari, et... l'ami.* »

Maurice bondit de douleur et d'indignation... lancer une imputation contre Berthe!... Quelle infamie!...

« Où est-il le misérable qui a osé m'écrire cela? que je l'écrase comme une vipère! »

Et, hors de lui, il courut chez Cabriac.

Il plongea son œil investigateur dans celui du comte, qui, se méprenant sur l'expression farouche du regard...

— Vous désirez sans doute, mon cher docteur, connaître les suites du voyage à Monte-Carlo?

— A Dieu ne plaise! monsieur; je n'en n'ai nul souci.

— Je ne puis malheureusement vous rendre l'argent que vous m'avez prêté...

— Il s'agit bien de cela... lisez, monsieur...

Et d'une main convulsive il tendit la lettre destinée *au Révélateur*... Le comte lut à son tour, il ne trouva qu'une exclamation, celle de Maurice : Quelle infamie!

— Docteur, vous ne me supposez pas capable d'avoir trempé dans cette machination?.. Vous ne m'en supposez pas capable, n'est-ce pas?

— Qui a écrit cette menace?

— Ce ne peut être que Riveira?

— Que signifie cette insinuation se greffant sur une demande d'argent?...

— Mais je n'en sais rien... je vous le demanderai à vous-même... Être mêlé innocemment à semblables turpitudes!... Mon Dieu!... mon Dieu!... comme je suis puni et malheureux!...

Et Cabriac, sous le coup d'un véritable désespoir, s'affaissa sur un fauteuil.

— Expliquez-vous, monsieur.

— Que vous expliquerai-je? Je suis étranger à cette abominable action. C'est un bandit qui l'a commise : celui que j'ai connu sous le nom de Riveira. J'arrive de la préfecture de police; là, seulement, j'ai appris qui il était... je ne m'en doutais pas, je vous l'affirme... Oh! docteur! j'ai commis bien des fautes, mais je les expie cruellement. Perdu, ruiné sans retour, déshonoré, lié, par la fatalité, à un assassin échappé au bagne, me voici encore la cause indirecte d'une menée odieuse qui vous vise, qui vise Mme de Cabriac, vous, le plus galant homme que j'aie rencontré, elle, qui n'a pratiqué que le bien... c'est à en perdre la raison... Riveira seul a combiné ce chantage pour obtenir de l'argent... Je ne lui en dois pas, j'ai consenti une reconnaissance de ce que j'avais eu l'imprudence d'accepter... j'abandonnerai, s'il le faut, la moitié de la rente viagère que la générosité de ma femme m'a constituée avant-hier... Quant à vous, docteur, ne craignez point que cette menace s'exécute... elle se redressera contre celui qui l'a conçue... Je retourne chez le commissaire... je vais aux bureaux du *Révélateur*, et surtout je m'attache à la découverte de ce misérable... Je finirai par le retrouver quelque distance qu'il ait encore mise entre ses forfaits et lui... Docteur, ayez pitié de moi!

Le docteur ne répondait point...

— Vous savez bien, docteur, ce qu'est une passion absorbante? Celle du jeu m'a tyrannisé; je n'étais plus mon maître; aujourd'hui, je reprends possession de moi-même... Ce ne sera certes pas avec votre argent que je fermerai la bouche à Riveira... Je ne tiens plus qu'à une chose : à vous venger... croyez-moi; j'ai quelquefois menti... je ne vous mens pas... Le comte de Cabriac, celui que n'a pas affolé le maniement des cartes, se retrouve et revit... il sera, je le répète, son propre vengeur et le vôtre.

— La vérité de vos accents, monsieur le comte, répond sans

doute à celle de vos remords... je vous crois... Puisse Mme de Cabriac ignorer toujours la calomnie qui cherchait à l'atteindre !...

Le docteur laissa le comte atterré ; il n'avait jamais soupçonné qu'une réaction salutaire sa manifesterait un jour dans cet organisme malade. Mais un vieil instinct de race avait persisté chez M. de Cabriac, instinct impuissant jusqu'alors sous le joug des passions, mais se ravivant soudain à la lueur d'un désastre, comme un coin de paysage, resté obscur pendant la nuit, s'éclaire aux flammes d'un incendie.

Pendant plus d'une semaine, le comte multiplia ses démarches. Si *le Révélateur* eût accueilli la communication anonyme, il en eût brisé les presses. Le *Révélateur* n'inséra rien. Celui qui est assez lâche pour lancer dans l'ombre de semblables intimidations est rarement assez courageux pour les réaliser au grand jour. Le docteur n'en avait pas moins vécu en des transes indicibles.

C'était encore un bénéfice des institutions nouvelles que cette immunité accordée aux plus ignobles révélations de feuilles sans pudeur, spéculant sur le scandale, et jetant aux curiosités malsaines d'un certain public les inventions de la calomnie, ainsi qu'on jette à un chien famélique les détritus de la voirie.

Riveira se dérobait à toute recherche; il avait eu vent de l'arrestation de la femme d'Orbrise, des visites réitérées du comte à la préfecture, et, en renard qui connaît les terriers, il s'était réfugié dans un des repaires de la franc-maçonnerie du crime. La police était sur les dents. Lorsque le désordre est dans les idées, l'ordre ne règne guère dans les actes. Des attentats d'une inqualifiable audace, d'une exécution défiant toute prévision, terrifiaient en ce moment Paris; on eût dit les coupables couverts par une main mystérieuse, et enhardis par des clémences dont l'espoir était rarement trompeur. Le découragement se glissait même au cœur de ces serviteurs obscurs et courageux de la loi, qui, s'exposant pour elle, devraient au moins être assurés de sa protection. L'absence de moralité détruit aussi bien les rouages d'une administration que le mécanisme des consciences, et quand cette moralité ne réside pas en haut, ne la cherchez pas en bas.

XLVI

Pour un observateur des phénomènes ou des transformations psychologiques, les impressions comme les faits ont une déduction rationnelle. Le comte n'était pas radicalement guéri, mais dans toute tension d'esprit, de cerveau, ou de passion un temps d'arrêt inévitable se produit qui permet de revoir le passé, de mesurer le

présent, d'envisager l'avenir... Le comte était parvenu à ce point culminant d'où il dominait avec lucidité, sauf à retomber dans ses aveuglements, le sort qu'il s'était créé. L'homme qu'il était allé spontanément trouver ce Riveira, qui n'avait été, en somme, que le complice de ses fautes, lui inspirait autant de haine que s'il en eût été l'instigateur; et le souvenir de Mme de Cabriac qu'il avait délaissée, s'avivant aujourd'hui dans son propre abandon par le désintéressement généreux dont elle avait fait preuve, lui revenait avec l'amertume du regret, mais plus ardemment encore avec l'aiguillon irritant d'un désir avide de réconciliation.

Par un concours de circonstances qui paraîtraient bizarres, si l'enchaînement des situations ne le justifiait, il devait prier, afin de rentrer dans le cœur de sa femme, celui-là même qui le possédait tout entier. Il faudrait donc au négociateur improvisé la droiture dont il était douée, la délicatesse qui était innée en lui, pour éviter les difficultés ou le ridicule de sa mission.

M. de Cabriac vint au docteur avec l'attitude embarrassée et contrainte de celui qui compte sur un service, se sent mal à l'aise pour le demander et demeure incertain de l'obtenir. Sans aller au soupçon malveillant, sans incriminer les rapports existant entre M. Arlon et la comtesse, il ne les définissait que d'une façon confuse, participant de l'indécision et de l'étonnement... du reste, ne pouvant s'adresser à sa belle-mère, il n'avait à recourir qu'à l'ami de la famille.

— Je n'ai pas oublié, docteur, de quelle façon j'ai été reçu à Saint-Luc et je suis peu tenté de recommencer immédiatement l'expérience. Je sais aussi à quoi m'en tenir — un peu tard, j'en conviens — sur les inconvénients de certaines liaisons. Vous m'aviez averti; ma maudite passion attisée par de funestes conseils m'a conduit à l'abîme; je reconnais mes torts, je m'en accuse sincèrement et je m'en repens. Mme de Cabriac, informée du drame de Monte-Carlo, m'a constitué une rente de 12 000 francs, me l'assure de son vivant, et me promet qu'en aucun cas, je n'aurai à souffrir du dénuement où je me suis réduit. Cette générosité me touche profondément; mais je crains qu'elle n'implique de la part de ma femme l'arrière-pensée d'une séparation définitive et complète. Or, à aucun prix, je n'y consentirais; j'ai soif de réhabilitation; j'espère qu'on appréciera mes efforts pour l'obtenir, je vous serai reconnaissant, docteur, de sonder les intentions de Mme de Cabriac. Rendez une visite à Saint-Luc. Vous êtes assuré de n'y jamais arriver mal à propos. Informez-moi sans retard dans le cas où je pourrais aussi m'y présenter.

— Je serais étonné, monsieur, qu'on fût disposé à vous recevoir en ce moment. L'éclat de Monte-Carlo est encore fort récent. Les

journaux s'occupent trop de Riveira et de vous. Je vous engage à ne rien brusquer, et à ne pas compromettre vos chances dans l'avenir.

— Nous approchons de l'hiver; Mme de Cabriac ne saurait rester indéfiniment à la campagne; il faudra bien qu'elle revienne à Paris... avec sa mère; c'est tout naturel... ces dames dirigeront comme elles l'entendront l'éducation de Geneviève... j'y consens... mais je demande à ne pas être exclu, comme un paria, du foyer domestique.

— Je ferai part de votre désir à Mmes de Saint-Luc, monsieur le comte; toutefois je vous préviens de mon absolue neutralité sur le terrain d'une réconciliation...

— Vous m'êtes donc hostile? vous me refusez donc votre appui? vous ne croyez donc pas à la vérité de mon repentir?

— J'admets que vous êtes sincère à cette heure, comme vous l'avez été dans votre indignation, le jour où je vous portai la lettre anonyme. Seulement, j'ai trop d'expérience pour me constituer garant ou juge sur des questions qui ne me sont point personnelles.

— Vous plaiderez du moins, en ma faveur, docteur, afin qu'une inexorable rancune ne me ferme pas la porte de salut à laquelle je frappe. Ceux qui me connaissent depuis l'enfance m'ont reproché une excessive légèreté de caractère; ils ne m'ont pas jugé incurablement vicieux. Emporté par un courant que je n'étais pas assez fort pour remonter, m'y laissera-t-on englouti, lorsqu'une main tendue me sauverait? Vous le savez mieux que moi, docteur... à tout mal est un remède. Quand on l'implore sans l'obtenir, on risque de mourir... En moins de six mois, ma femme m'a pris en horreur... Avant son départ de Paris, je la trouvais souvent irritée, mécontente, jalouse, malheureuse... Elle ne s'était jamais montrée ce qu'elle a été à Saint-Luc pendant les quelques heures que j'y ai passées : glaciale, presque haineuse, me repoussant avec une aversion inexplicable chez une femme attachée à ses devoirs... Persister dans cette ligne, ce serait me condamner aux extrémités désespérées... Accepter l'idée d'un rapprochement ultérieur, après une épreuve de quelque durée, ce serait me rendre l'épreuve plus facile; sur mes lèvres, cette amende honorable n'aurait ni vraisemblance ni persuasion; sur les vôtres, docteur, elles me vaudraient gain de cause. Je vous constitue mon avocat auprès de Mme de Cabriac... Mon sort est entre vos mains... Si une condamnation doit me frapper, qu'elle ne soit pas irrévocable...

Cette insistance du comte détermina le docteur à partir pour Saint-Luc plus vite qu'il n'en avait l'intention, mais non plus tôt que ne l'y portait l'élan de son cœur.

XLVII

On touchait à l'automne, et les teintes grisâtres de la saison s'harmonisaient avec la mélancolie qui régnait à Saint-Luc. Mme de Cabriac, plus souffrante qu'elle ne le pensait, et surtout qu'elle ne voulait l'avouer, se ressentait du voisinage de l'hiver et des atteintes du froid. Elle sortait moins souvent, s'enrhumait avec plus de ténacité depuis que le brouillard des rivières s'étendait matin et soir comme une nappe flottante sur les gazons du parc. A plusieurs reprises, ses mouchoirs s'étaient teintés de stries sanguinolentes, et quelquefois il lui survenait de pénibles suffocations; mais tel était son désir de vivre, qu'elle se faisait violence à elle-même, ne voulant pas être malade, pensant qu'avec l'énergie morale on dompte la souffrance physique et qu'en ne prêtant pas une attention trop complaisante au moindre malaise, on en guérit plus tôt. Lorsqu'elle revit Maurice Arlon, elle s'efforça surtout de montrer une gaieté dont l'affectation même avait un caractère factice et fébrile. Chaque fois qu'il l'interrogeait sur sa santé, elle répondait, presqu'en riant, qu'elle se portait à merveille, que jamais elle ne s'était sentie plus vaillante et plus réconfortée... L'affection dont elle était frappée accomplissait pourtant son œuvre de destruction. Maurice avait trouvé ses traits altérés, dans son regard un reflet métallique et brillant; sur ses joues une coloration rosée de mauvais augure...

Il eut beau s'interposer, exiger que Berthe se laissât soigner, il échoua contre cette résistance résolue d'un parti-pris qui ne se laisse pas convaincre. Partagé ensuite entre son désir d'apporter un remède et la crainte d'effrayer tout le monde, il recourut à un autre moyen.

Les maladies de poitrine ont un caractère particulier, mais assez généralement constaté; ceux qui en meurent ont rarement conscience de leur état. Jusqu'à la fin, ils se font illusion; ils ne se croient jamais plus en possession de la vie que lorsqu'elle leur échappe. Les médecins, de leur côté, ne prévoient pas les accidents fortuits qui viennent compliquer la marche du fléau; leurs conjectures sont déroutées, et quelquefois la terminaison survient quand la guérison leur paraissait probable; leur responsabilité surtout devient hésitante vis-à-vis de ceux qu'ils aiment davantage. Les plus célèbres praticiens la déclinent dès qu'il s'agit d'un être qui leur tient de près. Il semble que la vue est moins nette quand le cœur est plus troublé. Maurice subissait l'influence de ce phénomène; il aimait Berthe à ce point que sa clairvoyance ordinaire se refusait à la pensée d'une catastrophe...

Mme de Saint-Luc le questionnait surtout au sujet du comte. Il la mit au courant de tout. Sa fille avait abandonné à son mari une grosse part de ses revenus personnels. Le notaire avait reçu déjà des arrérages revendiqués par les créanciers. La marquise en était restée à la première dépêche de Monaco, ignorant le dénouement final. Son gendre lui devint de plus en plus odieux. Quand Maurice essaya de dépeindre les regrets dont ce dernier faisait montre, elle arrêta la parole sur ses lèvres, qualifiant cette comédie d'affectation et de mensonge, se refusant à entendre ce qui eût paru un commencement de justification. Berthe avait eu tort de s'engager dans le présent et pour l'avenir.

Un jour, en présence de Mme de Cabriac, Maurice revint sur les déclarations du comte. Il y eut si unanime et si spontanée protestation à la pensée d'un rapprochement qu'il dut ne pas continuer. De longtemps on ne consentirait à revoir celui dont la présence était une torture. Dès lors, comment concilier toutes choses? Rester à la campagne, c'eût été, d'une part, exposer Berthe aux rechutes du mal, de l'autre encourir une visite que l'on était déterminé à ne point recevoir... Rentrer à Paris n'était guère possible avec une installation forcée en dehors du domicile conjugal...

Il était bon, à tous les points de vue, de séjourner pendant les frimas qui s'annonçaient, en Italie. Le docteur donna ce conseil... Il s'absenterait de Paris avec moins d'appréhension; on ne le reverrait pas constamment sur la route de Saint-Luc. Berthe accepta cette perspective avec enthousiasme; non qu'elle la crût indispensable à sa santé, mais cela éviterait toute complication. Ne point se retrouver avec M. de Cabriac, pour elle c'était la vie.

On adopta une station ignorée sur le littoral de la Méditerranée, un charmant village italien, non loin de San-Remo, où le docteur avait déjà envoyé une de ses malades... La villa, toute blanche, ensoleillée jusqu'au soir, à l'abri du vent, cachée comme un nid sous les pins maritimes... Ce serait l'oubli, le silence, la joie sans inquiétude à côté de Maurice... Ce serait la brise de mer, saturée de senteurs salines et vivifiantes... Ce serait la solitude partagée avec un ami sous la tranquillité réparatrice d'un ciel bleu, et devant l'immensité attractive et mobile des flots...

La marquise n'avait aucune objection dès qu'il s'agissait du bonheur et du bien-être de ses enfants. Il fut décidé que l'on se mettrait en route dans le courant de novembre, et qu'ensuite on aviserait le comte des motifs impérieux qui, au point de vue de la santé, avaient nécessité, pour Mme de Cabriac, un changement de climat.

XLVIII

En se retrouvant près d'une femme que la mort avait peut-être touchée de son aile, et qui ne lui avait jamais témoigné une tendresse plus vive, qui rêvait de s'enfuir en Italie pour être plus loin de son mari et lui demandait de s'associer à cet exil volontaire et prochain, une passion ardente éclata soudain chez Maurice. A la chaste abnégation des premières entrevues, au désintéressement sensuel des premiers temps, succéda rapidement et sans qu'il s'en rendît compte, je ne sais quel malaise encore peu défini, mais qui touchait aux fièvres d'un désir jusqu'ici refoulé. Deux êtres, pleins de jeunesse et d'attraction, ne sont pas ainsi en contact sans que du choc de leur réunion ne jaillisse tôt ou tard l'étincelle redoutable aux ardeurs contenues. L'homme cache en lui des abîmes que souvent il ignore; des explosions inattendues en sortent; quelque forte et accomplie que soit sa nature, il ne s'affranchit jamais entièrement des lois ou des faiblesses de l'humanité. Il les subit dans la marche ascendante des passions ou leur transformation naturelle. Sans être parjure à ses engagements, sans vouloir manquer aux promesses faites à Mme de Cabriac, le docteur s'effraya de cette manifestation subite d'un sentiment qu'il avait jusqu'alors dominé, auquel les circonstances n'avaient pas enlevé sa surface paisible... Sous les réserves de sa froideur apparente, il surprit en lui une agitation qu'il n'avait point encore éprouvée...

— Vous désirez que je vous suive en Italie, ma chère Berthe?

— Je désirerais que vous ne me quittiez jamais...

— Ainsi, je deviendrais le compagnon inséparable de votre vie?

— Pourquoi non, Maurice.

— C'est une association seulement admissible entre époux...

— Et aussi entre ceux qui s'aiment...

— Chimère irréalisable!...

— Quand deux cœurs s'entendent et se comprennent comme les nôtres, il n'est pas de chimère irréalisable!

— Que n'en suis-je persuadé!

— Loin de tout, loin de tous, qu'est-ce qui s'opposerait à ce doux échange d'une affection réciproque?

— Hélas! ma chère Berthe, cet échange ne saurait indéfiniment rester dans les limites de certains sacrifices... l'amour s'impose parfois avec des exigences irrésistibles... dans les conditions dont vous parlez, le péril défie et désarme les prudences; l'entraînement est plus puissant que la volonté...

— On triomphe de ces entraînements...

— Nul ne peut affirmer qu'il restera toujours maître de lui...

— Que dites-vous, Maurice?

— Ce que l'expérience démontre... ce que la fragilité humaine justifie...

— Un frère ne vit-il pas heureux et sans regrets près de sa sœur?

— Oui... Mais lorsqu'on n'est pas frère et sœur par le sang, l'existence commune et partagée n'est possible que pour ceux qui se donnent entièrement l'un à l'autre...

— Maurice... je vous en supplie, ne parlez pas ainsi.

Berthe était devenue toute rouge. Le sang lui affluait à la gorge; elle s'enfuit précipitamment et porta la main à sa bouche pour réprimer une violente quinte de toux qui se déclarait. La moindre impression frappait avec une intensité alarmante sur cette organisation trop nerveuse. Le docteur venait de la troubler dans ses plus intimes quiétudes... il le regretta tout aussitôt, comme on regrette une faute inconsidérément commise, et jura, quoi qu'il dût en souffrir, de la réparer et de la faire oublier.

XLIX

Geneviève s'était habituée à considérer M. Arlon comme un papa meilleur que l'autre et lui inspirant plus d'amitié. Elle ne le quittait plus. Ils avaient des dissertations à perte de vue... Le docteur prenait un plaisir extrême à voir s'ouvrir cette précoce intelligence...

Un matin, il entendit la fillette qui pleurait dans sa chambre. Il entra, la surprit tout en larmes auprès de sa gouvernante, un livre à la main.

— Vous pleurez, ma chère petite Geneviève? pourquoi?

— Parce que Mlle Marie me gronde et m'explique des choses que je ne comprends pas. Je suis sûre que vous me les expliqueriez mieux...

— Geneviève n'est pas toujours docile, risposta Mlle Marie... Elle plaisante quelquefois fort mal à propos. Ainsi, nous étions à la leçon de catéchisme, article IX du Symbole. Je lui disais que les curés sont les coopérateurs des évêques, que par conséquent notre bon curé Martin était le coopérateur de Mgr de Latour-Bransac pour enseigner et gouverner les fidèles... Geneviève m'a répondu que je me moquais d'elle, que M. Martin ne représentait pas du tout monseigneur, parce qu'il avait un gros ventre, prenait du tabac, n'avait pas de cheveux, et que sa soutane était couverte de taches. Je me suis fâchée. Si notre vieux curé a sa soutane rapiécée, c'est qu'il donne tout aux pauvres...

— Oh! ça, c'est vrai, interrompit vivement Geneviève; il n'avait

même plus de chemises, ce pauvre curé. Grand'mère lui en a confectionné en cachette; Jeannette les a placées, sans rien dire, dans un tiroir de sa commode... Voulez-vous que nous continuions la leçon ensemble, mon bon ami docteur?... Je serai bien sage... Je ne me moquerai plus du curé Martin, et je croirai tout ce que vous me direz... Vous devez savoir tout votre catéchisme par cœur, vous... vous êtes bien heureux... Je parie que vous pourriez le réciter d'un bout à l'autre... n'est-ce pas?

Maurice était suffisamment interloqué... il n'avait pas prévu l'apostrophe découlant naturellement de la situation.

— Il y a bien longtemps, ma chérie, que je n'ai pas repassé mon catéchisme.

— Oh! la bonne occasion!... étudions-le ensemble... un docteur savant comme vous... maman sera joliment contente, et quels progrès je ferais si vous demeuriez toujours avec nous!

— Vous me prenez donc pour répétiteur?

— Oui... interrogez-moi... chapitre XIII... posez une question.

— Les fidèles sont-ils obligés de croire et d'obéir à l'Église?

— Oui, les fidèles sont obligés de croire et d'obéir à l'Église, parce que Jésus-Christ a dit aux apôtres et à leurs successeurs : *Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise.*

— Très bien répondu, ma petite Geneviève.

Le docteur ne s'attendait guère à devenir professeur de catéchisme. Un enfant lui avait mis le livre en main, il fut obligé de continuer les leçons.

— Oh! mais, ce n'est pas tout, dit Geneviève, il faut m'expliquer maintenant s'il est possible et s'il est vrai que l'on rencontre des personnes qui méprisent le bon Dieu...

— Un autre jour, ma chérie...

Nullement préparé à cette explication qui, chez tout autre qu'une enfant, eût ressemblé à une allusion personnelle, le docteur ne dévoila point son ignorance à Geneviève. De louables efforts le mirent au niveau de sa tâche improvisée; l'élève était ravie d'avoir affaire à un maître si instruit, et dès le lendemain, ainsi qu'il avait été convenu, l'on récita et l'on apprit ensemble.

. . . .

Les mémoires de M. Arlon, depuis qu'il avait rencontré Mme de Cabriac, pourraient s'intituler : *L'histoire d'une âme;* histoire qui ne serait peut-être pas dénuée d'intérêt et de charme pour quiconque arriverait à suivre dans ses phases une transformation ayant pour point de départ le déisme ou le scepticisme matérialiste, traversant des périodes de lutte et aboutissant au plus pur spiri-

tualisme... un triple assaut, et par suite, un triple ébranlement avait été donné aux opinions du docteur. Le premier, par la marquise de Saint-Luc, alors qu'obéissant à ce qu'elle appelait une marotte, elle s'était lancée dans son sermon en quatre points... C'était une chrétienne qui avait parlé... une chrétienne pratiquante et pieuse, sans autorité officielle, mais douée de l'éloquence naturelle aux véritables convictions. Le second avait eu lieu dans le parc, sous l'argumentation serrée de l'abbé Latour-Bransac, avec l'investiture évangélique d'une parole docte et attirante, imprégnée des inspirations d'en haut, aussi irréfutable en ses conclusions qu'élevée en ses prémisses. Le troisième, il l'avait reçu à propos d'une leçon de catéchisme, sollicité par la gentillesse ingénue et naïve de Geneviève.

Ainsi partent de points différents les rayons convergents qui forment un faisceau lumineux... ainsi s'était glissée au cœur de Maurice la chaleur communicative d'une parole de grand'mère, de prêtre et d'enfant.

Le dernier combat devait être livré par la femme, c'est-à-dire par l'amour, et au nom de l'amour, et celui-là définitif, irrésistible, triomphal, assurant la conquête de cette nature d'élite, et la ramenant à Dieu comme une paillette de fer un instant séparée de l'aimant qui l'attire et se l'attache irrévocablement.

L

Berthe et Maurice s'étaient plusieurs fois trouvés seuls; il n'était plus question entre eux de M. de Cabriac... on était tout aux préparatifs de départ, à l'attrait des réunions prochaines sur le littoral italique... Il était cependant visible pour le docteur que Mme de Cabriac avait une préoccupation sourde, latente, mais dominante et qui cherchait une occasion de se faire jour...

Un soir, ils s'étaient assis en face l'un de l'autre, aux deux coins de la cheminée du salon :

— Depuis quelque temps, Maurice, je me propose d'avoir avec vous une conversation sérieuse sur un sujet délicat sans doute, mais qui me préoccupe si intimement que je ne saurais rester dans l'indécision. Nulle femme n'eût été plus désireuse que moi de porter votre nom, et si nous nous étions rencontrés plus tôt, vous auriez renoncé au célibat, et moi, je n'aurais accepté d'autre alliance que celle qui eût étroitement uni nos destinées. Cependant, mon ami, il eût fallu me faire un sacrifice préalable au seuil même du chemin où nous nous serions engagés ensemble... et, tel que je vous connais, si vous eussiez consenti, vous l'auriez fait pleine-

ment, sans arrière-pensée, sans réticence, sans hypocrisie. Je veux parler de votre manière de voir en matière religieuse.

On cite de ces libre-penseurs qui se contentent de traverser un bureau de mairie pour prêter au mariage une formalité purement civile et qui en sortent, leur femme au bras, oubliant volontairement que l'Église était à quelques pas, avec ses prières, ses serments solennels, et ses consécrations divines. Or je ne me serais jamais regardée comme légitimement mariée, si je n'eusse pris Dieu à témoin de ma tendresse conjugale et de mes aspirations au bonheur... si ma main recevant de la vôtre l'anneau d'or qu'on emporte dans la tombe, ne se fût sentie rapprochée par celle d'un prêtre... vous eussiez accompli ce sacrifice, n'est-ce pas, mon ami?

— Ah! certes... et de tout cœur.

— Mais j'aurais été encore plus exigeante... Une femme, voyez-vous, n'en n'a jamais fini quand elle aime un mari comme je vous aurais aimé... Pour arriver à cette absorption complète d'une âme par une autre, telle qu'elle m'apparaît dans la félicité suprême et la grandeur du mariage, je n'aurais admis aucun dissentiment entre nous sur des points essentiels où les croyances doivent se rencontrer et se confondre. J'aurais pris votre scalpel, cet instrument des dissections du corps, emblème confirmatif de l'enseignement matérialiste, et j'y aurais attaché tout comme à une amulette ou à une médaille l'idée des rédemptions célestes et des avenirs immortels. Voilà ce que j'aurais voulu, moi, épouse de M. Maurice Arlon, et à cette couronne que la science lui a décernée, j'aurais ajouté le nimbe des convictions chrétiennes.

— Que votre âme est admirable, ma chère Berthe, et comme la mienne eût été fière de s'élever au niveau de la vôtre!

— Mais je n'ai pas le droit de vous imposer cette concession, et j'en souffre...

— Vous en souffrez?

— Cruellement, plus que je ne saurais l'exprimer...

— Et pourquoi, ma chère Berthe?

— J'en souffre pour vous d'abord, pour moi ensuite...

— Que voulez-vous dire?

— En continuant, je crains de vous causer de la peine...

— Vos peines sont les miennes, Berthe; je n'en connais pas d'autres; je m'identifie à tout ce qui vous touche...

— Des pensées tristes me traversent parfois le cerveau; je ne raisonne pas mes sensations, et je me laisse trop impressionner par de vagues pressentiments...

— Que redoutez-vous?

— Actuellement, rien. Le présent ne m'effraie pas. Cette sus-

ceptibilité des bronches qu'irrite accidentellement l'approche des frimas se calmera au soleil bienfaisant et régénérateur de l'Italie, et vous conjureriez, j'en suis convaincue, les périls qui menaceraient une existence devenue presque vôtre...

— Tout au moins tenterais-je l'impossible...

— Enfin... il y a un vieux proverbe qu'il est bon de ne pas trop perdre de vue : « *On ne sait ni qui meurt ni qui vit* »; eh bien! si un malheur m'arrivait, j'aurais tenu à ce que vous vous chargiez de ma fille, à ce que vous la dirigiez dans la vie, de concert avec ma mère. Un père comme M. de Cabriac ne présente aucune garantie. J'ai bien entendu parler d'indignité, de déchéance, de tutelle; je ne sais si tout cela serait possible et réalisable; mais je sais que personne plus que vous ne mériterait une mission toute de confiance et de dévouement. Or vous ne mettez jamais les pieds dans une église... l'exemple est le meilleur des guides... Geneviève doit être élevée en chrétienne... si je mourais, je...

— Vous me faites mal, ma chère Berthe... Qu'est-ce qui motive ces appréhensions ou ces prévisions si sombres? Vous sentez-vous donc plus malade que vous ne me l'avez jamais avoué? Me cachez-vous une partie de la vérité?... Si vous ne me traitiez pas en ami qui doit tout savoir et tout connaître, je ne vous pardonnerais pas.

— Je ne dissimule pas avec vous, Maurice... la meilleure preuve, c'est l'abandon avec lequel j'ai abordé le sujet de cette causerie... parler de la mort, et y faire simplement allusion, ce n'est pas s'y exposer... Cela retrempe, au contraire, d'y penser quelquefois, et de l'envisager non pas comme une séparation, mais comme le premier échelon vers les réunions éternelles... C'est si bon de pouvoir dire à un ami comme vous : « Nous n'avons pas été mariés sur la terre... Mais il est, là haut, un hymen sans limite et sans fin qui nous attend, dont nous savourerons les délices irréprochables... Notre amour, nous l'avons emprisonné ici-bas entre les austérités du devoir, mais il a des ailes, des ailes qui l'enlèveront plus haut encore que le vol de l'aigle dans les espaces éthérés, et qui ne s'arrêteront qu'en le remettant à celui dont il recevra l'assurance d'une incommensurable durée... Voilà l'espoir que je voudrais emporter si je partais avant vous... Voilà la consolation qui sourit aux convictions pieuses par-delà les barrières de ce monde, et qui, après que les yeux convulsés se sont fermés sur le chevet des agonies, les rouvre pleins d'éblouissements et de rayons devant les perspectives de l'infini...

— Parlez, Berthe! parlez encore!... Votre voix me les découvre ces horizons inondés de lumière où ceux qui se sont aimés ne seront plus séparés...

— Ah! mon ami! comme vous avez raison de secouer l'erreur, et de courir à la vérité... A moi-même vous enlevez un poids bien lourd sous lequel je ployais... Il y avait encore un abîme entre nous; d'un bond vous allez le franchir... Il y avait une ombre épaisse qui voilait notre ciel; je la vois se dissiper aux feux d'une aurore illuminant votre entrée dans les régions où il n'y a plus de ténèbres... la tache de votre scepticisme va se laver dans les eaux régénératrices de notre foi commune.

— J'ai sauvé votre enfant, Berthe!... vous me sauvez à votre tour...

— Comme je suis heureuse, Maurice!... comme je suis fière... comme je vous remercie et comme je bénis le sentiment qui m'a inspirée!...

— Faites revenir Mgr de Latour-Bransac, ma chère Berthe, et le plus tôt possible...

L'émotion de Mme de Cabriac et du docteur Arlon était à son comble... L'amour de Berthe trouvait la plus digne récompense qu'il lui fût permis d'ambitionner... amour surhumain peut-être, composé d'invraisemblances et d'exagération mystique, aux yeux des contempteurs de l'humanité; d'ardeurs légendaires attribuées à sainte Thérèse, aux yeux des incrédules; de continences et de privations peu enviables aux yeux des sensualistes; mais qui, dans son expression idéale, n'en n'eut pas moins le privilège de remplir une âme et d'en convertir une autre.

LI

Le vicaire général de l'archevêché n'eut garde de manquer à l'appel adressé de Saint-Luc. Les fêtes de la Toussaint étaient prochaines, mais il ne lui déplairait pas d'officier dans une chapelle de château comme dans une modeste église de village, parmi les humbles et les pauvres, ceux à qui le royaume des cieux est plus particulièrement promis. Son rare esprit s'accommodait à merveille de la simplicité des autres, et s'il eût été plus secrètement flatté d'agir sur un homme comme M. Arlon, il n'en n'était pas moins heureux de trouver au confessionnal des ouvriers de la dernière heure qui avaient laissé leur charrue aux champs pour assister à l'une de ses *instructions* familières.

Le jour où la marquise le vit arriver de nouveau pour coopérer à la conversion du docteur fut un des beaux jours de sa vie. Son prosélytisme était couronné; ses défiances maternelles tournaient à la glorification de sa fille et de M. Arlon; elle prenait part à la conquête d'une volonté jusqu'alors rebelle; Dieu lui en tiendrait compte dans la répartition de ses grâces à Geneviève.

Monseigneur aborda le docteur avec cette physionomie ouverte, cet empressement gracieux que n'excluait pas la distinction de sa personne.

— Savez-vous, mon cher docteur, que si j'arrive ici sans bâton malgré les gelées blanches et les premiers flocons de neige, c'est à vous que je le dois; j'avais toujours eu des ressentiments de goutte et de rhumatisme au début de la mauvaise saison, et vous avez presque renouvelé le miracle du paralytique en me faisant jeter ma béquille. Votre liniment m'a été d'un excellent secours et je le recommande à tous les perclus qui s'en trouveront aussi bien que moi.

— Je suis enchanté, Monseigneur, que vous n'ayez plus besoin de soutien pour marcher; j'aurai aussi à vous remercier du bien que vous m'avez fait... Seulement, moi, j'ai la démarche encore chancelante en abordant des sentiers inconnus, et besoin de m'appuyer sur vous.

— Ce sera un cas d'assistance mutuelle.

— Et qui échappera à toute laïcisation.

Berthe touchait à la réalisation de son rêve, du rêve qu'elle avait poursuivi sans être devenue l'épouse de Maurice, en restant la fiancée des espérances futures; mais il ne fut plus question de rien entre eux après l'arrivée de Monseigneur. La marquise seule fit quelques allusions à l'intervention de sa fille comme pour lui donner un bill d'indemnité sur le second déplacement qu'elle avait sollicité, et prouver en même temps à l'abbé de Latour-Bransac combien sa première visite avait été utile à tous. Ce dernier une fois édifié sur les dispositions de M. Arlon, par les demi-confidences de Mme de Saint-Luc, attendit *son pénitent*... Il n'eut pas à attendre longtemps...

Il venait de terminer sa messe devant les hôtes du château et n'avait pas encore dépouillé ses vêtements sacerdotaux, que le docteur le rejoignit dans la petite sacristie attenante à la chapelle.

Entre ces deux hommes s'échangea un entretien dont on peut deviner le sens, mais dont on ignorera toujours l'élévation. Jamais Mgr de Latour-Bransac n'avait trouvé de plus beaux accents qu'en accueillant cet esprit d'élite venant à lui avec la sincérité loyale de l'erreur qui s'abjure et du regret qui s'affirme. La rétractation fut aussi touchante que le pardon devait être complet...

Un sentiment humain fut le premier initiateur de la démarche du docteur; mais le mystère d'une confession n'appartient à personne. Des actes de foi, d'espérance, d'amour ou de contrition ne se racontent point... un intermédiaire sacré les reçoit; Dieu les juge à leur prix; et sa bonté se traduit dans l'absolution donnée par le prêtre...

M. Arlon s'était signé, et restait à genoux...

— Relevez-vous, mon fils! et qu'une fois de plus le saint nom du Seigneur soit loué dans la miséricorde qu'il vous témoigne, et dans les voies qu'il a choisies pour vous conduire à ses fins...

. . . .

Berthe ne connut rien du secret de la sacristie, mais elle constata que Maurice eut, ce jour-là, dans toute sa personne, dans ses allures et ses paroles un allègement et une sérénité incomparables...

. . . .

LII

Le dimanche, on célébrait la fête de la Toussaint... Aux grands jours des solennités religieuses, le personnel du château se rendait à la messe paroissiale. Le brave curé Martin faisait allumer tous les cierges jaunis, entassés sur un rayon d'armoire, sortir tous les vases de fleurs en papier, ternis sous la poussière; il revêtait l'étole et la chasuble brodées d'or offerts par la marquise à la fabrique; une répétition avait eu lieu au lutrin; les enfants de chœur prenaient leur robe et leur calotte rouge; la gouvernante de Geneviève se mettait à l'harmonium; la petite église romane, aux cintres surbaissés, aux chapitaux bizarres, aux chapelles latérales à peine éclairées par des vitraux à losanges étroits et à teinte sombre, se remplissait de voix, de prières, de fumées de cierges et d'encens, et les rhythmes liturgiques du plain-chant étaient répétées par le chœur des assistants... C'était une même famille réunie près d'un même père...

Mgr de Latour-Bransac officiait. Sa haute et svelte stature se dégageait devant l'exiguïté du maître-autel, du tabernacle et des candélabres. Lorsqu'au moment de la communion, il éleva le saint ciboire comme pour le rapprocher du Dieu qui y descendait, sa figure eut une sublime expression de ferveur. Un rayon de soleil se brisa sur le calice d'or et le fit resplendir d'un éclat insolite... Mme de Saint-Luc sortit lentement de son banc, alla se prosterner devant les balustres de fer ouvré, cacha ses mains sous la nappe blanche... sa fille la suivit... Maurice s'agenouilla à côté de Berthe...

Le vicaire général s'arrêta un instant sur la marche de l'autel comme pour mieux contempler ces deux fidèles et ce nouveau catéchumène inclinés sous l'extase et l'embrasement divin... Il descendit gravement, portant l'hostie consacrée, et lorsque Maurice la reçut de ses doigts tremblants dans la solennité de l'acte, il sembla qu'une intonation plus attendrie encore accompagna le *custodiat animam tuam.*

Ils se relevèrent tous les trois... unis à jamais dans ces agapes du Christ, et dans une foi partagée, véritable communion des âmes.

. . . .

Il en est du cœur humain, qui, chez les natures affinées, ne peut supporter certaines joies ou certaines tristesses, comme de ces plantes rares, tuées par les chaleurs tropicales ou les froids sibériens. Il ne respire et ne dure que dans les zônes paisibles et tempérées de la vie... vienne un changement insolite de température, souvent il en meurt. Il ne faut jamais précipiter, pour ces organisations trop impressionnables, les bonnes ou les mauvaises nouvelles. L'excès du bonheur leur est aussi contraire que l'excès des chagrins: ce n'est pas impunément que, sans transition ménagée, elles passent soudain de l'un à l'autre. En voyant Maurice s'approcher avec elle de la sainte table, Berthe eut un coup de joie trop fort pour sa complexion sensibilisée par tant d'épreuves et d'émotions antérieures. Un flot de félicité fit irruption dans sa poitrine, et si violent, qu'il l'en brisa. Ce fut comme un évanouissement du cœur où le sang reflua, un éblouissement qui l'empêcha de se reprendre à l'existence d'ici-bas...

LIII

Aux douceurs caressantes du rêve succède le réveil des réalités...

La destinée de Mme de Cabriac, arrêtée dans les vues mystérieuses de la Providence, s'achèverait en atteignant le but qui lui avait été désigné... Comme tomberait un missionnaire en arborant la croix.... Dieu voulut la prendre dans toute l'exaltation et le saint orgueil de son amour triomphant...

Berthe, l'après-midi, retourna à l'église pour entendre les vêpres. Pendant l'office, une tourmente de neige se déclara subitement. Lorsqu'elle sortit de l'air épais et attiédi des chapelles, un vent âpre et glacial la frappa; des frissons s'emparèrent d'elle... Elle pensa un instant ne pouvoir franchir la distance qui la séparait du château, tant sa respiration était devenue haletante et pénible. Dès qu'elle fut rentrée, une congestion pulmonaire se produisit... On connaît la rapidité de ces crises foudroyantes s'attaquant à des poumons débilités et préparés aux ravages du mal...

Ce fut pourtant une agonie douloureuse dont j'épargne la description au lecteur... Tant de jeunesse ne pouvait s'éteindre si vite sans se raccrocher à la vie, et se débattre contre l'envahissement de la mort... Il y a toujours, dans cette lutte suprême, à quelqu'âge qu'elle s'entame, une rébellion de la nature se rattachant à ce qui l'entoure, en face de l'inconnu qui l'attend. Les résignations de la dernière heure appartiennent au domaine spiri-

tuel, mais la constitution physique se révolte et proteste jusqu'au bout...

La lutte dura toute la nuit... Berthe avait conservé sa lucidité et la pleine connaissance de ce qui se passait autour d'elle ; cela rendait le spectacle plus poignant encore... Il y eut des scènes déchirantes... Mme de Saint-Luc et Maurice Arlon étaient de chaque côté du lit... leur douleur confinait à l'hébétation...

L'œil déjà envahi par les ombres, la mourante les regardait fixement tour à tour, comme on regarde, lorsqu'on les quitte, ceux qui furent les auteurs et les témoins des seules joies éprouvées... Un instant elle demanda à voir Geneviève... la pauvre petite sanglotait... elle la bénit...

— Ne la rendez jamais, dit-elle.

La marquise était anéantie... Maurice ne prodiguait plus les secours de son art... Il tremblait dans tout son être... L'abbé récitait les prières du départ... Sans inquiétude pour cette âme angélique dont il saluait l'avènement au séjour des élus, il implorait la pitié de Dieu pour ceux qui survivaient... Des larmes tombèrent sur les feuillets du *Miserere* qu'il récita...

Vous qui avez traversé les angoisses, les tortures, les broiements de cœur, les accablements et les prostrations de ces heures du trépas, vous seuls vous rendrez compte des inexprimables désespoirs contenus dans cette chambre...

Au petit jour, après un vomissement de sang, la douce créature comprit que tout allait finir... dans un suprême élan de tendresse, portant ses doigts à ses lèvres, et envoyant un baiser à ceux qui l'entouraient :

« Au revoir... dans l'éternité... »

Ce furent ses dernières paroles... Sa tête était retombée blanche et contractée sur l'oreiller, mais elle revêtit aussitôt une expression surnaturelle et bienheureuse... et je ne sais quel sourire divin sembla voltiger sur sa bouche.

— « Elle est morte comme une sainte », dit le prêtre, se souvenant du mot de Maurice Arlon... Sa mère lui ferma les yeux.

. . . .

Elle était là maintenant, étendue, immobile, inanimée, cette jeune femme de vingt-huit ans, un instant posée sur la vie comme sur une branche sèche et sans parfum, et qui, oiseau de passage et dépaysé, déploya ses ailes lorsque le rameau allait fleurir...

En raison même de la rapidité du dénouement, il fut décidé que l'inhumation n'aurait lieu qu'après quarante-huit heures. La chambre fut presque instantanément transformée en chapelle ardente. Des caisses de myrtes, de camélias, et d'arbustes furent

disposées autour de Berthe qui reposait sous un dais de verdure et des monceaux de fleurs... Sa vieille servante l'avait revêtue d'une robe de guipure blanche... ; recouverte de dentelles et des moissons de la serre, elle ressemblait à une vision d'outre-monde... Ainsi disparaissait ou du moins s'atténuait l'appareil terrifiant de la mort. C'était comme un de ces tableaux, à fond légèrement estompé, où Frà Angelico représente un couronnement de vierge ou de martyre couchée sur une claie transparente parmi les lis, les roses et les jasmins.

La nouvelle s'était répandue au village et dans les environs. De tous côtés on accourut pour revoir celle dont la vie avait été si courte et d'un si bon exemple... De braves gens arrivaient, surpris, désolés, se lamentant... Le défilé eût indéfiniment duré, si Mme de Saint-Luc n'eût donné ordre de fermer les portes, afin qu'elle pût veiller sa fille seule avec Monseigneur et le docteur.

Cependant, M. de Cabriac, informé par dépêche et par les soins de Maurice, du décès de sa femme, arriva le soir, presqu'à la même heure que lors de sa précédente visite. M. Arlon le reçut; l'entretien ne fut pas de longue durée; le comte était réellement ému, il demanda à être introduit dans l'appartement de Mme de Cabriac.

— Pas en ma présence, déclara la marquise, et elle se réfugia dans une pièce voisine, attendant que son gendre se fût retiré à son tour.

On dit que les grandes douleurs sont muettes... celle du comte eut une manifestation un peu bruyante... et qui s'apaisa vite.

Il rentra dans sa chambre, et se mit à envisager les éventualités et les conditions où le plaçait cet événement imprévu. Les fonctions de tuteur lui donneraient une libre disposition des revenus jusqu'à la majorité de Geneviève, mais sa femme avait annoncé qu'après elle il aurait une situation indépendante. Sans doute elle mettait à la charge de sa succession la rente viagère de 12 000 francs. D'après la lettre adressée au notaire, elle aurait certainement pourvu à ses besoins par acte de dernière volonté. Il importait de connaître son testament, qui, indubitablement, devait disposer de certaines libéralités à son égard... il se rappela que lors du décès du général, avant même l'ouverture du caveau de la chapelle, on avait décacheté son pli testamentaire, afin de vérifier s'il n'y avait pas quelques recommandations relatives aux obsèques... il parlerait de tout cela dès le lendemain matin au docteur, car il entendait que l'on rendît les plus grands honneurs à la comtesse, et si elle n'avait pas exprimé de vœux à cet égard, il comptait la faire transporter dans le magnifique mausolée à armoiries écartelées que les de Cabriac possédaient au Père-Lachaise.

La veillée s'écoulait autour du lit funéraire sans autre bruit que celui des soupirs et des sanglots étouffés. Mme de Saint-Luc avait insisté pour que Monseigneur se retirât vers minuit; elle était avec Maurice. Tantôt ils se retournaient vers celle qu'ils aimaient, croyant voir sa poitrine se gonfler encore sous une aspiration de vie, tandis que ce n'était qu'un jeu de lumière et d'ombre... tantôt ils échangeaient quelques mots à voix basse, et la question des funérailles vint précisément à l'esprit de la marquise au moment où le comte s'en occupait.

— Quels navrants détails, cher docteur!... J'ai donc porté malheur autour de moi? Que deviendra Geneviève?... Que ne suis-je morte à la place de ma pauvre fille!... Vous la ferez mettre à côté de mon fils; mais en réservant ma place entre eux deux... Puissé-je en prendre possession bientôt!

LIV

Quand l'intérêt se mêle à des regrets, il s'en dégage bien vite, et exerce souvent un empire prédominant. Dans la peine fort modérée du reste qu'il éprouvait, Cabriac n'était pas capable de perdre de vue ce qui le concernait personnellement. La soif de l'argent le reprenait en face d'un événement qui devait le rendre riche; il avait hâte de savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions dernières de la comtesse; il rappellerait ce qui avait eu lieu à l'époque où Mme de Saint-Luc devint veuve, et personne ne s'étonnerait que l'on fît pour la fille ce qui avait été fait pour le père.

— J'ai beaucoup de chagrin, mon cher docteur, mais il n'en faut pas moins songer à tous les soins qui m'incombent en cette douloureuse circonstance; je laisserai quelque temps Geneviève à ma belle-mère; il serait par trop égoïste de lui arracher de suite cette enfant... Mais je tiens à m'entendre aujourd'hui même avec la marquise, sur ce point comme sur d'autres, notamment au sujet de la sépulture. Ma femme ne doit-elle pas être transportée dans le caveau de ma famille, là où je serai un jour?... Qu'en pensez-vous?...

— Il est trop tard aujourd'hui, monsieur, pour remplir les formalités qui seraient indispensables... Laissez, provisoirement du moins, Mme de Cabriac reposer à Saint-Luc.

— Avant de mourir, n'a-t-elle manifesté aucun désir?

— Aucun.

— Elle l'aura consigné dans son testament.

— Mme de Cabriac n'a pas eu le temps de tester.

— Il est inadmissible, docteur, que Mme de Cabriac n'ait pas

pris les précautions indiquées au notaire, notamment en ce qui me concerne. C'était une nature sérieuse, qui ne s'engageait pas à la légère; lorsqu'elle avait annoncé ou promis une chose, on pouvait absolument compter sur sa parole...

— Il me paraîtrait peu probable, en tout cas, que Mme de Cabriac, qui était restée presque étrangère à votre famille, eût manifesté le désir d'être inhumée près d'elle, lorsque tant de souvenirs et d'affection la rattachaient ici...

— Qu'on n'oublie pas, docteur, qu'en définitive, je suis maître d'imposer ma volonté à Mme la marquise. Je ne le ferai qu'à la dernière extrémité... J'avais de l'attachement pour ma femme, et je saurai respecter sa mémoire... Mais qu'il soit bien entendu que l'on ne méconnaîtra point, comme par le passé, des droits que j'ai toujours eus, dont je n'ai pas usé, mais que je n'abdiquerai jamais. Demandez à la marquise l'autorisation de visiter le secrétaire de Mme de Cabriac... Je ne me le permettrai qu'en sa présence... et si nous ne trouvons rien, je consentirai à ce que, momentanément, la chapelle de Saint-Luc reçoive une dépouille qui m'appartient.

— C'est bien... Je vais prévenir Mme la marquise.

Le docteur avait compris ce qui ressortait des accents du comte. Ce dernier parlait presqu'en maître. Il avait déjà dépouillé toute humble attitude, et il se relevait menaçant dans l'émancipation que lui donnait une mort... C'était d'un réalisme navrant, mais ordinaire...

O Berthe! ma chère Berthe! pensait Maurice... elle n'a pas encore quitté sa chambre, et, devant elle, devant ses restes à peine refroidis, un mari indigne va peut-être disputer à sa mère, sa dépouille, sa succession, son enfant... Comme la disparition d'un être entraîne de lugubres nécessités! et qu'il est cruel alors de rencontrer sur sa route un Cabriac, c'est-à-dire une de ces organisations complexes dont l'inconséquence, la légèreté, le besoin de posséder, font souvent plus de mal que des natures dangereuses! Il fallait pourtant prévenir la marquise avec tous les ménagements et les égards possibles. Cette mission lui était dévolue... pour celle qu'il avait tant aimée, il était prêt à tout... il avait à continuer sa tâche... A l'immense affliction de Mme de Saint-Luc, les circonstances lui imposaient d'ajouter immédiatement l'examen des questions d'affaires. D'un autre côté, les femmes ne raisonnant qu'avec leur cœur, quel serait l'accueil de la belle-mère vis-à-vis d'un gendre dont les mauvais instincts venaient de se réveiller?

— Le comte demande à vous parler, madame la marquise, et comme vous ne sauriez vous dispenser de sa visite, peut-être vaut-il mieux la recevoir de suite...

— Je n'ai pas à m'entendre avec M. de Cabriac... Que me veut-il?...

— Se concerter sur les funérailles... il prétend que Mme de Cabriac a dû laisser des recommandations...

— Ma pauvre enfant a été surprise par la mort, et n'a rien prévu de ces tristes détails...

— Il suppose aussi qu'un testament existe, conformément à l'annonce faite au notaire, et qu'il convient de s'en assurer sans retard...

— Je suis encore bien édifiée à cet égard. Berthe n'avait pas à tester... tout au plus, aurait-elle, par un mot, prescrit de continuer à son mari la pension alimentaire trop généreusement accordée... Du reste, le secrétaire n'est pas fermé; voici la clef du coffret où elle déposait ses bijoux, et ses objets précieux... Que M. le comte fouille dans les meubles puisqu'il est si pressé de connaître son sort... faites-le entrer...

Alors dans la demi-obscurité de cette chambre mortuaire où les volets à moitié clos laissaient pénétrer encore moins de lumière que n'en jetaient les cierges, devant celle qui avait été la comtesse de Cabriac et qui semblait assister ainsi au dernier acte du drame de sa vie, eut lieu une scène émouvante de grandeur, d'imprévu et d'incomparable dignité...

— Sous prétexte de régler une question de funérailles, vous avez hâte de savoir, monsieur le comte, si ma fille n'a pas laissé de testament?... Vous êtes libre d'ouvrir ce secrétaire, ce coffret, tous ces meubles... fouillez partout... et s'il y a dans votre empressement quelque chose d'insolite et d'offensant pour celle qui est là et qui vous voit... qu'elle vous pardonne!...

Le comte ouvrit le secrétaire; — rien. — Le coffret. — Des bijoux... des souvenirs... la miniature de Geneviève... un bouquet de fleurs desséchées qu'elle avait cueillies lors de sa première promenade avec Maurice... et sous ces différents objets un pli scellé de cire rouge...

Mme de Saint-Luc et le docteur ne perdaient pas de vue les mouvements du comte.

— Je savais bien qu'il y avait un testament, s'écria-t-il... et, en effet, il tendit à la marquise une enveloppe assez volumineuse. Sur cette enveloppe était écrite de la main même de Mme de Cabriac la mention suivante :

« *Ceci est mon testament,*

« *Qui ne devra être ouvert que par ma vénérée mère Mme la marquise de Saint-Luc.*

« BERTHE, comtesse DE CABRIAC. »

— Ouvrez, madame la marquise.

La marquise, d'une main fébrile, rompit le sceau, ouvrit l'enveloppe... A peine eût-elle jeté un regard sur le contenu, qu'elle lança tout au feu.

— Que faites-vous, madame la marquise? Vous brûlez un testament?...

Et Cabriac se précipita pour s'emparer des feuilles que la flamme dévorait... la marquise se plaça devant la cheminée...

— N'approchez pas, monsieur le comte, je vous le défends...

Le feu avait tout consumé... il ne restait plus que quelques débris noircis sur lesquels couraient des étincelles, des zigzags et des zébrures qui s'éteignaient.

— On ne brûle pas un testament, madame, c'est une action criminelle.

— Ne jugez pas mes actions, monsieur de Cabriac... qui sait si ce que je viens de détruire ne jugeait pas les vôtres, et s'il n'en fût pas ressorti la preuve accablante de vos fautes, de vos prodigalités, de vos crimes... Il m'a convenu de n'initier personne à ce que ma fille léguait à sa mère; ce pli devait rester un secret inviolable entre elle et moi.

Et se tournant vers le lit de Berthe :

— Dors en paix, ma fille!...

— Mais enfin, Madame, vous m'avez peut-être frustré de ce que Mme de Cabriac m'avait promis dans sa succession.

— Je ne vous ai frustré de rien, monsieur le comte... S'il s'agit encore d'argent, je prends l'engagement de vous donner ce dont ma fille eût pu disposer en votre faveur, à la condition qu'elle vous aurait imposée elle-même, de me laisser la direction de Geneviève.

— Je me pourvoierai devant les tribunaux...

— Monsieur de Cabriac, dit le docteur, vous oubliez que vous menacez une morte.

— Je me pourvoierai devant les tribunaux.

— Suivez-moi, docteur.

Et la marquise se retira, suivie de Maurice Arlon.

. . . .

A peine furent-ils dans l'appartement voisin :

— Ce sont vos lettres que j'ai brûlées, docteur... le testament de Berthe, c'était le récit de l'affection qu'elle avait conçue pour vous, à l'appui duquel elle avait joint votre correspondance...

— Pauvre chère âme envolée!... elle a voulu vous donner ainsi, madame, à vous sa mère, le témoignage le plus irrécusable de la pureté de nos relations...

— Si j'ai pu en douter, docteur, je n'en n'ai douté qu'une seconde... En confiant ce dépôt à ma sollicitude, elle confirmait la mesure de sa tendresse pour vous, de son respect pour moi, et de l'estime due à sa mémoire... Mais aucun regard ne devait tomber sur ces pages... c'eût été les profaner et les souiller... c'eût été livrer à des commentaires ou des interprétations injustes, l'attestation d'une vie militante dans le bien, consacrée aujourd'hui par la mort... Maintenant, il ne reste plus trace écrite d'un sentiment qui n'eut rien de terrestre, et auquel Dieu a ouvert le ciel.

Maurice fondait en larmes...

— Oh! ma bien aimée!... c'est moi qui dans mon cœur garderai gravé en caractères ineffaçables le souvenir de cet amour qui fut votre testament.

LV

En sortant de la chambre mortuaire, Cabriac, rendu aux plus coupables suggestions que le docteur avait supposé endormies dans le passé, méditait à nouveau d'odieux projets contre les hôtes de Saint-Luc... Il n'eut pas le temps de les réaliser... François lui remit un billet apporté par exprès, contenant un avis urgent, — avait-on dit, — avec prière de le faire tenir immédiatement au comte. Ce billet était ainsi conçu :

« Monsieur, une personne qui tient à vous voir tout de suite, pour causer d'une affaire extrêmement sérieuse et vous touchant de près, vous attend dans les ruines. Si elle ne se présente pas elle-même au château, c'est pour ne pas troubler le deuil qui y règne. »

Le comte, ne devinant pas qui lui assignait ainsi rendez-vous, se dirigea du côté des ruines... La nuit tombait... une véritable tempête s'était déchaînée sur la vallée... la pluie lui fouettait le visage et détrempait le terrain montueux sur lequel il glissait à chaque pas... Quelque chose de sinistre grondait avec le bruit de l'ouragan, qui faisait rage autour de l'antique manoir. En arrivant au seuil de la poterne, Cabriac reconnut Riveira qui l'attendait, les bras croisés, enveloppé d'un manteau et le chapeau rabattu sur les yeux.

— C'est vous, Riveira?

— Oui, c'est moi, Cabriac.

— Pourquoi m'avez-vous fait appeler?

— Je vais vous le dire... Mais on est mal ici, sur cette poterne découverte, par ce temps abominable... mettons-nous à l'abri...

Et il entraîna le comte dans une salle obscure, à la voûte épaisse et surplombant de chaque côté la large ouverture des oubliettes...

— Là, du moins, nous nous expliquerons à l'aise... Votre femme vient de mourir, Cabriac... il me faut de l'argent...

— Ma femme est morte hier... et il vous faut de l'argent aujourd'hui?...

— Il m'en faut...

— Je n'en ai pas...

— Vous n'en avez pas... ce sera donc toujours la même réponse... misérable!....

— C'est vous qui m'appelez misérable?...

— Je vous donne le nom que vous méritez... allez chercher de suite la somme qui m'est due... Je ne vous quitte pas que vous ne me l'ayez remise...

— Je vous répète que je n'ai pas d'argent...

— Je vous répète qu'il m'en faut... sinon...

Riveira rejeta son manteau, leva le bras en signe de menace... son visage était livide... et son œil farouche dardait des flammes...

— Au secours!... cria le comte...

La voix se perdait sous les arceaux où le vent s'engouffrait par rafales...

— Au secours!... à moi!...

— Au secours!... Vous appelez au secours?

— Oui, car c'est vous le misérable... vous, *Hubert*... vous, *Braccini*... vous, *Elting*... vous, *Riveira*... je vais vous livrer à la justice...

Et le comte se cramponnait à lui... En entendant ces derniers mots, et les noms qui avaient recouvert ses crimes, Riveira ne se sentit plus de fureur...

— C'est moi qui serai la justice pour vous...

Une lutte terrible s'engagea entre ces deux hommes... L'exaspération, la haine et la rage les excitaient mutuellement...

— Au secours! au secours!...

La voix se perdait dans l'espace.

L'éclair d'un poignard brilla dans le crépuscule... Cabriac fut visé au cœur... un cri perçant retentit... le bruit d'un corps qui tombe se mêla aux mugissements de la tempête, aux sonneries des cloches qui, en ce moment, tintaient pour les funérailles de Berthe... ce fut aussi le glas de la mort du comte...

Riveira traîna ce qu'il croyait un cadavre jusqu'à l'orifice du gouffre béant... il allait l'y précipiter, lorsque soudain, Cabriac recouvrant un reste de forces, par un dernier effort de moribond, se leva de toute sa hauteur, et de ses bras crispés, déjà raidis, entoura son meurtrier... il l'attira à lui dans l'étreinte même de cette convulsion suprême, et leurs corps enlacés roulèrent au fond du souterrain... souterrain insondable et inexploré...

C'en était fait... ces deux coupables, victimes des mêmes passions, reçurent l'un par l'autre, et de leurs propres mains, le châtiment d'une faute commune.

Le comte n'était plus... et Riveira se débattait dans la plus effroyable des agonies... Leurs ossements blanchirent ensemble dans les oubliettes du vieux manoir des seigneurs de Saint-Luc.

. . . .

. . . .

Les funérailles de Mme la comtesse Berthe de Cabriac furent célébrées le lendemain. L'on ne remarqua guère l'absence du comte, que l'on pouvait attribuer à mille motifs... Une immense affluence pria et pleura pendant que Mgr de Latour-Bransac donna l'absoute, et qu'on descendit le corps dans le caveau où, près de son frère Gaston, Berthe repose dans la paix du Seigneur.

. . . .

Maurice est devenu le tuteur de Geneviève. Il l'élève en femme chrétienne et dans le culte de la mémoire de sa mère. Membre de l'Académie de médecine, il a récemment protesté avec une grande mais inutile éloquence contre la brutalité et l'ineptie de cette mesure qu'on appelle la laïcisation des hôpitaux...

Mme la marquise de Saint-Luc s'est vouée à une retraite impénétrable... Sa solitude ne s'ouvre qu'à sa petite-fille... Ses yeux se sont éteints dans les larmes... elle est presque aveugle... Pourtant elle travaille encore pour les pauvres... Chaque matin, elle s'enferme plusieurs heures auprès de ses chers morts...

. . . .

. . . .

Un jour, le docteur se promenait dans le parc entre Geneviève et un beau garçon de vingt ans. François et Jeannette, assis sur la terrasse, les contemplaient avec tendresse... Jeannette dit à son mari :

— Nous avons si peu de chance, mon pauvre vieux !... Tu verras que nous mourrons avant d'avoir assisté au mariage de *notre petite* avec le neveu de M. Maurice Arlon.

Arthur TAILHAND.

LA JEUNESSE DE CHAPELAIN

I

Chapelain naquit à Paris, le 4 décembre 1595, de *Sébastien* Chapelain et de *Jeanne* Corbière, fille d'un Michel Corbière, ami particulier de Ronsard. Comme Conrart, son contemporain et son ami; comme Boileau, qui devait plus tard mettre sa renommée en pièces et le précipiter des sommets du Parnasse, l'auteur fameux de la *Pucelle* est un Parisien de race, issu de parents élevés à Paris, un enfant de cette petite et forte bourgeoisie qui ne cessait de grandir, et, par le travail et le savoir, se préparait déjà aux plus hautes fonctions de l'État. Conditions excellentes, en vérité, pour un homme de lettres, pour un futur écrivain, de naître ainsi au centre de la bonne langue, dans une ville qui allait devenir la première du monde par la splendeur de ses fêtes, la beauté de ses monuments, et l'éclat incomparable des sciences et des arts.

Un excellent biographe, M. Kerviler, ne veut pas qu'on fasse un Parisien de Chapelain, et il raille ceux qui lui décernent à l'envi cette épithète. « Il ne suffit pas, selon nous, d'être né à Paris pour être Parisien, et nous refusons complètement cette qualité au rude et granitique poète des *sourcilleux rocs* et des *inébranlables cimes* [1]. » La raison de ce refus n'est pas suffisante. Chapelain était Breton, nous le voulons bien, « d'une famille, nous dit Goujet, originaire d'auprès de Tréguier, ville en basse Bretagne ». Mais tous les vers rocailleux ne viennent pas que de cette province; et ce n'est pas là une marque d'origine tellement caractéristique, qu'on ne puisse la discuter. Pour nous, si ces questions d'origine admettent quelque règle, et ne dépendent pas du caprice de chacun, nous pouvons bien avec quelque raison appeler Parisien, un homme dont toute la famille, grand-père, père, oncle, habitaient Paris, où tous trois exercèrent des fonctions publiques. « Sébastien [2] avait un frère, *Jacques* Chapelain, comme lui

[1] *La Bretagne à l'Académie*, par M. R. Kerviler, p. 77. Ouvrage couronné par l'Académie française; 1 vol. in-8°. Paris, Palmé, 1879.

[2] *Sébastien* Chapelain, le père de notre Chapelain.

notaire au Châtelet, et leur père avait exercé la même charge [1]. »

Par une singulière coïncidence, Boileau et Chapelain étaient tous deux de famille de palais : si bien que, s'ils avaient suivi l'un et l'autre la carrière paternelle, le vieux notaire et le jeune greffier se seraient croisés plus d'une fois sur les degrés de la Sainte-Chapelle; et, n'ayant pas de motifs de querelle, il est probable qu'ils auraient vécu en bonne intelligence.

Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats,

Nicolas, infidèle aux traditions de sa famille, à dix-huit ans, abandonne son cours de droit, et, loin *de la poudre du greffe*, s'en va errer sur le Parnasse. Chapelain, petit-fils, fils et neveu de notaires, était destiné à succéder à son père; à dresser, comme lui, des inventaires, des actes de vente ou des testaments, et à continuer la bonne renommée acquise par sa famille. Le père de Chapelain, *Sébastien*, était notaire au Châtelet. Celui-ci avait un frère, *Jacques* Chapelain, notaire à la même juridiction, distincte de celle du parlement. L'étude de Me *Sébastien* était située sur la paroisse Saint-Merry, dans ce quartier du Marais, d'où son fils ne devait guère s'éloigner pendant sa vie. Le notaire au Châtelet jouissait d'une excellente réputation, et avait bonne et nombreuse clientèle. « Il suffit, dit M. Jal, de parcourir son minutier, ou seulement le répertoire des actes rédigés par lui, pour s'en convaincre. Toutes les illustrations du temps venaient à son étude; toutes ont laissé de leur passage chez Chapelain des traces intéressantes pour l'histoire [2]. »

Il exerça ses fonctions pendant près de trente ans, du mois de décembre 1586 au mois de janvier 1614. A cette époque, soit faiblesse de l'âge, ou lassitude de la profession, il se retira des affaires, et eut son gendre, Jean Demas, pour successeur. Ce dernier avait épousé, en 1612, la fille aînée de *Sébastien*, Marie, qui était née en 1588. Au moment de son mariage, il habitait sur la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, et vint, dans la suite, demeurer chez son beau-père. « Jean Chapelain, dont les premières années s'écoulèrent dans l'étude de son père, n'oublia pas, quand il fut homme et riche, le chemin de la maison où Jean Demas gardait

[1] R. Kerviler, *La Bretagne à l'Académie*, p. 79. — Dans l'acte de baptême de *Marie*, fille aînée de *Sébastien*, les aïeux de Chapelain figurent comme parrain et marraine de l'enfant. « 23 juillet 1588, *Marie*, tenue à Saint-Merry par Me *Jehan* Chapelain, notaire du roi au Chastelet de Paris, et par *Marie* Sirate, femme de Me Michel de Corbière, et Marguerite Le Preux, femme de Me *Jacques* Chapelain, aussi notaire du roi en iceluy Chastelet. » (A. Jal, *Dictionnaire critique*, Paris, Plon.)

[2] A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Chapelain.

les traditions honnêtes de Sébastien Chapelain. Il fit là une très grande partie de ses affaires, et je vois qu'il donna à Demas la pratique de son ami Valentin Conrart [1]. » Le jeune notaire, nous le verrons plus loin par une lettre irritée de Chapelain, garda avec une médiocre fidélité « les traditions honnêtes » de *Sébastien;* et, en 1666, il avait entièrement perdu la confiance de son beau-frère.

Une autre sœur de Chapelain, *Anne*, née en 1600, fut mariée toute jeune, en 1612 [2], à André Belot, procureur « au Grand Conseil », et demeurant sur la paroisse Saint-Barthélemy. Cette antique église, aujourd'hui disparue, était située à peu de distance de Saint-Merry, près du pont au Change, sur l'emplacement occupé maintenant par le théâtre du Châtelet. Exprimerons-nous ici un doute, à propos de cet André Belot, que M. Jal appelle « procureur au Grand Conseil du roi? » L'auteur du savant *Dictionnaire critique* n'aurait-il pas confondu le *Conseil du roi*, avec l'une des chambres du parlement ou du Châtelet? Un pareil voisinage du Palais de Justice est significatif, et indique bien plutôt la demeure d'un procureur au parlement ou au Châtelet, que celle d'un « procureur au Grand Conseil ». De plus, *Sébastien*, en mourant, laissa peu de biens à ses enfants; il en laissa même si peu, que son fils ne put continuer ses études commencées. Dans ces conditions, nous ne pensons guère que le notaire au Châtelet ait marié sa fille à un procureur au Grand Conseil, dont les membres se regardaient alors au-dessus des procureurs ordinaires, comme aujourd'hui nos avoués de Cour d'appel, et nos avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation se croient au-dessus des simples avocats, ou des avoués du tribunal civil. Cependant une autorité dont nous devons tenir compte, M. Ch. Livet, donne raison à M. Jal, et appelle André Belot, « procureur au Grand Conseil ». C'est dans une note sur un passage de l'*Histoire de l'Académie*, où Pellisson parle des ouvrages dédiés à l'illustre compagnie. « Le sieur Belot, avocat, dit-il, dédia aussi à l'Académie en ce temps-là (1635), si je ne me trompe, un livre que je n'ai pu trouver, et dont il n'est point fait de mention dans les registres, intitulé : *Apologie de la langue latine*, et c'est ce qui a donné occasion à ce bel endroit de la *Requête des dictionnaires :*

[1] A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Chapelain. — Nous écrivons *Demas* en un seul mot, et non en deux, comme M. Jal. Dans sa *Correspondance*, Chapelain écrit toujours le nom de son beau-frère : *Demas*.

[2] M. Tamizey de Larroque, citant M. Jal, donne, par suite d'une faute d'impression, la date de 1522, mais c'est bien 1612 qu'il faut lire. Peut-être les deux sœurs *Marie* et *Anne* furent-elles mariées le même jour. — *Lettres de Chapelain*, vol. I, p. 302; 2 vol. in-4°, Imprimerie nationale, 1880-1883.

La pauvre langue latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.

M. Livet nous donne, d'après les manuscrits de Dupuy, le nom de ce neveu de Chapelain, dont celui-ci ne dit rien dans ses lettres. « Me Michel Belot, avocat au conseil privé du roi, étoit né vers 1605 [1]; il étoit fils de Me André Belot, procureur au Grand Conseil, et fut reçu avocat dès 1624 [2], à dix-neuf ans; on le voit en 1650, 8 janvier, accusé d'avoir affiché des placards séditieux, et interrogé, pour ce fait, par l'académicien Jean Doujat, alors conseiller en la cour du Parlement [3]. »

La troisième sœur de Chapelain, *Catherine*, née en 1603, épousa en 1630 Louis Faroard, procureur au Parlement. A sa mort, sa veuve vendit l'étude de son mari à Antoine Leleu, son gendre, par acte du 12 octobre 1655. C'est dans la famille de son beau-frère et de son neveu, que Chapelain demeura toute sa vie, pendant une période de quarante ans, jusqu'à sa mort, en 1674. Une intimité aussi étroite, cette vie en commun pendant une si longue suite d'années, expliquent son affection particulière pour Faroard et ses enfants. Chapelain avait valu à Jean Demas la pratique de Conrart; il valut aussi à Faroard la clientèle de Racan, l'un des plus intrépides plaideurs de l'époque. « Étant à Paris pour un procès [4], raconte Tallemant des Réaux, il s'ennuyoit quelquefois, et ne perdoit pas un jour d'Académie; même, il lui prit une telle amitié pour elle, qu'il disoit qu'il n'avoit d'amis que messieurs de l'Académie, et qu'il prit pour son procureur le beau-frère de M. Chapelain [5], parce qu'il lui sembloit que cet homme étoit beau-frère de l'Académie. »

Dans ses lettres, Chapelain parle en passant des deux fils de Faroard. Il avait même pris le cadet pour secrétaire, avec l'intention de l'associer à ses travaux et à sa gloire. Mais, après quelques années d'engagement, le neveu se lassa de son métier de copiste,

[1] Cette date est impossible, André Belot ne s'étant marié qu'en 1612; peut-être faudrait-il lire 1615.

[2] Nous proposerions de lire 1634.

[3] Cité par M. Ch. Livet, *Hist. de l'Acad. franç.*, vol. I, p. 135. Paris, Didier.

[4] En 1651.

[5] Louis Faroard, *Historiette* de Racan, vol. II, p. 170. Edit. Techener. Paris, 6 vol. in-12.

fit paraître de l'aversion « pour ce genre de vie », et manifesta le désir de suivre une autre route. L'oncle est visiblement froissé de cet abandon, et, en homme qui sent son importance, il s'étonne que son neveu renonce à une position enviée par tant d'autres. Il rend donc, mais avec une certaine humeur, la liberté qu'on lui réclame, et se plaint qu'on ne lui ait pas déclaré nettement des projets qu'il n'eût pas contrariés. « Car, outre que j'eusse pourvu par d'autres voies à mon soulagement, écrit-il, et que je me fusse fait assister de telles personnes qui eussent réputé à gloire d'être admises en ce poste, même sans espérance de ce qui vous regardoit à l'avenir, j'eusse fait, de mon côté, les diligences pour essayer de vous en procurer un selon votre goût et votre pente; mon équité naturelle ne me permettant ni d'exiger jamais rien par force de qui que ce soit, ni de négliger rien de ce qui peut être utile à mes proches, non plus qu'à mes amis.

« Quelque chose, néanmoins, qu'il y puisse avoir eu de moins régulier en ceci, à mon égard, dans votre conduite, comme Dieu m'a donné un cœur à l'épreuve de plus grands accidens que celui-là, et que j'ai dans mon fonds de quoi conserver la tranquillité de mon âme en de pires rencontres, puisque vous êtes résolu à cet autre parti, où vous croyez trouver mieux votre compte et vivre avec plus de satisfaction, je serois marri de vous en détourner le moins du monde, et je vous rends, sans me faire violence, la liberté que vous m'aviez engagée, afin que vous puissiez agir sans scrupule dans la profession et dans les affaires que vous embrassez.

« J'ai entretenu mon neveu, votre frère, de la manière par où vous vous y devez prendre, pour vous en rendre capable : soit pour la fidélité que vous y devez inviolablement garder; soit pour l'assiduité que vous y devez apporter; soit, enfin, pour le soin de tenir vos supérieurs avertis de tout exactement, d'être en garde des surprises qui vous ruineroient, et d'avoir en toutes choses le ciel et votre honneur devant les yeux.

« A ces conditions, vous vous conserverez mon amitié, et vous aurez part en mon estime; et, si vous ne vous établissez pas une réputation immortelle dans les lettres, comme je l'eusse désiré, vous ne laisserez pas, durant votre vie, de jouir de celle d'homme de bien et de service en votre genre [1]. »

[1] Lettre du 4 septembre 1665, avec cette suscription : A mon neveu Faroard, le cadet, à Mascon. — Lettre inédite, Manuscrits de Chapelain; Bibl. nat. *Nouvelles acquisitions*, f° 115, verso. Et ici, nous exprimerons le regret que cette *Correspondance de Chapelain*, publiée avec tant de soin par M. Tamizey de Larroque, ne l'ait pas été intégralement. Il est étrange de voir une Commission décider que la *Correspondance de Chapelain* ne devra

En 1670, Chapelain remerciait un avocat au Parlement, Le Vayer de Boutigny, qui lui avait envoyé un de ses plaidoyers. A son avis, cette « célèbre action » ne laissait rien à désirer pour l'ordre, le raisonnement et le style, et il exprimait poliment le regret de n'avoir pu entendre l'orateur : « J'apprends, monsieur, ajoutait-il, par mes neveux qui sont de la profession, et qui n'en ont perdu aucune circonstance, que le factum a été suivi de deux répliques imprimées, où l'éloquence a eu plus de liberté de se déployer, lesquelles je joindrois volontiers, s'il vous en restoit quelques exemplaires, pour les conserver chèrement dans mon cabinet à côté des plaidoyers des Marion[1] et des Le Maistre, et les proposer en exemple à mes proches, qui jamais embrasseront un métier si glorieux à qui s'en sait acquitter comme vous[2]. »

Chapelain avait éprouvé, plusieurs années auparavant, une cruelle affliction, dont sa correspondance porte la trace. Il perdit, en 1661, une fille de Faroard, la plus jeune de ses nièces, dans toute la force et la grâce de son âge, emportée en quelques semaines, à dix-neuf ans, par une fièvre maligne qui, à cette époque, causa de grands ravages à Paris. « C'étoit une fille selon mon cœur, écrit Chapelain à Mme de Flamarens, et que je regardois comme la douce consolation de ma vieillesse. Jamais plus de pureté, plus d'innocence, plus de modestie, plus de soumission, de mépris de soi-même, et de respect pour ses proches. Elle est morte à dix-neuf ans, après une douloureuse maladie de six semaines... Mais tout est à Dieu, et c'est grâce lorsqu'il nous retire à lui. Je me plains à la vérité; je me plains toutefois sans murmure[3]. »

L'infortuné vieillard fait part de sa douleur à l'un de ses meilleurs amis, à Godeau. Il lui annonce qu'il est ruiné en partie par la catastrophe de Fouquet; mais ce désastre ne serait rien pour lui, ou serait peu de chose, s'il n'avait un plus grand malheur à

pas dépasser *deux volumes*. Une pareille parcimonie dans l'impression de documents historiques est indigne d'un pays comme le nôtre; et, si nous devons avoir des publications tronquées, ce n'est pas la peine de les faire aux frais de la nation, et sous la direction du ministère de l'instruction publique. L'Angleterre et l'Allemagne, qu'on nous cite aujourd'hui à tout propos, n'auraient pas commis cette faute.

[1] *Simon* Marion, né à Nevers en 1540, un des plus célèbres avocats du seizième siècle; il mourut avocat général au parlement de Paris, le 15 février 1605. (Note de M. Tamizey de Larroque.)

[2] Lettre du 21 juillet 1670, vol. II. p. 695.

[3] Lettre du 16 septembre 1661, vol. II, p. 151. — Nous avertissons, une fois pour toutes, que nous croyons ne pas devoir respecter l'orthographe de Chapelain. Le savant éditeur, M. Tamizey de Larroque, a bien fait de conserver au style de Chapelain sa vieille physionomie. Mais l'historien ne peut s'astreindre à la même rigueur.

déplorer. « J'ai été beaucoup plus ému, écrit-il à l'évêque de Vence, d'avoir vu expirer ma jeune nièce, ma nourriture, et l'appui que je me promettois qui seroit de mes vieux jours; car je ne suis pas encore dénaturé, et j'aime mes proches qui en sont dignes, comme mes dignes amis, pour lesquels je renonce à l'insensibilité du Portique [1]. »

Chapelain ne paraît pas avoir eu la même tendresse pour un autre de ses neveux, Jean Demas, fils de celui qui, en 1614, succéda à *Sébastien* comme notaire au Châtelet. Les relations d'affaires, causes si fréquentes de divisions dans les familles, amenèrent entre les deux beaux-frères une véritable brouille. Elle était consommée en 1666. Le neveu, dom Jean Demas, chartreux à Gaillon, était intervenu dans le débat; et, ce qui arrive trop souvent, au lieu de réconcilier ensemble son oncle et son père, il s'attira une lettre de mécontentement où Chapelain lui reprochait avec aigreur son intervention maladroite. La réponse est curieuse, et renferme, sur ce conflit de famille, et sur le caractère même de Chapelain, des détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. L'oncle le prend de haut avec son neveu, dont la lettre l'avait évidemment blessé. Son âge, son peu d'expérience, et le respect qu'il lui devait « en qualité d'oncle », ne l'autorisaient pas à parler ainsi sur sa résolution « de n'avoir plus de commerce avec M. Demas, votre père. » — « J'ai longtemps douté si je vous ferois réponse, ajoute-t-il, vous voyant aussi prévenu que vous êtes en sa faveur, et aussi peu considérant l'intérêt que j'ai de demeurer dans mes sentimens sur cette malheureuse affaire, et ne vous croyant pas proportionné à une entreprise aussi délicate que celle-là, où il s'agit d'obliger une personne telle que je suis, sensiblement offensée par celle en qui j'avois une entière confiance, non seulement par la grande plaie qu'elle a faite plus d'une fois au bien qui étoit le fruit légitime de mes peines, mais encore, par le mépris de sa conservation, dans la vue d'en tirer quelque léger avantage.

« Je vous estimois d'autant moins recevable à cette médiation, qu'au lieu de vous renfermer dans les simples prières, vous vous étendiez dans des raisonnemens pour diminuer l'offense, et dans une espèce de menace que mes rebuts pourroient irriter votre père, et le faire emporter contre moi, qui sont de mauvais moyens de persuasion auprès de celui que vous savez qui se connoît en raisons, et sur qui les couleurs ne font impression quelconque. »

Dom Demas avait reproché à son oncle « une dureté invincible » pour son père, et lui avait allégué « tout ce que les Livres Saints

[1] Lettre du 7 octobre 1661, vol. II, p. 157.

commandent de l'amitié et de l'union fraternelle ». Chapelain, qui a trouvé ces pensées « dignes d'un fils et d'un anachorète », repousse le reproche avec une singulière vivacité : « Comme s'il n'y avoit autre chose à faire, dit-il, que de mettre tous mes justes ressentimens sous les pieds, et de courir lui demander la paix que son procédé envers moi avoit si rudement violée. »

Puis, d'un ton sévère, mêlé d'ironie et de fierté, avec le sentiment de ses justes griefs et de l'autorité qu'il tient de son âge, il reprend : « Cela étoit bien plus propre à me cabrer qu'à m'apaiser; à me faire garder le silence qu'à me porter de vous écrire, selon votre désir. Enfin, néanmoins, je m'y suis résolu pour vous tirer de l'erreur où vous êtes, que je sois un cœur dur, et que j'aie jamais haï votre père. J'ai pardonné à la liberté que vous avez prise, et à la prétention que vous avez eue de me pouvoir faire des remontrances, pour me remettre dans le bon chemin, et je l'ai fait par la considération de votre jeunesse et du peu d'usage que vous avez du monde...

« Vous avez été mal informé, quand vous avez cru que j'avois cessé de vouloir communiquer avec votre père, par aversion que j'eusse pour lui. Songez que si mon ressentiment eût passé jusqu'à la haine, j'eusse poussé l'affaire; et me fusse aussi bien fait faire raison par la justice que plusieurs me le conseilloient, ou du moins que j'eusse fait savoir à tout le monde le tort que j'avois souffert par lui. Cette émotion s'est bornée à ne le plus voir, pour ne me rafraîchir pas, par sa vue, mon déplaisir; et pour essayer de n'en perdre pas moins le souvenir que la volonté d'en tirer vengeance. Elle n'a pas empêché que toutes les fois qu'il a eu besoin de ma signature pour ses affaires, il ne m'ait toujours vu prêt à la lui donner; que je n'aie reçu sans répugnance les fruits et les fleurs de son jardin et quelques autres petits régales [1] qu'il m'a envoyés; que je n'aie fait à ma sœur, sa femme, à votre sœur et à ses enfants, à votre frère et à sa famille, et à vous-même, tant que vous avez été au siècle, tout l'accueil à quoi me convioit votre proximité. Elle a seulement servi à ne plus mettre mon bien en de si dangereuses mains, et à ne plus essuyer les témérités que j'ai éprouvées si ruineuses, quand je l'abandonnois à sa discrétion. Si lui et vous, avez pris cela pour haine, vous vous êtes fort mécomptés. Les sages l'ont pris pour sagesse; et il n'y en a aucun qui ne m'ait, sur ce point, loué de modération. Il n'y a rien eu en cela que de fort chrétien, sans laisser aucun soupçon de dureté ni de haine. »

Chapelain rendait ensuite reproches pour reproches, dédains

[1] Chapelain écrit toujours *régale* et ne veut pas qu'on dise *régal*.

pour dédains, et, avec une mortifiante hauteur, déclarait à son neveu qu'il n'avait pas refusé de réconciliation, et que, d'ailleurs, aucune personne de poids « ne lui avoit adressé de prière à ce sujet. » — « Comment, au reste, M. Demas, votre père, peut-il dire qu'il m'a trouvé dur pour lui, puisque depuis ce désordre et ce scandale, il ne m'a fait proposer par aucune personne de poids que je pusse écouter, que je le reçusse à me venir faire ses excuses et témoigner son repentir? Ma propre sœur, sa femme, m'en a-t-elle jamais ouvert la bouche dans la favorable réception que je lui ai faite à toutes rencontres? et pouvois-je penser rien de plus, à sa décharge, sinon que la honte le retenoit de me rechercher, et que l'indifférence ne l'en faisoit guère mettre en peine?

« Il n'étoit donc pas besoin, mon neveu, d'une si longue et si pathétique harangue, pour obtenir de moi que je fléchisse une dureté que je n'avois point; et il eût été de votre devoir de vous en bien enquérir, avant que de hasarder de m'écrire une chose désagréable sur son sujet, et plus capable de m'endurcir, si j'avois une âme ordinaire, qu'à m'amollir et à m'adoucir. J'ai eu de l'indignation contre la mauvaise conduite de mon beau-frère, dans mes importans intérêts, mais je n'ai point eu de haine pour lui; et, quelque tort qu'elle m'ait fait dans ces deux dernières occasions, principalement dans les anciennes, je suis néanmoins dans une disposition d'esprit de le servir, comme j'ai toujours été en toutes celles où je le pouvois. Faites votre compte là-dessus. Dieu et le temps feront le reste [1]. »

Anne Belot, la femme du procureur, mourut en 1669. A cette date, Chapelain est plus que septuagénaire, privé depuis longtemps de son père et de sa mère. L'un était mort vers 1614; l'autre mourut beaucoup plus tard, en 1651. En voyant l'isolement se faire autour de lui, le pauvre vieillard est triste et découragé; il écrit à Mme de Flamarens : « Madame, je sens comme je dois, la part que vous prenez à la perte que j'ai faite de ma sœur Belot, et la sage et tendre manière que vous employez pour m'en consoler. Ma pauvre sœur est très heureuse d'être arrivée au port de salut, et d'avoir essuyé, sans faire naufrage, tant d'agitations et de souffrances. L'ordre vouloit que je partisse le premier, mais Dieu ne m'a pas voulu prendre, afin de me donner temps de le mériter, en me rendant assez bon pour mériter cette grâce. Ce sera quand il lui plaira, et j'y suis tout disposé, n'ayant presque plus d'attache au monde que vous [2]. »

[1] Lettre encore inédite, du 1er janvier 1666, f° 146, Manuscrits de Chapelain, avec cette suscription : A dom Jean Demas, chartreux, à Gaillon.

[2] Lettre du 5 mai 1669, vol. II, p. 643.

Sur les autres membres de la famille de Chapelain, son père et sa mère, son oncle *Jacques*, sa sœur aînée *Marie*, femme de Jean Demas, la correspondance publiée par M. Tamizey de Larroque ne nous fournit aucuns détails. Il n'est pas douteux, cependant, que Chapelain en ait parlé, comme il a parlé de sa nièce, de ses neveux Faroard, et de sa sœur Belot. Cette collection de lettres, si précieuse pour l'histoire littéraire du dix-septième siècle, si riche en renseignements de toutes sortes, s'étendait du 18 septembre 1632 jusqu'au 22 octobre 1673 [1]. Malheureusement, le manuscrit légué par M. Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale est incomplet. Il renferme une lacune considérable de près de vingt ans, de 1641 à 1659 : perte à jamais regrettable, et qu'on ne peut assez déplorer, quand on songe aux révélations si piquantes et si variées renfermées dans les cinq volumes qui nous restent [2].

II

L'abbé Goujet nous donne des détails circonstanciés sur les premières années de Chapelain : on sent, à leur précision, qu'ils sont puisés à bonne source. L'infatigable chercheur, le laborieux érudit, avait eu entre les mains cette volumineuse correspondance, et s'en est servi pour rédiger sa notice. « J'en ai vu, écrit-il au milieu du dix-huitième siècle, en 1756, six gros volumes in-4°, qui vont d'année en année, depuis le 18 septembre 1632 jusqu'au 22 octobre 1673, c'est-à-dire jusque vers la fin de sa vie [3]. »

Grâce à Goujet, nous pouvons suivre Chapelain à l'école, dans les diverses pensions où il fut placé par ses parents. Les débuts de l'enfant eurent lieu de bonne heure, et, pour commencer, ils furent assez malheureux. Dès l'âge de cinq ans, vers 1600, il apprit à lire et à écrire; à six ans, il fut confié à un maître de pension qui devait lui apprendre le latin, mais ne lui apprit rien du tout, et chez lequel il perdit deux ans.

Cette première expérience avait si mal réussi, que son père voulut lui faire abandonner toute autre étude que celle qui pourrait le préparer à lui succéder un jour. Mais la mère, Jeanne Corbière, une femme d'intelligence et de tête, paraît-il, eut pour son fils des

[1] Le second volume de la *Correspondance de Chapelain* porte une fausse indication des lettres qui y sont renfermées : 2 *janvier* 1659, 20 *décembre* 1672, au lieu du 2 *janvier* 1659, 22 *octobre* 1673.

[2] Sur ce manuscrit, conservé à la Bibl. nat., *Fonds français, Nouvelles acquisitions*, n°s 1885-1890, voy. l'*Avertissement* de M. Tamizey de Larroque, en tête de son édition.

[3] *Bibl. franç.* Art. Jean CHAPELAIN, vol. XVII, p. 351, 1756. Paris.

espérances plus ambitieuses. Fille d'un ami de Ronsard[1], ayant connu elle-même le célèbre poète, elle rêva, dit-on, pour son fils, les mêmes triomphes et les mêmes ovations poétiques. Malgré les affirmations des biographes, je ne crois guère à cette *légende dorée*, à ce rêve d'une mère songeant à faire d'un enfant de six ans le poète de l'avenir et l'héritier de la gloire de l'auteur de la *Franciade*. Il est plus vrai de dire que Jeanne Corbière puisa, dans ce culte de famille pour Ronsard, dans ses relations fréquentes avec lui, le goût des choses de l'esprit et la passion pour les lettres, passion qu'elle essaya de développer dans le cœur de son jeune enfant. Elle le destina hardiment à la carrière des lettres, plus brillante, à coup sûr, que celle qu'il eût trouvée dans une étude de notaire ou de procureur. C'est à cette femme distinguée que Chapelain est redevable de la bonne éducation qu'il reçut, et qui, plus tard, fit de lui « l'oracle » de presque tous les écrivains de son temps. Goujet, si bien informé, ne parle pas des hautes et ridicules ambitions de la mère. Il dit simplement qu'elle avait connu Ronsard, et il ajoute : « Encore frappée des honneurs que ce poète avoit reçus de son siècle, elle s'opposa aux vues de son mari, et le fit consentir de mettre leur fils sous la discipline d'un régent particulier qui enseignoit chez les Carmes-Billettes[2]. »

Le « régent particulier » n'obtint pas plus de succès que le maître de pension. L'enfant passa environ deux ans dans cette école où, si nous en croyons Goujet, il fit très peu de progrès. On l'en retira pour l'envoyer en troisième au collège de Lisieux, situé alors rue Saint-Étienne-des-Grès, et transféré plus tard, en 1764, rue Jean-de-Beauvais[3]. Il avait environ dix ans. L'élève n'avait pas fait de grands progrès, c'est possible; mais il avait marché tout de même et n'était pas en retard dans ses classes. Si nous n'avions de fréquents exemples, à cette époque, d'études commencées et finies de très bonne heure; si nous n'avions pas ici le témoignage formel de Goujet, nous aurions de la peine à croire que Chapelain ait pu se trouver en troisième à dix ans, à un âge où nos écoliers d'aujourd'hui songent à peine à quitter la huitième. Pour ne citer qu'un exemple, dès l'âge de quinze ans, Fléchier avait terminé

[1] M. Jal dit d'une *amie* de Ronsard, mais Goujet et Moréri disent bien d'un *ami* de Ronsard.

[2] *Bibl. franç.*, vol. XVII, p. 352. — Les Carmes-Billettes se trouvaient dans le quartier de *Sébastien* Chapelain, rue des Billettes. Cette rue commençait rue de la Verrerie et finissait rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

[3] Fondé en 1336 par Gui de Harcour, évêque de Lisieux, et établi d'abord rue des Prêtres-Saint-Séverin. Cette rue commençait rue Saint-Séverin et finissait rue de la Parcheminerie. (Voy. *Dictionnaire des rues de Paris*, par de la Tynna, 1 vol. in-12. Paris, 1812.)

ses études et entrait au noviciat des Doctrinaires, à Avignon.

Cette troisième étape fut encore aussi peu brillante que les deux précédentes. Chapelain passa deux ans au collège de Lisieux, et, quand il en sortit, il n'était guère plus avancé qu'en y arrivant. Malgré ces échecs successifs, ses parents ne perdirent pas confiance, et lui donnèrent les maîtres les plus célèbres du temps : le savant Frédéric Morel, professeur de grec au Collège de France; Pierre Valens, professeur au collège de Montaigu, plus tard professeur, lui aussi, au Collège de France; et enfin Nicolas Bourbon, grand original, mais excellent humaniste, poète latin distingué, professeur au collège de Calvi, et, en 1611, professeur au Collège de France.

Dans ses lettres, Chapelain parle d'un autre de ses maîtres, un M. Le Large, dont le nom n'est cité nulle part ailleurs. L'éloge que fait de lui l'ancien élève donne une singulière idée de la distinction, de la politesse et de la vertu du maître. En 1634, il écrit au comte de Fiesque pour lui recommander Bouchard. Celui-ci lui avait envoyé une lettre chargée de compliments excessifs, et dont l'exagération, disait-il plaisamment, n'était pas même justifiée par le pays où elle est écrite [1]. « Avec votre permission, disait Chapelain au comte de Fiesque, je lui ferai souvenir ici de la rigidité stoïque de feu M. Le Large, notre adorable précepteur, et que, s'il vivoit et qu'il se vît traiter de cet air, il le désavoueroit pour disciple. Je dois à ce grand homme de m'être conservé, par quinze ans durant, au milieu de la cour [2], et bénis sa mémoire, toutes les fois que je commets une rusticité contre les modes affétées [3] du temps. Si notre ami vous conte la vie qu'a menée cette âme illustre, vous serez consolé de sa vertu, et, en même temps, aurez la douleur de ne l'avoir pas connu [4]. » Il nous semble que M. Ch. Livet se trompe quand il dit que M. Le Large, le précepteur de Chapelain, « fut aussi celui du comte de Fiesque [5] ». Si nous comprenons bien, le passage cité un peu plus haut nous montre que Chapelain et Bouchard furent les disciples de « l'adorable précep-

[1] Bouchard était à Rome. — Jean-Jacques Bouchard, né à Paris, on ne sait trop en quelle année, mort à Rome en 1642. Chapelain parle fréquemment de lui dans ses lettres : quelquefois en bien, plus souvent en mal et comme d'un homme dont le caractère était peu estimable. (Voy. la notice que lui a consacrée M. Tamizey de Larroque : *les Correspondants de Peiresc*. Paris, Picard, 1881.)

[2] Pendant qu'il y demeurait, sans doute, avec ses élèves, les fils du marquis de la Trousse, dont nous parlerons, de 1615 à 1632.

[3] Recherchées.

[4] Lettre au comte de Fiesque, du 23 avril 1634, vol. I, p, 68.

[5] *Hist. de l'Acad. franç.*, vol. II, p. 125. Paris, Didier, 1858.

teur », mais non le comte de Fiesque, qui devait éprouver le regret « de ne l'avoir pas connu ».

L'abbé Goujet nous indique comment étaient réglées les études de Chapelain, en 1607, vers la fin de ses classes : il était pensionnaire chez Morel, dont il recevait les leçons, tout en suivant certains cours au collège de Montaigu et à celui de Calvi. A l'âge de douze ans, nous apprend Goujet, il sortit du collège de Lisieux, « pour devenir le pensionnaire du savant Frédéric Morel, doyen des lecteurs du roi [1], dont la maison étoit alors l'école la plus célèbre de l'université. Outre les leçons qu'il y recevoit, il alloit encore prendre celles de Valens, au collège de Montaigu, et celles du fameux Nicolas Bourbon, excellent poète latin, au collège de Calvi [2]. »

Le « doyen des lecteurs du roi » mérite une mention spéciale. C'est une de ces physionomies de savants, si nombreux au seizième siècle, et dont la robuste race ne s'est pas perpétuée dans les âges suivants : rudes envers les autres et envers eux-mêmes, plus durs à la besogne, et menant de front les travaux de l'atelier et les laborieuses recherches de l'érudition. Frédéric Morel appartient à une dynastie d'imprimeurs, qui, à l'exemple des Estienne, des Manuce, corrige, annote, commente les œuvres publiées par ses soins. Son père, gendre de Vascosan, célèbre imprimeur du temps, joignait, au titre d'*imprimeur du roi*, celui de « son interprète ès langue latine et grecque ».

Le fils, plus illustre encore que le père, eut, en 1581, la charge d'*imprimeur du roi*, que son père résigna en sa faveur [3]. En 1586, il succéda à son beau-père, Léger Duchesne, comme professeur au Collège de France. Frédéric Morel traduisit du grec en latin, « sur les manuscrits de la bibliothèque du roi », plusieurs fragments des œuvres des Pères de l'Église, de saint Grégoire de Nysse, de Synésius et d'Origène. Helléniste habile, il revit la traduction des *Vies* de Plutarque d'Amyot. Il était bien jeune alors, il ne craignit pas cependant de relever plusieurs erreurs et de les signaler à Amyot lui-même. Celui-ci, loin de se fâcher d'une telle hardiesse, accueillit avec bienveillance les observations du jeune homme, et lui témoigna dès lors le plus vif intérêt. « J'ai occasion de réputer à quelque bonheur, dit Frédéric Morel en tête de son édition du *Plutarque*

[1] Titre donné aux professeurs du Collège de France.

[2] *Bibl. franç.*, vol. XVII, p. 352. — Le collège Montaigu était situé rue des Sept-Voies, tout près de celui de Lisieux. Le collège de Calvi, dit *la petite Sorbonne*, avait été achevé en 1271. Une partie de l'église de la Sorbonne fut construite, en 1635, sur l'emplacement de ce collège.

[3] Frédéric Morel, né à Paris en 1558, mourut en 1630.

d'Amyot [1], de ce que je trouvai moyen, dès mon adolescence, de venir à la connoissance et conversation de ce grand personnage. Ce savant et excellent prélat me sut toujours si bon gré de l'affection et du respect que je lui portois, avec un peu d'industrie et amour des bonnes lettres, qu'il me commanda de le visiter souvent, encore qu'il eût déjà grand âge, et de grandes charges du royaume, qui ne l'empêchèrent pas de trouver quelques occasions de me gratifier, en m'instruisant toujours de quelques beaux préceptes et enseignemens... durant quelques voyages auxquels il voulut que je lui tinsse compagnie, lors mêmement qu'il mettoit au net les corrections, conférences et variétés de leçons sur le texte de Plutarque collationné avec les manuscrits grecs [2]. »

La passion de l'étude ne va pas sans quelque grain d'originalité. En voici un exemple qui donnera une idée des mœurs peu façonnières du seizième siècle. Morel avait épousé Isabelle Duchesne, fille de Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collège de France. Il terminait sa traduction de Libanius, lorsqu'on vint lui annoncer, raconte Moréri, que sa femme était à l'agonie. « Il ne voulut pas quitter la plume, qu'il n'eût fini la phrase qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on lui vint dire que sa femme étoit morte. *J'en suis bien marri*, répondit-il, *c'étoit une bonne femme*, et se remit à l'œuvre. »

Pierre Valens n'eut pas la double célébrité de Morel, à la fois imprimeur et professeur du roi. Cependant Moréri lui a consacré une longue notice, et le cite avec honneur, comme un homme « très savant dans les humanités et dans les langues grecque et latine ». C'était un Hollandais d'origine, né, en 1561, à Groningue, où il fit ses études, et il ne vint à Paris que vers 1588. D'abord professeur au collège de Reims [3], il passa ensuite, en 1604, au collège de Montaigu, où le trouva Chapelain; comme Morel, comme Nicolas Bourbon, il devint, en 1619, « professeur royal dans le Collège de

[1] *Les Vies de Plutarque translatées de grec en françois*, par messire Jacques Amyot. Paris, Claude Morel, rue Saint-Jacques, 1619, 1 vol. in-f°. — *Claude* Morel était frère de Frédéric, et son successeur comme *imprimeur* du roi.

[2] Amyot, né à Melun en 1513, mourut évêque d'Auxerre en 1593. Sa traduction des *Vies* de Plutarque, commencée sous François Ier, fut achevée sous le règne de Henri II, 1547-1559. — L'une des principales éditions d'Amyot est précisément celle de Vascosan, le grand-père maternel de Frédéric Morel, 1565-1575, 4 tomes en 2 vol. in-f°. Pour tous ces détails, voy. Moréri, *Dictionnaire historique* 1759, et *Biographie générale*, un article excellent de M. Alf. Franklin.

[3] Fondé en 1409 par Guy de Roy, archevêque de Reims, et bâti sur l'ancien emplacement de l'hôtel des ducs de Bourgogne. Le collège de Reims, comme celui de Montaigu, était situé rue des Sept-Voies.

Cambrai [1] ». Il succéda même, paraît-il, à Nicolas Bourbon, qui avait « la charge de professeur en éloquence grecque au collège royal », et qui se démit de ses fonctions en 1619. Valens mourut à Paris en 1641, dans un âge fort avancé, et fut enterré à Saint-Étienne du Mont.

III

Nicolas Bourbon, *le père Borbonius*, comme l'appelle d'ordinaire Chapelain, fut successivement professeur de rhétorique aux collèges des Grassins, de Calvi et d'Harcourt. Poète latin distingué, « fameux en ce siècle pour la poésie latine », nous dit Pellisson, professeur au Collège de France en 1611, chanoine de Langres en 1623, membre de l'Académie française en 1637, et dans ses vieux jours, Oratorien sans l'être, Nicolas Bourbon vécut libre de toute entrave, ami du franc parler et docile aux caprices de son humeur indépendante [2]. D'ailleurs, fort civil, ajoute Pellisson, « grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs », mais peu endurant quand il s'agissait d'injures qu'il croyait avoir reçues.

A l'Oratoire Saint-Honoré, où il se retira, il ne voulut être obligé à aucune fonction, « ni même souffrir qu'on l'appelât Père ». Il continua de vivre à sa guise, « allant seul avec un valet séculier ». L'ancien professeur tenait même, chez lui, cercle littéraire, où venaient de nombreux amis, parmi lesquels Guy Patin : « espèce d'Académie, nous apprend Pellisson, par le concours des personnes de toute sorte que son savoir et son mérite y attiroient. » Excellent poète latin, l'un des meilleurs de ce temps si fertile en humanistes, il n'avait que mépris pour les vers français, et s'imaginait boire de l'eau en les lisant : « triste régal, ajoute plaisamment M. Kerviler, pour un homme qui aimait fort le vin et la bonne chère [3]. »

[1] L'un des noms du Collège de France; ainsi appelé parce qu'il était situé sur la place de Cambrai.

[2] Nicolas Bourbon, né en 1574, mort en 1644. Voy. la notice par Pellisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, édit. Ch. Livet, vol. I, p. 184, et surtout un excellent travail de M. R. Kerviler : *Nicolas Bourbon*. Paris, H. Menu, 1878, in-8°. — Le collège des Grassins avait été fondé en 1569 par Pierre Grassin, sieur d'Ablon, conseiller au Parlement. Il était situé rue des Amandiers-Sainte-Geneviève. Cette rue commençait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et finissait rue des Sept-Voies. — Le collège d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis, avait été fondé en 1280 par Raoul d'Harcourt, chanoine de Paris.

[3] Voy. l'étude sur Chapelain, dans l'ouvrage de M. R. Kerviler, *la Bretagne à l'Académie*, 1 vol. in-8°. Paris, Palmé, 1879.

Mais ce dédain pour la langue française, celle-ci le lui rendait avec usure. Ce n'était là qu'affaire de rancune, que représaille d'auteur maltraité, comme l'indique une jolie lettre de Balzac à Chapelain. En 1637, Nicolas Bourbon fut élu membre de l'Académie française. « Que vous semble, écrit Balzac à cette occasion, du choix qu'on a fait de notre nouveau confrère [1] avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie, et que ce soit un instrument propre pour travailler avec vous autres, messieurs, au défrichement de notre langue? Je vous ai autrefois montré de ses lettres françoises, qui sont écrites du style des bardes et des druides. Et si vous croyez que *s'eximer des apices de droit*, que *l'officine d'un artisan*, que *l'impéritie de son art*, et autres semblables dépouilles des vieux romans, soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Arsenal et la Bastille. Après cette plaisante élection, je suis d'avis qu'on emploie notre cher Monsieur de Racan à la correction du dictionnaire de Robert Estienne [2]. »

Pendant qu'il était professeur de rhétorique, le Parlement supprima le droit du *Landi*, contribution que les régents faisaient payer à leurs élèves. Ménage, en nous expliquant l'origine du mot, nous fait connaître ce singulier droit, qui donne une curieuse idée de la simplicité des coutumes scolaires de l'ancien temps. « *Landi*, foire de Saint-Denis en France [3]... On a aussi appelé *landi* le salaire que les écoliers donnoient à leurs maîtres. Il n'y a pas plus de quarante ans que le salaire des régents de Paris se payoit à trois diverses fois : 1° au commencement de l'année, on leur donnoit un écu ou un demi pour les toiles qu'on attachoit aux fenêtres, afin de rompre le vent; 2° on leur donnoit aussi trois semaines, ou un mois après la Saint-Remy [4], pour les chandelles, 3 ou 4 écus d'or, selon les classes, lesquels on attachoit au bout d'un cierge blanc; 3° et 6 ou 7 écus vers la saison du *Landi*, lesquels on fichoit dans un citron, qu'on mettoit dans un verre de cristal; et on appeloit *frippe-landi* et *croque-chandelles* ceux qui ne donnoient rien ni pour le *landi* ni pour les chandelles [5]. »

[1] Balzac était de l'Académie française depuis 1634, époque de sa fondation.

[2] Lettre du 4 novembre 1637, *Œuvres complètes* de Balzac, vol. I, p. 756, édit. de 1665, 2 vol. in-f°.

[3] Cette foire longtemps célèbre s'ouvrait le jour de saint Barnabé, le 11 juin. Cette foire se tient encore aujourd'hui à Saint-Denis, le 11 juin, et a conservé le nom de *Landi*.

[4] Le 1er octobre.

[5] Ménage, *Origines de la langue françoise*. Paris, Courbé, 1650, 1 vol. in-4°. — Voy. aussi Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, au mot *Landi*. — M. Ch. Livet a cité ce passage de Ménage, *Notice* sur Bourbon,

A cette époque, c'était un métier assez ingrat que celui de professeur. Pauvrement vêtus, plus pauvrement logés, peu ou point payés, les régents des divers collèges, ceux même de l'Université de Paris, avaient besoin de ces libéralités réglementaires de leurs élèves. Nicolas Bourbon fut indigné de voir réduire une situation déjà si modeste. Comme il était d'humeur batailleuse, il partit en guerre contre le Parlement, et, dans une satire latine, intitulée *Indignatio Valeriana* [1], il protesta en poète, et attaqua l'arrêt de la cour. Mais ces « Messieurs du Parlement » ne se contentèrent pas de voir, dans la diatribe, une audace poétique; ils se fâchèrent tout de bon, et firent jeter notre téméraire satirique en prison, où ils le laissèrent quelque temps.

Il eut un démêlé plus long avec Balzac. En 1628, celui-ci était dans tout le feu de sa querelle avec le P. Goulu, *Phyllarque*, général des Feuillants. Nicolas Bourbon avait écrit une lettre, où il défendait le célèbre *épistolier* contre le *Prince des feuilles*. La lettre ne devait être montrée qu'à un petit nombre d'amis communs; il fut convenu, surtout, qu'elle ne serait pas imprimée, afin de ne pas blesser le frère de *Phyllarque*, collègue de Bourbon au Collège de France. Cependant, en 1630, Balzac inséra la lettre dans un nouveau recueil de ses œuvres. Le malheureux auteur, assailli de tous côtés, aux prises avec les Feuillants et leurs amis, accusé par les uns d'avoir offensé le frère d'un collègue, accusé par les autres d'avoir écrit, « lui, prêtre de l'Oratoire, contre le supérieur d'un ordre respectable », fut très fâché de cette publication. « Il se plaignit donc vivement, raconte d'Olivet, de la perfidie que Balzac lui avait faite. Balzac, de son côté, se plaignit de lui comme d'un lâche déserteur. Ils ne se refroidirent pas seulement l'un pour l'autre, ils en vinrent à une rupture ouverte [2]. »

La brouille dura jusqu'en 1637, époque où eut lieu la réconciliation doucement préparée par Chapelain, l'ancien élève de Bourbon, au collège de Calvi. « En la dernière séance de l'Académie, écrit-il à Balzac, M. Bourbon me parla de lui-même avec grand éloge de vos dernières lettres, et s'étendit fort sur la louange des latines, qu'il me mit à l'égal de celles de Cicéron et de ceux de ce siècle. Il me témoigna encore que Guyet lui en avoit parlé fort avantageusement. Je n'entrai point avec lui sur votre division, et me contentai de lui parler de vous fortement, c'est-à-dire à mon

Hist. de l'Acad., vol. I, p. 186. Mais quelques omissions rendent difficile l'intelligence du texte.

[1] Par allusion à une pièce intitulée : *Indignatio*, de Valérius Caton, poète du temps de Sylla.

[2] *Hist. de l'Acad. franç.*, édit. Ch. Livet, vol. I, p. 188.

ordinaire. Car je veux bien que vous sachiez que je suis par contagion éloquent, ou du moins disert, lorsque je vous ai pour sujet [1]. »

La réconciliation était faite entre les deux amis, dès les premiers jours de 1638. D'ailleurs, l'un et l'autre manifestaient un désir sincère de rapprochement, désir que Chapelain entretenait sans relâche. « Je veux rendre à l'avenir le bien pour le mal, écrivait Balzac en 1637, et commencer par M. Bourbon, que je recherche le premier, sans me tenir sur le point d'honneur, ni me souvenir des choses passées [2]. » Vers la fin de janvier 1638, la paix était conclue, grâce aux soins obligeants du plus adroit et du plus persévérant des intermédiaires. A partir de cette époque, sauf peut-être un léger retour de rancune chez Balzac [3], ce n'est plus de part et d'autre qu'échange perpétuel de douceurs et de compliments. « Le père Borbonius, écrit Chapelain à Balzac, ayant reconnu par mes discours, et par les lettres que vous m'avez écrites et qui sont imprimées, combien nous étions unis d'affection, se tue de me bien parler de vous, et ne perd point d'occasion de me témoigner en quel point il vous estime [4]. »

Quelques mois après, Chapelain assurait encore son ami de l'estime et de l'admiration du vieux professeur. « J'ai lu à M. Bourbon, lui disait-il le 23 février 1639, devant le sieur de la Chambre et le conseiller d'État Priézac [5], hier, jour de sa réception, l'endroit de votre lettre où vous louiez les vers latins que je vous ai envoyés. Il fut estimé et célébré comme excellent, et le Père, qui ne le veut point être, s'en tint infiniment votre obligé. Le sieur Colletet, reçut là même le compliment que vous lui faisiez; mais ce fut dans un coin, hors la portée des oreilles de tout le monde, pour éviter les conséquences, et cela ira, de ce côté-là, comme vous le souhaitez [6]. »

A son tour, Balzac courtisait le poète et ne lui ménageait guère les flatteries. En 1643, il le salue comme son maître en latinité, et

[1] *Lettre de Chapelain à Balzac* du 20 décembre 1637, vol. I. p. 185.

[2] Lettre à Chapelain, *Œuvres complètes,* vol. I, p. 755, édit. in-f° de 1665.

[3] Voy., un peu plus haut, sa lettre sur « la plaisante élection » de Bourbon à l'Académie.

[4] Lettre du 25 janvier 1638, vol. I, p. 195.

[5] *Marin* Cureau de la Chambre, reçu à l'Académie française au commencement de 1635; *Daniel* de Priézac, conseiller d'État ordinaire; de l'Académie française, le 14 février 1639, mort en 1662. *Hist. de l'Acad.*, vol. I. p. 262, 155 et 292, édit. Ch. Livet.

[6] *Ibid.*, vol, I, p, 394. — Une regrettable faute d'impression fait dire à M. Tamizey de Larroque : « M. de *Balzac*, conseiller d'État », au lieu de *Priézac*. Je signale cette erreur, que je ne vois pas relevée dans l'*errata*.

prodigue à « cet incomparable guide » la fumée d'un encens capable d'enivrer le plus sage des mortels. « Pour le latin, écrit-il à cette date, la savante conversation de M. Bourbon m'en avoit piqué d'une étrange sorte. Ce fut lui qui me refit et me forma l'esprit. » Et, afin que « le père Borbonius » n'en ignore, Balzac prie Chapelain de lui signaler le passage à son adresse. « Dans mon seizième discours, disait-il, il y a une douzaine de lignes pour M. Bourbon. En les lui faisant remarquer, je m'assure que vous les rendrez bien meilleures qu'elles ne sont [1]. »

Quelques mois après, en 1644, Balzac appelle Bourbon « son ami », et, sans plus d'embarras, l'invite à faire son apologie. « Je sais, écrit-il à Chapelain, que Porcherago [2] radote, il y a longtemps, et qu'il a toujours quelque reine ou quelque impératrice pour objet de son amour. Mais, à vous dire le vrai, je ne me soucie guère de ses rêveries, et guère davantage des morsures de l'envie, dont je vous ai témoigné quelque appréhension... Et pourquoi mon ami Bourbon et mon confident Mainard n'oseront-ils parler aussi hautement de moi que Gabriel Naudæus [3] a parlé de Colletet, dans une lettre imprimée, qu'on me vient de faire voir, où il le nomme *vatum, qui nunc in Gallia castigatissime scribunt, longe præstantissimum?* Il est permis à chacun de trouver belles ses amours, et d'appeler sa femme sa Junon, témoin ce coquin que vous avez vu autrefois dans les comédies de Plaute [4]. »

IV

Entré, en 1607, chez Morel, pour suivre de là les cours du collège de Calvi et de Montaigu, Chapelain en sortit à la fin de sa rhétorique vers 1608, à l'âge de treize ou quatorze ans. Sous la forte discipline de ces maîtres éminents, il acquit cette connaissance approfondie des langues anciennes, dont il conserva le goût toute

[1] *Lettres de Balzac à Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Larroque, p. 413, 1 vol. in-4°, Imprimerie nationale, 1873.

[2] De Porchères-Laugier, de l'Académie française en 1634, mort en 1653. Ne pas le confondre avec *François* de Porchères-d'Arbaud, l'un des premiers académiciens, en 1634. Voy. *Hist. de l'Acad. franç.*, édit. Ch. Livet, vol. I, p. 148, 150, et la *Notice* de Porchères-d'Arbaud, p. 181.

[3] François Maynard, un des bons amis de Balzac et de Chapelain, né à Toulouse en 1582, mort à Saint-Céré (Lot), le 28 décembre 1646, de l'Académie française en 1634. Voy. sa *Notice*, par Pellisson, *Hist. de l'Acad, franç.*, vol. I, p. 194, édit. Ch. Livet. — *Gabriel* Naudé, né à Paris en 1600, mort à Abbeville en 1653.

[4] *Lettres de Balzac à Chapelain*; lettre du 15 août 1644, p. 556, édit. de M. Tamizey de Larroque, 1873.

sa vie. Sa rhétorique terminée, il revint au collège de Lisieux, où ses parents l'avaient amené tout enfant. C'est là, dans cette maison où il avait fait ses premiers débuts, qu'il fit son cours de philosophie. Quel fut son professeur? Quels furent ses progrès dans ce nouveau genre d'études? Goujet n'en dit rien. L'intrépide érudit se contente de quelques détails; ils nous révèlent un futur lettré, bien plus qu'un disciple fervent d'Aristote ou de Platon. « Il fit un cours de philosophie au collège de Lisieux, nous dit-il; et, dans le même temps, il apprit de lui-même, et sans maître, les langues italienne et espagnole, qu'il a possédées parfaitement [1]. »

A défaut de Goujet, la correspondance de Chapelain nous éclaire sur ce point, et nous montre toute l'étendue de ses connaissances philosophiques. Cette « maîtresse science », comme il l'appelle si bien [2], fut l'objet constant de ses soins; et, on est tout surpris de voir Chapelain, absorbé par tant d'autres travaux, parfaitement au courant des divers systèmes de philosophie, admirer ou critiquer tour à tour les théories de Descartes, faire l'éloge, et par les bonnes raisons, des ouvrages de Gassendi, et composer lui-même des *Dialogues philosophiques*, à l'imitation de ceux de Platon et de Malebranche. « Mon goût, pour expliquer les matières philosophiques, écrit-il en 1662, est celui de Platon et de Cicéron. Rien, pour cela, n'y est meilleur que les dialogues. Un jour, je vous en montrerai quelques-uns de ma façon [3]. » Il juge, approuve ou condamne les livres qui paraissent sur ces matières souvent difficiles, les lit avec intérêt, et les signale à ses amis. « Le P. Maignan, minime toulousain, écrit-il à Bernier, a donné depuis quatre ans, à Toulouse, un cours philosophique, où il traite la physique plus curieusement que l'École, et d'un style moins monacal : et ce travail est estimé [4]. »

En 1666, il remercie Georges du Hamel, avocat au Parlement, d'un livre que celui-ci lui avait envoyé au nom de son frère. C'était une traduction dont il vantait la fidélité et la grâce. « Cela est beau, monsieur, ajoutait-il, de voir dans votre famille tant de personnes capables de la remplir d'honneur, dans le genre d'études qu'elles ont choisi, par le succès de leurs travaux et de leurs veilles.

[1] Goujet, vol. XVII, p. 353.

[2] Lettre du 1er mars 1661, au P. de Bussières, vol. II, p. 122.

[3] Lettre du 11 novembre 1662, à Carrel de Sainte-Garde, vol. II, p. 270. — Ces *Dialogues philosophiques* ne nous ont pas été conservés.

[4] Lettre à Bernier du 25 avril 1662, vol. II, p. 226. — L'ouvrage du P. Maignan, *Philosophia sacra*, fut imprimé en 1662, et non en 1659, comme l'indique Chapelain. Note de M. Tamizey de Larroque. — *François* Bernier, célèbre voyageur du dix-septième siècle, né à Angers, mort à Paris, le 22 septembre 1688.

Nous attendons quelque chose d'exquis encore de votre second, qui s'est rendu la nature si familière, et qui a si excellemment marié la philosophie avec la politesse du style et la plus pure latinité [1]. »

Ce goût de Chapelain pour les recherches philosophiques remontait fort loin. Plus de trente ans auparavant, en 1634, il accueillait avec une espèce d'enthousiasme la nouvelle des travaux de Gassendi sur Épicure, et, dans les termes les plus pressants, il l'exhortait à poursuivre ses travaux sur la vie et la doctrine du philosophe grec. « Votre lettre, écrit-il à son ami, m'a très agréablement surpris, et m'a rapporté, par ce qu'elle contient, un des plus grands contentemens que j'aie reçus de ma vie. Enfin, nous verrons cette belle philosophie tant désirée et, pour vous avouer le vrai, peu espérée de moi, jugeant que vous traiteriez le siècle, selon son mérite, et que vous lui refuseriez un trésor dont il est indigne. Si j'avois pu aimer M. L'Huillier [2] davantage que je ne fais, il est certain qu'il m'y auroit obligé par l'instance efficace qu'il vous a faite de ne pas toujours garder cette perle incomparable. Nous ne le remercierons jamais assez bien de l'avantage qu'il a procuré à tout ce qu'il y a de gens lettrés et raisonnables; et, pour vous, monsieur, nous ne vous payerons jamais ce travail, quelque estime que nous vous en donnions, et quelque gré que nous vous en puissions savoir. Au nom de Dieu, continuez ce que vous avez commencé, et disposez en sorte vos temps, qu'il ne se passe point d'ordinaire que nous ne voyons de nouveaux cahiers de ce bel ouvrage [3]. »

V

Son cours de philosophie terminé, vers la fin de 1611, Chapelain eut à choisir une carrière. Son père avait voulu en faire un notaire, sa mère avait rêvé pour lui la gloire des lettres : il trompa les espérances de l'un et de l'autre. On avait voulu en faire un émule de Ronsard et de Marot; il songea simplement à devenir médecin,

[1] Lettre du 12 mai 1666, à *Georges* du Hamel, vol. II, p. 455. — Ce « second frère » est *Jean-Baptiste* du Hamel, nommé, en cette même année 1666, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — Le troisième frère s'appelait *Guillaume*, et fut aumônier du roi. Voy. la note de M. Tamizey de Larroque, vol. II, p. 87.

[2] *François* Luillier, conseiller au parlement de Metz, grand ami de Balzac et de Gassendi.

[3] Lettre à Gassendi du 18 février 1634, vol. I, p. 63. — Malgré la vive impatience de Chapelain, l'ouvrage de Gassendi, *De vita et moribus Epicuri*, ne parut que treize ans plus tard, en 1647, Lyon, in-4°.

comme le furent plus tard La Ménardière et La Chambre, ses futurs collègues à l'Académie. Si l'indication donnée par Goujet est précise, le jeune philosophe avait seize ans, quand il commença son cours de médecine. « De ces études, dit Goujet, il passa à celle de la médecine, dont il fit un cours sous les plus habiles docteurs de la Faculté de Paris. » Notre étudiant s'appliquait à ces travaux depuis trois ans, et allait prendre ses grades, en 1614, quand son père vint à mourir, « dans un âge peu avancé, et laissant un bien trop modique pour que le fils pût parvenir sans beaucoup de peine au but qu'il se proposoit [1]. »

Dans l'ancienne Université, tout comme aujourd'hui, les études médicales exigeaient un temps considérable. Les aspirants au doctorat en médecine devaient suivre pendant quatre ans les cours de la Faculté, et prendre tous les six mois une inscription chez le doyen. Après ces quatre années, l'étudiant qui avait satisfait aux épreuves requises était nommé *bachelier*. Ensuite commençait le cours de licence. Mais, pour y être admis, il fallait avoir vingt-trois ans. Le cours durait deux ans et demi. Quand le candidat avait passé tous ses examens, il recevait le grade de *licencié*. Le doctorat n'était que la cérémonie par laquelle le président donnait le bonnet au nouveau licencié [2]. Ce délai était trop long pour Chapelain ; il ne put attendre, et, comme tant d'autres atteints par de semblables infortunes, il dut abandonner la médecine : il avait alors dix-neuf ans.

Un détail assez piquant, c'est que dans la suite, quand il fut devenu un homme célèbre, un personnage d'importance, courtisé par les uns et jalousé par les autres, Chapelain se moqua de la médecine, tout comme un profane, et, sans le moindre respect pour d'anciens maîtres, se moqua aussi des médecins, dont il faillit pourtant être le confrère. « Je ne vous écris point de ma main, dit-il à un de ses bons amis, le président Maynard, pour ce que, depuis quinze jours, je garde le lit ou la chambre, dans l'incommodité d'un si fâcheux rhume que, pour peu que j'eusse de foi aux médecins, je le croirois une maladie fort dangereuse [3]. »

En 1661, Mme de Montmor, femme du maître des requêtes avec lequel Chapelain eut longtemps d'excellentes relations, fut gravement malade. Un instant, on crut son état désespéré. Mais elle eut la bonne fortune de guérir. « Mme de Buade, votre fille, écrit malicieusement Chapelain, a encore une bonne parente de plus qu'elle

[1] Goujet, vol. XVII, p. 353.

[2] Voy. Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, art. UNIVERSITÉ, vol. II, p. 1239.

[3] Lettre du 2 décembre 1639, vol. I, p. 534.

ne pensoit. Dieu ayant conservé Mme de Montmor, contre la volonté des médecins et l'espérance de ses serviteurs [1]. »

Chapelain, à en juger du moins par ses lettres, n'avait pas grande foi dans la médecine. Déjà bien vieux lui-même, parvenu à un âge fort avancé, grâce à une santé prudemment conduite, et toujours soumise « à un sage régime », il félicite un professeur de médecine, Conringis, de s'être « délivré de ses douleurs néphrétiques, sans le secours de son art ». Sans s'inquiéter de proférer un blasphème, il vante les avantages d'une bonne hygiène, et s'applaudit de cet heureux succès qui le confirme, dit-il, « dans son ancienne opinion, qu'il n'y a point de meilleure médecine que la nature, quand la bonne diète [2] lui laisse la liberté d'agir ». Puis, en homme, qui en a fait l'expérience, et n'y a pas trop mal réussi, nous le reconnaissons, il ajoute avec une certaine fierté : « Je ne suis pas si heureux que vous, par la foiblesse de ma constitution, qui a eu besoin d'être ménagée par un assez sage régime, pour me faire aller, sans succomber, jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, sans compter les agitations de la fortune et les travaux littéraires à quoi, de tout temps, je suis adonné, et qui m'ont fait passer ma longue vie tranquillement, et sans avarice ni ambition. Mais mon peu de vigueur ne me laisse pas la tête plus foible, ni me privant pas, sinon des offices publics, à quoi je suis rendu inutile, au moins de particuliers qui regardent l'étude et l'amitié, qui sont les deux pôles sur lesquels roule le peu de temps qui me reste à vivre, et où je trouve ma seule satisfaction [3] ».

Chapelain garda jusqu'à la mort, et sa rancune contre les médecins, et sa confiance absolue dans les effets certains d'un bon régime. Quelques mois seulement avant de mourir, le 22 octobre 1673, il écrit à un autre correspondant, à Ottavio Ferrari, professeur d'éloquence à l'université de Padoue. Il le presse de renoncer aux fatigues de l'enseignement, et lui conseille de ne pas compter sur le secours des médecins. « Cette fièvre qui n'a point eu de suite, lui dit-il, me soulage un peu, et me fait espérer qu'avec votre bon régime et la tranquillité de votre âme, vous vous en tirerez, d'autant que l'an passé, que vous aurez moins de com-

[1] Lettre à Me de Bourneuf, à Loudun, du 27 septembre 1671, vol. II, p. 154.

[2] Dans le sens étymologique du mot δίαιτα, régime.

[3] Lettre à Conringius, à Helmstadt, du 1er juillet 1673, vol. II, p. 824. — Helmstadt, ville du duché de Brunswick, *Hermann* Conringius, médecin et publiciste, né en 1606, mort en 1681. La *Biographie générale* donne la longue liste de ses ouvrages ; il en a composé cent vingt, traitant des matières les plus diverses : philosophie, droit, médecine, histoire.

merce avec ces messieurs qui vivent de la mort des hommes, et qui ne sont rien moins qu'hippocratiens. Une des parties de votre diète doit être l'abstinence de la lecture, et beaucoup plus de la profession publique qui exerce trop les poumons, et attire le rhume sans remède. Mon très cher ami Gassendi, quelque sage qu'il fût dans sa conduite, en contracta l'intempérie [1] qui nous en a privés. » Il est fort douteux que Gassendi ait succombé aux fatigues du professorat. Mais que n'eût pas dit Chapelain, grand Dieu! s'il avait soupçonné que le philosophe avait été envoyé dans l'autre monde par les seize saignées de ses médecins?

Malmener ainsi la médecine et les médecins, les railler sans relâche, était un véritable trait d'ingratitude. Chapelain, en effet, dut à ses études médicales, à ces cours qu'il suivit pendant trois ans à la Faculté de Paris, les connaissances solides qu'il acquit dans les diverses branches des sciences : physique, cosmographie, histoire naturelle, mathématiques même et géométrie. En lisant la volumineuse correspondance de Chapelain, nous avions été surpris de le voir en relation avec les savants comme avec tous les lettrés de son temps. Il lit avec enthousiasme les ouvrages d'Hévélius, applaudit aux découvertes de Huyghens, raisonne sur les *parhélies*, ou les expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air, avec autant d'aisance et de sûreté que sur les règles du poème épique. Et il n'en parle pas en pédant, mais en vrai connaisseur, en homme du métier, parfaitement au courant des questions qu'il aborde, et des divers systèmes qu'il approuve ou qu'il combat. Une telle variété de savoir nous avait déconcerté. Nous avons eu l'explication de cette érudition si peu ordinaire, en voyant que Chapelain, avant d'être un lettré, étudia plusieurs années la médecine. « Le futur académicien, dit justement à ce propos M. R. Kerviler, allait donc entrer dans la vie militante, avec des connaissances scientifiques et littéraires fort étendues : il savait le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, et possédait les éléments de toutes les sciences naturelles [2]. »

A. Fabre.

[1] Terme de l'ancienne médecine signifiant la mauvaise constitution des humeurs du corps. Note de M. Tamizey de Larroque. — Lettre à Ferrari, du 22 octobre 1673, vol. II, p. 838.

[2] *La Bretagne à l'Académie*, p. 82.

LA

LÉGENDE DE SAN-TSZON

Le bouddhisme passe, aux yeux du plus grand nombre, pour être la religion de l'Inde plutôt que de la Chine. Et pourtant, tandis que dans le premier de ces deux pays il a cessé depuis longtemps d'être autre chose qu'une ombre auguste aux contours indécis, dans le second il est toujours à l'état de réalité vivante. En Chine, la doctrine du « prince des hommes » est suivie par des millions de fidèles; ses paroles sont passées dans la littérature, dans l'éloquence nationales. Les meilleures versions du *Tripitaka*, les plus savants commentaires de ce grand ouvrage, sont tous d'origine chinoise; et c'est de cette même source que sont sortis les mythes, les légendes sans nombre qui ont jailli autour de l'évangéliste indien. De même que le Christ, les apôtres, les premiers pères du christianisme, ont été pris comme sujets de poésie et de légende dans notre civilisation, de même en Orient Bouddha et ses premiers disciples sont devenus les héros d'une littérature qui dépasse en fécondité toutes les productions des moines et des savants du moyen âge.

San-Tszon est un peu au bouddhisme ce que saint Paul est au christianisme. Ils représentent chacun la plus haute culture intellectuelle de leur pays. Tous deux, ils répandirent la religion de leur maître chez les races étrangères et se distinguèrent par une piété, un zèle, une énergie persévérante vraiment remarquables. Le nom de San-Tszon est symbolique; il a le même sens que le nom sanscrit : Tripitaka, et veut dire : « Les trois mystères. » L'histoire qui suit est le résumé des légendes qui entourent son berceau, sa vie, son œuvre et sa mort. De ces légendes, cueillies çà et là, par fragments détachés et sans suite, au coin des foyers Mongols, l'auteur de cet article a essayé de tirer une narration suivie qui, tout en ayant chance d'intéresser « les barbares d'Occi-

dent », aura en tout cas le mérite de peindre véridiquement une des phases de la foi à laquelle appartiennent trois cents millions d'intelligences humaines.

I

Au temps de l'empereur Ton-ko-Zoon (650 ans avant J.-C.), le bouddhisme commença à tomber dans une période de décadence. L'unité de foi avait été rompue. De la désagrégation de la croyance primitive étaient nées quantités de sectes qui se détestaient et s'attaquaient entre elles avec une fureur digne des païens du Nord.

L'une niait la métempsycose. L'autre enseignait que le Nirvâna n'est autre chose que l'anéantissement de l'âme. Une troisième prétendait que le Grand Dieu n'est qu'une divinité inconsciente, endormie, indifférente. Une quatrième déclarait que le monde est si absolument mauvais et malheureux, qu'un monde pire est impossible à concevoir et n'existe pas.

Ces troubles religieux étaient dus à deux causes. Ils venaient d'abord de la faiblesse de la nature humaine, ensuite de ce que la Parole n'avait jamais été donnée aux hommes à l'état de tout, mais seulement par fragments détachés. Ces fragments, bientôt changés, augmentés, altérés, torturés par les prêtres et les commentateurs, finirent par devenir contradictoires et inintelligibles, excepté peut-être pour les adeptes qui passaient leur vie entière murés dans des cloîtres pareils à des tombeaux.

Désolés de cet état de choses, les hommes pieux et bons priaient, suppliaient le ciel, conjurant Bouddha de rétablir l'ordre et la paix parmi son peuple. Leurs prières et leurs supplications parvenaient aux oreilles du Grand Dieu, mais le temps du Libérateur demandé n'était pas encore venu.

Enfin il arriva qu'un jeune étudiant de Ho-Nan, nommé Li-Sue, se rendit à Chang-On, capitale de la Chine, pour y subir les examens annuels exigés par la loi. La façon remarquable dont il s'en tira lui valut les plus grands honneurs. L'empereur lui conféra lui-même la décoration qu'il avait méritée et à laquelle fut jointe la main de la fille du ministre de la guerre Pien-Poo. C'était une personne admirablement belle. Sept mois heureux s'écoulèrent, après lesquels Li-Sue, nommé gouverneur de Han-Yon, dut se rendre à son poste. Après les préparatifs nécessaires, il s'embarqua sur un bateau impérial, avec sa femme et sa suite, et vogua le long du grand canal et sur le beau fleuve de Yang-Tsze.

Or, le capitaine du bateau, Jun-Tia-Neu, n'était qu'un bandit déguisé qui avait jadis rempli les montagnes du bruit de ses né-

fastes exploits. En causant avec Li-Sue, il découvrit bientôt que le nouveau gouverneur n'avait jamais été à Han-Yon, et que personne ne l'y connaissait. Résolu à tirer profit de cette découverte, il attendit une occasion favorable, et un jour, étant parvenu à force de promesses à corrompre son équipage, il fit massacrer Li-Sue et toute sa suite. On n'épargna que la jeune femme que le capitaine se réserva. Il dépouilla de ses riches vêtements le cadavre de sa victime pour s'en revêtir lui-même, et s'appropria le mandat impérial qui conférait à l'infortuné Li-Sue le gouvernement de Han-Yon.

On arriva en rade de cette ville, un beau soir, et le premier soin de Jun-Tia-Neu, fut de se débarrasser de ses complices. Quelques gardes qui lui étaient dévoués se précipitèrent sur l'équipage, — auquel on avait fait au préalable, une grande distribution de boissons enivrantes, — et coupèrent la tête à tous les matelots. Le lendemain, la malheureuse veuve de Li-Sue mit au monde un superbe garçon. Une semaine plus tard, dans une des insomnies qu'elle avait la nuit, elle entendit son brutal seigneur et maître, murmurer pendant son sommeil des paroles menaçantes : il parlait de tuer le nouveau-né dès le lendemain.

Elle se leva sans bruit, prit son enfant et après lui avoir fait au pied gauche une blessure dont la marque pût servir plus tard à le faire reconnaître, elle l'enveloppa chaudement, le déposa dans un petit bateau et le lança sur les eaux du grand fleuve Yang-Tsze. C'est ainsi que dans le deuil, la honte, et à l'ombre de la mort, commença la vie de celui à qui était réservée la mission d'apporter au Céleste Empire la parole de Bouddha.

II

A une assez grande distance de Han-Yon, sur le Yang-Tsze était situé le monastère de Lo-Yin. C'était le seul endroit où fût enseignée, bien qu'incomplètement, la vraie parole de Bouddha; le seul qui n'eût pas versé dans l'ornière du relâchement et des fausses doctrines. Le supérieur était un homme d'une grande piété et d'un grand savoir, qui la nuit même où le fils de Li-Sue fut exposé par sa mère sur le Yang-Tsze, était agenouillé dans sa cellule, suppliant le dieu Bouddha de venir en personne ou d'envoyer quelqu'un pour sauver le monde. Cette prière, il la refaisait journellement, avec persévérance et espoir, depuis plus de cinquante années.

C'était la dernière veille de la nuit. Au moment où la voix du

vieux moine, après s'être élevée dans une dernière supplication, s'éteignait dans le silence, du sein des ténèbres sortit le vagissement douloureux d'un petit enfant. Supérieur et acolytes, se levant aussitôt, coururent au bord du fleuve et là, parmi les roseaux et les joncs, ils trouvèrent un bateau au milieu duquel s'agitait un petit paquet gémissant. Le supérieur prit tendrement le petit enfant dans ses bras et l'emporta dans la salle de réunion du monastère. Là, après avoir calmé ses cris, apaisé sa faim et pansé la blessure qu'il avait au pied, on parvint à l'endormir. Comme ses vêtements, non plus que le bateau, ne portaient aucun nom, on appela l'enfant « Sue-Song » ce qui veut dire « né des eaux ». Le supérieur resta auprès de son berceau tandis que les autres religieux étaient allés prendre du repos; et voilà qu'au moment où l'aube allait paraître, la terre trembla, et un rayon céleste illumina le visage du petit endormi. Le vieillard comprit alors que Bouddha exauçait enfin sa prière et qu'une âme divine résidait dans ce frêle corps d'enfant nouveau-né.

Sue-Song grandit rapidement. Son esprit, son intelligence et son cœur se développaient en même temps que son corps, et à vingt ans il passait pour l'homme le plus sage et le plus saint de toute la province de Hu-Peh. A la mort du supérieur, il fut, malgré sa jeunesse, élu à sa place à l'unanimité des voix. Le zèle de Sue-Song était contagieux, sa douceur et sa bonté ne connaissaient pas de bornes. En peu de temps les autres moines suivirent si bien son exemple, que bientôt le vice et la pauvreté furent deux choses presque inconnues dans le pays. Sa réputation s'étendait et, passant les monts arrivait jusqu'à l'empereur Tong-Ko-Zoon. Un courrier impérial porteur de riches présents fut aussitôt dépêché à Sue-Song pour le supplier de se rendre dans la capitale, où on lui offrait la première dignité sacerdotale du royaume. Mais « le Saint » déclina humblement ses offres : il ne voulait pas quitter son couvent et sa province. De nouveaux ambassadeurs se succédèrent, réclamant toujours avec plus d'insistance l'arrivée de Sue-Song à la cour. Devant ces supplications, il finit par céder en partie. Il consentit à aller une fois tous les deux mois à Chang-On, pour y prêcher et y enseigner la parole de Bouddha à l'empereur, aux ministres, aux mandarins, aux grands du royaume. Le reste du temps il demeurait à Hu-Peh, continuant à secourir et à instruire les affligés, les petits, les pauvres et les ignorants.

Les années se passaient, et quoiqu'il y eût encore des disputes et des doutes, quoiqu'on entendît parler de temps à autre des querelles de sectes entre les provinces, une ère nouvelle semblait être sur le point de s'ouvrir. C'était comme l'aube d'un clair matin suc-

cédant à un hiver morne et long. C'est à cette époque que l'empereur Tong-Ko-Zoon soumit les nations païennes jusqu'au delà de ce qu'on appelle aujourd'hui la grande muraille.

III

Le dieu Bouddha était assis un jour sur son trône dans l'incommensurable caverne qui s'étend sous les montagnes Kin-Ling. Aux innombrables tribus d'élus assis à ses pieds, il expliquait les trois divins mystères de la Naissance, de la Vie et de la Mort.

Le disciple bien-aimé, Kwan-Yin-Poo-Sa, prit la parole :

« O maître! dit-il, n'entends-tu pas les voix qui montent de l'Orient? Pourquoi n'exauces-tu pas leurs prières? Le Nord est dans la paix, l'Occident et le Midi aussi. Mais l'Orient gémit, aux prises avec le mal, l'ignorance, la souffrance. Il pleure, il crie vers toi, disant : « Donne-nous la Vérité, Seigneur, donne-nous la Vérité, « sans quoi nous allons périr! » Bouddha mon maître, ne consens-tu pas à m'envoyer vers ce malheureux pays? »

Bouddha posa sur son disciple ses grands yeux brillants de tendresse, et lui répondit :

« — Kwan-Yin-Poo-Sa, tu ne comprends pas encore toute chose, tu ne sais pas que tout vient en son temps contribuer à ma gloire. Mais l'heure de l'Orient est venue... Va du côté où le soleil se lève, chez la race qui vit sur les confins de la mer Jaune. Trouves-y l'homme qui doit venir chercher les trois mystères. Il les recevra de ma main et les portera à son peuple. Prends avec toi ce bâton et cette robe, et emmène comme compagnon de route Swing-Hing-Che, l'homme-singe, le plus habile et le plus expérimenté de tous les animaux de la création. »

Le disciple s'inclina et remercia son maître. Puis, prenant la robe et le bâton, il quitta l'auguste présence de Bouddha.

IV

En dehors de la caverne il aperçut Swing-Hing-Che, qui se balançait dans les airs, retenu à la lune par sa queue. Aussitôt que le message de Bouddha lui eut été transmis, l'homme-singe, d'un seul mouvement de tête, se métamorphosa en homme et prit la figure et les manières d'un savant philosophe. Après quoi, il donna la main à Kwan-Yin, lequel, enflant ses puissantes ailes, s'élança dans l'air, traversa, avec la promptitude de la pensée, les 18 000 lis

qui séparent le ciel de Chang-On et s'arrêta sur la grande place de cette capitale. Là, les deux compagnons dressèrent leur tente au-devant de laquelle ils mirent une grande affiche en lettres d'or, par laquelle ils s'annonçaient comme des marchands porteurs et vendeurs d'une robe qui ne pouvait aller à personne et d'un bâton que nul ne pouvait tenir dans sa main.

La foule s'amassa bientôt dans la tente et l'émerveillement public fut porté à son comble, car la robe était splendide, resplendissante comme l'or et aussi douce que la soie la plus moelleuse, mais quiconque s'aventurait à l'essayer éprouvait la même brûlure que si on l'eût plongé dans un feu liquide. Quant au bâton c'était un sceptre de bel argent tout incrusté de diamants et de pierres précieuses, mais quand on voulait s'en saisir il passait à travers les doigts comme de l'eau ou bien était si lourd qu'aucune force humaine ne le pouvait soulever. Le bruit de ces choses étranges, circulant de bouche en bouche dans toute la ville, ne tarda pas à pénétrer à la cour et jusque dans la pagode où Sue-Song, alors à Chang-On, était en prières, mais ni l'empereur ni le saint n'en eurent connaissance.

A la seconde veille de la nuit, les deux génies se séparèrent, l'homme-singe pour courir à la chambre de l'empereur et le disciple à celle de Sue-Song.

Le lendemain les veilleurs de nuit racontèrent qu'ils avaient vu des quantités d'étoiles filantes courir, lumineuses, sur le ciel et que chaque fois que l'une d'elle apparaissait, tous les oiseaux, se réveillant, se mettaient à chanter en chœur.

V

Sue-Song était plongé dans un profond sommeil. Tout à coup il lui sembla que la terre tremblait et que le mur, s'entr'ouvrant, laissait passer un brillant génie, entouré d'une auréole de rayons d'or et tenant à la main un grand papier roulé dont il lui lisait tout haut quelques caractères. Aussitôt Sue-Song comprit que c'était la parole que l'esprit tenait ainsi dans ses mains. En même temps une voix lui disait :

« Prophète, désires-tu la vérité? Aimes-tu la vérité? Celui qui ose chercher la vérité jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée, celui-là aura la vie éternelle. Si tu es cet homme lève-toi, prends la route de l'Occident et marche jusqu'à ce que tu rencontres le Si-Tien. »

Sue-Song s'éveilla en sursaut et s'écria :

« Je serai cet homme! J'irai! »

Et après s'être aussitôt habillé il alla s'agenouiller devant l'autel et pria longtemps, car son esprit était dans un grand trouble. Lui, l'homme le plus sage et le plus savant de la Chine, n'avait jamais entendu parler du Si-Tien. Après avoir prié, il quitta le temple et se dirigea vers le palais de l'empereur qui était un homme d'une grande science et que Sue-Song aimait tendrement.

Or, de son côté, l'empereur avait eu un songe pendant lequel un esprit lui avait dit :

« Maître, il n'y a qu'un homme qui puisse atteindre Si-Tien et en rapporter la vérité, c'est celui qui tiendra dans sa main un sceptre impossible à saisir et se vêtira d'une robe impossible à mettre. »

Comme le religieux, le monarque s'était réveillé en sursaut et, après s'être levé et habillé, il s'était plongé dans une profonde prière. Puis comme son âme était troublée, il voulut aller consulter son meilleur ami, c'est ainsi que Sue-Song et Tong-Ko-Zoon se rencontrèrent sur le seuil du palais de porcelaine. Et quand ils se rencontrèrent, l'aurore d'un jour nouveau se levait sur le monde.

Tandis qu'ils causaient arriva un grand seigneur qui, voyant les visages soucieux de ses deux maîtres, tenta de les dérider et de les distraire en leur contant l'histoire des marchands qui la veille avaient plongé la ville entière dans la stupeur et l'émerveillement. En entendant cette histoire, les deux hommes sentirent aussitôt que le Seigneur avait enfin écouté leurs prières et qu'il était sur le point de les exaucer. L'empereur commanda qu'on lui amenât les deux marchands. Ils arrivèrent avec leurs marchandises, et quand on vit la robe et le sceptre merveilleux, un grand cri d'admiration s'éleva parmi la cour.

— Quel est le prix de ces marchandises? demanda l'empereur. L'homme-singe répondit :

— Nous ne les vendons pas, quelque prix qu'on nous en puisse offrir. Mais à celui qui pourra revêtir cette robe et tenir ce sceptre dans sa main, ces deux objets appartiendront de droit.

Les nobles et les grands s'empressèrent autour des marchands, mais ceux qui touchaient la robe étaient brûlés et souffraient horriblement, et ceux qui voulaient se saisir du sceptre n'y pouvaient parvenir. L'empereur dit alors :

— Il y a là évidemment quelque influence magique à laquelle la sainteté seule peut échapper. A ton tour d'essayer, Sue-Song.

Le saint homme revêtit la robe qui aussitôt brilla comme une grande flamme, mais sans le brûler. Il prit le sceptre qui lui parut aussi léger qu'un brin d'herbe et qui resta immobile dans sa main. Sue-Song et l'empereur, tremblants de joie, se retournèrent

vers les deux marchands pour les questionner : ils disparaissaient dans un rayon lumineux. Alors tout le monde s'agenouilla et pria, car on voyait qu'on avait eu affaire à deux génies. Et l'empereur, changeant le nom de Sue-Song, l'appela *San-Tszon*.

VI

San-Tszon se mit en marche pour aller à la découverte de Si-Tien et en rapporter les trois mystères dont se compose la vérité. L'empereur voulait lui donner une suite de gardes, de serviteurs, de scribes; le saint s'y refusa.

— Je suis le serviteur du Seigneur, dit-il, il pourvoiera à tous mes besoins. Donne-moi un cheval et deux compagnons, et Dieu se chargera du reste.

L'empereur se soumit à son désir. Mais la réputation de San-Tszon était si universellement répandue qu'il marchait entre deux haies vivantes qui l'admiraient et l'acclamaient. Pour échapper à cet enthousiasme populaire, il dut se résoudre à dormir le jour et à voyager la nuit.

Après quelque temps de marche, il atteignit Éli, le désert de sable, où nulle herbe ne croît et que ne visitent jamais ni la pluie ni l'humidité. Au bout de deux jours, San-Tszon, son cheval et ses deux compagnons se trouvaient en grand danger de périr de soif quand une main invisible, dirigeant la main du saint, lui fit frapper la terre aride avec son sceptre. Aussitôt une source jaillit à ses pieds, autour de laquelle poussèrent par enchantement des bambous, des orangers et des bananiers couverts de fruits. Ils purent se désaltérer et se reposer. Et ainsi se passa une année.

Puis on arriva chez des nations vêtues étrangement et parlant un langage incompréhensible. Mais San-Tszon n'eut qu'à se toucher la langue et les oreilles avec le bout de son bâton pour comprendre les peuplades qui l'entouraient et pour s'exprimer dans leur propre idiome. Et ainsi s'écoula une autre année.

Le saint eut à se dérober à bien des tentations. Un jour, il faillit céder à celle du découragement. Cinq ans s'étaient écoulés depuis son départ de Chang-On. Les serviteurs qui l'accompagnaient, après avoir murmuré tout bas, finirent par se plaindre tout haut. Un matin, comme on arrivait en vue des neigeux sommets de l'Inde, ils dirent :

— O maître, laisse-nous partir et retourner chez nous! Nos femmes et nos enfants nous oublient. Nous vieillissons, nous nous usons en vaines recherches; nous allons entrer dans un pays d'où

l'on ne revient pas. Si la vérité est quelque part, c'est là où l'on vit et où l'on aime, et non pas dans ces solitudes glacées!

Le fidèle coursier de San-Tszon semblait comprendre ce qui se passait et frottait sa tête contre l'épaule de son maître comme pour joindre ses supplications à celles des deux hommes. San-Tszon eut une seconde d'irrésolution. Puis, bénissant ses serviteurs, il leur dit de s'en retourner, tandis que lui continuait sa route en avant. Mais, à peine avait-il fait tout seul le quart d'un *li*, qu'il vit sortir d'un fourré trois tigres féroces qui, s'élançant sur les deux hommes et sur le cheval, les emportèrent avant même que San-Tszon eût pu faire un seul mouvement pour aller à leur secours. Le cœur rempli de tristesse, il reprit sa marche vers le couchant. A l'entrée de la nuit, il rencontra un montagnard à l'air sauvage et cruel, assis sur le bord du chemin, et qui, en le voyant, lui demanda :

— Où vas-tu?

— A Si-Tien, du côté du couchant, répondit San-Tszon.

— Que vas-tu chercher dans ce pays éloigné?

— Les trois mystères et la vérité.

Le sauvage rit tout haut et longtemps ; puis il reprit :

— Où sont tes serviteurs et ton cheval, pèlerin?

Après lui avoir conté ce qui lui était arrivé, San-Tszon se retourna et se remit en route en disant :

— Que j'aie ou non un cheval et des compagnons, je dois poursuivre mon chemin, car le Seigneur est avec moi.

Alors Swing-Hing-Che, — car c'était lui, — se leva et, toujours déguisé, conduisit le saint homme pendant une centaine de mètres, à travers des chemins dangereux, au bord des abîmes, puis il lui dit :

— Regarde à ta gauche, maître!

San-Tszon regarda. A l'ouest, s'étendait, à perte de vue, un large chemin sur lequel galopait son cheval. Plus robuste et plus jeune que jamais, il accourait, hennissant de joie, à mesure qu'il se rapprochait de son maître. San-Tszon se retourna pour remercier Swing-Hing-Che, mais il ne vit qu'un nuage léger qui s'élevait vers les étoiles. Et San-Tszon reconnut que le Seigneur lui avait député un ange pour venir à son secours.

Les années se passaient. Les vêtements du saint le quittaient l'un après l'autre. Il finit par ne plus avoir sur lui que la robe et le sceptre merveilleux.

Une fois, dans le pays des singes et des hommes noirs, il se vit assailli par une bande de voleurs qui lui enjoignirent de leur donner tout ce qu'il possédait sur lui.

— Je n'ai ni or ni argent, répondit-il. Je vais du côté du couchant, à la recherche de la vérité.

— Eh bien! nous prendrons tes vêtements et ta vie, si tu n'as que cela à nous donner! cria le chef des brigands.

Toute la bande allait se ruer sur lui quand le saint, les menaçant de son bâton, leur dit :

— Enfants du mal, allez à votre destinée!

Aussitôt ils furent tous changés en pierres. Ils continuaient à voir, à sentir, à souffrir, mais sans pouvoir faire le moindre mouvement. C'est ainsi, au dire de quelques voyageurs, qu'ils existent encore aujourd'hui, comme un éternel monument de la colère du Très-Haut.

Un autre genre de danger, le plus terrible de tous, attendait San-Tszon, dans une vallée où il entra par un chaud jour de printemps, vallée délicieuse, semblable aux jardins qui entourent Chang-On. Des champs de roses, des bosquets pleins d'ombre et de fraîcheur, des prairies fertiles où paissaient de belles vaches calmes, tout cela attestait la richesse du propriétaire. Au flanc d'une colline fleurie s'élevait un palais de porcelaine. Le saint, épuisé de fatigue, n'en eut pas plus tôt dépassé les portes qu'il se trouva entouré d'une nuée de jeunes filles, les plus ravissantes qu'il ait jamais été donné à l'œil humain de contempler. Elles lui offrirent, pour le tenter, des mets exquis, des boissons enivrantes; et enfin, dernière et suprême épreuve, plus terrible que toutes les précédentes, elles le tentèrent avec leur beauté. Le sang montait aux tempes du saint, ses oreilles bourdonnaient, il sentait son cœur s'élever dans sa poitrine en bouillonnements désordonnés. Mais il s'agenouilla et pria.

Aussitôt la terre trembla, et palais, vallée splendide, houris enchanteresses, tout cela s'évanouit. Quand San-Tszon ouvrit les yeux, il était seul sur un rocher nu. Au-dessus de sa tête s'étendait le vaste feuillage d'un arbre d'où pendaient des fruits délicieux. Il les cueillit et les mangea. Puis, s'allongeant par terre, il s'endormit d'un sommeil profond et doux jusqu'à la prochaine aurore.

VII

Quatorze années s'étaient écoulées quand San-Tszon, émergeant enfin du fond des déserts de sable et de glace, se trouva en face de Si-Tien. C'est le 23e jour de la 9e lune dans la 40e année du règne du bon empereur Tong-Ko-Zoon, que le saint arriva sur bords du fleuve Fan-Taï-Ho, lequel sépare ce monde du royaume

de Bouddha. La prière et l'ascétisme avaient aiguisé ses sens et donné plus d'acuïté à sa vue spirituelle.

Devant lui s'étendait la rivière large, profonde, limpide. Au-delà s'étageaient des montagnes et des collines couvertes de fleurs et de fruits. Des oiseaux au merveilleux plumage volaient çà et là, remplissant l'air de leurs suaves mélodies. Au rebord des talus fleuris, sous les rayons d'un splendide soleil, des daims et des gazelles paissaient tranquillement. Partout, sur la terre et dans l'espace, on voyait glisser et voler les élus, avec leurs resplendissantes ailes. Et au loin brillaient comme deux astres les portes majestueuses de la caverne de Kin-Ling d'où sortaient, de temps à autre, des bouffées d'une musique solennelle, à laquelle se mêlait parfois une voix puissante, voix dont le seul écho faisait frissonner l'univers.

San-Tszon regardait le fleuve. Aucun pont ne le traversait et à aucun endroit on ne pouvait le passer à gué, mais un batelier était assis sur la rive. En s'approchant, le saint remarqua que le bateau de cet homme n'avait pas de fond. Néanmoins, il y entra sans hésiter et aussitôt, sans voile, sans gouvernail, sans rames, l'embarcation se mit à glisser sur l'eau. A mi-chemin, San-Tszon vit la dépouille mortelle d'un vieillard qui flottait à l'aventure, emporté par le courant.

— Arrête, ami! cria-t-il au batelier, et sauvons ce malheureux avant qu'il soit trop tard.

Comme il finissait de parler, il regarda son compagnon et s'aperçut que c'était un ange dont les yeux brillaient d'un étrange éclat et qui lui répondit avec un sourire :

— C'est ton propre corps, San-Tszon, qui flotte sur le grand océan : pour toi, tu touches au pays de l'Immortalité.

Ils atteignirent la rive, et là, dans la foule heureuse des élus accourus pour souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant, San-Tszon reconnut tous ceux qu'il avait aimés et perdus jadis. En versant des larmes de joie, il continua à se diriger vers le Seigneur afin d'accomplir sa mission. Traversant les vallées, les coteaux et les bois, il arriva dans la caverne où Bouddha, assis au milieu de ses disciples et de ses élus, leur explique les lois qui régissent l'univers. Ni soleil ni lune ne brille en ce lieu et pourtant on y jouit d'une resplendissante lumière : la gloire de Bouddha suffit à l'illuminer. Arrivé à la porte, San-Tszon voulut s'arrêter, immobile, mais, sous l'impulsion d'une force mystérieuse, il dut s'avancer, au travers des regards et des sourires bienveillants d'une innombrable foule, jusqu'au trône du Seigneur Dieu. Après avoir vainement essayé de relever les yeux et de parler, étourdi

par l'aveuglante splendeur de la gloire divine, la langue collée au palais, il se jeta à genoux et se plongea dans une muette adoration.

— Relève la tête, enfant chéri, dit le Seigneur. Tu m'as été fidèle en toute chose et pour ta récompense j'exaucerai le vœu de ton âme. Avant de revenir t'asseoir à ma droite parmi les saints, tu retourneras dans ton pays pour y porter la vérité.

Quand Bouddha eut parlé, un ange mit dans les mains de San-Tszon les trois volumes faits d'or massif, qui contiennent la Parole de vie et où se trouvent expliqués les trois mystères de la Naissance, de la Vie et de la Mort. Le saint, s'élevant alors dans l'air comme une tourterelle blanche, prit son vol du côté du Levant, vers Chang-On. Et partout, le long de sa route, la paix et la joie tombaient de ses ailes sur les pays qu'il traversait.

VIII

Pendant ce temps, l'empereur Tong-Ko-Zoon était plongé dans le trouble et la tristesse et ne voulait pas être consolé. Il croyait en son âme que le saint reviendrait un jour en rapportant la vérité. Mais les années s'écoulaient, rien de nouveau ne se produisait et partout le doute et le découragement commençaient à renaître

Dans un songe que l'empereur eut le 20e jour de la 9e lune, un ange lui apprit à quel signe on reconnaîtrait que le retour de San-Tszon était proche. Dès le matin suivant, Tong-Ko-Zoon fit proclamer à son de trompe, par toute la ville, que lorsqu'on verrait le pin mort planté en face du palais se couvrir de feuilles nouvelles, on saurait que le saint n'était pas loin. La nouvelle se répandit de ville en ville et dans les campagnes; et les gens pieux revêtirent des costumes de deuil, persuadés que c'était là une manière voilée d'annoncer la mort de San-Tszon.

Cependant, dans l'après-midi du 23e jour de la lune, tandis que la cour était silencieuse, l'empereur enseveli dans une profonde prière et la ville plongée dans un calme inaccoutumé, un murmure s'éleva soudain, qui, s'agrandissant, devint bientôt une immense clameur, clameur non de menace ou de tristesse, mais de joie. La nouvelle se répandit comme une fusée de maison en maison, de rue en rue et jusque dans les faubourgs les plus éloignés. D'abord, on n'entendit qu'un tumulte de voix humaines, auxquelles, peu à peu, des cymbales, des tambours, puis enfin tout un orchestre, se mêlèrent dans un triomphal accompagnement. Un jeune prêtre s'élança au palais, pâle, la respiration haletante.

— O maître! cria-t-il en s'agenouillant, le pin mort s'est couvert d'un million de feuilles et San-Tszon revient!

La fin de cette phrase se perdit dans le bruit et le mouvement qui se fit aussitôt parmi la cour. Empereur, mandarins, courtisans, tous, pêle-mêle et oubliant l'étiquette, se précipitèrent aux portes, aux fenêtres et regardèrent : l'arbre avait repris une nouvelle vie. Sur son tronc sec et gris, sur ses branches sans sève, des bourgeons innombrables s'entr'ouvraient dans toutes les directions. Et à la porte du palais, plus noble, plus majestueux que jamais, San-Tszon se tenait debout. Une sorte de frisson passa sur la foule qui, d'un seul mouvement, s'agenouilla; les uns pleurant, les autres riant, tous en proie à une joie délirante. Le saint s'approcha de l'empereur qui, le prenant dans ses bras, l'embrassa. Alors San-Tszon lui remit les trois volumes. Puis s'agenouillant, il fit une prière qui, au dire de tous ceux qui l'entendirent, ressemblait à la plus harmonieuse des musiques. La prière finie, le saint se releva; mais comme on se pressait pour l'entourer, il s'éleva dans l'air, au milieu d'une gloire éclatante, et après avoir béni la foule, il disparut au plus haut des cieux.

Et c'est ainsi que la Parole fut apportée au Céleste Empire.

WONG-CHIN-FOO.

LE SALON DE 1887

Il est de mode chaque année, à cette même époque du Salon, de se lamenter outre mesure, de constater avec abattement la décadence de l'art, et de déplorer l'infériorité de la nouvelle exposition comparée à celles qui l'ont précédée. Ces plaintes immédiates et ces regrets posthumes, qui nous ont semblé parfois insuffisamment justifiés, trouveraient certainement aujourd'hui un écho dans tous les esprits et toutes les bouches. Disons-le, en effet, sans plus tarder, — dût-on nous accuser de pessimisme ou de sévérité : — l'impression dominante éprouvée en parcourant les galeries du palais des Champs-Élysées, c'est l'impression d'un découragement profond, d'une fatigante monotonie, d'un vaste et colossal ennui. Nous ne craignons pas de le répéter : le Salon de cette année non seulement n'est pas bon, mais il est ennuyeux, archi-ennuyeux. Jamais l'ignorance, la vanité grossière, le manque total d'imagination, l'absence d'idées, la maladresse ou la sottise dans le choix des sujets, la misère et la puérilité des toiles visant au grandiose ne se sont manifestés dans un plus parfait ensemble. C'est la halle aux médiocrités, quelque chose comme une foire aux tableaux transportée de la place du Trône dans la cage vitrée du palais de l'Industrie. Rien d'élevé, ou peu de chose. Quelques pauvres petits efforts, pas de grandes tentatives ni d'audaces superbes. Depuis des années, nous n'avons pas fait un pas, nul progrès. Nous n'avançons ni ne reculons; nous piétinons. On tourne, chacun dans le cercle de sa routine, depuis les gros bonnets qui ne se donnent plus la peine d'avoir une idée de rechange, et qui, tous les ans, chevauchent la même, éternellement, tant qu'elle n'est pas crevée sous eux, jusqu'aux *jeunes* qui se cantonnent dans une *manière* excentrique adoptée une fois pour toutes, quand ils ne démarquent pas studieusement quelque talent original arrivé avant eux, et qu'ils imitent de toute la force de leur envie et de leur impuissance. Et voilà pourquoi ce Salon manque d'intérêt; tout y est prévu, le compte rendu pourrait en être écrit d'avance. Dès le mois de mars nous connaissons déjà les surprises que l'art

nous réserve en mai ; nous savons que nous aurons le carton de M. Puvis de Chavannes, dont la poétique entêtée jamais ne se décourage, les amours bouclés de M. Bouguereau, les froides perfections de M. Cabanel, la jeune fille blanche au regard noir de M. Henner, plus deux ou trois colossales toiles extra-humaines, pleines de biceps, de chevaux, d'apothéoses et de génies à palmes, risibles bravades de lutteurs en baudruche, de *remparts* d'atelier, qui pensent *tomber* le jury et décrocher la médaille d'honneur. Ce sont les Arpins de la palette.

Ajoutez la demi-douzaine de sujets gracieux ou polissons dont les chromolithographies s'étaleront triomphalement dans la suite aux devantures des magasins, et vous aurez un à peu près très fidèle et très exact du Salon sans même y avoir pénétré.

Et si maintenant nous cherchons un remède à cette maladie, à cet étiolement, à ce lymphatisme de l'art, nous ne le trouverons que dans une mesure énergique et radicale : la suppression du Salon annuel ! L'épreuve est suffisante, à quoi bon la pousser plus loin ? Le Salon se meurt ! le Salon est mort ! nul n'y contredit. Huit ou dix toiles de valeur, et le reste qui ne vaut pas l'honneur d'être nommé, voilà le bilan des expositions à l'heure actuelle. Quelle raison alors de convier chaque année Paris et la France à l'admiration de plusieurs milliers de toiles sans talent et sans intérêt ! Dix justes auraient pu sauver Sodome, mais dix bons tableaux ne suffisent pas pour racheter le Salon. Que l'Exposition de peinture devienne donc triennale et nous pourrons alors nous prononcer sur des œuvres longuement pensées, réfléchies, peintes avec sincérité, conscience et non dans le coup de feu hâtif d'un trimestre. Les tâtonnements, les progrès, comme les évolutions et les changements de cocarde s'affirmeront ainsi sensiblement, et quel plaisir mélangé de regrets et de curiosité ne ressentirons-nous pas, après cette absence nécessaire, en retrouvant tous nos artistes ainsi qu'au retour d'un voyage, les uns changés, bronzés au soleil de l'orientalisme, les autres parisianisés, ceux-ci ayant jeté aux orties le froc académique pour s'embaucher dans la phalange des modernes et des suggestifs, ceux-là obstinément enrôlés dans l'équipe des scientifiques ; enfin les meilleurs, grandis, épurés, devenus maîtres. Notre vœu sera-t-il exaucé prochainement ? Nous n'osons l'espérer. Mais nous avons la ferme conviction que la guérison du mal est dans la suppression du Salon annuel, et qu'avec un peu de temps et encore une ou deux expositions seulement semblables à celle d'aujourd'hui, le fruit devenu mûr — nous allions dire : gâté — tombera de lui-même de la branche sans qu'on ait besoin d'y toucher.

*
* *

Un des caractères très particuliers, très significatifs et un peu inquiétants de ce Salon, c'est l'abus systématique des scènes empruntées à la vie scientifique, à la misère, à la maladie et à la mort. Nous vivons à une époque où nous laissent insensibles et froids des spectacles qui nous eussent, il y a dix ans, fort surpris et effarouchés. Voici M. Rixens qui nous initie au laminage de l'acier; défournement et enfournement des lingots: l'œuvre d'ailleurs est violente et belle. M. Laurent Gsell qui nous montre M. Pasteur vaccinant un enfant mordu par un chien enragé, M. Richard Bergh qui nous rend spectateurs d'une séance de magnétisme. Et ce n'est pas tout : nous avons les deux chimistes de M. René Ménard, le vieux savant de M. Thévenot penché sur ses cornues, près de sa fille qui l'assiste dans la recherche de quelque mystérieux précipité; bref, nous n'en finirions pas s'il nous fallait visiter tous les laboratoires et toutes les usines du Palais de l'Industrie, si bien nommé ! Que de métal en fusion ! que de fonte ! que de marteaux rouges battant l'enclume, et aussi que d'éprouvettes et d'alambics ! A quand « le forage des krupp » et la fabrication de la mélinite?

Mais, entre tous les sujets, la maladie, l'hôpital, s'imposent aujourd'hui à la pensée de nos artistes. Le peintre a une âme de carabin et la lumière ne lui paraît lumière qu'entre les murs d'un bel hospice. Et peu à peu, depuis plusieurs années, nous commençons à nous apprivoiser aux séances d'hypnotisme, aux crises d'hystérie, aux tables d'opération jonchées de la même patiente chloroformée, le torse demi-nu et les cheveux pendants, qu'entourent une douzaine d'internes attentifs à la parole du praticien en tablier, qui s'exprime, sacerdotal, l'index allongé sur le sein de la malheureuse, comme Napoléon posait le doigt sur la carte à l'endroit de Moscou. Rien ne nous est plus épargné, toutes les tristesses des maisons de chirurgie nous sont dévoilées avec une certaine complaisance aggressive ; les effrayants fauteuils Voltaire mécaniques, les guéridons drapés de linge bien blanc, où traînent négligeamment des pinces et des scies, le bocal à éponges, les lourdes boîtes de maroquin où dorment les coutelas dans l'écrin de velours rouge. M. Brouillet, avec sa *Leçon du docteur Charcot à l'hospice de la Salpêtrière* et M. Gervex avec son *Tableau du docteur Péan expliquant la découverte du pinçage des artères*, viennent à propos pour me justifier !

Pour mieux être édifié, voyez les lugubres sujets choisis entre tous par nos peintres. Je transcris textuellement au hasard du livret : *Désespéré*, — *La mort du premier-né*, — *L'angoisse d'une*

veuve, — *La folle*, — *Au cimetière*, — *Les deux orphelines*, — *Les tueuses d'enfants*, — *Une exécution*, — *L'aveugle*, — *Une épave*, — *Consomption*, — *Seules!* — *Une salle à la Salpêtrière*, — *L'auscultation à l'Hôtel-Dieu*, etc., etc., etc. Quelle sinistre galerie !

Quant aux cadavres, ils foisonnent : noyés, pendus, asphyxiés, suicidés, se tordant sur le sol dans toutes les postures les plus anormales; et nous passons sous silence les enterrements auxquels on se heurte à chaque pas, depuis les convois de jeunes filles cheminant à travers les blés, jusqu'aux insensés cuirassiers de M. Clairin veillant, la torche au poing, devant le catafalque de Victor Hugo!

Enfin, comme en vertu d'un secret mot d'ordre, les tableaux de genre et le paysage offrent eux-mêmes une note spéciale de mélancolie un peu chagrine; les bergères et les petites paysannes d'opérette à jupon court prennent volontiers des airs pensifs de névrosées; la misère, avec les drames de la saisie et du Mont-de-Piété s'étale plus cruellement que jamais, les enfants abandonnés sont en tel nombre qu'ils lasseraient l'infatigable monsieur Vincent. Et le paysage se fait triste, troublant, plein de mystère et d'inconnu, la nature n'a pas la conscience tranquille, on sent flotter dans la plupart de ces aubes mystiques et de ces crépuscules graves, l'inquiétude d'âmes qui se cherchent et qui ne se trouvent pas, quelque chose comme du doute qui n'est pas loin de croire.

Avant d'aborder le rapide examen des toiles du Salon les plus frappantes, arrêtons-nous un instant devant la *Cène* de M. Uhde, un Autrichien qui, depuis plusieurs années, poursuit l'étude humaine de la Bible, et qui obtient, par la modernité voulue de sa facture, et l'entente réaliste de sa composition dans la mesure permise, un saisissant effet religieux. Le Christ est assis, prêt à rompre le pain, au milieu de ses disciples vêtus de grossiers habits, tous offrant des types divers d'hommes du peuple aux traits rudes et accentués, à l'âme naïve, généreuse, et dévouée. Ils contemplent le visage du Maître fixement, écoutent ses paroles, s'en rassasient; par la fenêtre aux petits carreaux plombés large ouverte sur une triste campagne de Judée, le ciel gris envoie sa lumière pâle sur l'assistance... un beau souffle de foi passe sur tous les fronts. Cette œuvre est le digne pendant de *Laissez venir à moi les petits enfants*, qui a valu à M. Uhde un si grand succès l'an dernier.

Sept à huit œuvres méritent ensuite notre spéciale attention. D'abord la vaste composition de M. Puvis de Chavannes destinée à l'hémicycle de la Sorbonne, et dont voici à peu près le plan

général. Au milieu d'un paysage élyséen, très calme, un de ces clairs et paisibles décors qui semblent le séjour, le paradis accoutumé du peintre, se dresse un bloc de marbre sur lequel est assise, majestueuse, l'antique Sorbonne, dominant les personnages allégoriques de sa cour. Debout, devant elle, l'Éloquence, drapée d'un manteau flottant, célèbre les luttes et les conquêtes de l'esprit humain. Attentives çà et là sont groupées différentes figures incarnant les divers genres de poésies. Du rocher qui les porte s'échappe la source de vie où la Jeunesse vient prendre des forces pour l'avenir, et la Vieillesse renouveler celles qu'elle a gaspillées dans le passé. Le compartiment de gauche est réservé à la Philosophie et à l'Histoire, symbolisées la première par deux figures représentant la lutte du spiritualisme et du matérialisme en face de la mort, la seconde par une femme déchiffrant des tablettes devant les ruines du passé que l'on exhume. Enfin, dans le compartiment de droite consacré à la science, sont groupés la Botanique, la Mer, la Minéralogie et la Géologie, entourées de jeunes gens qui jurent, dans un élan commun, de se vouer à l'étude de leurs lois et à l'approfondissement de leurs mystères.

Telle est en quelques mots la disposition de cette vaste et solennelle allégorie où se retrouvent toutes les maîtresses qualités coutumières de M. Puvis de Chavannes : la paix, la sérénité, une certaine grâce impassible, un dessin élégant et sobre, la douceur païenne d'un grand charme répandu dans l'atmosphère. Néanmoins ses figures, étant donné le sujet scientifique et précis qu'il avait à traiter, nous semblent d'une noblesse un peu vague, d'une conventionnelle majesté; la personnification leur manque essentiellement. Et puis, nous eussions souhaité qu'un artiste de haute indépendance tel que M. Puvis de Chavannes, ne craignît point de se compromettre dans la lutte du spiritualisme et du matérialisme et de faire pencher la balance du bon côté, au lieu de rester, comme il l'a jugé à propos, dans une prudente neutralité en ne se prononçant pas plus pour l'idéal que pour la matière.

Parmi les vastes compositions, voici maintenant trois grands panneaux destinés à l'escalier de cette même Sorbonne dus au pinceau consciencieux de M. Flameng.

Nous voyons, dans celui de droite, saint Louis, remettant à Robert de Sorbon, son chapelain agenouillé, la charte de la Sorbonne. Au milieu, Abailard, faisant son cours en plein air, sur la montagne Sainte-Geneviève, entouré de ses écoliers. Puis, à gauche, le prieur Jean Heynlin, installant dans les caves de la Sorbonne la première imprimerie qui ait été établie en France. L'œuvre traitée un peu archaïquement, à tons plats, avec une certaine roideur de gestes

et une gaucherie d'attitudes voulues plaira dans son ensemble.

Devant le *Soir de la Vie* de M. Besnard (pour la salle des mariages de la mairie du Louvre), nous avons éprouvé une profonde et mélancolique émotion qui ne nous a pas encore quittés. Deux vieillards, l'homme appuyé sur son outil de travail, la femme en cheveux blancs, se serrent l'un contre l'autre, assis au seuil de leur maison, les yeux levés vers le ciel pâle où commence à luire dans les clartés mourantes du crépuscule l'avant-garde des étoiles. A leurs pieds, en bas de la colline, s'étend la petite ville avec ses toits pressés, sa vieille tour carrée, ses fenêtres qui déjà s'allument pour le repas du soir, tandis que, derrière eux, par la porte large ouverte au-dessus des marches de pierre, on aperçoit aux lueurs de l'âtre — touchante évocation du passé — les enfants et les petits-enfants, poussant des cris, dans la joie de leur âge.

Œuvre d'un charme étrange et dont la tristesse attendrie fait penser longtemps : M. Besnard est un littérateur et un poète, mérites rares, impardonnables et généralement méprisés dans le monde des peintres.

Nous n'ignorons pas que *la Guerre* de M. Roll est en général l'objet d'une très vive et très sincère admiration; nous tenons d'ailleurs l'artiste pour un des premiers de ce temps, sa vision robuste et saine de la vie nous a souvent fait applaudir aux grands succès qu'il a remportés, et l'an dernier, à cette même place, nous ne ménagions pas les louanges à son *Travail*, mais aujourd'hui nous nous sentons plus gênés en face de son envoi. La Guerre! quel mot! quel sujet! quel formidable monde d'impressions n'évoquent-elles pas, ces six lettres tombant dans un cerveau humain? A notre époque, il n'est pas de mois, pas de semaine, pas de jour, pourrions-nous dire sans exagération, où ce mot ne soit prononcé, crié, hurlé, murmuré tour à tour avec le farouche accent de la menace, l'espoir secret d'un beau lendemain ou l'angoisse épouvantée d'une seconde défaite. A la seule détonation de ce terrible mot meurtrier, M. Roll a sauté sur ses armes, secoué sans nul doute d'un héroïque enthousiasme, et il nous montre le Fléau, la sublime calamité, sous ce titre au tambour : *la Guerre*, *marche en avant!*

Or voici ce que nous voyons : tout au fond d'un pays boueux, lamentable, aux chemins défoncés, une colonne d'infanterie nous tournant le dos; un peu plus en avant, un mulet tombé non loin d'un fourgon d'ambulance; enfin, au premier plan, un pauvre soldat piteux, empêtré dans un appareil de télégraphe optique auquel il a l'air de ne rien comprendre! Et c'est tout. L'impression de cette toile est lamentable; assurément c'est là un des aspects

navrants de la guerre, mais ce n'est pas la guerre. La guerre! c'est la charge de M. Morot enlevée avec une fougue et une puissance incomparables, qui font de cette toile une page vivante, personnelle, une des meilleures du Salon, tandis qu'une tristesse morne, un sombre découragement se dégagent de l'œuvre de M. Roll. Ces malheureux troupiers pataugeant, harassés, la tête basse, sous ce ciel pluvieux ont bien plutôt l'air de battre en retraite que d'opérer en avant une trouée victorieuse.

La guerre, marche en avant! Décidément M. Roll n'a pas justifié son titre, et j'en appelle à tous les soldats. Si nous ajoutons que ce pessimiste tableau est peint de main d'ouvrier, avec une véritable entente de la mise en scène, nous ne surprendrons personne, mais beaucoup seront d'accord avec nous pour trouver qu'on est en droit de demander davantage à M. Roll.

Des soldats du peintre de la Guerre aux héros en clamydes d'or de M. Cormon, il y a loin. Ici ce sont les Grecs victorieux acclamés à leur retour de Salamine. La composition, de vaste dimension, offre du mouvement, plus d'agitation peut-être que de vie réelle, un coloris trop éclatant et trop frais ; somme toute, elle témoigne d'un méritoire et très rude effort. Néanmoins, en dépit d'une médaille d'honneur qui lui semble acquise déjà, M. Cormon n'aura qu'à-demi gagné son procès auprès du public. Nous n'aimons plus les Grecs, pas davantage les Romains; et les casques, les trirèmes, les toges, ne font plus d'argent. Nous avons tort, cela est certain, mais l'antipathie de l'homme moderne pour les dieux classiques est manifeste, indéniable, et M. Cormon n'aura pas été plus *écouté* du public avec son Thémistocle, que M. Rochegrosse ne l'aura *frappé* avec son César.

Et cependant, voici un sujet souvent décrit, également emprunté à l'histoire ancienne, que M. Louis-Édouard Fournier, un de nos prix de Rome les plus brillants, qui joint à son talent personnel l'érudition de son père, a su rajeunir par la dramatique façon dont il l'a traité. Il s'agit de Velléda. Le peintre nous la représente dans le cloaque de sa prison souterraine, relevant, jusqu'à la dernière minute, le courage de ses compagnons de captivité mourant de faim. L'héroïne est superbe d'attitude, avec ses cheveux de druidesse, son masque inspiré tendu vers le ciel qu'elle ne peut pas voir ; et toute une poésie guerrière éclate dans le geste de ses bras nus dressés en une patriotique supplication, où l'on croit deviner tout à la fois de la prière et du blasphème. La scène est grande, sobre et tragique, peinte avec largeur et pleine de souffle.

Marqué au coin d'une consciencieuse application et d'une recherche érudite est le tableau historique de M. Tattegrain :

Les habitants de Cassel se rendant à merci au duc Philippe le Bon dans les marais de Saint-Omer. Bannières et lanternes hautes, précédés du clergé, des magistrats et des bourgeois, les Cassellois, par une pluie torrentielle, tenant, vaille que vaille, tête à la bourrasque, s'en viennent se prosterner aux genoux du duc Philippe, casqué, cuirassé sur son grand cheval de bataille bardé de fer, en avant de ses cavaliers à longues lances. Cette page d'histoire, habilement composée, est rendue avec un sens assez juste de l'époque, si bien qu'on la jurerait signée de quelque Augustin Thierry du quinzième siècle. Le ciel, d'un ton parfait, couvert de gros nuages violets qui s'effarent chassés par la tourmente, est étonnamment vu.

Parmi les rares tableaux d'un véritable charme, le *Grand paysage avec animaux* de M. Duez se place en première ligne. Trois vaches isolées sur le haut d'une falaise normande, à l'heure douce et mystérieusement triomphale où le soleil plonge dans la mer, il n'en a pas fallu davantage au peintre pour nous communiquer une salutaire et grande impression de nature, et nous faire au passage rêver de recueillement, de solitude et de paix, en face de l'immensité, loin du fracas des grandes villes, si petites! D'autres paysagistes après lui nous l'ont donnée aussi cette même consolation rafraîchissante : M. Petitjean avec son clair et tranquille village qui baigne dans l'eau frissonnante d'un étang; M. Rapin, M. Damoye qui sait les tristesses de la Sologne; M. Binet, dont la *Bièvre en hiver* offre le spectacle d'une morne désolation; M. Breton, qui a sur sa palette les rayons du soleil couchant; M. Barau, dont le *Ruisseau des Rouazes* nous a rendus tout pensifs; M. Jean Desbrosses, amoureux des escarpements et des hauteurs; M. Pointelin, représenté par deux envois hors ligne, dont l'un cependant nous a semblé poussé trop au noir; M. Billette, poète rustique et grave, et aussi M. Normann, dont les splendides panoramas norvégiens stupéfient par leur illusion stéréoscopique. Et n'oublions pas non plus M. Montenard, le chantre de la Provence, le Roumanille des oliviers et des ciels bleu-cru, ainsi que M. Guignart, le rêveur des landes de Gascogne. Enfin, tenant par plus d'un lien au paysage qui les fait valoir et les encadre, voici tour à tour les robustes scènes de la vie rustique, succédant aux gracieux épisodes champêtres, l'éternel et toujours attendrissant défilé des moissonneurs et des vachères, des premières communions et des viatiques, des repas de noces et des pèlerinages, faucheurs de M. L'Hermite, Bretons en prière de M. Dagnan, cantonnier de M. Firmin Girard, et puis le monde des troupeaux brossés en pleine pâte par les pinceaux vigoureux et chauds de MM. Van Marcke, Vayson, Julien Dupré, Peyrol Bonheur et Charpin.

Au sortir des bois, des prés et des forêts, nous avons cherché la mer et nous l'avons peu trouvée, à peine quelques coins d'horizon où elle étendait de ci de là sa nappe verte. La marine, constatons-le avec une vraie peine, la marine, ce genre si puissant et si large, est en disgrâce marquée; on ne sait plus, ou on n'aime plus peindre la mer, les brisants, les belles vagues, les nuages en course et le vent, le vent que Backuysen a su rendre si étonnamment qu'on en sent encore la rude caresse sur son visage quand on regarde au Louvre quelqu'une de ses toiles houleuses.

Dans cet ordre, je ne vois guère à citer que le *Cabestan* de M. Renouf, le *Retour de pêche* de M. Smith-Hald, l'excellent envoi de M. Maurice Courant et le merveilleux tableau d'un peintre norvégien, M. Skredsvig, nous représentant un lac du Nord sur lequel glisse une barque aux approches du soir. Le calme, l'apaisement, une sorte de douceur scandinave, se dégagent de cette toile avec une incroyable intensité. Renversé à l'arrière de l'embarcation, un jeune homme très blond joue posément de l'accordéon, deux femmes, dont une jeune fille, l'écoutent assises devant lui, et le rameur qui, pour l'instant, a laissé pendre ses avirons, allume sa pipe. L'onde est verte, glacée, d'un vert impitoyable et noir, et les rives aperçues au loin s'étendent également teintes d'un beau vert de gazon qu'on pressent éternel, et toujours humide en ces contrées trop fraîches.

Avant d'entamer la série des portraits qui pullulent au Salon, plus encore cette année que les précédentes, nous adressons nos plus vifs compliments à M. Pascal Blanchard pour ses deux envois qui marquent un progrès très marqué chez ce jeune peintre d'avenir. Bon sang ne pouvait mentir. La *Junon*, bien en vue dans le Salon carré, est un intéressant panneau décoratif, lumineux, solidement et légèrement peint à la fois, dans les tons clairs, et le petit tableau intitulé *Pâquerette* est certainement une des plus ravissantes têtes d'étude du Salon. Rien de plus discret et de plus délicat que cette fillette coiffée de fleurs et traitée avec un sentiment exquis.

Et maintenant pénétrons dans la cohue des portraits : *video meliora proboque*... La Comédie-Française représentée par *M. Febvre* en Saltabadil (Garnier), *M. Mounet-Sully* en Hamlet (Chartran); *M. Duflos* en Carlos (Comerre); le *général Boulanger* à pied, à cheval, peint par Armand-Dumaresq et Debat-Ponsan, non loin du dompteur Pezon. *Arcades ambo;* le conseil des ministres presque au complet : l'*amiral Aube*, par M. Ruel; *M. Granet*, par Debat-Ponsan; les gloires d'antan : le *général Riu*, par M. Surand; *Rouvier*, par M. Yvon, et *Gomot*, par M. Toulot; les *généraux Hanrion et Fay*, *M. Chevreul*, par Pierre de Bengy; l'*amiral Mouchez; Duqué de*

la Fauconnerie; Barbedienne et le *comte Hoyos; Alexandre Dumas*, par Bonnat, et le *docteur Peter*, par Mme Roth; la *princesse Gortschakoff; Mgr Chariates*, archevêque de Corfou, et un excellent portrait de l'*abbé Pasquier*, directeur des hautes études à Angers, dû au pinceau de M. Audfray, le meilleur élève de Flandrin, œuvre sobrement peinte, d'une très magnifique allure.

Le lecteur s'attend peut-être à présent à un long et détaillé compte-rendu de la sculpture. Qu'il se détrompe vite. La Sculpture, qui généralement nous dédommageait et nous consolait tant soit peu des tristesses de sa sœur la Peinture, nous a paru cette année bien pauvre et peu réconfortante. Sans doute la hautaine et dédaigneuse *Diane* de M. Falguière, le *Gorille étouffant une femme*, de M. Frémiet, le *Génie pleurant sur un tombeau*, de Mercié, et les médaillons de Mme Cazin, sont des œuvres de très rare mérite; mais la statuaire, dans l'ensemble de ses envois, ne nous a pas donné la pleine satisfaction que nous étions en droit d'attendre de cet art grave, sévère, presque religieux, où s'entretient plus intacte et plus pure la flamme ardente et sacrée du beau.

Chateaubriand appelait la foule « un vaste désert d'hommes ». Dans ce désert de plâtres, de marbres et de bronzes, où se pavane, comme au premier étage, l'inévitable Boulanger, nous n'avons rencontré qu'une œuvre vraiment digne d'arrêter le regard et la pensée. C'est un tombeau, accompagné d'une des deux figures destinées à le garder; c'est le monument funéraire de Mgr Dupanloup, par Chapu. On connaît le talent idéaliste du grand sculpteur, qui, de la *Jeunesse* de Regnault à l'*Éloquence* de Berryer et à la *Pensée* de Mme d'Agoult, a su communiquer, dans les sujets les plus difficiles et les plus froids, une âme et un élan au marbre.

La victoire n'était pas moins difficile à remporter avec Mgr Dupanloup, dont la physionomie multiple et la vie féconde offraient plutôt à l'artiste un embarras qu'un secours. Quel côté choisir de cette figure complexe et glorieuse? Il y avait l'orateur, le touchant éducateur, donnant quarante années de sa vie à l'enfance; il y avait l'invincible polémiste, l'académicien, l'incomparable directeur spirituel. Il y avait le membre des assemblées politiques, l'homme de la tribune à côté de l'homme de la chaire; il y avait enfin le patriote admirable, dont l'intervention courageuse épargna tant de désastres à sa ville épiscopale, et dont une délibération solennelle des conseils publics a consacré le reconnaissant souvenir. Le statuaire a cru avec raison qu'il fallait avant tout représenter l'évêque, sauf à rappeler, d'une façon épisodique, dans les bas-reliefs du monument, les phases diverses de sa carrière : c'est donc l'évêque qu'il a couché sur la dalle du tombeau, dans l'attitude même où la

mort l'a saisi, avec l'arme qu'il tenait à la main : le chapelet, sur lequel il égrenait sa dernière prière. La tête est d'une ressemblance parfaite, avec son profil d'aigle et ses traits puissants, adoucis par un rayon de bonté.

Au-dessus de ce tombeau, dans le monument complet que la ville d'Orléans doit inaugurer au mois d'octobre, l'image de Jeanne d'Arc heureusement évoquée prend son vol en déployant dans le ciel sa bannière fleurdelisée. A droite et à gauche du prélat, fiers gardiens de sa mémoire, doivent se tenir deux figures, un Soldat et un Docteur, symbolisant la vie militante avec l'irréprochable doctrine du grand champion de l'Église, et conçues à la façon des types allégoriques du tombeau des Médicis.

Le premier tableau qui ait frappé nos regards en pénétrant dans le Salon carré, est la *Rentrée triomphale de Jeanne d'Arc dans Orléans après la défaite des Anglais*, toile toute vibrante de patriotisme; et la dernière œuvre qui nous ait saisis dans la sculpture est l'évêque de Jeanne d'Arc, aussi patriote que l'immortelle héroïne à laquelle il jetait jadis, dans un de ses plus beaux mouvements d'éloquence, ce cri sublime : « Fille généreuse, nous avons servi tous deux cette noble ville, ce peuple courageux et bon; nous ne sommes plus étrangers l'un à l'autre : nous nous retrouverons, nous nous reconnaîtrons quelque jour ! »

Et nous achevons ces lignes, nous rappelons ces grands souvenirs où doit se retremper l'espérance nationale, à l'heure même où la ville d'Orléans célèbre avec fidélité le quatre-cent-cinquante-neuvième anniversaire de sa délivrance miraculeuse, et où un autre évêque, disciple et ami de Mgr Dupanloup, glorifie à son tour, en lui demandant des leçons, la vierge qui fut au quinzième siècle l'instrument de notre salut.

Paul Fresnel.

REVUE DES SCIENCES

Un événement scientifique. — La carte du ciel. — Congrès astronomique à l'Observatoire de Paris. — L'œil photographique et l'exploration des espaces. — Photographie de l'invisible. — Ce que l'on voit d'étoiles à l'œil nu, avec une jumelle, avec les grands télescopes. — Les astres de seizième grandeur et les confins de l'univers. — Eclats apparents des astres. — Travaux des astronomes sur la position des étoiles. — Changements sur la voûte céleste. — Les images photographiques des nébuleuses. — La microscopie télescopique. — Des milliers d'étoiles dans un millimètre carré. — Le ciel de 1900. — Télégraphie stellaire. — Au Collège de France. — A propos du crime de la rue Montaigne. — Section du cou sans douleur. — Les gens qui se suicident avec un rasoir. — Les pendus qui ne se pendent pas. — Le meilleur moyen de rappeler les asphyxiés à la vie. — Originalités médicales. — Les aiguilles dans le cœur. — Médicament contre la douleur. — L'antipyrine dans les affections goutteuses et rhumatismales, etc. — L'antifébrine ou l'acétanilide.

Le mois qui vient de s'écouler restera mémorable dans l'histoire des sciences. Le Congrès international réuni à l'Observatoire de Paris a décidé qu'on entreprendrait en Europe et en Amérique le levé photographique de la carte du ciel. Cette résolution est importante. Une ère nouvelle va commencer pour l'astronomie physique et mathématique. Les anciennes méthodes si pénibles et si lentes d'investigation du ciel vont faire place à des procédés d'exploration simples, uniformes et d'une grande puissance. La photographie remplacera bientôt partout les observateurs. L'œil photographique porte autrement loin que l'œil humain, il voit toujours de la même manière, et il a le grand avantage de conserver la trace de ce qu'il voit. Il est possible ainsi non seulement de sonder les espaces et d'en rapporter l'image d'astres qui échapperaient aux grands instruments, mais encore de reproduire exactement un tableau que l'habileté et l'expérience des observateurs ne parviendraient jamais à dessiner avec les mêmes détails et avec la même précision. Et ce tableau peut être gravé, il est immuable, on peut l'étudier à loisir dans le silence du cabinet, il passera ensuite sans variations aux générations de l'avenir.

Assurément, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on applique la photographie à l'astronomie. Dès 1839, Arago, en annonçant à l'Académie

la grande découverte de Niepce et de Daguerre, prévoyait déjà les services qu'elle pourrait rendre aux astronomes. Et bientôt, on obtenait les premières épreuves du soleil, de la lune, des éclipses, d'étoiles de 1re grandeur, etc. Les essais ont été nombreux, et nous ne saurions les passer en revue. Ce que l'on peut dire, c'est qu'avant les inventions toutes récentes des plaques extrêmement sensibles, au gélatino-bromure, il était impossible d'obtenir rapidement des épreuves des étoiles éloignées. Il eût fallu des journées de pose; ainsi pour photographier la queue de la comète de 1881 avec les anciennes plaques au collodion, trois jours eussent été nécessaires, tandis que maintenant, avec les nouvelles plaques au gélatino-bromure, on obtiendrait une épreuve très nette en quelques heures. Les étoiles de 16e grandeur impressionnent les plaques en moins d'une heure et demie. C'est à MM. Henry frères, de l'Observatoire de Paris, que revient l'honneur d'avoir mis hors de doute que la photographie pouvait désormais remplacer les observateurs dans l'étude du ciel, et c'est à M. l'amiral Mouchez que revient le mérite d'avoir compris l'importance de la méthode de MM. Henry et d'avoir pris l'initiative de réunir à Paris une conférence internationale pour le levé de la carte du ciel. La plupart des directeurs des grands observatoires ont répondu à son appel, témoignant par leur présence à Paris de l'importance qu'ils reconnaissaient à l'œuvre projetée.

Tout projet a sa genèse; et voici comment on a été conduit à préparer le travail gigantesque qui va être entrepris. MM. Henry frères avaient été chargés de continuer la grande carte écliptique de M. Chacornac. Cette carte devait comprendre toutes les étoiles jusqu'à la 14e grandeur, située de chaque côté de l'écliptique dans une zone de 5 degrés de largeur. Tout alla bien d'abord, mais lorsque les deux astronomes furent parvenus dans leur recensement aux environs de la voie lactée, malgré tous leurs efforts, ils durent reconnaître qu'il devenait impossible de se retrouver au milieu de ce dédale d'étoiles innombrables. C'est alors qu'ils essayèrent de fixer la position des étoiles par la photographie. Le résultat fut si excellent, que le directeur de l'Observatoire les autorisa aussitôt à construire un appareil photographique de grande puissance, le plus puissant au surplus qui existe à l'heure actuelle. Cette lunette photographique a 0m,33 d'ouverture et 3m,43 de distance focale. Elle est entraînée à mesure que la terre tourne par un mouvement d'horlogerie, de façon que l'étoile reste toujours au même point du champ de l'instrument. Avec cet appareil, MM. Henry ont pu fixer sur leurs clichés des étoiles qu'on ne voit que très difficilement, des étoiles de 16e grandeur; ils ont découvert une nébuleuse; bref, ils sont allés beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait encore avec des instruments dix fois plus forts dans les profon-

deurs du ciel. On ne voit à l'œil nu les étoiles que jusqu'à la 6e grandeur (6000 étoiles dont 2478 dans notre hémisphère et 3307 dans l'hémisphère austral); avec une jumelle de spectacle, on en voit 20 000 environ de 15e grandeur; avec une petite lunette astronomique, plus de 150 000; avec les plus puissants télescopes, environ 100 millions; avec la photographie, on peut saisir dans l'espace l'image de plus de 250 millions d'étoiles.

La durée de pose dépend de l'éclat apparent de l'astre. Ainsi, pour le soleil, M. Janssen obtient d'excellentes épreuves en 1/2000 de seconde; pour les étoiles, il faut naturellement augmenter la durée de pose. Et notons en passant, fait curieux qui n'a peut-être pas été remarqué, que les durées de pose décroissent pour les étoiles de chaque grandeur en progression géométrique dont la raison est à peu près 2,56. C'est-à-dire que chaque temps de pose est égal au précédent multiplié par 2,56, comme il est facile de s'en convaincre en examinant le tableau suivant :

Grandeur.	Durée de pose.	Grandeur.	Durée de pose.
1re	0s,005	9e	8s
2e	0 ,01	10e	20
3e	0 ,03	11e	50
4e	0 ,1	12e	120
5e	0 ,2	13e	5m
6e	0 ,5	14e	13
7e	1 ,3	15e	33
8e	3 ,0	16e	1h20

Il est assez curieux que l'œil photographique soit impressionné comme l'œil humain et que le rapport des durées de pose soit précisément le même que le rapport des impressions d'éclat que produisent les étoiles des différents ordres de grandeur sur la vue humaine. Tous les observateurs voient les étoiles de chaque grandeur avec une diminution d'éclat constante, c'est-à-dire que l'éclat d'une étoile d'une grandeur est égal à celui de la grandeur précédente multipliée par un facteur constant. Bref, les éclats diminuent en progression géométrique dont la raison est aussi 2,56. Ainsi, par exemple, il faut 2,56 étoiles de 2e grandeur pour faire une étoile de 1re grandeur; il faut 2,56 multiplié par 2,56 ou 6,54 étoiles de 3e grandeur pour en valoir une de 1re grandeur, etc. On trouve ainsi la limite de visibilité; il faut 110 étoiles de 6e grandeur pour en faire une de 1re. Ce résultat singulier est dû, en ce qui concerne l'œil humain, à un phénomène physiologique. Nous ne sommes impressionnés de la même façon par des effets lumineux que lorsque ces effets croissent ou décroissent en progressions géométriques [1].

[1] C'est la loi de Fechner. Les sensations croissent comme les logarithmes

Quoi qu'il en soit, les étoiles une fois photographiées, on peut, avec un instrument combiné par MM. Henry, le micro-micromètre, sorte de grand microscope, mesurer sur les épreuves les distances des étoiles, leur parallaxe, soit des angles de 1/20 de seconde, c'est-à-dire des angles plus petits que les plus petites erreurs d'observation des meilleurs instruments. C'est vraiment admirable de précision. Ainsi, nous avons sous les yeux la photographie de l'amas d'Hercule ; le cliché à simple vue présente une tache diffuse de 2 ou 3 millimètres[1]. A la loupe, on aperçoit aussitôt des centaines d'étoiles entourant un noyau ; au microscope, on compte les étoiles par milliers. On peut d'ailleurs grandir à volonté les épreuves photographiques. On a reculé très loin ainsi les limites de l'invisible. C'est la microscopie qui entre de plain-pied dans le domaine de la télescopie. Le microscope, qui nous permet de voir les êtres les plus infimes de la création, va nous donner le moyen de dessiner les mondes gigantesques de l'espace céleste.

Dans les observatoires, la besogne la plus ingrate, la plus laborieuse, celle qui absorbe la plus grande partie du travail des astronomes, c'est précisément celle qu'il faut consacrer à la détermination de la position exacte des astres, à ce que l'on pourrait appeler la *géographie du ciel*. Cet énorme labeur n'est pas destiné, comme on serait tenté de le croire, à faire une carte pour le plus grand plaisir des amateurs qui s'amusent à nommer les étoiles pendant les belles soirées d'été. Le but est tout autre. Nous connaissons très bien les mouvements des astres de notre petit et modeste système solaire, toutes petites molécules perdues dans la grande nébuleuse à laquelle nous appartenons et qui est la *voie lactée*. Nous savons encore que notre soleil progresse vers la constellation d'Hercule. Mais après ? Nous ignorons à peu près les mouvements des étoiles éloignées. Quels sont les déplacements des nébuleuses, des amas d'étoiles. Tout ce système colossal de la voie lactée où se dirige-t-il dans les lointaines profondeurs du ciel ? En un mot, quelle est la loi du mouvement pour tous ces astres à peine connus ? On ne le saura évidemment que lorsque des observations plusieurs fois séculaires auront fini par mettre en évidence des déplacements qui passent à peu près inaperçus pendant la vie d'un homme. C'est si loin et un énorme mouvement devient si inappréciable à de pareilles distances ! Pour arriver à élucider ces hauts problèmes, on a essayé depuis bien longtemps de dresser des catalogues et des cartes, une sorte de bilan du ciel. Mais que de difficultés ! L'erreur est si aisée ; comment compter sur l'appréciation des observateurs et puis l'obser-

des excitations. Voy. nos *Causeries scientifiques. Découvertes et inventions*, t. XIX, 1875.

[1] *La Photographie astronomique à l'Observatoire de Paris et la carte du ciel*, par M. le contre-amiral Mouchez, p. 55. Gauthier-Villars.

vateur doit passer ses nuits dans une posture gênante, l'œil à l'oculaire et couché sur le dos afin de suivre les astres et de les fixer sur son canevas. Malgré tous ses soins et toute sa persévérance, comment oser affirmer qu'il ne se trompe pas et qu'il ne se glissera pas d'erreurs dans un travail aussi monotone et aussi fatigant? Qui pourrait répondre devant les astronomes de l'avenir d'une petite inattention? Depuis Hipparque, on a dressé ainsi de grands catalogues, par exemple on a ceux de Piazzi, de Lalande, de Baily, d'Argelander, etc. Et, malgré tous ces efforts, on n'a pu cataloguer dans les zones boréales que 324 188 étoiles, dans les zones australes que 133 659 étoiles. C'est un travail de Pénelope, car le travail fait, il s'élève des doutes sur la valeur des observations et l'on réclame un contrôle. Depuis 1865 une dizaine d'observatoires anglais et allemands ont recommencé à déterminer les positions de 130 000 étoiles, et le travail est loin d'être terminé. On peut avancer que, même après un siècle de labeurs, on ne serait jamais parvenu à dresser une carte du ciel sur laquelle on puisse écrire : Ceci représente réellement le ciel en l'an 1900.

Avec la photographie, tout est bien différent. C'est le ciel qui vient se fixer sur les clichés, et cette fois il n'y a plus à craindre ni erreur ni omission. L'éminent directeur de l'Observatoire de Pulkowa, M. O. Struve, qui a présidé le congrès de Paris, a comparé un des clichés de MM. Henry avec la partie correspondante de la carte d'Argelander ; il a trouvé qu'une superficie de 4 degrés carrés sur le cliché contenait 5000 étoiles, tandis que la même surface de la carte n'en renfermait que 170. 170 avec l'observation directe, 5000 avec la photographie!

La grande carte qu'on va dresser, véritable monument qu'on laissera aux siècles futurs, comprendra non seulement les 6000 astres visibles à l'œil nu, mais encore les 25 à 30 millions d'étoiles que l'on peut apercevoir nettement avec les grands instruments. On aurait pu aller jusqu'à la 16e grandeur. Le congrès a pensé qu'il était préférable et d'ailleurs très suffisant de s'arrêter aux étoiles de 14e grandeur. En dix ou douze ans, la besogne partagée entre une douzaine d'observatoires pourra être complètement terminée. Cette grande carte sera formée de 1800 ou 2000 feuilles nécessaires pour représenter, à une échelle convenable, les 42 000 degrés carrés de la surface de la sphère céleste. Le travail sera fini vers 1900. On pourra donc léguer aux générations futures l'état réel du ciel à la fin du dix-neuvième siècle. Et lorsque les astronomes de l'avenir feront à leur tour le recensement du ciel, ils pourront constater avec sûreté les changements qui se seront opérés et sans doute en déduire des découvertes importantes. Nous leur aurons du moins légué un travail digne de l'état actuel de la science.

Là ne s'arrêteront pas les applications de la photographie à l'astronomie. L'œil photographique peut non seulement voir un astre, mais il peut encore apprécier sa constitution chimique. L'astronomie physique progressera de ce chef au moins autant que l'astronomie de position. On recueillera les spectres photographiques, c'est-à-dire en quelque sorte la révélation par chaque astre de la matière qui le constitue. On sait bien que chaque gaz, chaque corps en vapeur, rayonne des ondulations lumineuses caractéristiques qui en sont comme la signature. Ces ondulations lumineuses, ces signatures, la photographie les placera sous nos yeux et nous n'aurons plus qu'à lire. Tel astre est fait avec les mêmes matériaux que la terre. Tel autre est arrivé à tel état de son évolution; il est tout jeune, encore en vapeurs étincelantes; il est déjà mûr et sur le point de se solidifier; nous irons de cette façon diagnostiquer l'état des mondes et reconnaître leur âge. Quels horizons pour l'astronomie! On sent bien, d'après cela, que même après les grandes découvertes des siècles passés, nous ne sommes encore qu'à l'aurore de la science.

Le congrès d'avril 1887 aura servi de trait d'union entre le passé et l'avenir. Il a arrêté le programme des études qui vont être entreprises. Un comité permanent veillera à la stricte exécution de ses décisions, et l'on va se mettre à l'œuvre aux quatre coins du monde. Nous avions raison de dire qu'à partir d'aujourd'hui commence une ère nouvelle pour l'astronomie. Et l'on nous pardonnera d'ajouter, avec un certain plaisir, que ce grand mouvement aura pris naissance en France. L'invention française de Daguerre va désormais ouvrir des échappées immenses à travers les profondeurs de l'espace. La terre vieillit sans doute, mais le génie de l'homme déchire avec d'autant plus d'ardeur et de succès les voiles qui lui cachent les secrets de la création.

Revenons sur terre. M. Brown-Séquard, le savant professeur du Collège de France, inspiré sans doute par le crime de la rue Montaigne, a communiqué à l'Académie des sciences quelques faits bien singuliers, desquels on pourrait conclure qu'on ne cause pas grande douleur à son prochain en lui coupant le cou; encore un peu et il serait plus douloureux de se faire arracher une dent que de se faire trancher la tête! Je n'y contredirai certes pas et pour cause. Mais il est bon d'indiquer les raisons d'ailleurs très intéressantes que fait valoir M. Brown-Séquard pour émettre une opinion en apparence aussi paradoxale. Voici ses propres paroles : « On s'étonne souvent, dit-il, que des individus désirant se tuer peuvent se couper la gorge jusqu'aux os et même quelquefois se faire, à diverses reprises, des plaies profondes, ce qui semble indiquer un courage presque surhumain, en raison de l'excessive douleur que l'on s'imagine devoir se produire. J'ai partagé

cette opinion générale jusqu'au jour où j'ai constaté qu'une incision même légère de la peau du cou, surtout au voisinage du larynx, peut suffire pour faire disparaître la sensibilité dans les deux tiers antérieurs du cou et souvent dans tout le cou. Il n'est donc pas besoin d'un courage exceptionnel, augmenté et soutenu par l'excitation de sentiments violents, pour se faire au cou les plaies quelquefois énormes que l'on peut trouver chez des individus s'étant tués ou ayant essayé de se donner la mort. » C'est bien dire, n'est-ce pas ? que la peau une fois un peu incisée, tout va tout seul. La proposition est originale et elle semble vraie.

Dans les très nombreuses expériences faites par M. Brown-Séquard pour étudier la production de l'analgésie ou perte de sensibilité aux causes de douleur, ce physiologiste eut souvent, notamment chez des singes, à faire une plaie longitudinale sur la ligne médiane du cou, au niveau du larynx. Il reconnut que la peau au voisinage d'une plaie cicatrisée restait insensible, même assez longtemps. Il vit ensuite qu'il était impossible d'inciser la peau sans amener l'insensibilité dans toute la partie antérieure du cou, souvent dans tout le cou, à la mâchoire inférieure et dans la partie supérieure de la poitrine. Chez quelques chiens et chez quelques singes, l'insensibilité provoquée par cette incision gagne les membres, le tronc, la tête, et même les muqueuses buccale et oculaires. De tous les moyens de produire l'insensibilité, c'est ce mode d'irritation qui a paru à M. Brown-Séquard le plus puissant. C'est l'irritation des filets laryngés, des nerfs vagues et des nerfs de la région cervicale.

Si les chirurgiens peuvent faire le trachéotomie sans douleur dans les cas de croup et d'autres cas, ce n'est pas, comme ils le pensent, uniquement parce que la sensibilité est diminuée par l'asphyxie, mais surtout parce que, dès le début, l'incision de la peau détermine la diminution ou la perte de la sensibilité.

Les médecins légistes savent bien que l'on trouve assez souvent des individus qui se sont suicidés en se pendant de telle façon, toutefois, qu'il serait difficile d'expliquer la mort, car il n'y a pas eu, en réalité, par le moyen employé, gêne assez grande pour empêcher le passage de l'air dans le larynx et dans la trachée. Tel est le cas de ceux qu'on trouve agenouillés, avec un foulard au cou, sans que les pieds aient cessé de toucher le sol; ils ont tiré sur le foulard de façon à irriter inconsciemment les nerfs de la peau du larynx; ils ont arrêté ainsi les mouvements du cœur, ceux de la respiration, et la mort est venue sans asphyxie. Des expériences nombreuses ont montré à M. Brown-Séquard qu'il peut se produire tout d'un coup, sous l'effet d'une irritation mécanique des régions du larynx, une perte de connaissance et une syncope cardiaque et respiratoire plus ou moins complètes. Les

effets de cette irritation sont très analogues à ceux de la piqûre du bulbe rachidien. En tuant ainsi les animaux par irritation du cou, on reconnaît que la mort a lieu sans convulsion, sans agonie, dans un état syncopal complet. Le sang passe rouge des artères dans les veines et présente un contraste absolu avec ce que nous montre la mort dans l'asphyxie franche où le sang devient rapidement noir dans les artères. La peau du cou et surtout le larynx possèdent donc la propriété remarquable de suspendre la sensibilité.

Une irritation énergique annihile les mouvements respiratoires. Au contraire, une irritation très légère les exagère et les facilite. Cette remarque a sa portée pratique. Quand, chez un noyé ou chez un pendu, il reste encore chance de ranimer les fonctions vitales, on pourra non seulement pratiquer la respiration artificielle, mais encore irriter légèrement, au moyen d'un petit courant faradique, les côtés du larynx sur la peau humide. C'est là le moyen le plus puissant de faire revenir la respiration. Il y a pour cela une raison bien simple. Tous les physiologistes savent qu'en irritant un peu les nerfs vagues on provoque une respiration très ample et l'on augmente l'énergie respiratoire.

Autres singularités médicales. Vivre avec une aiguille dans le cœur paraît chose incroyable. Eh bien, cela peut arriver. Le Dr Stelzner (de Dresde) vient de raconter devant le congrès médical, réuni à Berlin, l'histoire d'un jeune homme de vingt-six ans qui, en janvier dernier, tenta de se suicider en s'enfonçant une forte aiguille à coudre dans le cœur. Appelé près du sujet, M. Stelzner fit le nécessaire pour enlever l'aiguille. Incision de la peau, mise à nu de la plèvre qui recouvre le cœur, ouverture du sac pleural dans lequel tomba par malheur un tampon de gaze iodoformée, incision du péricarde, etc. On voyait le point par où l'aiguille avait pénétré. L'opérateur introduisit sa main derrière le cœur. Il sent l'aiguille, la fait saillir, et au moment où il veut la saisir avec une pince, elle lui échappe; depuis, impossible de la revoir et même de la sentir. Le malade a parfaitement guéri et se porte à merveille avec son aiguille dans le cœur et son tampon de gaze iodoformée dans la plèvre.

A la même réunion, M. Hahn, de Berlin, a présenté une aiguille à tricoter de 13 centimètres, en bois, extraite par Bergmann du cœur d'une jeune fille apportée dans son service. Cette jeune fille tricotait, quand un soufflet de sa mère lui fit faire un mouvement, et l'aiguille s'enfonça dans la région cardiaque. Cette fois on la retira, et la jeune fille va bien. Ajoutons, pour notre compte, que nous connaissons en France un certain nombre de cas anodins de transpercement du cœur par les aiguilles.

Est-ce que l'on aurait réellement trouvé un médicament contre la

douleur? M. Germain Sée dit l'avoir rencontré dans l'antipyrine, dérivé de la quinoléine, découverte par Knorr en 1883. On se sert déjà de l'antipyrine qui est un bon réfrigérant dans les fièvres, mais passager, et en somme inférieur au salicylate de soude. Mais voilà que M. Germain Sée cite un grand nombre de cas où l'antipyrine a fait disparaître la douleur dans les affections rhumatismales ou goutteuses. Chez plusieurs malades souffrant de goutte chronique avec dépôts sciatiques et tophus, l'antipyrine à la dose de 4 à 6 grammes fit cesser la douleur et le gonflement articulaires en deux à quatre jours. M. Germain Sée cite une série de quatorze observations relatives aux névralgies, dix-huit relatives à des névrites et à des douleurs musculaires, sciatiques, lumbago, etc. Même réussite deux fois dans l'ataxie locomotrice.

On a beaucoup parlé, il y a quelques semaines, d'un autre remède de la douleur. M. Lépine (de Lyon) a obtenu des améliorations et des guérisons avec un antithermique à la mode, l'antifébrine ou l'acétanilide. Le médicament est en effet précieux; malheureusement il est insoluble, inefficace, dit M. Germain Sée, au-dessous de 1/2 gramme, dangereux au-delà de 1 gramme. Son action est alors marquée par une altération grave du sang, qui devient brun chocolat, perd une partie de son oxygène et détermine une coloration livide de la peau; il y a même quelquefois collapsus général. L'antipyrine produit les mêmes résultats et n'a pas les mêmes inconvénients.

Dans les maladies du cœur, surtout de l'aorte et des artères coronaires cardiaques qui se traduisent par des douleurs locales à la pointe ou à la base du cœur avec des irradiations dans l'épaule, le cou, etc., l'antipyrine a fait cesser rapidement ces manifestations douloureuses, souvent angoissantes. La dose à employer est de 3 gr. au moins et de 6 grammes au plus, qu'on administre de une à quatre heures d'intervalle sous forme de solution aqueuse contenant 1 gramme par cuillerée. L'antipyrine possède le grand avantage de ne troubler le cœur ni dans son système ni dans sa force.

M. Sée, pour contrôler ces résultats chimiques, a injecté, avec M. Gley, de petites doses d'antipyrine sous la peau d'un chien de 10 kilogr. Or on a constaté une diminution très notable de la sensibilité et même une analgésie dans le membre injecté. On a remarqué, dans des expériences multiples que nous ne décrirons pas, qu'en somme l'antipyrine amène la suppression de la sensibilité et de l'excitabilité réflexe. C'est pourquoi M. le professeur Sée considère ce médicament comme le plus puissant et le plus inoffensif contre la douleur.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1887.

Que faut-il, à un moment où la France est si inquiète de la guerre et l'Europe si anxieuse de la paix, que faut-il, pour leur faire croire que le sang va couler au pied des Vosges? Une querelle de police sur la frontière. M. Schnæbelé, commissaire de Pagny-sur-Moselle, est appelé sur le territoire allemand par M. Gautsch, commissaire d'Ars-sur-Moselle, qui lui a donné rendez-vous là, pour une affaire de service. A peine Schnæbelé a-t-il franchi la frontière que deux agents déguisés et qui s'étaient cachés dans les fossés, au bord de la route, l'assaillent, le garrottent et l'emmènent à la prison de Metz. C'est peu pour que deux grands peuples se précipitent l'un sur l'autre, à un combat d'extermination, et pour que l'Europe entière perde sa sécurité. Mais c'est beaucoup aussi quand on songe qu'enlever un homme sur la frontière comme une proie, c'est presque arracher de cette frontière le poteau qui la délimite, le drapeau qui la couvre, et presque dérober la terre sur laquelle cet homme se tenait, un morceau de la patrie sous la protection de laquelle il vivait. Voilà, dans les sentiments et dans les usages des peuples, ce qui rend si grave un incident si vulgaire en soi et si simple en apparence. Et puis il y avait des doutes terribles qui se mêlaient à ce premier trouble. Était-ce là un acte prémédité ou non? Était-ce une provocation? Était-ce sur un ordre ou à l'insu de M. de Bismarck que cette violence s'opérait? Était-ce donc une querelle de police seulement? ou le commencement d'un conflit préparé volontairement par l'habile artisan des luttes de 1866 et de 1870? On se le demandait et c'est pourquoi il y a eu, du 20 au 30 avril, un tel émoi en France et en Europe.

La question juridique précédait et déterminait la question internationale. Quel crime avait commis Schnæbelé? Pourquoi l'arrêtait-on? La foule pouvait être curieuse de l'apprendre sans retard. Les diplomates avaient à savoir préalablement si c'était en deçà ou au delà de la frontière que Schnæbelé avait été appréhendé au corps par les policiers allemands, et si c'était dans un guet-apens

ou non qu'on avait porté la main sur lui. A supposer que Schnæbelé fût coupable du crime de haute trahison dont les Allemands l'accusent, c'est-à-dire qu'il eût conspiré contre l'Empire en pratiquant l'espionnage dans l'Alsace-Lorraine, il aurait fallu que M. de Bismarck, pour peu qu'il voulût scrupuleusement prévenir un conflit des deux peuples, employât un autre procédé que celui de sa police à Pagny. Nul doute que le Code pénal de l'Empire lui permît d'instruire contre Schnæbelé et de le faire condamner par contumace; mais le Code pénal de l'Empire ne lui permettait pas de se saisir de Schnæbelé ailleurs que sur le sol allemand : M. de Bismarck n'exerce pas un droit de police universelle en Europe. Au surplus, entre deux peuples qui veulent avoir et garder de bons rapports, la procédure traditionnelle, une procédure que M. de Bismarck n'ignore pas, c'est de signaler le fonctionnaire incriminé à la sévérité de son gouvernement et de réclamer, sinon son extradition, au moins sa punition. M. de Bismarck n'a pas eu recours à cette procédure toute diplomatique. Il lui restait la procédure judiciaire, telle que le Code pénal de l'Empire l'autorise. Schnæbelé avait-il donc été arrêté sur le territoire allemand ou sur le territoire français? L'enquête a été contradictoire. A en croire les magistrats de Metz, Schnæbelé aurait été pris sur le territoire allemand et la capture s'y serait maintenue; à en croire les magistrats de Nancy, on l'aurait empoigné sur le territoire allemand, il aurait résisté, il se serait dégagé vigoureusement, il se serait replacé sur le territoire français, où il était inviolable, et c'est là que les deux policiers l'auraient poursuivi et repris, pour l'amener à Metz. Des deux enquêtes, laquelle se trompait? Les juristes auraient pu en disputer longtemps. Mais le droit international veut qu'un fonctionnaire invité officiellement à une conférence par-delà la frontière jouisse de la sauvegarde attribuée au parlementaire, au neutre, en temps de guerre; et, ce principe, la convention signée en 1877 par le duc Decazes et M. de Bismarck lui-même, le consacrait. La lettre de convocation adressée à Schnæbelé par le commissaire allemand d'Ars-sur-Moselle constituait pour lui un sauf-conduit véritable. M. de Bismarck a bien voulu le reconnaître, et Schnæbelé a été mis en liberté.

Donc l'affaire est réglée. Aura-t-elle des suites? La justice allemande va-t-elle instrumenter par contumace contre Schnæbelé, en traduisant sa cause, à défaut de sa personne, devant le tribunal de Leipzig? Quel sera ce procès? Quelles accusations y portera-t-on, quelles dénonciations y produira-t-on contre le gouvernement français? Quel est ce crime d'espionnage qu'on reprocherait à la France, en le reprochant à Schnæbelé? Nous verrons si les paroles

comminatoires que les journaux allemands, dans leur mauvaise humeur, ont proférées, en déclarant que « l'affaire n'était pas finie par la mise en liberté de Schnæbelé », sont sérieuses et si elles présagent une querelle nouvelle, qui vaille notre attention. Ce qui est sûr, c'est que, pour nous autres Français à qui les arguties germaniques paraissent si étranges, il y aura eu dans l'affaire de Pagny plus d'un mystère. Nous sommes assez simples pour ne pas comprendre comment Schnæbelé, gardien vigilant de la frontière, observateur sagace et zélé de ce qui se passait par-delà, a pu mériter, en faisant son devoir et son métier, que le tribunal de Leipzig le jugeât répréhensible et lançât contre lui, fonctionnaire français, un mandat d'arrestation. Nous ne comprenons pas mieux que cette sentence préventive ait été prononcée dans le huis-clos, sans qu'aucun avertissement en fût donné à notre gouvernement. Encore moins comprenons-nous que, pour l'exécution de la sentence, la police allemande ait attiré Schnæbelé dans un piège, comme on en use sur les confins d'un empire tartare ou d'une république mexicaine. Si tels sont bien les procédés perfectionnés de la politique et de la justice modernes, ceux de la civilisation, notre siècle n'a guère à en tirer vanité. Il semble qu'on imite par là les peuples barbares; on dirait qu'on en revient à ces temps primitifs où l'enlèvement d'une femme, d'un troupeau, était le signal d'une guerre. Or à quelle heure serait-ce la guerre? A une heure où jamais les armées n'ont été des multitudes plus épaisses et où jamais les armes n'ont été plus meurtrières. Des millions d'hommes engagés dans une lutte impitoyable; des centaines de mille soldats menés au massacre; des milliards extorqués à des peuples malheureux et gaspillés dans leur sang; l'humanité contrainte à tant de sacrifices et de pertes; et tout cela, parce que, dans une délibération secrète, le tribunal de Leipzig aurait décrété de bonne prise un commissaire de police français suspect d'espionner de l'autre côté de la frontière!...

Cette disproportion entre la cause et l'effet a de quoi effrayer un philosophe. Ce qui a principalement inquiété les politiques et même la foule, dans l'affaire de Pagny, c'est bien l'éclat, le bruit, la brusquerie et la brutalité de l'acte, mais c'est surtout l'intention qui pouvait ou qui devait y présider. Plus le moyen semblait petit, plus la volonté qui s'en servait paraissait menaçante. Est-ce pour rien, par erreur ou par amusement, que le génie artificieux et redoutable de M. de Bismarck se joue avec ces incidents dangereux? Que veut-il? s'est-on demandé. Un jour, il expulse de Metz un député lorrain, M. Antoine. Il en est libre. Le lendemain, il s'empare, sur la frontière, d'un commissaire français, M. Schnæbelé.

Cette violence est comme faite à la France elle-même. Quoi? L'Allemagne veut-elle la guerre et M. de Bismarck s'essaie-t-il à s'en fournir l'occasion? La question est dans tous les esprits, et, loin qu'on se rassure en voyant la querelle de Pagny réglée si pacifiquement, on en garde une défiance qui ne laisse plus de repos à l'imagination. On se demande si, après l'acte de Pagny, il n'en surviendra pas un autre, qui suscitera la querelle décisive. On a beau vouloir fermement la paix. Comment la conserver dans ce trouble continuel de nos rapports internationaux, parmi des alertes qui, l'une après l'autre, fatiguent, déconcertent et irritent les cœurs? La France est restée calme une fois de plus, durant cette période; elle a été patiente, elle a été modérée : l'Europe l'a constaté. Est-ce que M. de Bismarck s'ingénierait à émouvoir la France, jusqu'à ce qu'elle finisse par perdre son sang-froid? Il l'alarmait sans raison, en février; il l'alarme, en avril, pour une raison mesquine et vaine. Veut-il la mettre dans un tel état de surexcitation nerveuse qu'aucune prudence ne puisse plus, tôt ou tard, maîtriser son patriotisme frémissant? Veut-il la rendre fiévreuse pour la rendre plus sensible à une provocation prochaine? Assurément, M. de Bismarck a sa psychologie : il sait ce que valent ses actes; il n'ignore pas la portée de ses coups. Que si Schnæbelé avait été un fonctionnaire allemand arrêté sur la frontière, en vertu d'une ordonnance de la cour de Nancy, non, M. de Bismarck n'aurait pas attendu dix jours le bon plaisir de M. Goblet et la décision souveraine de M. Grévy, pour obtenir satisfaction. Cette attente de dix jours, la France l'a subie, elle, et, si son honneur ne s'est pas senti blessé, sa fierté du moins a souffert. Est-ce que, s'il avait des desseins sincèrement pacifiques, M. de Bismarck ne ménagerait pas davantage cette susceptibilité d'un peuple qu'il a vaincu et qui s'en souvient?

Certains pessimistes se sont étonnés que M. de Bismarck ait fléchi, ait cédé, dans ce débat. Mais pouvait-il s'opiniâtrer, sans prendre l'attitude du provocateur? Le droit était du côté de la France : il l'était avec une telle évidence, une telle lumière, une telle certitude, qu'il s'est suffi à lui-même. C'est lui qui a triomphé du plus ou moins mauvais vouloir de M. de Bismarck; ce n'est pas la dextérité juridique de M. Flourens, ce n'est pas l'habileté diplomatique de M. Herbette. Le droit de la France, qui était le droit des gens, a eu en sa faveur l'opinion de l'Europe : elle a reconnu que Schnæbelé avait été indûment arrêté; elle l'a déclaré par la voix de ses diplomates comme de ses journalistes, et M. de Bismarck n'a pu y rester sourd. Que l'Europe, après avoir supporté tant d'abus et d'outrages de la fortune, ait encore une opinion libre et

capable d'une victoire; qu'il y ait encore en elle une conscience, une puissance morale, ce quelque chose de souverain et d'universel que Tacite, aux jours mêmes où l'empire romain se dissolvait, croyait apercevoir dans les jugements des peuples et qu'il appelait *conscientia generis humani*, nous n'oserions le dire; et, métaphysiquement, M. de Bismarck doit en avoir peu le souci. Mais, politiquement, il s'en préoccupe davantage. C'est une habitude de l'Allemand, c'est une habitude de M. de Bismarck que de donner à la force l'apparence du droit, jusque dans le flagrant délit de la violence. Cette légitimité trompeuse, M. de Bismarck en a besoin, non seulement devant le vieil empereur dont il lui a fallu rassurer, pour toutes ses hardies entreprises, les pieux scrupules, mais devant le Reichstag, devant le peuple allemand et surtout devant ces peuples qui, par-delà le Mein, ne subissent pas, sans quelques regrets, la suprématie de la Prusse. D'autre part, les alliés avec qui M. de Bismarck a fait des traités si laborieux, peuvent, vers la dernière heure, hésiter un peu à engager derrière lui leurs destinées sous les auspices d'une cause manifestement mauvaise, réprouvable et réprouvée. Voilà pourquoi M. de Bismarck n'a pas pu mépriser, négliger l'opinion de l'Europe. Il l'a pu d'autant moins que l'Europe mesure d'un regard inquiet la gravité du conflit. Elle sait bien que la lutte, ce ne serait pas un simple duel de l'Allemagne et de la France : la guerre d'Occident deviendrait une guerre d'Orient, c'est-à-dire une guerre générale. Or, si l'Europe ne s'est jamais créé un plus formidable appareil de précautions militaires, il s'en faut qu'elle ait pour la guerre le goût et la confiance que le génie de M. de Bismarck et M. de Moltke a communiqués à l'Allemagne : l'Europe a préparé ses armes, mais son cœur, Dieu merci, n'est pas encore prêt à la guerre.

Parmi les souvenirs de cette « affaire de Pagny », plus d'un pourrait servir d'enseignement à la République, si toutefois la République était un gouvernement apte à profiter des leçons de l'expérience. Croira-t-elle encore avec ses démagogues, avec ces patriotes échevelés et criards qui sont de si faux patriotes, que le républicanisme révolutionnaire suffise à la protection de la patrie et que, pour le salut de la France, on puisse impunément, en 1887 comme en 1793, braver du haut des Vosges les « rois » et les « tyrans »? Ne saura-t-elle pas un peu mieux, à l'avenir, qu'il y a des jours périlleux où l'intérêt de la patrie impose, outre la prudence, la résignation? N'aura-t-elle pas eu à constater que, pour un grand peuple lui-même, le point d'honneur n'est pas toujours la règle de la vie? N'a-t-elle pas dû non seulement laisser là les promesses folles, les serments farouches, les déclamations furi-

bondes, mais sacrifier un peu son orgueil et celui de la France à la paix, à la suprême et vitale nécessité de la paix? Voilà une épreuve instructive pour ses hommes d'État, sinon pour ses capitans et ses pamphlétaires. Ah! si le gouvernement était celui de la Monarchie et si, au lieu de M. Grévy, c'était Louis-Philippe qui régnât, quelles imprécations! Attendre dix jours la libération de Schnæbelé, s'abstenir de tout ultimatum et se contenter d'un débat juridique, quel crime ces républicains superbes lui en eussent fait! Forcément plus modérés, il faudra bien aussi qu'ils soient désormais plus modestes par-devant l'histoire. Quant à la joie avec laquelle les amis de nos ministres se sont félicités de ne voir, pendant la querelle de Pagny, ni les députés ni même les sénateurs sur leurs bancs, elle a une moralité assez peu républicaine et encore moins démocratique, ce semble. Heureuse absence du Parlement! se sont écriés ces anciens doctrinaires et apologistes du régime parlementaire. La tribune étant muette, la diplomatie du gouvernement a été plus libre! Pas d'interpellations importunes, pas de questions indiscrètes! On n'a pas eu besoin du Parlement et, son intervention intempérante ne brouillant pas l'affaire, on a pu la régler plus sûrement et plus promptement! Soit; et sans ironie, nous croyons avec un journal ministériel que l'affaire de Pagny « enseigne » aux républicains « une vérité » que, par malheur, leur tradition ne leur apprend pas plus que leurs principes : c'est « qu'il faut confier les choses spéciales aux hommes spéciaux; qu'une négociation internationale se traite mal sur la place publique; que le zèle ardent ne dispense pas de la compétence et que le plus simple bon sens veut que, tout en contrôlant les agents qu'une majorité politique a choisis en leur donnant sa confiance, on ne les gêne pas, et surtout qu'on ne cherche pas à se substituer à eux dans des actions pour lesquelles eux seuls ont les renseignements et les aptitudes indispensables. » Seulement, ces axiomes n'étonnent-ils pas un peu, sur les lèvres de ces mêmes théoriciens qui font consister toute la souveraineté de leur république dans le droit du Parlement? Était-ce bien la peine de se créer par tant d'efforts anarchiques non un Parlement qui contrôle, mais un Parlement qui gouverne? Que reste-t-il, après la proclamation de « la vérité » ainsi enseignée par l'affaire de Pagny, que reste-t-il de l'idéal fameux de la République parlementaire? Et qu'est-ce que les rares républicains qui survivront à la République pourront dire, le jour où la Monarchie corrigera les excès de ce régime parlementaire dont ils ont abusé si pernicieusement et dont ils se plaignent si naïvement?

Certes, la longanimité a été un devoir pour la République et

pour la France, dans l'incident de Pagny. Mais il faut avoir la franchise virile et salutaire de l'avouer : ce qui la commandait le plus, cette prudence, c'était le sentiment de la faiblesse relative où se trouve la République, autant que la France, pour affronter aujourd'hui la guerre; et il n'y a là, pour elle, qu'une raison de plus d'être sage et vigilante, de se recueillir et de se tenir prête à l'événement, de réparer ses fautes, de se prescrire une meilleure politique, de relever sa puissance militaire et financière. Qu'elle travaille à refaire dans notre société tant ébranlée cette union nationale que, par ses coups d'arbitraire, par ses lois tyranniques, par ses haines et ses persécutions, elle semble s'être acharnée à défaire! Ses hommes d'Etat ont bien copié M. de Bismarck, dans quelques-uns de ses caprices et de ses torts; ils n'ont pas imité son patriotisme, dans les grandes œuvres de son génie; ils ne l'imitent pas davantage dans la sagacité courageuse avec laquelle il redresse les erreurs de sa politique, dès que l'expérience l'en avertit. M. de Bismarck expulse de l'Alsace-Lorraine des citoyens suspects d'aimer la France, leur ancienne patrie. La République a expulsé des princes qui étaient des soldats généreux, vaillants, glorieux même, et qui n'avaient commis d'autre crime que celui d'être les petits-fils des rois qui créèrent la France. M. de Bismarck interdit le nom de la France et sa langue dans les écoles de l'Alsace-Lorraine. La République interdit à ses instituteurs le nom de Dieu. M. de Bismarck sévit particulièrement, en Alsace-Lorraine, contre les catholiques qui ont un cœur fidèle à la France; la République sévit, non seulement contre les catholiques qui ne sont pas républicains, mais contre tous les catholiques, de quelque parti qu'ils soient. M. de Bismarck dissout les associations de gymnastes et de musiciens qu'il soupçonne d'avoir des sympathies françaises; la République dissout même les comices agricoles, pour peu qu'elle les soupçonne d'avoir des sympathies conservatrices. M. de Bismarck traite les Français d'Alsace-Lorraine comme des ennemis sur la tête desquels il peut brandir son épée, celle du conquérant. La République traite les Français qui ne reconnaissent pas l'excellence de ses doctrines et de ses décrets, comme si elle était le gouvernement d'une bande victorieuse, absolument libre d'asservir tout ce qui lui résiste et d'exploiter tout ce qu'elle peut prendre. Mais M. de Bismarck ne s'est pas entêté dans son « Kulturkampf » : il rétablit en Allemagne la paix religieuse qu'il a troublée. Il a unifié l'Allemagne, et, sentant que l'union nationale est nécessaire pour l'unité territoriale elle-même, il essaie maintenant de rallier et de grouper autour de l'empire toutes les forces morales et sociales qui peuvent assurer l'ordre et la concorde derrière lui, le jour où il franchira

la frontière à l'ouest ou à l'est. Il a une armée qu'il perfectionne, une marine qu'il augmente, un trésor de guerre qu'il garde, des finances qu'il amplifie, une police qu'il tient en haleine et une diplomatie qui le sert bien. Les ministres de notre République peuvent-ils se targuer des mêmes avantages aussi bien que des mêmes mérites? Quels profits la France a-t-elle tirés des exemples qu'ils ont empruntés à M. de Bismarck? Et leurs fautes ne sont-elles pas pour coûter autrement cher que les siennes à la puissance ou à la prospérité de la patrie?

Rien, dans les actes du gouvernement ni du parti républicain, rien qui concilie à la République la confiance de la nation ou l'estime de l'Europe, le lendemain de cette affaire de Pagny. Qui le parti républicain choisit-il comme candidat et fait-il, plus ou moins loyalement, élire dans la Haute-Garonne? Un homme sérieux, raisonnable, modéré? Non. M. Calvinhac, un nomade que le conseil municipal de Paris n'avait pas même pu admettre dans son sein, un bohème qui n'avait d'autre titre législatif que son ancien titre de communard. Et c'est à ce radical, à ce socialiste, assez hypocrite toutefois pour omettre dans son programme ses principes et ses revendications, que M. Paul de Rémusat, M. Hébrard, dominés, paraît-il, par l'impérieux besoin de préserver la République contre la Monarchie, s'unissent, s'associent, en s'écriant, avant de boire leur honte : « Oublions tout pendant dix jours! » Ce qu'ils ont oublié, c'est l'intérêt de la République, mais c'est aussi celui de la société, celui de la France; car l'élection de M. Calvinhac n'a de profit que pour l'anarchie. De son côté, comment le gouvernement se comporte-t-il devant les émeutiers qui veulent empêcher la représentation de *Lohengrin*, cet opéra de Wagner que leur prétendu patriotisme juge offensant pour la France? Il ajourne d'abord la représentation. Puis il l'autorise. Le lundi, une cohue de polissons et de malandrins, mêlée de quelques fous, hurle sous les fenêtres du théâtre et hue les arrivants. La police a reçu de M. Goblet l'avis bénin de la ménager; elle la ménage. Aussi la populace accourt-elle plus nombreuse et plus hardie, le mardi. Seulement, son tapage n'a même plus de prétexte. L'artiste qui avait organisé la représentation de *Lohengrin* y a renoncé. Que ce soit volontairement, on en doute. Mais peu importe. Le gouvernement a témoigné, en cette occasion, qu'il était aussi lâche qu'imprévoyant. Il n'a ni su garder au public honnête et intelligent la protection qu'il lui devait contre une infime et odieuse minorité, ni su maintenir l'ordre dans la rue. Grand gage de sécurité, vraiment, pour les jours où une mauvaise nouvelle viendrait, comme à certains commencements de guerre, égarer les

cœurs et les esprits! Ce n'est pas tout. Le Parlement va rouvrir ses portes. La « caravane parlementaire » (c'est de ce nom qu'on a qualifié sans trop d'irrévérence la troupe de ministres et de députés qui sont allés visiter l'Algérie et la Tunisie aux frais du contribuable, commodément, avec honneurs et avec plaisirs), la « caravane » rentre au Palais-Bourbon. Allons! au travail. Quelles lois le gouvernement présente-t-il? La loi de finances? La Commission, que ne contente pas la médiocre économie de 14 millions proposée par M. Dauphin et qui refuse de lui voter 100 millions d'impôts nouveaux, rejette sa loi de finances, où tout, d'ailleurs, est artifice, courtage, vaine promesse, mensonge et fraude. Que M. Dauphin la remanie, s'il le peut, ou qu'il se retire! Dans l'intervalle, le général Boulanger offrira sa loi de recrutement aux suffrages de la Chambre. Car, pendant qu'à la frontière, l'orage s'amasse et que, pour les morts de 1870, il semble que le clairon sonne vaguement sur les cîmes des Vosges, le général Boulanger demande qu'on désorganise l'armée, en substituant à la loi de 1872 une loi plus spécialement égalitaire. Ainsi la loi de recrutement à défaire, la loi de finances à refaire : telle est la besogne à laquelle le ministère et la Chambre s'invitent réciproquement, le lendemain de la menace de Pagny. On ne peut mieux employer, assurément, le temps de la France et la peine de la République!

L'affaire de Pagny a été la principale préoccupation du monde européen, durant ces dernières semaines. A la vérité, la situation de l'Europe ne s'est guère modifiée. La Bulgarie n'a pas même fait parler d'elle, et si, pendant une journée ou deux, on a pu s'alarmer de la révolte qui, disait-on, troublait l'île de Crète, l'émotion n'a pas été longue à Constantinople ni à Athènes : il y avait là moins une insurrection qu'une série de rixes, de famille à famille, de village à village, entre chrétiens et musulmans. C'est plus loin, dans l'Orient asiatique, en Afghanistan, que la guerre a éclaté : les tribus qui se sont soulevées contre l'émir, marchent vers Caboul : Abdurrahman risque d'être détrôné; déjà les nouvellistes Anglais voient l'armée russe aux portes de Hérat, presque dans les passes de Kyber. L'Angleterre est plus que jamais en proie aux discordes auxquelles la vengeance de l'Irlande la livre. Son Parlement devient de plus en plus un lieu de combat acharné entre la brigade de M. Parnell, dont M. Gladstone est l'ardent auxiliaire, et le parti conservateur, le gouvernement. Ce ne sont plus qu'invectives furieuses, accusations atroces : accusations qui de la Chambre des communes finiront peut-être par retentir à la barre des tribunaux. Lord Salisbury tient tête à ses adversaires avec énergie; mais la force de son ministère est plus qu'incertaine : son bill de « coercion » a des

rigueurs draconiennes qui effrayent le vieux libéralisme de plus d'un unioniste. Mais, malgré ses embarras intérieurs, l'Angleterre ne se montre guère plus accommodante, en Égypte, dans ses négociations. A en juger par l'âpreté avec laquelle elle dispute à la Turquie les délais de l'évacuation, on pourrait croire qu'elle possède légitimement, régulièrement, le droit d'occuper l'Égypte et que c'est une conquête qu'on tente de lui arracher. Aux Nouvelles-Hébrides, sa logique raisonne tout diversement : elle presse la France de les évacuer sans retard. En attendant, elle s'apprête à fêter avec pompe, le 22 mai, le cinquantième anniversaire du jour où la reine Victoria a ceint sa couronne. Cinquante années d'un règne glorieux, qui n'est assombri depuis quelque temps que par l'ombre qu'y forme l'état sinistre de l'Irlande! Cinquante années d'un règne où c'est une femme qui a tenu le sceptre! L'énonciation de ce simple chiffre suffirait à la louange des institutions politiques de l'Angleterre et de son peuple. Il s'en faut que la France ait tout à envier, en ce siècle ni antérieurement, dans l'histoire de l'Angleterre. Si malheureuse qu'ait été notre patrie, avec ses vicissitudes tant de fois tragiques, nous estimons qu'elle garde plus d'une supériorité, en face de l'Angleterre, et qu'elle a mérité autant qu'elle, sinon davantage, de l'humanité. Mais comment ne pas souhaiter à la France, parmi les biens et les vertus de l'Angleterre, cette solidité de la Monarchie et cette constance de la race? Avec l'un et l'autre don, de quels miracles la France ne serait-elle pas capable?...

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTE-SIXIÈME

(CENT DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1887.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUARANTE-SIXIÈME

TABLE

DU TOME CENT DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1887

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1887

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1887

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1887.

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1887

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1887

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

Supplément au n° du 10 mai 1887 du CORRESPONDANT

FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

Bulletin de Commerce, paraissant les 10 *et* 25 *de chaque mois.*

MISE EN VENTE LE 9 MAI

LE GOUVERNEMENT
ET
LE PARLEMENT
BRITANNIQUES

PAR LE COMTE DE FRANQUEVILLE

Ancien Maître des Requêtes au Conseil d'État

EN VENTE :

TOME I.
Le Gouvernement

TOME II
Constitution du Parlement

Deux forts volumes
de 600 pages chaque



PARAITRA :
le 1er Juin prochain

LE
TOME III
Procédure parlementaire

Un fort volume
de 600 pages

CONDITIONS DE LA VENTE. — Les 3 volumes formeront environ 1,800 pages; ils sont imprimés avec soin sur très beau papier. — Aucun volume ne se vend *séparément*. Le prix des trois volumes est de **24** fr.; il sera augmenté à partir du 1er juin. (Les frais de port sont les mêmes que pour le **Traité des Chemins de fer.**)

☞ Pour bien faire ressortir l'intérêt que cette publication offre à tous ceux qui s'occupent d'HISTOIRE, de POLITIQUE et de LÉGISLATION, nous citons les sommaires des chapitres :

TOME I. — **Le Gouvernement.** — Introduction. — Le Peuple et les Institutions. — Les Lois constitutionnelles. — Les coutumes constitutionnelles. — L'hérédité de la couronne. — L'imitation du pouvoir royal. — Le Royaume et l'Empire. — Le Souverain. — La Prérogative royale. — Le Pouvoir exécutif. — Le Souverain en Parlement. — L'action du Souverain. — La Famille royale. — La Maison royale. — La Liste civile. — Le Conseil privé. — Le cabinet. — Les Ministres chefs des administrations. — Les Ministres chefs de parti. — Les Ministres au Parlement.

TOME II. — **Constitution du Parlement.** — Origine du Parlement. — L'Eglise. — Les Eglises établies — Les Eglises dissidentes. — La Pairie temporelle. — La Chambre des lords. — Les Collèges électoraux. — Le Cens électoral. — Le Droit de vote. — Préparation des élections. — La période électorale. — Les Elections. — La liberté des élections. — Contentieux des élections. — Les Membres du Parlement.

TOME III. — **La Procédure Parlementaire.** — Le Bureau des deux Chambres. — Ouverture et clôture des sessions. — Règlements des Assemblées. — Ordre des délibérations. — Les Bills privés. — Les Commissions. — Les Frais parlementaires. — Pétitions et motions. — Les Documents parlementaires. — Congés et questions. — Les Privilèges du Parlement. — Les Bills publics. — Le Budget. — Conclusions. — La Démocratie en Angleterre.

L'ART ÉQUESTRE Traité de haute Ecole d'Equitation, Iconographie des allures et changement d'allures. Par E. BARROIL. — Introduction du CAPITAINE RAABE (*Ecuyer Professeur*). — Ouvrage orné de 177 dessins par GUSTAVE PARQUET. Un fort volume in-8 imprimé sur simili-japon........................ 15 fr.

LES HARAS ET LES REMONTES Prix des chevaux; étalons de pur sang; la production chevaline en France. Par le BARON DE VAUX. Introduction par EDMOND HENRY, 1 volume............................ 1 fr.

ROME (AUTOUR DU CONCILE). — Par CHARLES YRIARTE. — Souvenirs et croquis d'un artiste à Rome. — Ce qui se passe au Concile, Types et Cérémonies, le Vatican intime, Rome capitale, etc. Avec 90 illustrations et eaux-fortes, d'après HEILBUTH, DETAILLE, GODEFROY-DURAND, LIX, BOCOURT, WALLET, DE LIPHART, YRIARTE, etc. Un volume in-8, imprimé en elzévir, 8 fr.; relié demi-maroq., tête dorée....... 10 fr.

Rue des Saints-Pères, PARIS

VIENT DE PARAITRE

TRAITÉ DES CHEMINS DE FER

ÉCONOMIE POLITIQUE — COMMERCE — FINANCES — ADMINISTRATION
DROIT — ÉTUDES COMPARÉES SUR LES CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

PAR **ALFRED PICARD**

Président de la Section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie au Conseil d'Etat.

Ouvrage de luxe grand in-8° Formant 4 volumes d'environ 3,700 pages



Les Tomes I et II sont en vente. Le 3e volume paraîtra en Mai et le 4e volume en Juin 1887

Le prix de la souscription est de **100** fr. pour les 4 volumes; il est de **80** fr. (*seulement jusqu'au 30 juin*), pour les souscripteurs des **Chemins de fer français** (6 volumes).

ENVOI FRANCO pour la France (sauf les Colonies), la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et l'Italie, — Ajouter **1** fr. par volume pour les autres pays qui acceptent les colis postaux, et **1** fr. **50** par volume pour les pays d'outre-mer de l'Union postale.

Le TRAITÉ DES CHEMINS DE FER intéresse surtout

Les Assemblées législatives; — les Ministères des Travaux publics, du Commerce, de l'Agriculture, des Finances, de la Justice, de la Guerre, de la Marine, des Postes et Télégraphes; — les Conseils généraux ou municipaux; les Administrations de chemins de fer; — les ingénieurs; — les magistrats; — les conseillers de Préfecture; les membres des Chambres de commerce, Chambres consultatives et Tribunaux de commerce; — les économistes; les Sociétés financières, les industriels, les commerçants, et en général toutes les personnes qui ont à étudier ou à appliquer la Législation ou la Réglementation des chemins de fer.

☞ Cette publication est absolument nouvelle. Elle traite de toutes les questions économiques, commerciales, financières, administratives et juridiques que soulèvent la construction et l'exploitation des chemins de fer, en France et à l'Etranger.

Le premier volume contient l'exposé et la discussion des résultats généraux produits par l'ouverture des voies ferrées sur la situation morale et matérielle des peuples, de la mesure de leur utilité, de leur régime général, des conditions de leur concurrence, etc.

Le second volume comprend une étude approfondie des concessions, des rapports financiers entre l'autorité concédante et le concessionnaire, et des règles relatives à la construction, à l'entretien et à la conservation des chemins de fer.

Le troisième est consacré à l'organisation des Compagnies ou Administrations d'Etat et du contrôle, aux rapports entre les Compagnies et leurs agents, à l'exploitation technique et à la police de l'exploitation. Le quatrième et dernier traite de l'exploitation commerciale dans tous ses détails, et particulièrement des tarifs.

L'ART DES JARDINS par A. ALPHAND, *directeur général des travaux de la ville de Paris*. Etude historique, composition des Jardins, plantations, décoration artistique des parcs et des jardins publics. Traité pratique et didactique, 3e édition. Ouvrage de luxe in-4°, avec 512 illustrations représentant des plans, kiosques, ponts, tracés, détails et architecture pittoresques et la flore ornementale. — Prix, **20** fr.; en reliure de luxe, **25** fr.; relié à coins, **30** fr.; édit. sur Hollande, **30** fr.;

FLORE PITTORESQUE DE LA FRANCE Botanique illustrée contenant : Anatomie, Physiologie, Classification et Description de toutes les Plantes françaises, indigènes et cultivées. Avec des études au point de vue de leur utilité agricole, horticole et forestière. Ouvrage grand in-4°, avec 1,000 gravures, une carte agricole de la France et un Atlas de 82 chromos par GUSTAVE HEUZÉ, *Inspecteur général de l'Agriculture;* BOUQUET DE LA GRYE, STANISLAS MEUNIER, J. PIZZETTA, et B. VERLOT *du Muséum*, **35** fr. Relié............. **40** fr.

LE CORRESPONDANT

RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

Le Correspondant paraît le 10 et le 25 de chaque mois, par livraison de 12 feuilles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

Un an.................... 35 fr. | **Six mois................ 18 fr.**

Prix de chaque livraison vendue séparément : 2 fr. 50

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

Tout ce qui concerne la Rédaction du *Correspondant* doit être adressé *franco* à M. Léon LAVEDAN, directeur du Recueil. — Tout ce qui concerne l'Administration du *Correspondant* doit être adressé *franco* à M. Jules GERVAIS, gérant, aux Bureaux de la Revue, rue de Tournon, 29.

ON SOUSCRIT

à Paris, aux Bureaux du *Correspondant*, rue de Tournon, 29

Nous prions instamment nos abonnés lorsqu'ils désireront un CHANGEMENT D'ADRESSE, *de faire accompagner leur demande d'une* BANDE IMPRIMÉE, *cinq jours au moins avant le* 10 *et le* 25 *de chaque mois. — Ce délai est* ABSOLUMENT NÉCESSAIRE *pour assurer la régularité du service.*

Pour tout ce qui concerne les annonces du *Correspondant,* s'adresser à l'administration du journal, 29, rue de Tournon.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.